

Perspectives économiques en Afrique 2018



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

ISBN 978-9938-882-42-1 (imprimé)

ISBN 978-9938-882-45-2 (électronique)

Conception de la couverture par la Banque africaine de développement basé sur les images de Shutterstock.com

© Banque africaine de développement 2018

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites Web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

AVANT-PROPOS

Les économies africaines ont été résilientes et accélèrent le mouvement. Estimée à 3,6 % pour 2017, la croissance de la production réelle devrait s'accélérer à 4,1 % en 2018 et 2019. Dans l'ensemble, la reprise de la croissance a été plus rapide que prévu, en particulier dans les économies dépendant peu de leurs ressources naturelles.

L'économie mondiale est, elle aussi, en meilleure forme, avec une croissance plus rapide et des marchés dynamiques des capitaux. Avec plus de 100 mille milliards de dollars EU d'actifs gérés dans le monde par des investisseurs institutionnels et des banques commerciales à la recherche de bons rendements, les pays africains disposent aujourd'hui d'une série d'options, en plus de leurs ressources nationales et de l'aide étrangère, pour financer leurs investissements.

Des défis persistent toutefois, en particulier en ce qui concerne les stratégies de transformations structurelles susceptibles de créer plus d'emplois et de réduire la pauvreté. Celles-ci doivent impérativement renforcer l'investissement dans l'agriculture et y développer des chaînes de valeur qui permettront de dynamiser le secteur manufacturier moderne et les services.

La diversification économique est donc essentielle pour la résolution des problèmes du continent, ceci compte tenu notamment de la situation démographique qui pose des défis. La première priorité est d'adopter des stratégies de croissance visant à absorber la main-d'œuvre. Une deuxième priorité est d'investir dans le capital humain, en particulier dans le développement des compétences

entrepreneuriales des jeunes, afin de faciliter la transition vers des secteurs modernes à haute productivité.

Des politiques macroéconomiques prudentes et soutenues sont nécessaires pour créer les incitations et l'environnement des affaires dont le secteur privé a besoin pour jouer son rôle. Ces politiques doivent chercher à assurer la compétitivité extérieure pour éviter la surévaluation des taux de change réels et tirer pleinement avantage du commerce, améliorer les recettes fiscales et assainir la dépense publique. Pour atteindre ces objectifs, le cadre macroéconomique doit combiner la souplesse dans la gestion des taux de change, la mobilisation des recettes intérieures, et une gestion judicieuse de la demande.

Le thème particulier étudié cette année est l'investissement massif requis dans le domaine des infrastructures. Pour exploiter le vaste potentiel de développement des infrastructures, les autorités nationales devront mettre en place des mécanismes institutionnels efficaces destinés à gérer les tâches complexes que sont la planification, la conception, la coordination, et la mise en œuvre des projets, ainsi que la réglementation. Elles devront également prêter attention aux aspects non matériels du développement de l'infrastructure : les grandes questions de politiques et de réglementation, la formation d'équipes capables d'exécuter des montages financiers, et des recherches constantes pour se maintenir à la pointe des connaissances.

Une nouvelle analyse de la Banque africaine de développement révèle que les



besoins d'infrastructure de l'Afrique se chiffrent entre 130 et 170 milliards de dollars EU par an— un montant nettement plus élevé que les 93 milliards annuels longtemps acceptés. Les pays africains ne sont toutefois pas obligés de résoudre tous leurs problèmes d'infrastructure pour réaliser une croissance inclusive. Ils doivent se concentrer sur la meilleure façon d'utiliser leurs budgets d'infrastructure limités pour obtenir les rendements économiques et sociaux les plus élevés.

Comme le note ce rapport, les projets d'infrastructure sont parmi les investissements les plus profitables qu'une société puisse effectuer. Quand ils sont productifs, ils contribuent à la croissance économique du pays et la soutiennent. Ils fournissent donc les ressources financières nécessaires pour réaliser d'autres objectifs.

Akinwumi A. Adesina, président
Groupe de la Banque africaine de développement

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	iii
Remerciements	ix
À propos des Perspectives économiques de cette année	xi
Messages clés	xiii
Parte I	
Évolutions macroéconomiques et changements structurels	1
Chapitre 1	
Performances et perspectives macroéconomiques de l'Afrique	3
Les économies africaines ont résisté aux chocs négatifs	5
Les chocs extérieurs ont exacerbé les déséquilibres macroéconomiques	14
Épargne intérieure, recettes fiscales et dynamique de la dette	21
Conclusions et implications pour les politiques	30
Annexe 1.1	32
Notes	34
Références	34
Chapitre 2	
Croissance, emploi et pauvreté en Afrique	35
Dynamiques de croissance : accélérations, pics, rétablissements et faux départs	36
Le lien entre croissance, emploi et pauvreté	42
Enseignements tirés du triptyque croissance-emploi-pauvreté	55
Mesures politiques recommandées	56
Notes	62
Références	63
Parte II	
Les infrastructures et leur financement	67
Chapitre 3	
Les infrastructures africaines : un potentiel considérable, mais un impact limité sur la croissance équitable	69
Le développement des infrastructures, un élément essentiel pour générer une croissance durable et un développement équitable	71
En Afrique, le faible stock d'infrastructures reflète le faible niveau de développement de nombreux pays du continent	73

Éléments explicatifs de la faiblesse des infrastructures en Afrique	84
Le financement des infrastructures a décliné au cours des dernières années	91
Les gouvernements nationaux demeurent les principales sources de financements des infrastructures en Afrique	93
Davantage de financements dans des infrastructures de qualité contribueraient aux biens publics mondiaux et permettraient de répondre aux principaux défis de la planète	98
Annexe 3.1 Besoins d'investissement en Afrique : note méthodologique	101
Notes	104
Références	105

Chapitre 4

Financement de l'infrastructure en Afrique : nouvelles stratégies, nouveaux mécanismes et instruments **107**

Un pacte mondial pour financer les infrastructures en Afrique et stimuler l'industrialisation devrait générer d'importants dividendes à l'échelle mondiale	108
Une nouvelle approche au financement des infrastructures en Afrique : des « déficits infrastructurels » à un ciblage stratégique	109
Attirer le financement des infrastructures en Afrique : risques	112
Nouvelles sources potentielles de financement des infrastructures africaines	114
Attirer les investisseurs institutionnels	116
Participation privée au financement des infrastructures en Afrique	118
Possibles nouveaux mécanismes de financement pour soutenir l'infrastructure africaine	119
Institutions financières	123
Recommandations politiques	125
Annexe 4.1 Rapport conjoint des BMD sur les ambitions de mobilisation des investissements privés	137
Notes	139
Références	140

Notes pays **141**

Encadrés

1.1 Effet des prix des matières premières sur la croissance africaine	13
1.2 Coûts et avantages des unions monétaires	19
1.3 Accroître les recettes fiscales à Lagos par des réformes judicieuses	25
1.4 Financement de la balance courante de l'Afrique	29
2.1 Préparer les travailleurs africains à la quatrième révolution industrielle	53
2.2 La pauvreté, frein ou accélérateur de croissance ?	55
2.3 Trois leçons tirées de la Chine dont pourrait bénéficier l'Afrique	57
3.1 Infrastructures et croissance : une expérience difficile	74
3.2 Stocks, besoins et lacunes en matière d'infrastructures : un lexique pratique	76
3.3 Besoins en infrastructures : de 93 milliards de dollars à une fourchette variant entre 130 et 170 milliards de dollars par an	78
3.4 Mandat du Comité présidentiel de coordination des infrastructures	86
3.5 Emploi, industrialisation et Objectifs de développement durable	97
4.1 Un fonds mondial de transformation structurelle	110
4.2 Fonds de préparation des projets infrastructurels pour l'Afrique	115
4.3 Les pays africains ont emprunté à des taux inférieurs à ceux des économies de la zone euro	116
4.4 Investisseurs institutionnels africains	117
4.5 Renforcement des partenariats locaux et internationaux en Afrique	119

4.6	Partenariats public-privé dans l'infrastructure africaine	120
4.7	Mozambique : Utiliser des subventions pour renforcer la bancabilité	123
4.8	Les PPP – à faire et à ne pas faire	130
4.9	Africa50, la solution au développement des infrastructures	131
4.10	Attirer les financements du secteur privé pour développer les infrastructures en Inde	132
4.11	La route à péage N4 du corridor de Maputo	135

Figures

1.1	Croissance du PIB réel en Afrique, 2009–2019	5
1.2	Croissance du PIB réel par habitant en Afrique, 2009–2019	6
1.3	Composantes du PIB en Afrique, 2009–2019	7
1.4	Composantes sectorielles du PIB en Afrique, 2000–2016	8
1.5	Part de l'emploi par secteur en Afrique et dans d'autres régions du monde	9
1.6	Croissance du PIB dans une sélection de pays africains, 2017	10
1.7	Croissance du PIB réel dans une sélection de sous-régions en Afrique, 2009–2019	11
1.8	Taux d'inflation médians en Afrique et dans une sélection de groupes de pays, 2009–2019	15
1.9	Taux d'inflation médians et moyens dans les pays dont la monnaie est le franc CFA, 2009–2019	15
1.10	Taux d'inflation médians en Afrique et dans d'autres régions, 2009–2019	16
1.11	Soldes budgétaires et du compte courant en Afrique, 2009–2019	17
1.12	Termes de l'échange des pays exportateurs et non exportateurs de pétrole en Afrique, 2000–2016	18
1.13	Variation en pour cent des taux de change nominaux dans une sélection de pays, 2015–2016 et 2016–2017	18
1.14	Recettes fiscales et non fiscales en Afrique en pourcentage du PIB, 2006–2014	22
1.15	Relation entre recettes fiscales/épargne intérieure et revenu par habitant	24
1.16	Recettes publiques, dépenses publiques et dette concessionnelle en Afrique, en pourcentage du PIB, 2008–2015	26
1.17	Dette totale, extérieure et intérieure en Afrique	27
1.18	Dette extérieure en pourcentage du PIB dans les pays africains avant et après l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE)	31
2.1	Taux de croissance dans les pays africains avec et sans accélérations, 1960–2014	37
2.2	Dynamiques de croissance dans les pays africains ayant connu des accélérations de croissance	38
2.3	Élasticité de l'emploi par rapport au PIB dans plusieurs pays africains, 2000–2014	45
2.4	Emploi et croissance du PIB dans des pays africains choisis	46
2.5	Croissance sectorielle de la productivité et de l'emploi en Afrique, 2000–2010	47
2.6	Indicateurs sélectionnés du marché du travail pour les pays africains, 2016	49
2.7	Structure de l'emploi dans certains pays africains	50
3.1	Inégalité de chances et développement des infrastructures dans plusieurs pays d'Afrique	74
3.2	Indice de développement des infrastructures de l'Afrique en 2018	79
3.3	Formation brute de capital fixe par habitant dans certaines régions du monde, 1960–2015	80
3.4	L'accès à l'électricité et à l'eau dans les pays africains comparé à celui de la Chine et de l'Inde	81
3.5	Accès à l'électricité et PIB par habitant en 2014	82
3.6	Pénétration de l'Internet dans certaines régions du monde	82
3.7	Déficit de financement des infrastructures jusqu'en 2040 et besoins d'investissement jusqu'en 2030 dans certaines régions	89
3.8	Quel montant le monde devrait-il investir dans les infrastructures ?	90

Infographies

3.1	Le total des engagements en faveur des infrastructures d'Afrique, toutes sources confondues, était de 62,5 milliards de dollars US en 2016, son niveau le plus bas depuis 5 ans	94
-----	---	----

3.2	Les financements en faveur de l'infrastructure dépendent fortement de financements extérieurs, qui sont du même ordre de grandeur que les financements par les gouvernements nationaux	95
-----	--	----

Tableaux

1.1	Décomposition de la croissance annuelle de la productivité de la main-d'œuvre dans une sélection de pays africains	9
1.2	Élasticité des recettes publiques par rapport aux taux d'imposition en Afrique	23
1.3	Utilisation prévue de certaines émissions d'obligations souveraines dans certains pays africains	28
A1.1	Évolutions macroéconomiques en Afrique, 2013–2019	32
A1.2	Points de décision et d'achèvement des pays africains dans le cadre de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTÉ)	33
2.1	Accélération de croissance et épisodes de crise dans des pays africains choisis	39
2.2	Croissance annuelle moyenne du PIB par habitant au cours des pics de croissance	40
2.3	Contribution à la croissance des réaffectations sectorielles des travailleurs	43
2.4	Conditions d'emploi en Afrique du Sud, en Égypte, au Mali et en Zambie	51
2.5	Tendances démographiques projetées, 2013–2063	52
2.6	L'incidence des accélérations de la croissance sur la pauvreté	54
2.7	Incidence des accélérations de la croissance sur les inégalités	54
3.1	Preuves de l'impact positif du développement des infrastructures sur la croissance	73
3.2	Chiffres préliminaires sur les besoins d'investissement	77
3.3	Données sur l'accès aux infrastructures pour certaines régions du monde	83
3.4	Incidence des services d'infrastructure non fiables sur le secteur productif	84
3.5	Tendances de financements des infrastructures en Afrique, par source	92
3.6	Décaissements pour les infrastructures de 62,5 milliards de dollars EU par secteur en Afrique, 2016	92
3.7	Décaissements pour les infrastructures en Afrique, par région, 2016	93
3.8	Augmentation prévue de la production et de l'emploi dans le G20 grâce à l'industrialisation de l'Afrique et des PMA	99
A3.1	Trois scénarios de résultats	102
4.1	Exemples de projets en Afrique	121
4.2	Actifs et ambitions d'investissements potentiels dans les infrastructures africaines	124
4.3	Risques liés aux PPP et répartition des risques par type d'infrastructure	134
A4.1	Mobilisations financières privées des BMD dans tous les pays concernés	137
A4.2	Mobilisations financières privées des BMD dans les pays à revenu faible et intermédiaire	138

REMERCIEMENTS

Perspectives économiques en Afrique pour 2018 a été élaboré sous la supervision de Célestin Monga (vice-président, gouvernance économique et gestion du savoir, ECVP). Le personnel du Front Office du complexe ECVP, Amah Ezanin Marie-Aude Koffi, Vivianus Ngong, et Davina Osei, ont apporté un soutien essentiel.

Abebe Shimeles (directeur par intérim, département de politique, prévision et recherche macroéconomiques, ECOMR) a coordonné la préparation du rapport avec son équipe composée d'Amadou Boly (chef de projet), John Anyanwu, Zorobabel T. Bicaba, El-Hadj M. Bah, Jacob Oduor, Anthony Simpasa, Audrey Chouchane, Charlotte Karagueuzian, Andinet Woldemichael, et Thouraya Triki. Le Département des statistiques de la BAD a fourni les données sur lesquelles se fondent les perspectives et projections, sous la supervision de Charles Lufumpa, directeur du département des statistiques. Louis Kouakou a dirigé l'équipe des statistiques, qui comprend Anouar Chaouch, Mbiya H.K. Kadisha, Soumaila Karambiri, Stephane Regis Hauhouot, Slaheddine Saidi, Nirina Letsara et Guy Desire Lakpa, pour la gestion des données infrastructurelles. Plusieurs consultants internes (Adams Adama, Betty Y. Camara, Chuku Chucku, Charlotte Karagueuzian, Linguere M. Mbaye, Tiguene Nabassaga, et Zakary Seogo) et stagiaires (Amandine Naku-muryango et Kebba Jammeh) ont également grandement contribué à l'élaboration de ce travail. L'assistance administrative a été fournie par Véronique Aka, Patience Gogo, Eve A. Kra, et Abiana Nelson.

Les consultants et chercheurs externes suivants ont contribué à l'élaboration de différents chapitres : Ahmadou Aly Mbaye et Ameth Saloum Ndiaye (Université Cheikh Anta Diop) ; Stevan Lee (Oxford Policy Management) pour le chapitre 1 ; Jean-Claude Berthelemy (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) pour le chapitre 2 ; Haroon Borat (Université du Cap) et Morne Oosthuizen (Université du Cap) pour le chapitre 2 ; et David Stiggers (Consultant) et Cledan Mandri-Perrott (groupe de la Banque mondiale) pour le chapitre 3.

Le regretté Calestous Juma (Université Harvard), Christopher Adams (Université d'Oxford), David L. Bevan (Université d'Oxford), et Willi Leibfritz ont émis des critiques et commentaires constructifs sur le chapitre 1 ; Calestous Juma (Université Harvard) et Augustin Fosu (Université du Ghana) sur le chapitre 2 ; et Shem Simuyemba (Banque africaine de développement), Jean Kizito Kabanguka (Banque africaine de développement), et Lufeyo Banda (Banque africaine de développement) sur le chapitre 3.

Ferdinand Bakoup, directeur par intérim, Département des économies pays, a travaillé avec les économistes principaux (Assitan Diarra-Thioune, Stefan Muller, Abraham Mwenda, et James Wahomé) et les économistes pays de la BAD (voir tableau) pour préparer les Notes des pays et Amadou Boly a assuré la coordination générale. Ce travail a bénéficié des contributions de consultants provenant de pays sélectionnés (Gerard Adonis, Pascual Afugu, Efreem Tesfai Biedemariam, Benjamin Camara, Prosper

Chitambara, Mohamed El Dahshan, Salome Kimani, Michel Matamona, Cassandro Mendes, Dickson Malunda, Jean Pascal Nkou, Jorge Retana De La Peza, Alieu Saho, Engy Salah, Klaus Schade, Mohamed Djounaid Soilihi, Kabbashi M. Suliman, Almadjir Tassiou).

. Leurs travaux ont été revus par une équipe interne composée d'Amandine Nakumuryango, Éric Kéré, Thouraya Triki, Kebba Jammeh, Linguere M. Mbaye, Adams Adama, Chuku Chuku, Mark Eghan, Audrey Chouchane, Tiguene Nabasaga, Betty Camara, et El Hadj Bah.

Laetitia Yattien Amiguet et Justin Kabasele ont contribué à la conception de la couverture. L'édition, la traduction et la mise en page sont l'œuvre d'une équipe de Communications Development Incorporated, dirigée par Bruce Ross-Larson, et composée de Jonathan Aspin, Joe Brinley, Joe Caponio, Meta de Coquereaumont, Mike Crumplar, Mary Fisk, Susan Graham, Christopher Trott, et Elaine Wilson. Cette équipe a reçu l'appui de Debra Naylor pour la partie conception, et de Jean-Paul Dailly et une équipe de JPD Systems pour la partie traduction.

Pays	Économistes pays/ auteurs
Afrique du Sud	Wolassa Lawisso KUMO
Algérie	Hervé LOHOUES Tarik BENBAHMED
Angola	Joel MUZIMA
Bénin	Linguere M'BAYE
Botswana	George J. HONDE
Burkina Faso	Facinet SYLLA
Burundi	Thierry KANGOYE
Cameroun	Richard Antonin DOFFONSOU
Cap-Vert	Adalbert NSHIMYUMUREMYI
Centrafrique	Kalidou DIALLO
Comores	Alassane DIABATE
Congo	Adamon Mukasa NDUNGU
Côte d'Ivoire	Zorobabel BICABA
Djibouti	Guy Blaise NKAMLEU
Égypte	Hervé LOHOUES
Érythrée	Nyende MAGIDU
Éthiopie	Admit Wondifraw ZERIHUN Edward Batte SENNOGA
Gabon	Dominique PUTHOD
Gambie	Adalbert NSHIMYUMUREMYI
Ghana	Eline OKUDZETO
Guinée	Olivier MANLAN
Guinée équatoriale	Dominique PUTHOD
Guinée-Bissau	Toussaint HOUENINVO Khadidiatou GASSAMA
Kenya	Walter ODERO Zerihun ALEMU
Lesotho	Edirisa NSEERA
Liberia	Patrick HETTINGER
Libye	Kaouther ABDERRAHIM-BEN SALAH
Madagascar	Tankien DAYO
Malawi	Peter Engbo RASMUSSEN

Pays	Économistes pays/ auteurs
Mali	Abdoulaye KONATE Hamaciré DICKO
Maroc	Kaouther ABDERRAHIM-BEN SALAH Vincent CASTEL
Maurice	Ndoli KALUMIYA
Mauritanie	Marcellin NDONG NTAH
Mozambique	Andre ALMEIDA SANTOS
Namibie	Andre ALMEIDA SANTOS
Niger	Facinet SYLLA
Nigeria	Jacob ODUOR Audrey CHOUCHANE-VERDIER
Ouganda	Alexis RWABIZAMBUGA Vera Kintu OLING
République démocratique du Congo	Jean Marie Vianney DABIRE
Rwanda	Edward Batte SENNOGA
São Tomé-et- Príncipe	Flavio SOARES DA GAMA
Sénégal	Toussaint HOUENINVO Khadidiatou GASSAMA
Seychelles	Tilahun TEMESGEN
Sierra Leone	Jamal ZAYID
Somalie	Richard WALKER Salome KIMANI
Soudan	Suwareh DARBO
Soudan du Sud	Guy Blaise NKAMLEU
Swaziland	George J. HONDE
Tanzanie	Prosper CHARLE Chidodzie EMENUGA
Tchad	Claude N'KODIA
Togo	Carpophore NTAGUNGURIA
Tunisie	Philippe TRAPE
Zambie	Peter Engbo RASMUSSEN
Zimbabwe	Joel MUZIMA

À PROPOS DES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE CETTE ANNÉE

La série « Perspectives économiques en Afrique » permet de combler une lacune importante dans les connaissances des diverses réalités socio-économiques des économies africaines grâce à des analyses régulières, rigoureuses et comparatives. Elle fournit des prévisions à court et moyen terme sur l'évolution des principaux indicateurs macroéconomiques pour les 54 pays membres régionaux et fait le point sur l'état des défis socio-économiques et les progrès réalisés dans chaque pays. Ces analyses émanent des économistes du personnel de la Banque africaine et ont pour objet le développement économique africain au cours de l'année précédente et à court terme. Ces rapports sont devenus les rapports phares de la Banque africaine de développement, ainsi que des documents de référence pour ceux qui s'intéressent au développement de l'Afrique, notamment les chercheurs, les investisseurs, les organisations de la société civile et les partenaires au développement.

Compte tenu de l'évolution rapide de l'ordre économique en Afrique et dans le monde, nous avons remanié les Perspectives afin d'améliorer leur pertinence sur le plan politique, tout en veillant à ce qu'elles servent au mieux les opérations de la Banque. Trois changements principaux sont évidents.

Tout d'abord, pour accélérer la publication du PEA, nous avons pris pour cible une date de publication plus rapprochée afin que la Banque, en tant qu'institution africaine de premier plan, soit parmi les premières à fournir des chiffres clés sur la performance et les perspectives macroéconomiques de l'Afrique. Nous prévoyons de lancer le PEA à la mi-janvier de chaque année.

Deuxièmement, pour faciliter le plaidoyer et le dialogue sur les politiques, nous avons réduit le PEA de 2018 à un maximum de quatre chapitres et d'environ 140 pages, contre plus de 300 pages dans le passé.

Troisièmement, nous produisons également des Perspectives économiques régionales pour les cinq sous-régions de l'Afrique. Ces rapports autonomes et indépendants mettent l'accent sur les domaines prioritaires de préoccupation pour chaque sous-région et fournissent une analyse du paysage économique et social. Ils mettent également en lumière les questions d'actualité.

Comme par le passé, les économistes de pays de la Banque prépareront des notes par pays détaillées et beaucoup plus longues qui seront publiées au mois de mai. Cependant, pour le lancement de janvier, nous avons limité la présentation de chaque note de pays à une page, qui présente un profil des principaux développements récents et des perspectives.

COUVERTURE THÉMATIQUE DES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

Édition	Titre thématique
2003	Privatisation
2004	Offre et demande d'énergie
2005	Financement du développement des petites et moyennes entreprises (PME)
2006	Promotion et financement des infrastructures de transport
2007	Accès à l'eau potable et à l'assainissement en Afrique
2008	Formation technique et professionnelle
2009	Technologies de l'information et des communications en Afrique
2010	Mobilisation des ressources publiques et aide publique
2011	L'Afrique et ses partenaires émergents
2012	Promouvoir l'emploi des jeunes
2013	Transformation structurelle et ressources naturelles
2014	Chaînes de valeur mondiales et industrialisation de l'Afrique
2015	Développement régional et inclusion spatiale
2016	Villes durables et transformations structurelles
2017	Entrepreneuriat et développement industriel

MESSAGES CLÉS

Cette année, les Perspectives économiques en Afrique examinent l'évolution macroéconomique et les récents changements structurels observés en Afrique, et esquissent les perspectives pour l'année 2018 (Partie I). Dans un deuxième temps, le rapport souligne qu'il est nécessaire de développer les infrastructures de l'Afrique et recommande aux pays d'envisager de nouvelles stratégies et des instruments de financement novateurs, en fonction de leurs niveaux de développement et de leurs situations particulières respectives (Partie II).

PARTIE I : ÉVOLUTION MACROÉCONOMIQUE ET CHANGEMENTS STRUCTURELS

Les économies africaines ont démontré leur résilience : la production réelle est en hausse, ce qui reflète généralement de bonnes politiques macroéconomiques, des progrès dans les réformes structurelles (en particulier dans le développement des infrastructures) et des cadres politiques pertinents.

Les chocs mondiaux et intérieurs de 2016 ont ralenti le rythme de la croissance en Afrique, mais l'année 2017 a déjà été marquée par des signes de reprise. L'augmentation de la production réelle est estimée à 3,6 % en 2017, contre 2,2 % en 2016, et devrait s'accélérer pour atteindre 4,1 % en 2018 et 2019. Dans l'ensemble, la reprise de la croissance a été plus rapide que prévu, en particulier dans les économies à forte intensité de ressources – ce qui témoigne de la capacité de résistance de l'Afrique.

La reprise de la croissance pourrait marquer un tournant dans les pays exportateurs nets de produits de base, au sein desquels la baisse prolongée des prix à l'exportation a provoqué une contraction des recettes d'exportation et exacerbé les déséquilibres macroéconomiques.

Les fondamentaux économiques et la résilience se sont améliorés dans plusieurs pays africains. Dans certains, la mobilisation des ressources intérieures dépasse désormais celle de pays d'Asie et d'Amérique latine dont les niveaux de développement sont comparables. Elle demeure toutefois insuffisante pour faire face au niveau élevé de financement nécessaire à l'expansion des infrastructures et du capital humain.

Les pays africains devraient renforcer leur résilience et leur dynamisme économique afin que leurs économies parviennent à un nouvel équilibre de croissance fondé sur l'innovation et la productivité.

De nombreuses économies africaines sont plus résilientes et mieux placées qu'auparavant pour faire face à des conditions extérieures difficiles. Cependant, la fin du super cycle des prix des produits de base a vu les recettes tirées des exportations primaires se réduire dans de nombreux pays, sapant ainsi les investissements prévus. Des conditions extérieures défavorables ont exposé les vulnérabilités budgétaires des économies tributaires des ressources naturelles et de plusieurs autres.

Bien que la mobilisation des recettes intérieures se soit sensiblement améliorée au cours des dernières décennies, les ratios entre les recettes fiscales et le PIB restent faibles dans la plupart des pays africains. Les régimes fiscaux doivent mieux exploiter les gains découlant de la croissance et des changements structurels à mesure que les économies se formalisent et s'urbanisent.

Dans un contexte de baisse sensible de l'aide publique au développement extérieure et d'un recours accru à la dette pour financer les infrastructures et les secteurs sociaux, de nombreux gouvernements africains se sont tournés vers les marchés internationaux des capitaux afin de répondre à leurs besoins de financement. Résultat : une accumulation de dettes, souvent à des conditions commerciales. Malgré cette augmentation, les niveaux d'endettement de la plupart des pays n'ont pas encore dépassé les seuils traditionnels. Ils ont en fait diminué dans neuf pays africains – parfois mécaniquement en raison de la reconstitution du produit intérieur brut – et sont restés stables dans d'autres.

Les taux d'intérêt du dollar devraient augmenter et les écarts de rendement des obligations devraient se creuser, accroissant ainsi le risque d'arrêts soudains des flux de capitaux privés. D'importants investissements dans l'infrastructure – financés principalement par des emprunts extérieurs – ont fait craindre non congruence entre la devise et l'échéance du service de la dette, car les flux de recettes s'accumulent principalement en monnaies locales et les obligations de la dette arrivent à échéance avant que ces flux ne commencent.

À l'exception notable du franc CFA utilisé par 14 pays africains, dont le taux de change fixe est rattaché à l'euro, la plupart des monnaies africaines ont perdu environ 20 à 40 % de leur valeur par rapport au dollar depuis le début de 2015.

Cependant, la dépréciation compétitive de la monnaie qui en a résulté ne se traduira pas nécessairement par un avantage en termes de prix sur les marchés d'exportation.

Des changements structurels sont en cours, mais à un rythme très lent. Les réformes structurelles, des conditions macroéconomiques saines et une demande intérieure vigoureuse maintiennent la dynamique de croissance dans les économies riches en ressources naturelles. Comme le montrent de récents travaux empiriques, la croissance récente de l'Afrique et la réduction de la pauvreté ont été associées à une diminution de la main-d'œuvre agricole, en particulier depuis le début des années 2000 et surtout pour les femmes vivant dans les zones rurales. Cette baisse s'est accompagnée d'une augmentation de la productivité de la main-d'œuvre, car il s'est opéré un transfert de main-d'œuvre du secteur agricole à faible productivité vers les secteurs plus productifs des services et des industries manufacturières. La part de l'emploi dans le secteur manufacturier n'augmente pas rapidement. Dans la plupart des pays africains à faible revenu, cette part de n'a pas encore atteint son niveau maximal et continue de croître, mais à partir de niveaux très bas.

Les pays africains devraient renforcer leur résilience et leur dynamisme économique afin que leurs économies parviennent à un nouvel équilibre de croissance fondé sur l'innovation et la productivité plutôt que sur les ressources naturelles. La stratégie de politique macroéconomique devrait viser à garantir la compétitivité extérieure de manière à éviter une surévaluation du taux de change réel et tirer pleinement parti des échanges commerciaux, améliorer les recettes budgétaires et rationaliser les dépenses publiques. Pour atteindre ces objectifs, le cadre macroéconomique doit conjuguer souplesse dans la gestion du taux de change, mobilisation des recettes intérieures et gestion judicieuse de la demande.

À moyen terme, le domaine le plus important de la politique budgétaire est la réforme fiscale. Il sera impératif d'élargir l'assiette fiscale (en éliminant de nombreuses exonérations et pertes) – plutôt que de relever des taux marginaux d'imposition déjà élevés – pour stimuler les recettes fiscales. Aucune de ces options de politique budgétaire n'est aisée. De nature intrinsèquement

politique, toutes ont de sérieuses conséquences sur la distribution et le bien-être.

Les décideurs politiques doivent veiller à ce que la politique budgétaire ne sape pas les effets des investissements publics sur la croissance et à ce que les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté, de santé et d'éducation sur l'ensemble du continent ne soient pas réduits à néant. Aucun de ces choix fiscaux n'est simple. Éminemment politiques, toutes ont des conséquences difficiles sur la redistribution et le tissu social. Les décisions devraient être prises en tenant compte des circonstances propres à chaque pays et des priorités de développement. Les projets et programmes de développement en préparation devraient donc être réévalués à l'aune d'autres besoins. Les dépenses récurrentes doivent être maîtrisées, principalement en empêchant la croissance de la masse salariale du secteur public.

Les dépréciations du taux de change réel peuvent être considérées comme des outils utiles. Cependant, la consolidation du dollar américain par rapport à de nombreuses monnaies africaines suggère que les dépréciations concurrentielles ne se traduiront pas nécessairement par un net avantage sur les marchés d'exportation.

L'Afrique a besoin de plus de financements pour assurer son développement. L'accumulation de la dette doit être toutefois être conforme aux besoins de développement des pays et leurs capacités à rembourser leurs prêts sans compromettre les éléments fondamentaux de la croissance future. La dette doit être utilisée au profit d'investissements productifs qui génèrent des flux de revenus propices à l'autofinancement et à la croissance de l'économie de manière à renforcer les capacités de mobilisation des ressources intérieures – lesquelles contribuent à affranchir les pays de la dette extérieure et à les prémunir d'un potentiel surendettement. Les mesures de réduction des dépenses devront supporter une part importante du fardeau du rétablissement de l'équilibre extérieur.

Financé en grande partie par des emprunts extérieurs, l'effort d'investissement dans les infrastructures en l'Afrique doit faire l'objet d'une attention particulière afin de s'assurer que les flux de recettes (générées en monnaies locales) soient suffisamment élevés pour s'acquitter des obligations de la dette lorsque celles-ci arriveront à échéance.

Une croissance sans emploi? La croissance de l'emploi ne représente que la moitié de la croissance de la production.

Une croissance soutenue devrait créer des emplois, ce qui favoriserait la réduction de la pauvreté et rendrait la croissance plus inclusive. Toutefois, les taux de croissance élevés qui ont récemment été enregistrés en Afrique ne se sont pas accompagnés de taux élevés de croissance de l'emploi. Entre 2000 et 2008, l'emploi a augmenté en moyenne annuelle de 2,8 %, soit environ la moitié du taux de croissance économique. Seuls cinq pays (Algérie, Burundi, Botswana, Cameroun, Burundi et Maroc) ont enregistré une croissance de l'emploi de plus de 4 %.

Entre 2009 et 2014, la croissance annuelle de l'emploi a augmenté à 3,1 % en moyenne, malgré une croissance économique plus lente. Mais ce chiffre reste inférieur de 1,4 point de pourcentage à la croissance économique moyenne. La croissance lente de l'emploi a surtout affecté les femmes et les jeunes (15–24 ans). L'on estime que l'Afrique comptait 226 millions de jeunes en 2015 – un chiffre qui devrait augmenter de 42 % pour atteindre 321 millions en 2030.

L'absence de croissance de l'emploi a freiné la réduction de la pauvreté. Bien que la proportion de personnes pauvres en Afrique soit tombée de 56 % en 1990 à 43 % en 2012, l'incidence numérique de la pauvreté a augmenté. L'inégalité a également augmenté, le coefficient de Gini passant de 0,52 en 1993 à 0,56 en 2008 (la dernière donnée disponible).

L'Afrique deviendra le continent le plus jeune et le plus peuplé au cours des prochaines décennies. Sa population active passera de 620 millions en 2013 à près de 2 milliards en 2063.

Un « dividende démographique » pourrait constituer une excellente opportunité pour l'Afrique et le reste du monde, qui devrait connaître d'importantes pénuries de main-d'œuvre. Mais les progrès technologiques pourraient en réduire la valeur.

Face à l'accroissement rapide de la population et aux risques accrus de troubles ou de mécontentement sociaux, la croissance sans emploi est la préoccupation la plus sérieuse des décideurs politiques africains. Il est impératif de mettre urgemment en œuvre des réformes pour attirer

Une croissance soutenue devrait créer des emplois, ce qui favoriserait la réduction de la pauvreté et rendrait la croissance plus inclusive

Bon nombre de des réussites du continent (pics de croissance non suivis de crises) peuvent servir de source d'inspiration pour les décideurs africains afin d'identifier des moyens qui permettent d'éviter les échecs de décollage

l'investissement étranger direct dans les industries à fort potentiel compétitif et permettre ainsi au secteur privé de créer suffisamment d'«emplois de qualité».

Bon nombre de des réussites du continent (pics de croissance non suivis de crises) peuvent servir de source d'inspiration pour les décideurs africains afin d'identifier des moyens qui permettent d'éviter les échecs de décollage. Les expériences de pays comme l'Île Maurice, l'Éthiopie et le Rwanda fournissent des enseignements utiles pour l'ensemble du continent.

Les décollages réussis exigent une croissance de la productivité. Les transferts de main-d'œuvre des secteurs traditionnels, de subsistance et à faible productivité vers les secteurs modernes à forte productivité doivent être un élément clé de l'accélération de la croissance en Afrique. Ils exigent non seulement la création d'emplois dans l'agriculture, l'industrie et les services modernes, mais aussi des politiques qui renforcent les capacités des pauvres et des travailleurs peu qualifiés afin qu'ils puissent tirer parti des nouvelles possibilités offertes par la transformation structurelle.

La première priorité des gouvernements africains doit être la suivante : encourager le passage à des modèles de croissance qui absorbent la main-d'œuvre. Les pouvoirs publics africains devraient mettre en place des programmes et des politiques visant à moderniser le secteur agricole, qui emploie la plus grande partie de la population et constitue généralement le principal pas vers l'industrialisation.

Une deuxième priorité consiste à investir dans le capital humain, en particulier dans les compétences entrepreneuriales des jeunes, afin de faciliter la transition vers des secteurs modernes plus productifs.

PARTIE II : FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES : STRATÉGIES ET INSTRUMENTS

Avec des besoins en investissement estimés entre 130 et 170 milliards de dollars EU par an, le manque de financement dans les infrastructures en Afrique pourrait atteindre 108 milliards

de dollars EU. Pourtant, si elle se dote de meilleures stratégies, l'Afrique peut parvenir à produire une croissance soutenue et inclusive malgré un contexte de déficit infrastructurel.

L'Afrique doit s'industrialiser pour éliminer la pauvreté et créer de l'emploi alors que quelque 12 millions de personnes rejoignent, chaque année, sa population active. Le retard industriel du continent s'explique principalement par l'insuffisance du stock d'infrastructures de production électrique, hydraulique et de transports – lesquelles permettraient aux entreprises de prospérer dans ces industries aux forts avantages comparatifs. Selon les nouvelles estimations de la Banque africaine de développement, les besoins en infrastructures du continent s'élèvent à 130–170 milliards de dollars EU par an, avec un déficit de financement de l'ordre de 68 à 108 milliards de dollars EU.

Avec un déficit d'infrastructures et des besoins urgents en matière de santé, d'éducation, de capacité administrative et de sécurité, l'Afrique doit attirer des capitaux privés pour accélérer le développement des principales infrastructures qui lui permettront de réaliser son potentiel. Mais les pays africains ne doivent pas attendre d'avoir comblé tous leurs déficits de financement avant de transformer leurs structures économiques.

Chaque année, l'Afrique perçoit des recettes fiscales d'environ 500 milliards de dollars EU, auxquelles s'ajoutent 50 milliards de dollars EU d'aide étrangère, 60 milliards de dollars EU d'envois de fonds et 60 milliards de dollars EU d'entrées d'IDE.

Plus de 100 mille milliards de dollars EU sont gérés par des investisseurs institutionnels et des banques commerciales à travers le monde. Les pays africains à la recherche de ressources financières ont maintenant accès à un large éventail d'options, bien au-delà de l'aide étrangère. Les fonds souverains et les financements de marché y figurent en bonne place.

L'économie mondiale bénéficierait considérablement de l'industrialisation de l'Afrique et de la construction d'infrastructures productives sur le continent

L'épargne excédentaire de nombreux pays avancés pourrait être utilisée pour financer des projets d'infrastructure rentables en Afrique. Une petite partie

des économies mondiales excédentaires et des ressources à faible rendement pourraient suffire à répondre au besoin de financement de l'Afrique et à construire des infrastructures productives et rentables. La hausse de la production de biens d'équipement et de consommation dans les économies du G20 et en Afrique déclencherait également des effets multiplicateurs à même de générer davantage de demandes pour des intrants intermédiaires, d'augmenter les revenus et d'accroître le taux d'emploi. Au total, 7,5 millions d'emplois pourraient être créés dans les économies du G20.

L'augmentation de la part du secteur manufacturier dans le PIB africain (et dans d'autres PMA) pourrait stimuler les investissements dans le G20 d'environ 485 milliards de dollars EU et dans la consommation des ménages d'environ 1,4 millions de dollars. L'impact de l'industrialisation de l'Afrique (et d'autres PMA) sur les économies du G20 serait également important. Les exportations directes de biens d'équipement et de consommation augmenteraient de plus de 92 milliards de dollars EU. Les effets indirects de cette augmentation des exportations – compte tenu des liaisons entre les exportateurs du G20 et d'autres producteurs nationaux – augmenteraient la production du G20 de 132 milliards de dollars EU. Au total, 7,5 millions d'emplois seraient créés dans les économies du G20. Cela permettrait de stimuler la demande globale, de créer des emplois – aussi bien dans les pays pauvres que dans les pays riches – et de faire avancer le monde vers la paix et la prospérité. Bien qu'elle présente des bénéfices mutuels, cette transaction à l'échelle mondiale ne s'est pas concrétisée. Il s'agit là de l'un des plus grands paradoxes de l'époque actuelle.

Dans un contexte politique idéal, un pacte mondial serait conclu pour assurer le financement des infrastructures africaines de telle sorte que l'Afrique et le reste du monde en tirent mutuellement des avantages. Une appréciation réaliste de la gouvernance mondiale et des questions d'économie politique dans les économies avancées suggère que l'Afrique ne devrait pas attendre que la communauté internationale prenne conscience des avantages mondiaux que présente l'industrialisation du continent ou le financement de son déficit infrastructurel à hauteur de de 130–170 milliards de dollars EU.

Le continent devrait plutôt opter pour une approche plus pragmatique du financement des infrastructures, en se concentrant principalement sur les nouveaux modèles de financement. Les pays africains peuvent directement s'intégrer dans l'économie mondiale en développant des infrastructures bien ciblées pour soutenir les industries et les secteurs compétitifs dans les parcs industriels et les zones franches industrielles pour l'exportation qui pourront servir de relais vers les marchés mondiaux. En attirant les investissements étrangers et les entreprises, les pays africains les plus pauvres peuvent eux aussi améliorer leur logistique commerciale, renforcer les connaissances et les compétences des entrepreneurs locaux, gagner la confiance des acheteurs internationaux et permettre progressivement aux entreprises locales de devenir compétitives.

Les projets d'infrastructure figurent parmi les investissements les plus rentables qu'une société puisse réaliser. Les projets d'infrastructure productifs contribuent à créer et à maintenir la croissance économique d'un pays, générant ainsi les ressources financières nécessaires pour mener tout autre projet. Cependant, de nombreux gouvernements essaient d'entreprendre simultanément un nombre excessif de projets et, de ce fait, n'en mènent presque aucun à terme. Les pouvoirs publics sont aussi susceptibles d'accorder la priorité à des secteurs et industries de manière peu judicieuse, consacrant leurs ressources financières, administratives et humaines limitées à des activités non compétitives et dont les bénéfices sont insuffisants pour soutenir le développement.

L'accès universel à une infrastructure de haute qualité ne peut être qu'un objectif à long terme. Les gouvernements ayant essayé d'atteindre ce but avec des ressources limitées tendent à engager des dépenses excessives pour des projets multiples avec un faible impact sur l'économie et une impulsion modeste de la croissance industrielle et de la création d'emplois. Cependant, les pays africains n'ont pas besoin de résoudre l'ensemble de leurs problèmes d'infrastructure *avant* de parvenir à une croissance soutenue et inclusive. Ils gagneraient plutôt à déterminer quelle est la meilleure façon d'utiliser leur budget d'infrastructure restreint pour obtenir les retombées économiques et sociales les plus élevées.

L'épargne excédentaire de nombreux pays avancés pourrait être utilisée pour financer des projets d'infrastructure rentables en Afrique

Bien choisir les secteurs et les emplacements géographiques est donc une recommandation politique clé

Heureusement, les conditions financières mondiales actuelles sont favorables et devraient le rester à moyen terme. De plus, de nouveaux instruments sont en cours d'élaboration pour atténuer les risques les plus élevés auxquels sont confrontés les investisseurs dans de nombreux pays africains.

Il convient de reconnaître que la part du financement privé dans les dépenses mondiales d'infrastructure devrait rester limitée, entre 5 et 10 %. Les gouvernements peuvent optimiser l'utilisation de l'infrastructure existante pour réduire l'inefficacité et le gaspillage, et donner la priorité aux investissements dans les projets ayant les meilleures retombées économiques et sociales.

Des mécanismes institutionnels adaptés sont donc essentiels pour gérer efficacement des tâches complexes de planification, de conception, de coordination, de développement, de mise en œuvre et de réglementation des projets.

Pour améliorer l'efficacité, les pouvoirs publics devraient également être attentifs aux enjeux « souples » liés au développement des infrastructures – à savoir les questions de politique et de réglementation, l'éducation et la formation des équipes impliquées dans le financement des infrastructures, et la quête permanente de nouvelles connaissances.

Les pays africains devraient optimiser l'utilisation des fonds publics et des investissements dans les infrastructures, tout en encourageant la participation du secteur privé. Néanmoins, les pays africains se situent à des étapes de développement différentes. Ils doivent donc privilégier des approches politiques adaptées à leurs situations respectives. Certains nouveaux mécanismes de financement pourraient être mis en œuvre dans tous les pays africains, en tenant compte de la situation économique spécifique et des structures productives des économies nationales.

La dette liée aux infrastructures n'a pas encore été largement considérée comme une classe d'actifs majeure par les investisseurs en Afrique. Mais certains pays du continent utilisent un large éventail de mécanismes de financement pour soutenir les investissements dans l'infrastructure, et les nouvelles approches qui s'avèrent fructueuses devraient être étendues.

La création d'une classe d'« actifs d'infrastructure » pour attirer les investisseurs institutionnels et l'utilisation accrue des garanties par les États ou les institutions de financement du développement peuvent réduire la perception du risque qu'a le secteur privé et attirer des financements.

Les titres obligataires du projet assortis d'une option de vente sont conçus pour mobiliser des fonds de pension et d'assurance-vie ainsi que des fonds souverains pour les PPP dans les économies émergentes. Ils pourraient financer des fonds d'investissement à long terme du début à la clôture d'un projet, évitant ainsi le risque de refinancement. Plusieurs entités – dont la MIGA, la BAD, GuarantCo et des institutions telles que celle du Nigéria, InfraCredit – proposent des mesures d'atténuation des risques, des améliorations du crédit et des garanties pour soutenir les arrangements financiers, les partenariats public-privé et l'accès aux marchés financiers locaux et internationaux.

Pour faciliter le financement à long terme, une banque multilatérale de développement (BMD) pourrait fournir une option de vente après la période de construction et de démarrage et recevoir une prime de garantie. La BMD prendrait alors en charge la construction et les risques opérationnels précoces pour faciliter le financement, complétés, le cas échéant, par des prêts commerciaux.

Une BMD pourrait fournir des prêts flexibles à court terme aux États pour qu'ils achètent des obligations ou des obligations convertibles afin de financer les phases initiales d'un projet. Les obligations non garanties seraient émises par un fonds commun de créances privé qui construit et exploite l'infrastructure et finance la phase initiale du projet.

Au terme de la construction et après l'élimination de certains des risques initiaux, le gouvernement vendrait les obligations non garanties aux investisseurs sur le marché et utiliserait le fonds pour rembourser la BMD. Les accords de PPP à long terme fondés sur les résultats peuvent soutenir la fourniture du service de base lorsque des considérations politiques justifient un financement public pour compléter ou remplacer le paiement par les usagers. Ils réduisent la pression qui pèse sur le développement – à savoir l'obligation de recouvrer tous les coûts avec comme seul outil la tarification des usages et celle des raccordements.

Certains pays du continent utilisent un large éventail de mécanismes de financement pour soutenir les investissements dans l'infrastructure, et les nouvelles approches qui s'avèrent fructueuses devraient être étendues

PARTE I
ÉVOLUTIONS
MACROÉCONOMIQUES
ET CHANGEMENTS
STRUCTURELS



PERFORMANCES ET PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE

1

MESSAGES CLÉS

Ce chapitre examine la performance économique de l'Afrique en 2017 et présente les prévisions de croissance de son PIB pour la période 2018–2019. Dans ce cadre, il analyse les résultats du continent en termes de croissance et revient sur certaines crises et vulnérabilités macroéconomiques rencontrées par les pays africains et leur impact sur le financement du développement. Plusieurs conclusions et recommandations clés émergent de l'étude :

- La croissance réelle s'est rétablie en 2017. De nombreux pays africains sont mieux placés pour faire face aux vents extérieurs contraires qu'ils ne l'étaient au cours des deux dernières décennies. Les conditions extérieures défavorables se sont légèrement atténuées depuis la mi-2016, améliorant les perspectives de l'Afrique. Néanmoins, les pays de la région restent confrontés à des défis macroéconomiques majeurs. En effet, les prix des matières premières se sont rétablis, mais demeurent inférieurs aux niveaux enregistrés avant la crise. La demande pour les exportations traditionnelles et non traditionnelles en Afrique reste modeste. Bien que les positions du compte courant se soient améliorées, elles ne sont pas suffisamment robustes. Les taux d'intérêt du dollar devraient croître, renchérissant le coût du capital. Quant aux ratios de la dette extérieure, ils ont commencé à augmenter dans la région.
- Largement financé par des emprunts extérieurs, le regain d'investissement dans les infrastructures observé dans la région doit faire l'objet d'un suivi particulièrement attentif afin de s'assurer que les flux de revenus (générés en devises locales) soient suffisamment élevés pour s'acquitter des titres de créance lorsque ceux-ci arriveront à échéance. La politique budgétaire ne devrait pas amoindrir les effets positifs sur la croissance de l'augmentation récente des investissements publics et inverser les progrès accomplis à travers le continent en matière de réduction de la pauvreté, de santé et d'éducation.
- À court terme, la politique macroéconomique doit combiner une souplesse des taux de change réels avec une gestion judicieuse de la demande. Les dépréciations des taux de change réels joueront un rôle important. Pour autant, les dépréciations compétitives des devises ne constitueront pas nécessairement un avantage sensible en termes de prix sur les marchés d'exportation en raison du renforcement du dollar US. Pour rétablir la balance extérieure, une part plus importante du fardeau pourrait peser sur la gestion de la demande intérieure. Les projets d'infrastructure en cours devront être maintenus et réalisés ; et ceux envisagés devront être réévalués à la lumière d'autres besoins. Les dépenses ordinaires, y compris la masse salariale du secteur public, devraient être attentivement surveillées.

L'Afrique a besoin de financements supplémentaires. L'accumulation de dettes devrait toutefois être conforme aux besoins de développement des pays et à leurs capacités à gérer les prêts

- À moyen-long terme, les réformes fiscales constituent le plus important levier d'action de la politique budgétaire. La mobilisation des revenus intérieurs s'est substantiellement améliorée au cours des dernières décennies. Néanmoins, les ratios de l'impôt au PIB restent inférieurs au seuil des 25 % jugé suffisant pour amplifier les dépenses d'infrastructures. Il devient urgent d'améliorer les régimes fiscaux – notamment en éliminant, de manière progressive, la vaste gamme d'exonérations et de pertes qui grèvent les systèmes fiscaux – pour enregistrer des gains de croissance et permettre l'évolution structurelle rapide que connaissent certains pays.
- Aucune de ces orientations fiscales n'est aisée. De nature intrinsèquement politique, toutes ont de sérieuses conséquences sur la redistribution et le bien-être. L'adoption et la mise en œuvre d'une politique budgétaire cohérente et équitable offrent les meilleures perspectives pour une croissance durable dès lors que les conditions externes s'amélioreront.

Les crises régionales et mondiales de 2016 ont ralenti le rythme de la croissance en Afrique. Toutefois, des signes de reprise étaient déjà perceptibles en 2017. L'on estime que la croissance réelle a augmenté de 2,2 % en 2016 pour s'établir à 3,6 % en 2017 et devrait s'accélérer pour s'élever à 4,1 % en 2018 et 2019.

L'on observe une grande hétérogénéité entre les pays africains. Certains réussissent remarquablement tandis que d'autres affichent une croissance molle. La transformation structurelle et les améliorations de la productivité apparaissent clairement dans certains pays non dépendants de ressources naturelles. Il est impératif d'étendre ce processus à l'ensemble du continent pour soutenir la croissance, créer de l'emploi et accélérer la réduction de la pauvreté.

La reprise de la croissance pourrait marquer un tournant dans les pays exportateurs nets de matières premières où le déclin prolongé des prix à l'exportation a provoqué une contraction des revenus tirés de ces ressources et exacerbé les déséquilibres macroéconomiques. Dans ces économies, les revenus ont baissé tandis que les dépenses ont augmenté. Toutefois, l'inflation et les positions du compte courant se sont améliorées

en 2017 pour le continent dans son ensemble, grâce à de meilleures politiques de taux de change. Globalement, la reprise de la croissance, plus rapide que prévu – en particulier dans les économies basées sur une exploitation intensive de leurs ressources naturelles –, souligne la résilience de l'Afrique. Les réformes structurelles, la conjoncture macroéconomique favorable et la demande intérieure vigoureuse soutiennent la dynamique de croissance dans les pays dont l'économie est fondée sur l'exploitation de leurs ressources naturelles. Les pays africains devraient renforcer ce dynamisme économique pour hisser leurs économies vers un nouvel équilibre de la croissance tirée par l'innovation et la productivité plutôt que par les ressources naturelles.

Les fondamentaux économiques et la résistance aux crises se sont améliorés dans plusieurs pays africains. Pour certains, la mobilisation des ressources intérieures dépasse désormais celle de certains pays d'Asie et d'Amérique latine ayant des niveaux de développement similaire. Elle demeure cependant insuffisante pour répondre aux niveaux élevés de financement nécessaires à l'essor des infrastructures et du capital humain.

Dans un contexte de baisse sensible de l'aide publique extérieure au développement par habitant et d'un accès accru à la dette pour financer les infrastructures et les secteurs sociaux, de nombreux gouvernements africains se sont tournés vers les marchés mondiaux des capitaux pour répondre à leurs besoins de financement. Il en résulte une accumulation de dettes, de nature commerciale pour la plupart. Pour autant, le niveau d'endettement de la plupart des pays n'a pas encore dépassé les traditionnels indicateurs de seuil critique. En réalité, les niveaux d'endettement ont diminué dans neuf pays africains et sont restés stables dans les autres.

Pour permettre son développement, l'Afrique a besoin de financements supplémentaires. L'accumulation de dettes devrait toutefois être conforme aux besoins de développement des pays et à leurs capacités à gérer les prêts sans compromettre la croissance future. La dette doit être utilisée au profit d'investissements productifs qui génèrent des sources de revenus propices à l'autofinancement et à la croissance de l'économie de manière à renforcer la capacité de mobilisation

de ressources intérieures – lesquelles contribuent à affranchir les pays de la dette extérieure et à les prémunir d'un potentiel surendettement.

Ce chapitre est organisé comme suit : la section suivante étudie la performance des économies africaines. La section 2 est dédiée aux crises extérieures et déséquilibres macroéconomiques. La section 3 examine l'épargne intérieure, les recettes fiscales et la dynamique de la dette. La dernière section résume les implications politiques de ce chapitre.

LES ÉCONOMIES AFRICAINES ONT RÉSISTÉ AUX CHOCS NÉGATIFS

Après une croissance molle de 2,2 % en 2016, le PIB réel moyen a rebondi pour atteindre 3,6 % en 2017. Les projections indiquent une croissance de 4,1 % par an en 2018 et 2019 (Figure 1.1).

Cette amélioration ne résulte pas d'un facteur unique. Elle est le reflet d'une conjoncture internationale plus favorable, du rétablissement des prix des matières premières (principalement le pétrole et les métaux), de la demande intérieure soutenue, en partie satisfaite par la substitution

des importations, et des améliorations de la production agricole.

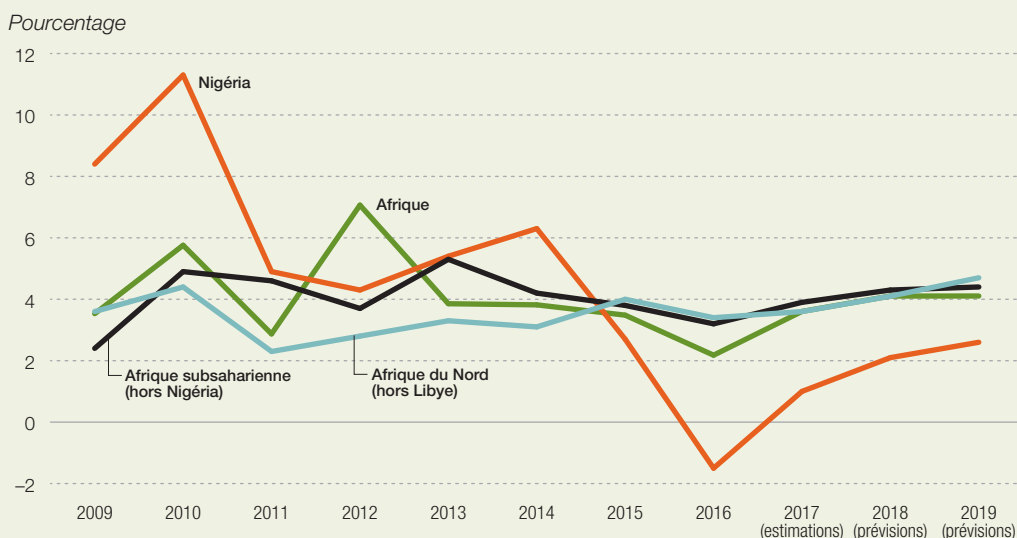
À l'échelle nationale, les variations sont importantes. En effet, le ralentissement est, en grande partie, lié à la récession au Nigéria, où la croissance s'est contractée de 1,5 % en 2016 en raison de la faiblesse des prix du pétrole et des défis politiques – notamment les retards dans l'ajustement des taux de change. Le rétablissement des prix du pétrole a stimulé la production en 2017. Conjugué à la forte performance du secteur agricole, il a permis à l'économie de sortir de la récession qui avait marqué l'année précédente. Cependant, la croissance restait molle, à 0,8 %. Le Nigéria devrait connaître un rebond, mais les projections pour le pays sont plus faibles que pour la moyenne du continent.

Parmi les autres grandes économies du continent, l'Afrique du Sud a connu une croissance à la traîne en 2016 (0,3 %), tandis que l'Égypte a bénéficié d'une croissance supérieure à la moyenne (4,3 %).

En Afrique du Nord – hors Libye –, la récession de 2016 s'est avérée moins virulente qu'ailleurs. Ralentie, la croissance est passée de 4,0 % en 2015 à 3,4 % en 2016 (la Libye est exclue de ces évaluations, car sa croissance extrêmement

La dette doit être utilisée au profit d'investissements productifs qui génèrent des sources de revenus propices à l'autofinancement et à la croissance de l'économie

FIGURE 1.1 Croissance du PIB réel en Afrique, 2009–2019



Source : Statistiques de la BAD.

La performance économique de l'Afrique témoigne de la capacité de résistance du continent dans le contexte extérieur difficile qui a marqué ces dernières années

volatile fausse le tableau d'ensemble alors même que le pays compte pour moins de 5 % du PIB de l'Afrique). La croissance a rebondi en 2017 pour s'établir à 3,6 % et devrait s'accroître pour atteindre 4,1 % en 2018. Cette accélération devrait se poursuivre en 2019 pour s'élever à 4,7 %. La croissance en Afrique subsaharienne, à l'exception du Nigéria, a ralenti pour passer de 3,8 % en 2016 à 3,2 % en 2017. Les projections indiquent qu'elle devrait augmenter pour dépasser les 4 % par an en 2018 et 2019. Parmi les pays importateurs nets de pétrole, la croissance s'est accélérée à un rythme moyen de 3,9 % en 2017 – en hausse par rapport aux 2,9 % enregistrés en 2016.

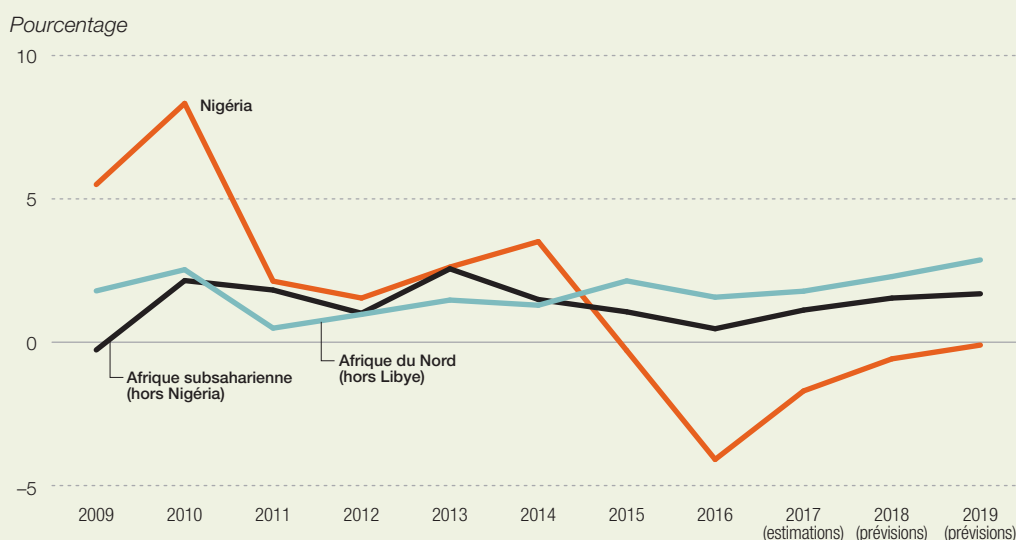
Dans son ensemble, l'Afrique a connu, en 2016, une croissance en retrait par rapport à la moyenne mondiale. En revanche, le continent a enregistré, en 2017, une croissance comparable à celle de l'économie mondiale. La croissance par habitant était cependant inférieure à la moyenne mondiale en raison d'une croissance démographique plus forte que celle observée dans la plupart des autres régions. En Afrique du Nord – hors Libye –, elle a augmenté de 1,8 % seulement en 2017 et devrait augmenter de 2,3 % en 2018, puis de 2,9 % en 2019. En Afrique subsaharienne – hors Nigéria –, le revenu par habitant a augmenté

de 1,1 % en 2017 et devrait augmenter de 1,5 % en 2018, puis de 1,8 % en 2019. Au Nigéria, le revenu par habitant a diminué de 1,7 % en 2017. Cette contraction devrait s'atténuer de 0,6 % en 2018 puis de 0,1 % l'année suivante.

Selon les estimations, la croissance économique mondiale devrait augmenter de 3,1 % en 2016 pour s'établir à 3,6 % en 2017, puis à 3,7 % en 2018¹. Cette croissance pourrait entraîner une hausse des prix des matières premières dont bénéficieraient certains pays africains.

La performance économique de l'Afrique témoigne de la capacité de résistance du continent dans le contexte extérieur difficile qui a marqué ces dernières années. Les matières premières constituent les premières sources d'exportations du continent. Leur prix ont connu une croissance forte et prolongée, tant avant la crise de 2008 que plusieurs années après. Cette forte croissance a pris fin. Les prix de nombreuses matières premières ont localement chuté aux plus bas niveaux au début de 2016 et la valeur de nombreuses exportations africaines, y compris le pétrole, l'or et le café, s'est réduite entre 2014 et 2016. Les prix du pétrole et des métaux se sont largement rétablis en 2016 et 2017, bien que demeurant en deçà des niveaux record de la

FIGURE 1.2 Croissance du PIB réel par habitant en Afrique, 2009–2019



Source : Statistiques de la BAD.

période 2010–2014. La hausse des prix stimule la demande des exportations de matières premières africaines (et bien souvent leur production).

Le PIB et l'ensemble de ses composantes ont augmenté

Depuis 2009, le PIB africain a augmenté en termes réels chaque année, en dépit du coup porté par le déclin des prix des matières premières aux recettes générées par les exportations sur la période 2013–2015. Les investissements publics et privés ont crû chaque année entre 2012 et 2016 (Figure 1.3). Les investissements privés ont ralenti en 2015, mais ont repris en 2016.

Après avoir chuté sur la période 2013–2016, la valeur réelle des exportations a connu une légère reprise en 2016. Les recettes plus faibles des exportations ont réduit la demande en importations en part du PIB. Les importations ont augmenté en moyenne d'à peine 1,5 % par an entre 2012 et 2015 et ont même, certaines années, chuté.

La croissance de la consommation était soutenue, en particulier en 2013 et en 2015. Elle a crû plus rapidement que les importations, entraînant leur substitution qui a constitué une saine

adaptation aux recettes plus faibles des exportations, ce qui explique en grande partie pourquoi le PIB n'a pas baissé entre 2013 et 2015.

Les changements structurels ont été lents

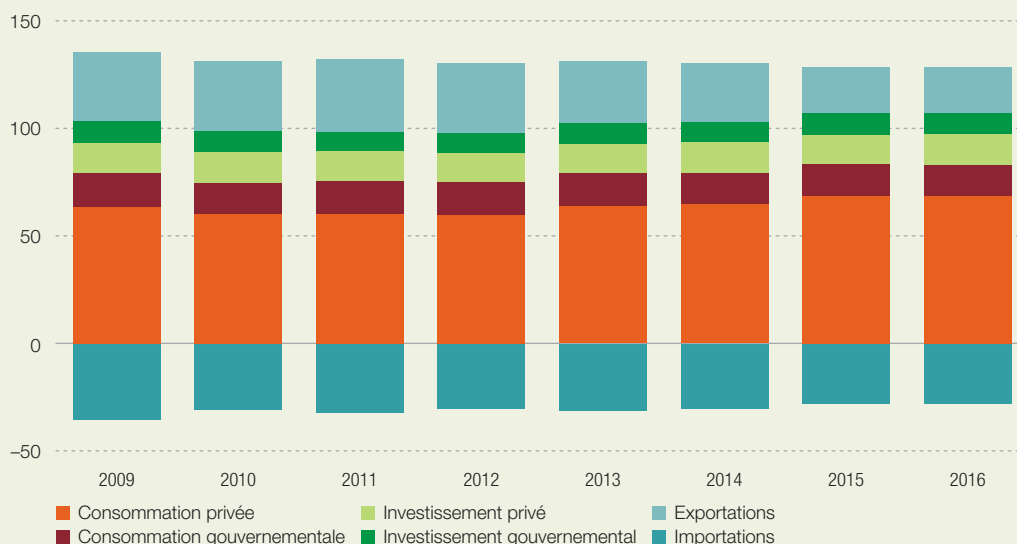
Les transformations structurelles impliquent des modifications majeures et permanentes de la structure de production. Ce processus peut prendre des décennies.

Il ne semble pas qu'un changement structurel ait été opéré sur le continent dans son ensemble (bien que les données agrégées puissent masquer les changements structurels dans chaque pays). La composition sectorielle du PIB reste globalement constante entre 2000 et 2016 (Figure 1.4). La part du secteur extractif dans le PIB a augmenté entre 2000 et 2008 et décliné en 2009 pour remonter entre 2012 et 2015. Mais une grande partie de cette évolution reflète des changements dans la demande et les prix à l'échelle mondiale plutôt que des changements structurels. L'exclusion du secteur extractif révèle la faiblesse de la transformation structurelle au cours de cette période sur l'ensemble du continent (panneau b de la Figure 1.4). L'agriculture a représenté 18,9 %

Depuis 2009, le PIB africain a augmenté en termes réels chaque année, en dépit du coup porté par le déclin des prix des matières premières aux recettes générées par les exportations sur la période 2013–2015

FIGURE 1.3 Composantes du PIB en Afrique, 2009–2019

PIB 2009 = 100



Source : Statistiques de la BAD.

de la production hors secteur extractif en 2000 et 19,2 % en 2016. En seize ans, les services ont gagné seulement deux points de pourcentage sur l'industrie manufacturière.

Le déclin marqué de la part du secteur extractif observé entre 2012 et 2016 reflète des ajustements à moyen terme aux prix des matières premières davantage qu'un changement structurel.

Au Nigéria, l'ajustement à la baisse de la part du secteur extractif a été plus marqué que dans d'autres économies africaines. Entre 2012 et 2016, sa part a diminué de 16 % pour s'établir à 6 % de la production, la part de l'industrie manufacturière et des services augmentant.

Il ne s'est pas produit de transfert de main-d'œuvre des secteurs de productivité faible vers les secteurs à productivité élevée : pour la région dans son ensemble, la répartition de la main-d'œuvre sur les secteurs productifs a même été moins dynamique que les changements dans la part de la production (Figure 1.5). Cette caractéristique est bien plus figée en Afrique que dans d'autres régions. En Asie et en Amérique latine s'est déroulé un transfert de main-d'œuvre de l'agriculture vers les services entre 1990 et 2005. En Europe et en Amérique du Nord, le mouvement s'est produit de l'industrie vers les services.

En Afrique, dans l'ensemble, peu de mouvement a eu lieu, bien que le tableau global masque des changements structurels dans certains pays.

Après un déclin persistant tout au long des années 1990, la productivité de la main-d'œuvre a augmenté à l'aube des années 2000. La productivité de la main-d'œuvre peut provenir de gains intrasectoriels et de transferts de main-d'œuvre des secteurs moins productifs vers des secteurs plus productifs. Entre 2000 et 2013, la productivité de la main-d'œuvre a augmenté de 2,2 % par an. La croissance intrasectorielle a représenté environ 73 % de cette augmentation. Cela indique qu'à l'échelle du continent, peu de mouvement de main-d'œuvre a eu lieu.

Quelques changements structurels se sont produits dans certains pays (tableau 1.1). Au Sénégal, par exemple, toute la croissance observée dans la productivité de la main-d'œuvre était le reflet de changements structurels. À l'inverse, dans de nombreux autres pays, l'augmentation de la productivité de la main-d'œuvre reflétait largement la croissance de la productivité intrasectorielle. L'augmentation de la productivité de la main-d'œuvre via un transfert de main-d'œuvre des secteurs peu productifs vers des secteurs plus productifs est essentielle à la croissance à long terme.

FIGURE 1.4 Composantes sectorielles du PIB en Afrique, 2000–2016

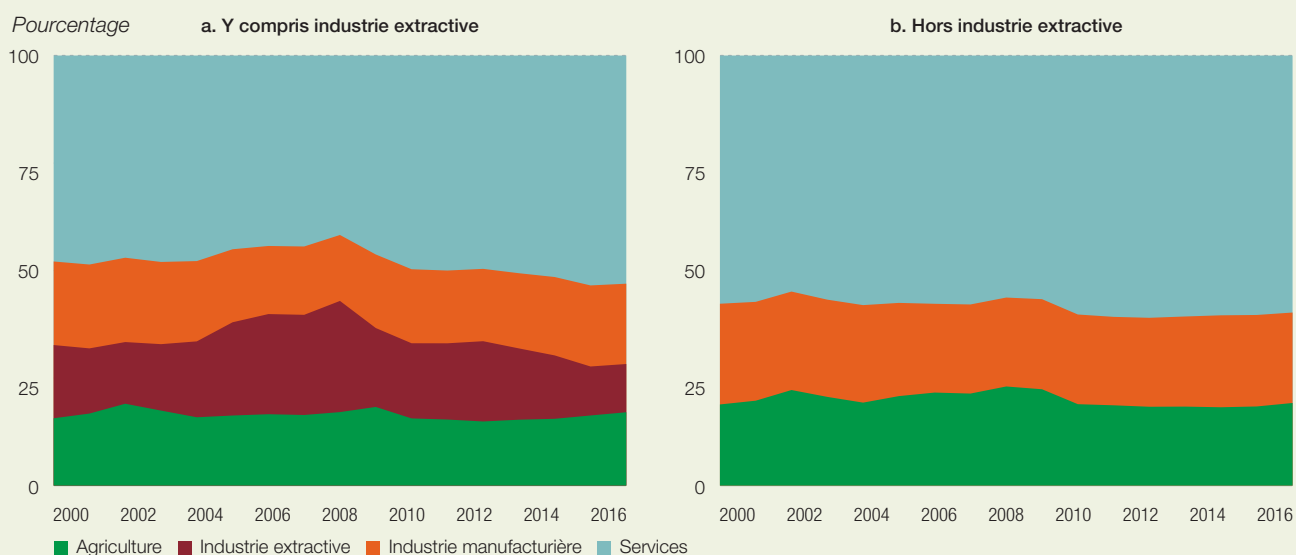
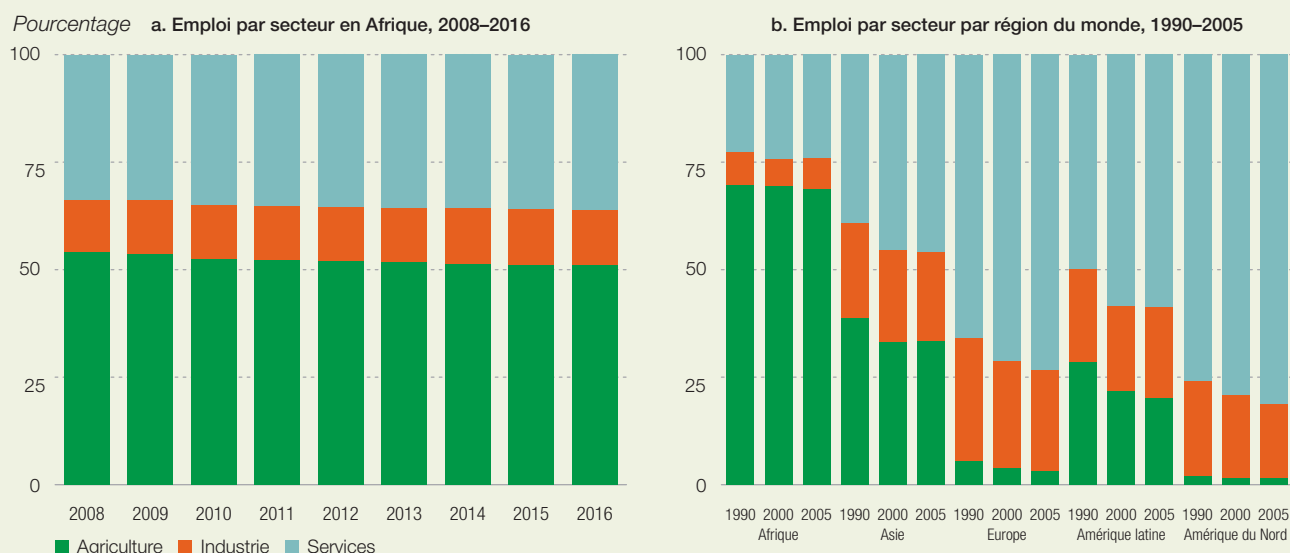


FIGURE 1.5 Part de l'emploi par secteur en Afrique et dans d'autres régions du monde



Source : Statistiques de la BAD.

Note : L'industrie inclut le secteur extractif.

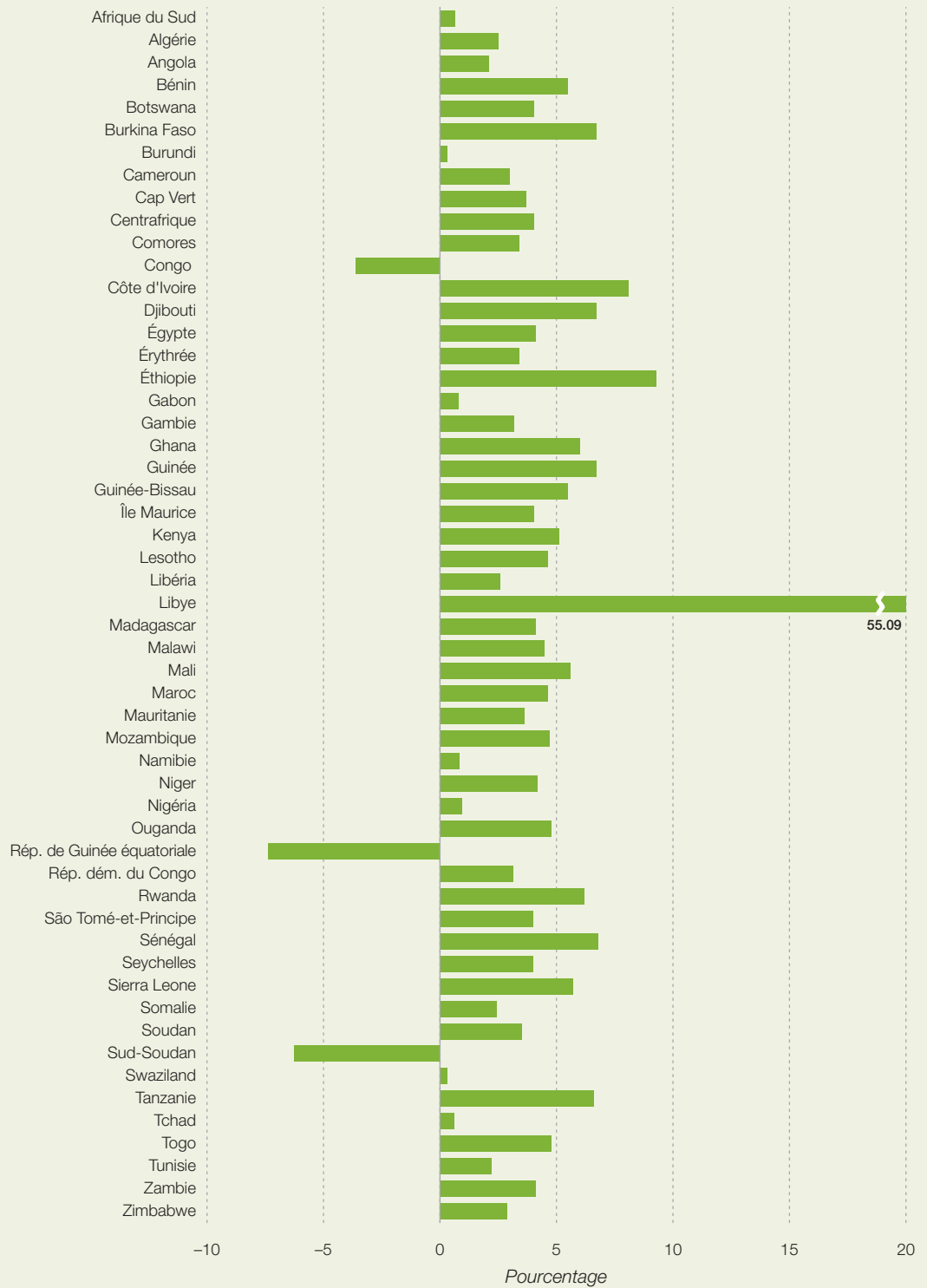
TABLEAU 1.1 Décomposition de la croissance annuelle de la productivité de la main-d'œuvre dans une sélection de pays africains

Pays	1975–1990			2000–2013		
	Croissance annuelle moyenne de la productivité de la main-d'œuvre	Croissance intrasectorielle de la productivité de la main-d'œuvre	Croissance intersectorielle de la productivité de la main-d'œuvre (transformation structurelle)	Croissance annuelle moyenne de la productivité de la main-d'œuvre	Croissance intrasectorielle de la productivité de la main-d'œuvre	Croissance intersectorielle de la productivité de la main-d'œuvre (transformation structurelle)
Afrique du Sud	0,05	-1,03	1,08	3,72	3,40	0,32
Botswana	3,77	1,34	2,43	2,38	2,23	0,15
Égypte	4,47	3,56	0,91	3,14	2,43	0,70
Éthiopie	-1,63	-1,59	-0,03	2,07	1,63	0,44
Ghana	-1,31	-1,33	0,03	2,20	1,07	1,14
Kenya	-0,02	-0,44	0,42	0,71	-0,02	0,73
Malawi	-0,55	-0,49	-0,06	0,60	-0,61	1,21
Maurice	2,80	2,00	0,80	4,94	4,18	0,76
Nigéria	-1,04	-1,48	0,44	2,88	2,98	-0,11
Sénégal	-1,78	-2,31	0,53	0,76	-0,12	0,88
Tanzanie	0,03	-0,16	0,19	1,21	0,34	0,87
Zambie	-0,80	0,09	-0,89	1,85	1,76	0,09
Moyenne	0,33	-0,15	0,49	2,21	1,61	0,60

Source : Données du Centre de Groningue pour la croissance et le développement.

Note : Il se peut que les moyennes et les valeurs non pondérées ne soient pas égales au total, car les chiffres ont été arrondis.

FIGURE 1.6 Croissance du PIB dans une sélection de pays africains, 2017



Source : Statistiques de la BAD.

La Côte d'Ivoire a connu des changements structurels modérés, mais les gains intrasectoriels ont été minimisés par les mouvements intersectoriels. Entre 2000 et 2016, environ 3,5 % de la main-d'œuvre s'est déplacée de l'agriculture vers les services. Le niveau de la productivité moyenne dans les services s'établissant à 3,2 fois celui de l'agriculture, même ce petit mouvement a produit d'importants gains de productivité intersectoriels. Le rendement par travailleur dans l'agriculture et les services a augmenté de 50 % sur la période. Dans l'industrie – qui emploie seulement 5,2 % de la main-d'œuvre, mais représentait 23,4 % de la production en 2000 –, les gains de productivité ont été plus rapides encore. En conséquence, ce secteur a contribué au PIB à hauteur de 31,7 % en 2016.

L'accroissement de la performance a sensiblement varié selon les pays et les sous-régions

La croissance économique a considérablement varié selon les pays (Figure 1.6) et les cinq sous-régions de l'Afrique (Figure 1.7).

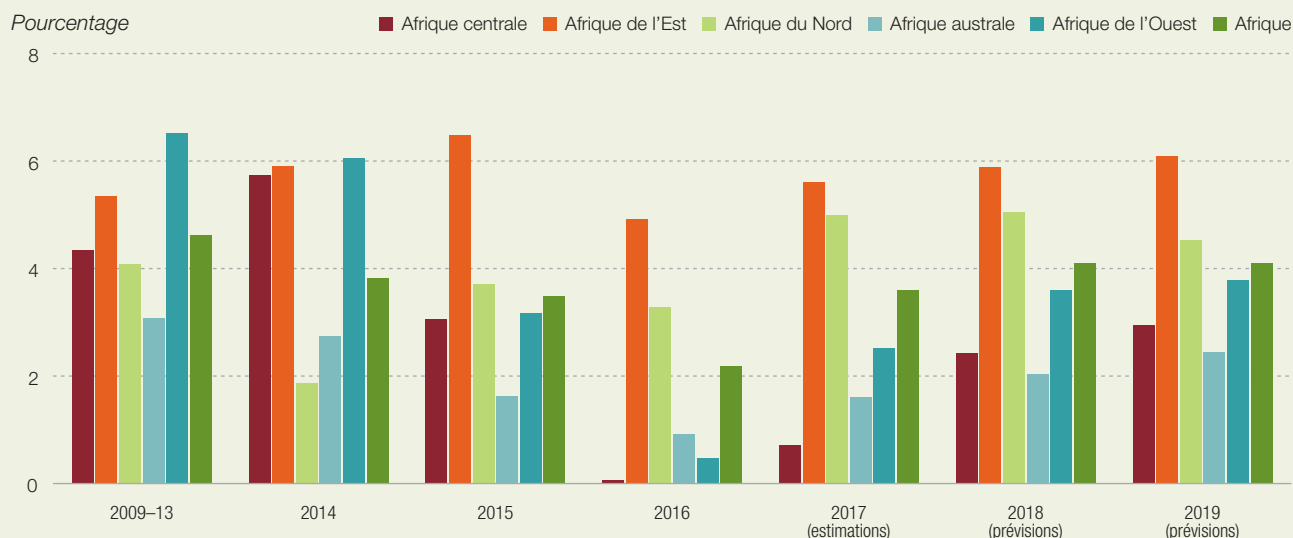
Afrique de l'Est L'Afrique de l'Est demeure la sous-région dont la croissance est la plus rapide, estimée à 5,6 % en 2017, en hausse par

rapport aux 4,9 % enregistrés en 2016. La croissance devrait rester dynamique et atteindre 5,9 % en 2018, puis 6,1 % en 2019. La forte croissance est très répandue dans la sous-région. En effet, de nombreux pays (Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda) affichent une croissance égale ou supérieure à 5 %. La consommation privée est le moteur le plus important de la croissance aux Comores et au Kenya. Les investissements publics dans les infrastructures ont été déterminants à Djibouti et en Éthiopie. L'agriculture est en passe de rebondir après de médiocres récoltes en 2017, en particulier dans certaines régions d'Afrique de l'Est². Les activités de construction resteront fortes. Dans quelques pays, l'expansion continue des services, notamment des technologies de l'information et des communications, sera essentielle. Les activités manufacturières pourraient faire croître la part de l'industrie, en particulier au Kenya et en Tanzanie.

Afrique du Nord L'Afrique du Nord a enregistré le second taux de croissance le plus élevé d'Afrique, à 5,0 % en 2017, en hausse par rapport aux 3,3 % enregistrés en 2016. La croissance de la sous-région devrait s'accélérer pour atteindre 5,1 % en 2018, puis ralentir pour s'établir à 4,5 % en 2019.

Les vulnérabilités persistantes, aux origines multiples, appellent un optimisme prudent à moyen terme

FIGURE 1.7 Croissance du PIB réel dans une sélection de sous-régions en Afrique, 2009–2019



Source : Statistiques de la BAD.

Le resserrement des conditions financières mondiales (a contraint les liquidités mondiales, ce qui pourrait réduire la demande mondiale

La reprise de la production pétrolière en Libye a soutenu cette croissance. Le PIB du pays a augmenté de 55,1 % en 2017, après un déclin les années précédentes, mais la production est restée d'environ un tiers inférieure à celle enregistrée avant les Printemps arabes de 2011.

La croissance stable de l'Égypte s'est poursuivie. Elle s'élevait à 4,1 % en 2017, en légère baisse par rapport aux 4,3 % enregistrés en 2016. La croissance a été bénéfique au regain d'investissements directs étrangers (IDE) et d'exportations nettes qui ont été stimulés par la dépréciation des taux de change réels après leur libéralisation.

Un plus large espace fiscal et monétaire a permis à l'Algérie d'atténuer les effets néfastes des prix plus faibles du pétrole sur l'économie, évitant un déclin plus prononcé de la croissance après la chute des prix du pétrole. Confrontées à une baisse des revenus de l'État en 2017, les autorités ont réduit significativement les dépenses publiques (à 36 % du PIB, en baisse par rapport aux 42 % du PIB en 2016).

Afrique australe La croissance en Afrique australe a presque doublé, passant de 0,9 % en 2016 à 1,6 % en 2017. Cette amélioration reflète l'amélioration de la performance des trois principaux exportateurs de matière première : l'Afrique du Sud, qui a doublé sa croissance (toujours faible, à 0,9 %) ; l'Angola, où la croissance a augmenté de 2,1 % ; et la Zambie, qui a enregistré une hausse de 4,1 %. Ces trois pays ont représenté environ 1 point de pourcentage du taux de croissance de l'Afrique.

Soutenue par l'expansion du secteur agricole, de l'exploitation minière et des services, la croissance devrait augmenter pour s'établir à 2 % en 2018 puis 2,4 % en 2019. Ces taux, plus faibles que la moyenne africaine, s'expliquent principalement par la faible croissance de l'Afrique du Sud qui a de forts effets collatéraux sur ses voisins (via les échanges et le partage de revenus) dans l'union douanière de la sous-région. Les incertitudes politiques dans le pays pourraient retarder les ajustements budgétaires pourtant nécessaires, en particulier pour soutenir les entreprises publiques. Le Lesotho, le Malawi, Maurice et le Mozambique devraient enregistrer une croissance de 4 % ou plus, mais leur contribution au PIB de la sous-région est minime.

Afrique de l'Ouest Soutenu par l'augmentation de la production pétrolière et la croissance des rendements agricoles, le Nigéria devrait consolider les gains réalisés en 2017. En conséquence, la croissance en Afrique de l'Ouest devrait s'accélérer pour s'établir à 3,6 % en 2018 et 3,8 % en 2019. La Côte d'Ivoire, le Ghana, le Sénégal sont d'autres grands pays qui ont contribué à hisser la croissance. D'autres pays, plus petits (le Bénin, le Burkina Faso, la Sierra Leone et le Togo), devraient également connaître une croissance d'au moins 5 %.

Afrique centrale La région d'Afrique centrale a continué à enregistrer des résultats décevants malgré le rétablissement des prix du pétrole. La production s'est sensiblement contractée en République du Congo (-4,0 %) et en République de Guinée équatoriale (-7,3 %), au détriment de la croissance globale de la région qui s'élevait à 0,9 % en 2017. La reprise modérée en République du Congo stimulera la croissance dans la région qui devrait se rétablir pour atteindre 2,6 % en 2018 et 3,4 % en 2019.

La conjoncture macroéconomique s'est sensiblement détériorée, principalement en raison du déclin des revenus du pétrole. La dépendance au pétrole, ancrée dans la sous-région, conjuguée aux taux de change fixes et à l'absence de leviers politiques monétaires indépendants pour ajuster les conditions économiques qui évoluent (en raison de l'adhésion des cinq pays à la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale [CEMAC]), a ralenti la croissance.

Les changements économiques et politiques pourraient ralentir la croissance

Les vulnérabilités persistantes, aux origines multiples, appellent un optimisme prudent à moyen terme. Le rétablissement des prix des matières premières reste fragile et conditionné au renforcement continu de l'économie mondiale – en particulier dans les économies des marchés émergents tels que la Chine. Les prix, qui ont retrouvé leurs niveaux antérieurs à la crise, suggèrent une reprise plus lente. Les changements structurels sur le marché de l'énergie – en particulier le pétrole de schiste et la révolution du gaz qui ont propulsé

les États-Unis au sommet du marché de l'exportation de pétrole – pourraient entraver le rétablissement du prix du pétrole à son niveau d'avant crise. Au cours des vingt prochaines années, les États-Unis produiront 17,03 billions de pieds cubes de gaz de schiste – une production plus élevée que celle du Canada (3,82 billions) dont 1,36 billion de pieds cubes proviendront d'autres producteurs. L'Arabie saoudite cherche également à diversifier ses activités dans des secteurs autres que le pétrole. Ces changements structurels pourraient

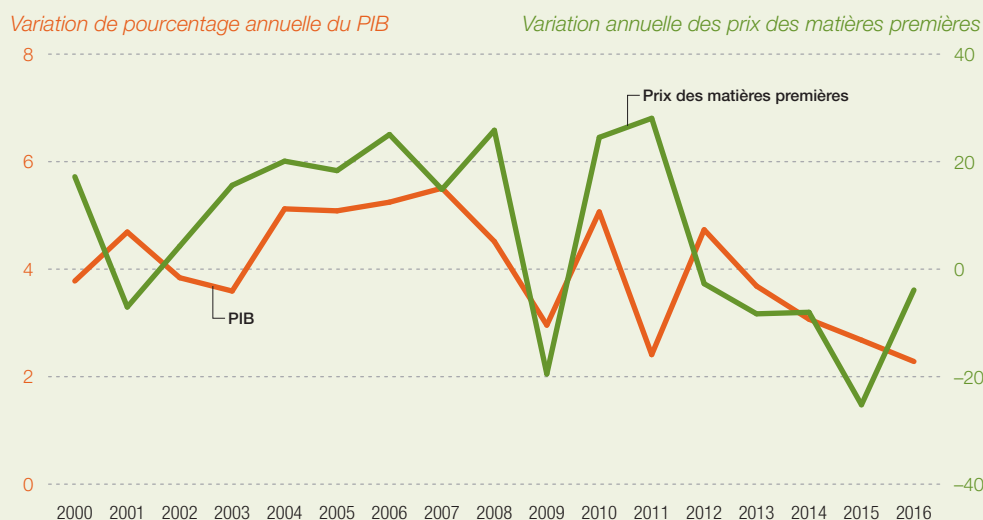
modifier la dynamique du marché mondial du pétrole (encadré 1.1). Les décideurs politiques africains devraient concevoir des mécanismes d'adaptation à ces changements potentiels.

Le resserrement des conditions financières mondiales (dû à l'augmentation du taux d'intérêt de référence aux États-Unis en juin 2017 et au ralentissement du programme de relance) a contraint les liquidités mondiales, ce qui pourrait réduire la demande mondiale. Les sentiments protectionnistes dans des pays tels que la Tanzanie et

ENCADRÉ 1.1 Effet des prix des matières premières sur la croissance africaine

La production et les prix des matières premières évoluent de concert dans les économies dépendantes des ressources naturelles, avec un coefficient de corrélation de 0,49 (Figure 1 de l'encadré 1.1). Pour cette raison, la plupart de ces économies voient leur capacité d'amortir les chocs extérieurs fortement diminuée, à l'instar de la récente baisse des prix des matières premières.

FIGURE 1 DE L'ENCADRÉ 1.1 Croissance du PIB réel et prix des matières premières en Afrique, 2000–2016



Source : Statistiques de la BAD.

Un modèle autorégressif à retards échelonnés est utilisé pour estimer les effets des variations des prix des matières premières sur la croissance des pays africains :

$$\Delta \ln GDP_{it} = (\alpha_1 - 1) \Delta \ln GDP_{it-1} + \sum_{j=1}^{m-1} \beta_j \Delta \ln P_{it-j} + \sum_{j=1}^k \alpha_j \ln GDP_{it-j} + \sum_{j=0}^m \beta_j \ln P_{it+j} + f_i + f_t + \varepsilon_{it}$$

$\ln GDP$ représente le logarithme du PIB réel, $\ln P$ est le logarithme de l'indice Deaton-Miller des prix des matières premières; Δ est l'opérateur de changement, f_i et f_t indiquent respectivement les effets fixes de pays et les effets de temps, ε_{it} est un terme d'erreur de bruit blanc.

(suite)

De nombreux risques politiques se dessinent, en particulier dans des pays qui ont récemment organisé des élections générales

Le taux d'inflation médian en Afrique devrait décroître en 2018 et 2019 pour demeurer à un chiffre

ENCADRÉ 1.1 Effects of commodity prices on Africa's growth (suite)

À court terme, le PIB réel augmenterait de 0,2 à 0,36 point de pourcentage si les prix des matières premières augmentent de 1 %, soulignant l'importance des prix des matières premières pour la performance de la croissance de l'Afrique.

TABLEAU 1 DE L'ENCADRE 1.1 Effet de la croissance sur l'Afrique d'une augmentation de 1 % des prix des matières premières

	Toutes les matières premières	« Souples » (agriculture)	« Dures » (pétroles, métaux, etc.)	Nourriture	Énergie	Métaux	Matières brutes agricoles
Impact à court terme	0,2055	0,1990	0,2616	0,3608	0,2701	0,2714	0,3719
Impact à long terme	1,7513	0,9044	0,9412	1,1690	1,1290	1,1483	2,1800
Durée de l'ajustement (années)	4,1150	5,4640	4,444	5,7470	5,1810	5,405	5,555

Source : Données de la BAD, de la base COMTRADE et du FMI.

Note : Les résultats sont fondés sur un échantillon qui comprenait les pays suivants : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Centrafrique, Comores, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, République du Congo, Rwanda, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

les incertitudes politiques en Afrique du Sud pourraient également réduire la confiance des investisseurs et freiner l'afflux de ressources, ralentissant ainsi la croissance.

De nombreux risques politiques se dessinent, en particulier dans des pays qui ont récemment organisé des élections générales (le Kenya et le Libéria) ou prévoient de les tenir en 2018 (le Zimbabwe) et en 2019 (l'Afrique du Sud). Ces risques pourraient porter préjudice à l'environnement macroéconomique, déjà déstabilisé par les crises récentes.

LES CHOCS EXTÉRIEURS ONT EXACÉRBE LES DÉSÉQUILIBRES MACROÉCONOMIQUES

La récente crise des prix des matières premières a exacerbé les déséquilibres macroéconomiques

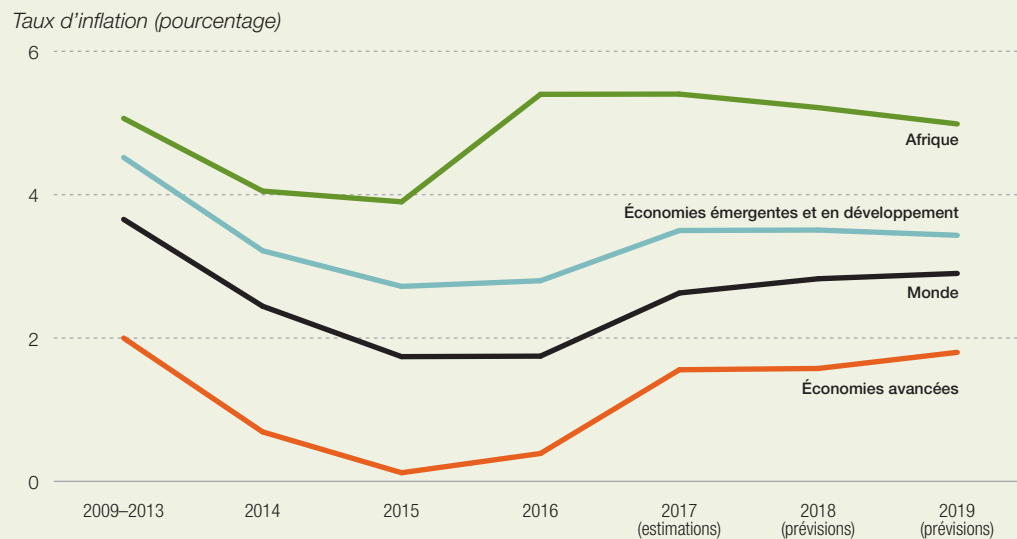
dans de nombreux pays africains dont les économies sont fondées sur l'exploitation de ressources naturelles.

L'inflation a sensiblement augmenté

Le taux d'inflation médian a sensiblement augmenté en Afrique, passant de 3,6 % en 2015 à 5,4 % en 2016 – soit un taux supérieur à ceux des régions comparables et du monde. Cette hausse a été en partie alimentée par la dépréciation des taux de change et l'accroissement des déficits budgétaires nourris par la crise des prix des matières premières. Le taux d'inflation médian en Afrique devrait décroître en 2018 et 2019 pour demeurer à un chiffre en raison de l'atténuation des effets de la crise des prix des matières premières et de l'amélioration des positions budgétaires.

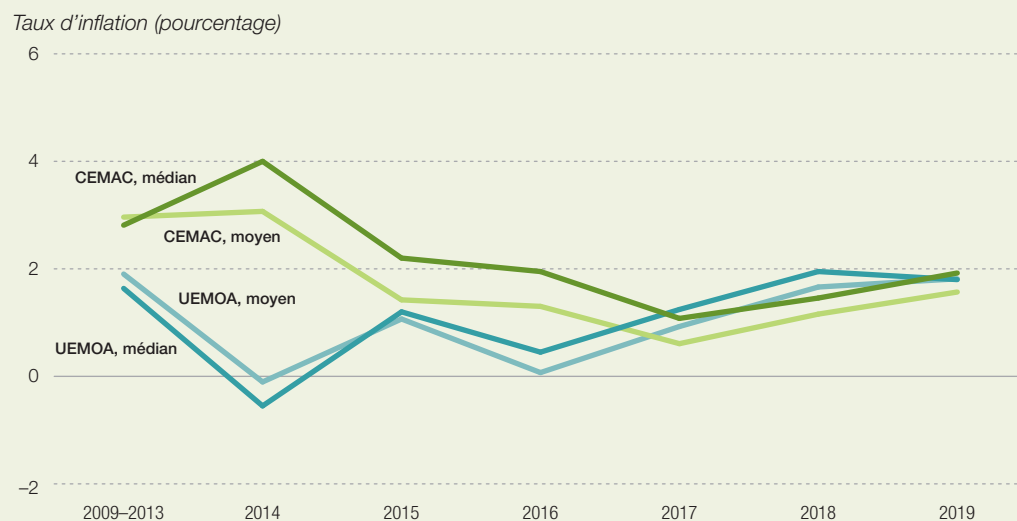
Dans les pays dont la monnaie est le franc CFA, l'inflation est généralement plus faible que pour la moyenne en Afrique (Figure 1.9). Ces pays sont protégés par l'inflation moindre dans la zone

FIGURE 1.8 Taux d'inflation médians en Afrique et dans une sélection de groupes de pays, 2009–2019



Source : Statistiques BAD et FMI, Perspectives de l'économie mondiale (octobre 2017).

FIGURE 1.9 Taux d'inflation médians et moyens dans les pays dont la monnaie est le franc CFA, 2009–2019



Source : Statistiques BAD et FMI, Perspectives de l'économie mondiale (octobre 2017).

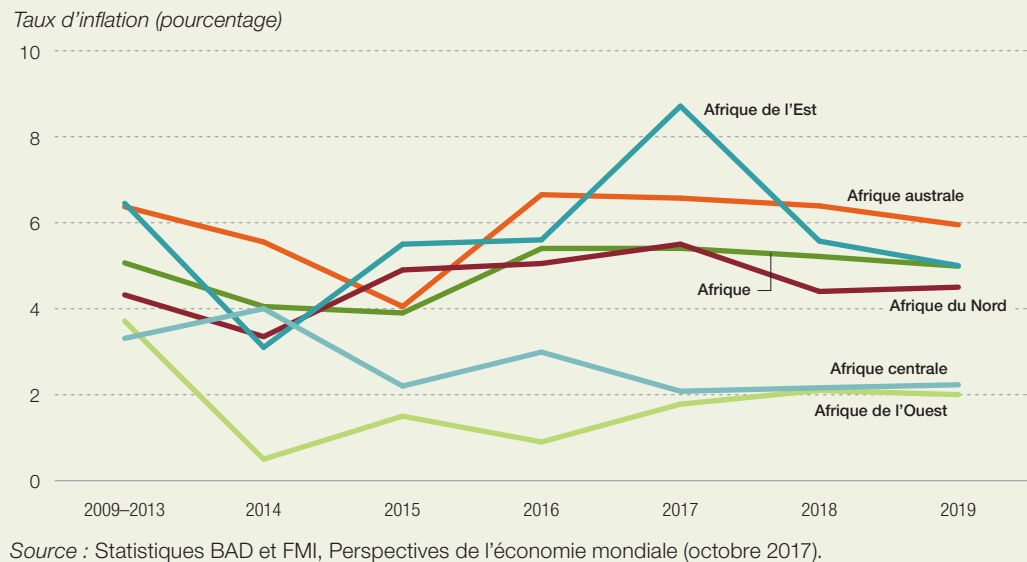
euro dont la devise est la monnaie d'ancrage de l'union monétaire.

Toutes les régions, à l'exception de l'Afrique centrale et de l'Ouest, ont enregistré des taux

d'inflation de 5 % ou plus en 2017 (Figure 1.10). L'inflation a augmenté pour s'établir à environ 10 % en Afrique de l'Est, nourrie par une hausse des prix de l'alimentation, en particulier au Kenya, où les effets

Le déficit budgétaire moyen en Afrique s'est réduit de 7 % pour passer à 5,7 % du PIB en 2017

FIGURE 1.10 Taux d'inflation médians en Afrique et dans d'autres régions, 2009–2019



de la sécheresse ont porté préjudice aux récoltes de maïs, provoquant des pénuries chroniques de cette denrée. L'inflation médiane devrait sensiblement diminuer en Afrique de l'Est, en partie grâce à de meilleures récoltes. Les pays exportateurs de pétrole, en particulier, ont connu une année difficile en 2017, l'inflation atteignant 18,3 % contre 12,7 % en 2016. Dans ces pays, la chute des prix du pétrole a nourri les dépréciations des taux de change, exacerbant l'inflation importée.

Les pressions inflationnistes ont renchéri le coût de la vie dans les pays affectés. Les coûts de fonctionnement de l'État ont également augmenté, amplifiant les besoins de financement et creusant les déficits budgétaires.

Les pays africains exportateurs de pétrole ont bénéficié de prix plus faibles. L'inflation a légèrement baissé, passant de 6,0 % en 2016 à 5,7 % en 2017. Pour plusieurs pays africains, notamment ceux des unions monétaires, l'inflation est restée faible ou modérée, entre 1 % et 4 %, grâce à la stabilité des taux de change.

Les positions budgétaires et du compte courant se sont améliorées, mais sont restées préoccupantes

La chute du prix des matières premières a accru les déficits budgétaires et du compte courant

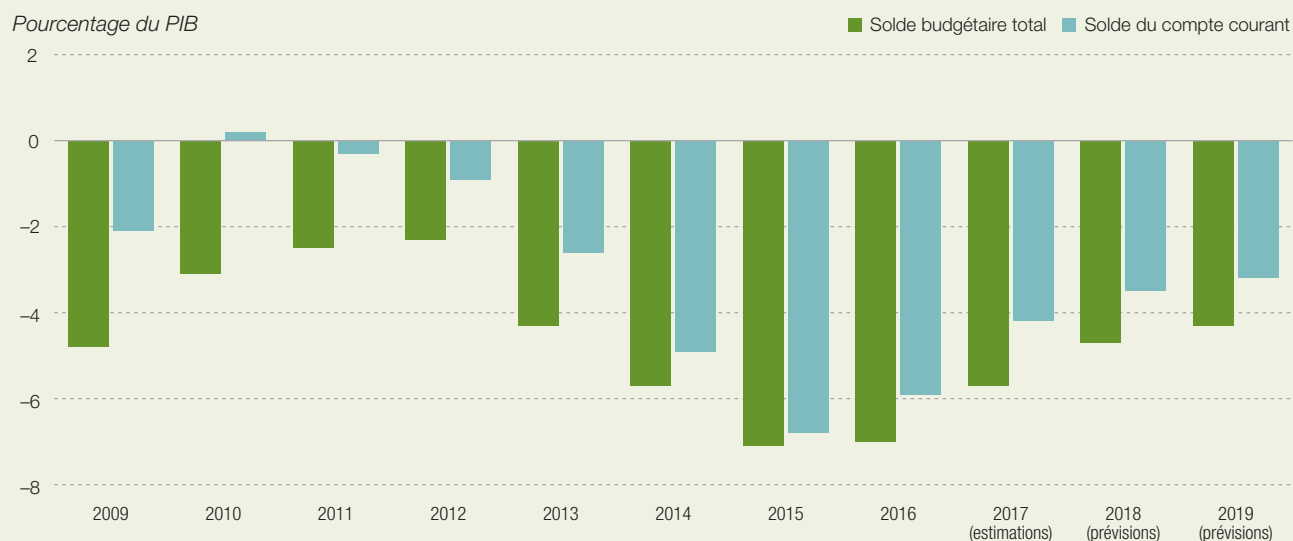
africains. Le déficit budgétaire moyen en Afrique s'est réduit de 7 % pour passer à 5,7 % du PIB en 2017, en grande partie grâce aux mesures d'ajustement budgétaire adoptées tant dans les économies dépendantes des ressources naturelles qu'au sein des autres.

La hausse continue du prix du pétrole brut – qui est passé en moyenne de 44 USD/baril en 2016 à plus de 50 USD/baril en 2017 – a soulagé les budgets de l'État et les comptes courants. Le déficit budgétaire parmi les pays exportateurs de pétrole était de 6,7 % du PIB en 2017, plus élevé que celui des pays importateurs nets de pétrole où la moyenne s'est établie à 4,6 % du PIB. Les prix des autres matières premières, en particulier le prix des métaux, ont également augmenté, bénéficiant aux pays exportateurs. Les pays ont également répondu à la plus grande faiblesse des revenus en réduisant les dépenses de l'État.

Le déficit fiscal moyen en Afrique devrait atteindre 4,5 % du PIB en 2018–2019. Son resserrement reflète les gains des pays exportateurs nets de pétrole où le déficit devrait baisser pour s'établir en moyenne à 4,7 % du PIB en 2018–2019 par rapport aux 6,7 % enregistrés en 2017.

Pour contenir la hausse des niveaux d'endettement, une nouvelle consolidation budgétaire

FIGURE 1.11 Soldes budgétaires et du compte courant en Afrique, 2009–2019



Source : Statistiques de la BAD.

sera nécessaire, en particulier une réduction des dépenses ordinaires. L'Angola a réussi sa consolidation budgétaire au détriment des dépenses d'investissement. Compte tenu de l'importance de l'investissement public pour entraîner l'investissement privé – en particulier dans les infrastructures clés (comme l'énergie et le transport) –, les dépenses publiques devraient être parfaitement ciblées de manière à préserver les secteurs sociaux, dont l'objectif est la réduction de la pauvreté, et les investissements dans les principales infrastructures.

Les positions du compte courant devraient s'améliorer avec le rétablissement des prix des matières premières et la hausse consécutive des revenus des exportations. Les déficits du compte courant ont atteint 4,2 % du PIB en 2017, en baisse par rapport aux 5,9 % enregistrés en 2016. Ils devraient se resserrer pour s'établir à 3,5 % en 2018 et 3,2 % en 2019.

Les crises extérieures et les pressions du marché des changes n'augurent rien de bon pour la croissance

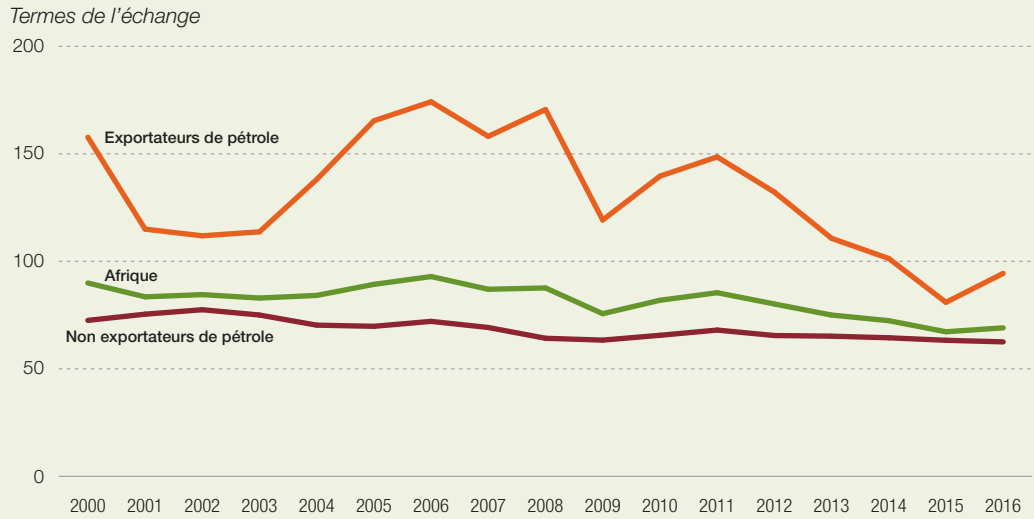
Les déséquilibres macroéconomiques ont affaibli les monnaies de nombreux pays africains. En 2015–2016, la plupart ont connu des

dépréciations de leur taux de change nominal et subi les effets de la crise du prix des matières premières – qui se sont traduits par un déclin des termes de l'échange, en particulier dans les pays exportateurs de pétrole. Dans ce groupe de pays, les termes de l'échange ont précipitamment décliné entre 2011 et 2016 (Figure 1.12). Les prix plus élevés des matières premières à la mi-2016 ont ouvert des perspectives d'amélioration des termes de l'échange et de la croissance et réduit le rythme de dépréciation du taux de change.

La crise du prix des matières premières a provoqué une dépréciation des taux de change, en particulier dans les pays exportateurs de pétrole. Dans certains de ces pays, notamment l'Algérie, l'Angola et le Nigéria, cette tendance s'est récemment inversée. Quelques pays, dont le Botswana, le Kenya, le Maroc, la Namibie et la Zambie, ont connu une appréciation en 2016–2017. Mais la plupart des pays africains ont subi des dépréciations en 2015–2016 et 2016–2017 (Figure 1.13). Le rythme accéléré des dépréciations a eu un impact négatif sur les variables macroéconomiques de plusieurs pays, notamment les obligations de remboursement de la dette et l'inflation.

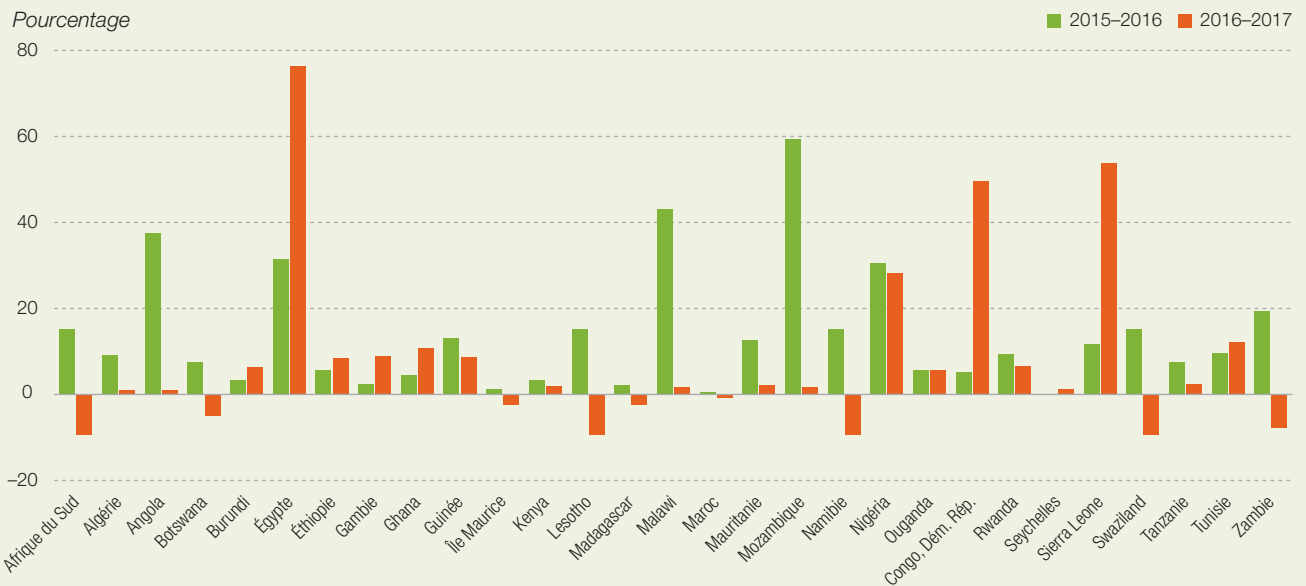
Les termes de l'échange ont précipitamment décliné entre 2011 et 2016

FIGURE 1.12 Termes de l'échange des pays exportateurs et non exportateurs de pétrole en Afrique, 2000–2016



Source : Statistiques de la BAD.

FIGURE 1.13 Variation en pour cent des taux de change nominaux dans une sélection de pays, 2015–2016 et 2016–2017



Source : Calculs de la BAD

Note : L'échantillon couvre des pays avec des systèmes de flottement libre ou « très impur » des taux de change pour lesquels des données étaient disponibles. Les variations des taux de change nominaux sont exprimées en pourcentage du taux de change t-1. Les nombres positifs (négatifs) indiquent les appréciations (dépréciations) nominales du taux de change nominal. Les pays au système de taux de change fixe sont exclus.

L'adhésion à une union monétaire présente des avantages – et un coût

Les pays appartenant à une union monétaire ont été confrontés à un autre défi lié à la chute des prix des matières premières, à savoir la détérioration de leur compétitivité. L'adhésion à une union monétaire procure des avantages, mais les coûts peuvent être élevés (encadré 1.2). L'absence de flexibilité monétaire peut parfois éroder les avantages de l'adhésion à l'union, nécessitant

alors que les pays membres mettent en place les conditions pour garantir le succès de celle-ci.

Dans les deux zones CFA, la monnaie est arrimée à l'euro et la convertibilité des devises extérieures est assurée par un engagement de la France. Le manque d'instruments différenciés de taux de change est un problème commun à toutes les unions monétaires lorsque les chocs sont asymétriques (étant donné qu'une réponse commune en matière de politiques monétaires ne sera pas

ENCADRÉ 1.2 Coûts et avantages des unions monétaires

Certains Etats créent des unions monétaires dans l'espoir d'en retirer des avantages macroéconomiques et structurels. Parmi les bénéfices escomptés figurent la stabilité des taux de change, la réduction de la volatilité extérieure, la stabilité de l'environnement macroéconomique, l'augmentation du commerce intrarégional, la faiblesse de coûts de transaction (les frais de change étant réduits), une intégration financière accrue et la convergence entre les pays membres.

Mais cette démarche n'est pas exempte de coûts. Les unions monétaires limitent la flexibilité de chaque pays à s'adapter aux crises extérieures par l'intermédiaire d'instruments de politique monétaire. Les crises qui affectent les pays d'Afrique de l'Ouest sont généralement propres à chaque pays (asymétriques). Elles appellent donc des réponses politiques différenciées qu'une union monétaire rend impossibles.

Pour qu'elle soit efficace, une union monétaire doit disposer d'institutions financières robustes et communes à l'ensemble des pays. Une union monétaire efficace doit disposer d'institutions et de règles budgétaires trans-nationales et robustes, qui fonctionnent dans un contexte de bonne gouvernance pour aider les pays membres à répondre aux chocs asymétriques dont leurs économies sont l'objet. Par exemple, une autorité centrale devrait être capable d'organiser des transferts financiers vers des états membres sous le coup d'un choc négatif. Le libre mouvement des biens et travailleurs doit être la réalité, et pas simplement un objectif. Les politiques en matière de déficit et de la dette doivent être cohérentes au sein de l'union et faire l'objet d'un suivi attentif par une autorité centrale crédible. Le secteur financier et le secteur bancaire doivent être supervisés de façon rigoureuse par une institution indépendante ayant mandat pour l'ensemble de l'union, et être capables de mettre en application des règles prudentielles strictes. Les politiques au sein de l'union doivent avoir pour objectif une véritable convergence entre les États membres. Malgré certains progrès, les pays CFA ne satisfont pas encore à ces conditions importantes.

Au plus fort de la crise des prix des matières premières, la région de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) a enregistré une forte chute de ses exportations. Ce déclin était plus accentué que dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et le reste de l'Afrique, car les pays de la CEMAC exportent principalement du pétrole.

Les taux de change réels de ces pays ont également fait l'objet d'intenses pressions. La figure 1 de l'encadré 1.2 indique l'étendue de la distorsion entre les taux de change réels de l'UEMOA, de la CEMAC et des pays dont la monnaie est le franc CFA dans leur ensemble. Les pays de l'UEMOA et de la CEMAC ont tous connu des surévaluations des taux de change lorsque les prix des matières premières ont commencé à chuter en 2014, bien que la sévérité de la distorsion des taux de

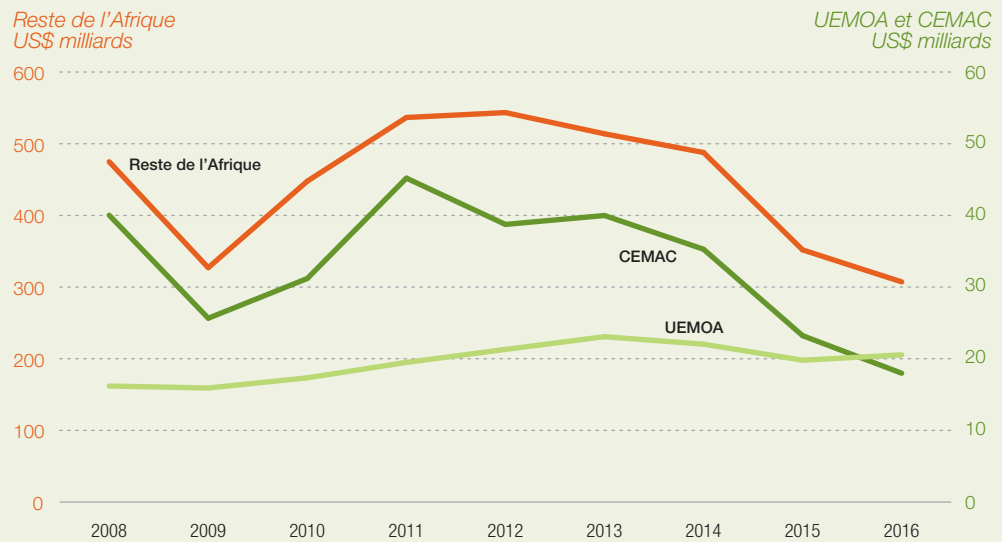
(suite)

Les pays appartenant à une union monétaire ont été confrontés à la détérioration de leur compétitivité

ENCADRÉ 1.2 Coûts et avantages des unions monétaires (suite)

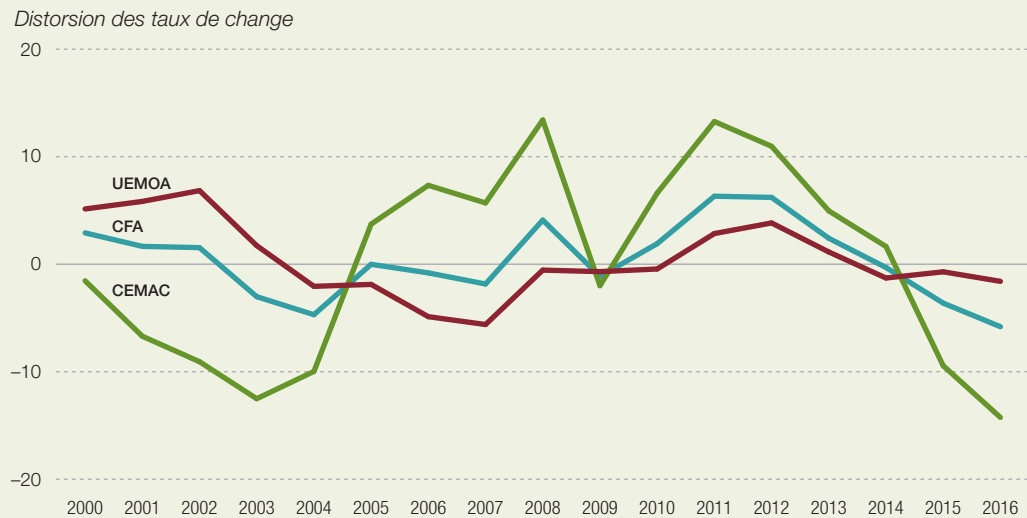
change réels fût plus prononcée dans la CEMAC que dans l'UEMOA dont les membres ne sont pas exportateurs nets de pétrole et sont plus diversifiés. Dans la région de la CEMAC, la distorsion s'est intensifiée lorsque les prix du pétrole se sont effondrés entre 2014 et 2016. Après la crise des prix des matières premières en 2014, les pays dont la monnaie est le franc CFA ont connu une véritable surévaluation. D'autres pays avaient (en moyenne) sous-évalué les taux de change réels.

FIGURE 1 DE L'ENCADRÉ 1.2 Exportation des pays CFA et du reste de l'Afrique, 2008–2016



Source : Calculs de la BAD.

FIGURE 2 DE L'ENCADRÉ 1.2 Distorsion des taux de change en Afrique, 2000–2016



Source : BAD.

Note : Les nombres négatifs (positifs) indiquent la surévaluation (sous-évaluation) réelle. Les pays adossés au rand sud-africain comprennent le Lesotho, la Namibie et le Swaziland.

optimale pour un État membre particulier, même si elle est appropriée pour l'ensemble de l'union). Les circonstances pour les zones CFA sont doublement difficiles car dans aucune d'elles, les banques centrales n'ont la latitude de choisir les réponses optimales à leurs seules zones et pour leurs États membres en matière de politique monétaire et de taux de change. La grande zone CFA est en fait une combinaison d'union monétaire entre les pays africains et un taux de change fixe avec l'euro (soutenu par la France). Par conséquent, à l'inverse de la zone euro ou d'une éventuelle union monétaire des États d'Afrique de l'Est, les banques centrales de l'UEMOA et de la CEMAC ne peuvent répondre seules à la question de savoir quelle est la meilleure réponse monétaire pour leur union. Car la Banque centrale européenne fixe les politiques monétaires pour la zone euro, règles qui peuvent ne pas convenir aux circonstances économiques particulières au sein des zones UEMOA et CEMAC.

En résumé, s'il est vrai que des unions monétaires contribuent à juguler l'inflation et à garantir la stabilité macroéconomique en périodes fastes, ses États membres s'aperçoivent parfois que l'absence d'ancrage du taux de change nominal de la monnaie les rend vulnérables à des désalignements récurrents du taux de change réel. Cette situation souligne l'importance d'une réflexion approfondie sur les questions de souplesse budgétaire..

ÉPARGNE INTÉRIEURE, RECETTES FISCALES ET DYNAMIQUE DE LA DETTE

La mobilisation des ressources intérieures doit être renforcée tandis que les niveaux d'endettement doivent être contenus

Il existe une corrélation positive entre l'épargne intérieure et le PIB par habitant en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Asie de l'Est et dans le Pacifique. Un taux d'épargne intérieure plus élevé semble être associé à un ratio investissement/production plus élevé et donc à un PIB par habitant plus important.

Cette corrélation s'est avérée plus marquée en Afrique en 1990–95, avec un coefficient PIB/

épargne intérieure de 0,74 avant de chuter à 0,58 sur la période 2011–16. Une convergence du coefficient de l'Afrique avec celui de l'Asie de l'Est et du Pacifique a été observée à mesure que le niveau de développement du continent s'améliorait. Cependant, les pays africains affichent encore, pour la plupart, des taux d'épargne intérieure et des PIB par habitant inférieurs à ceux de pays comparables en Asie de l'Est et dans le Pacifique.

L'amélioration du niveau de mobilisation des recettes intérieures constituera un levier indispensable pour les pays africains qui concentrent leurs efforts sur la transformation de leurs économies. L'augmentation de l'épargne intérieure, enregistrée notamment au cours de la décennie écoulée, augure d'une mobilisation satisfaisante des ressources intérieures.

Au cours de ces quinze dernières années, et à mesure que les pays africains s'enrichissaient, les recettes fiscales ont considérablement augmenté en termes absolus. Les recettes fiscales ont augmenté de 2,3 % en termes absolus entre 2006 et 2016. En neutralisant l'effet du niveau de revenu, certains pays d'Afrique ont perçu des recettes fiscales supérieures à celles de pays comparables d'Asie et d'Amérique latine. Malgré cette augmentation, le ratio moyen impôt/PIB en Afrique n'était que d'environ 17,1 % en 2014 (Figure 1.14), un niveau nettement inférieur au seuil optimal d'environ 25 % requis pour financer le développement.

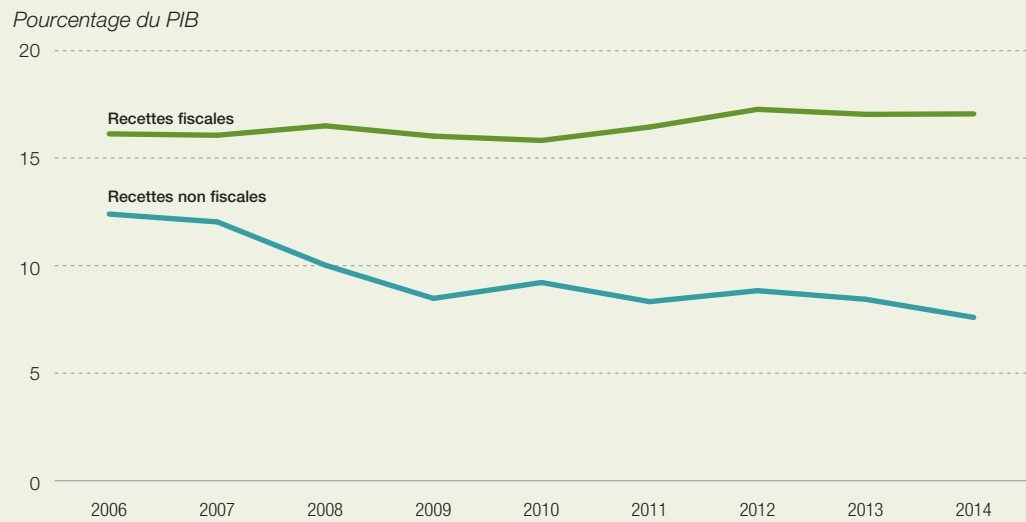
De grandes variations existent entre les pays. Le ratio impôts/PIB du Lesotho dépasse 50 % contre seulement 3 % environ au Nigéria (hors rentes pétrolières). En moyenne, les recettes non fiscales de l'Afrique sont inférieures et même en baisse. Le Nigéria a donc augmenté les impôts, mais pas à un niveau suffisant pour compenser la baisse des recettes non fiscales.

Les réformes récentes et l'imposition de taxes sur les ressources ont certes aidé les pays africains, mais des défis subsistent parmi lesquels : la faiblesse des administrations fiscales et douanières ; l'incivisme fiscal ; la mauvaise gouvernance ; la prévalence de secteurs difficilement imposables, y compris les petites entreprises, les petites exploitations agricoles, et les professionnels ; et les efforts déployés par de nombreux pays riches en ressources pour concevoir et mettre en œuvre des régimes fiscaux qui soient transparents

L'amélioration du niveau de mobilisation des recettes intérieures constituera un levier indispensable pour les pays africains qui concentrent leurs efforts sur la transformation de leurs économies

Certains pays d'Afrique ont perçu des recettes fiscales supérieures à celles de pays comparables d'Asie et d'Amérique latine

FIGURE 1.14 Recettes fiscales et non fiscales en Afrique en pourcentage du PIB, 2006–2014



Source : Statistiques de la BAD.

et qui permettent de soumettre à l'impôt les ressources naturelles et minérales.

Dans la plupart des pays africains, les petits secteurs modernes montrent que l'imposition de taxes marginales plus importantes sur la production et les recettes intérieures peut s'avérer inefficace. L'imposition de tels taux pourrait également se révéler contre-productive et provoquer des distorsions en favorisant les transferts vers le secteur informel.

Le Tableau 1.2 présente les résultats d'une régression sur un panel groupé non cylindré de pays africains. Il montre qu'un relèvement des taux d'imposition pourrait avoir un impact négatif significatif sur les recettes publiques totales en Afrique (Colonnes 2 et 3) et qu'une hausse de 1 % des recettes fiscales entraîne une augmentation moyenne de 0,8 % des recettes publiques totales (Colonne 1).

La prospérité économique demeure un puissant moteur de mobilisation des recettes. Les revenus par habitant restent faibles dans de nombreux pays africains, y compris dans ceux à revenu intermédiaire, mais les recettes fiscales et l'épargne intérieure tendent à augmenter de manière plus que proportionnelle au revenu par habitant, tel qu'il ressort du Volet a de la Figure 1.15. Une épargne intérieure et des recettes

fiscales importantes accroissent les ressources nationales nécessaires pour financer les investissements publics qui stimulent la croissance, et ainsi, le revenu par habitant. La hausse des recettes améliore l'épargne intérieure et augmente les recettes fiscales, dans un puissant cercle vertueux.

Une intermédiation financière efficace peut augmenter le taux d'épargne intérieure. Malheureusement, de nombreux pays africains se caractérisent par un faible développement du secteur financier, avec une gamme limitée d'instruments financiers pour attirer l'épargne. L'impôt permet à l'Afrique arrive de mobiliser davantage de ressources nationales que la Chine et l'Inde. Au même niveau de revenu, les recettes fiscales sont plus élevées en Afrique qu'en Inde ou en Chine, tant dans les économies à forte intensité de ressources que celles pauvres en ressources (Volets b et c de la Figure 1.15).

La capacité fiscale correspond aux caractéristiques structurelles qui déterminent le montant des recettes pouvant être mobilisées par un État. Son équivalent est l'effort fiscal – l'ampleur des exonérations et abattements fiscaux, par exemple – qui est déterminé par les choix politiques, l'efficacité administrative et la corruption. Les réformes visant à améliorer le respect des obligations

TABLEAU 1.2 Élasticité des recettes publiques par rapport aux taux d'imposition en Afrique

Variable dépendante : recettes, hors dons (en % du PIB)	1	2	3
Logarithme des recettes fiscales (en % du PIB)	0,774*** (0,0283)		
Logarithme du taux d'imposition total (en % des avantages commerciaux)		-0,0830** (0,0405)	-0,086** (0,0407)
Logarithme du PIB réel par habitant	-0,00752 (0,0047)	-0,00195 (0,0079)	
Logarithme du PIB réel			-0,00347 (0,00442)
Constante	0,904*** (0,0828)	3,302*** (0,164)	3,377*** (0,191)
R-carré	0,57	0,015	0,017
N	610	317	317

Source : Statistiques de la BAD.

Note : Définition des variables : Recettes, hors dons : recettes issues des impôts, des cotisations sociales et d'autres revenus, tels que les amendes, les frais, les loyers et les revenus provenant des biens ou des ventes. Les dons sont également considérés comme des recettes, mais sont exclus ici. Recettes fiscales : transferts obligatoires à l'administration centrale, à des fins publiques. Certains transferts obligatoires, tels que les amendes, les pénalités et la plupart des cotisations de sécurité sociale, sont exclus. Les remboursements et les corrections de recettes fiscales perçues par erreur sont considérés comme des recettes négatives. Taux d'imposition total : impôts et cotisations obligatoires payables par les entreprises après les déductions et exonérations autorisées. Sont exclues : les taxes retenues ou perçues et remises aux autorités fiscales (telles que les taxes sur la valeur ajoutée, les ventes ainsi que les biens et services). Les écarts-types sont entre parenthèses.

* $p < 0.05$, ** $p < 0.01$, *** $p < 0.001$.

Améliorer l'efficacité des dépenses publiques permet de conduire une politique budgétaire qui ne sape pas les effets favorables à la croissance de l'investissement public

fiscales, limiter la fraude et renforcer les processus internes d'administration fiscale peuvent jouer un rôle important dans l'augmentation des recettes (Encadré 1.3).

Dans la plupart des pays africains, la fiscalité du secteur informel – lequel constitue une part importante de l'économie – pose des difficultés. Pour y remédier, les décideurs devraient trouver des moyens novateurs d'encourager le civisme fiscal, en particulier dans le secteur informel. Ils doivent évaluer la capacité des entreprises et des particuliers à payer des taxes et des frais d'utilisation et les inciter à privilégier des activités formelles.

Les pays africains renforcent actuellement leur législation pour encourager le civisme fiscal. Huit pays africains (Éthiopie, Lesotho, Kenya, Nigéria, Rwanda, Somalie, Afrique du Sud et Zimbabwe) ont mis en œuvre des réformes en matière d'impôts fonciers au cours de la période 2011–15.³

Plusieurs pays ont pris des mesures supplémentaires pour améliorer l'administration fiscale. Le Botswana, le Kenya, le Maroc et le Rwanda, par exemple, ont des systèmes en ligne pour le paiement des impôts.⁴

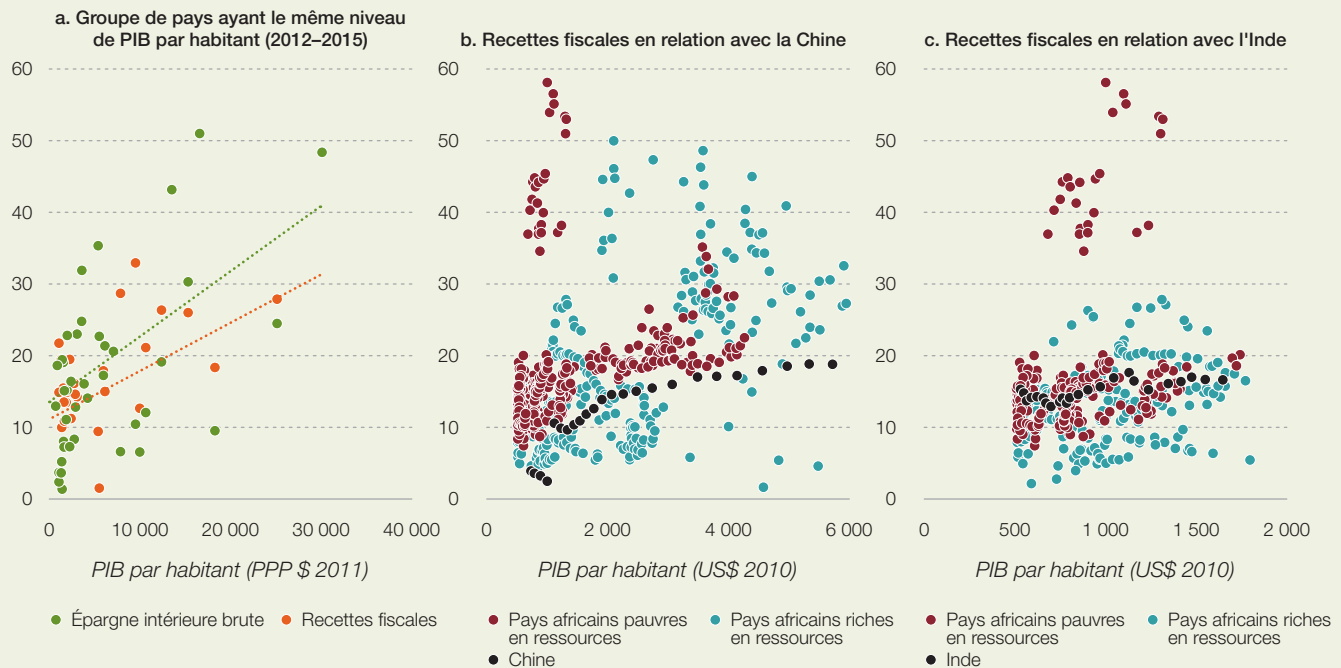
Des dépenses publiques efficaces peuvent consolider les résultats socioéconomiques

Améliorer l'efficacité des dépenses publiques permet de conduire une politique budgétaire qui ne sape pas les effets favorables à la croissance de l'investissement public et n'inverse pas les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté et de prestation de services dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

L'efficacité des dépenses publiques peut avoir un impact important sur les résultats de santé (et d'autres services sociaux). L'amélioration des contrôles financiers internes et le suivi étroit des

FIGURE 1.15 Relation entre recettes fiscales/épargne intérieure et revenu par habitant

Pourcentage du PIB



Source : Statistiques de la BAD.

Note : Le Volet a montre des groupes de pays africains ayant un niveau de revenu similaire; les points sont des groupes de pays. Les Volets b et c montrent les données regroupées pour les pays dont le PIB par habitant était inférieur ou égal à celui de la Chine ou de l'Inde entre 1990 et 2014.

dépenses publiques par un renforcement du rôle de surveillance des commissions parlementaires responsables des comptes publics et des commissariats aux comptes, pourraient contribuer à limiter l'hémorragie des ressources et atteindre les bénéficiaires ciblés.

L'investissement public doit être réévalué pour éviter des niveaux d'endettement trop élevés

De nombreux pays peinent à trouver les moyens de financer les projets de développement infrastructurel dont ils ont besoin pour stimuler la croissance économique et améliorer le niveau de vie des populations. Ces dernières années, ce défi s'est amplifié en raison de la baisse des financements concessionnels, les principaux pays donateurs restant confrontés à de sérieuses contraintes budgétaires. Le ratio des recettes publiques totales par rapport au PIB est resté

stable tandis que le ratio dépenses/PIB a augmenté entre 2008 et 2015, laissant les États africains sans autre choix que de dépendre d'un financement par le déficit budgétaire via des emprunts (Figure 1.16).

Depuis la crise financière et économique de 2008/09, le financement concessionnel a progressivement diminué en dépit d'une légère hausse en 2015. Pour combler l'écart de revenu, certains pays africains se sont tournés vers les marchés de capitaux internationaux comme source de financement alternative. Cette pratique s'est traduite par une augmentation des niveaux d'endettement, renouvelant ainsi les inquiétudes suscitées par le fardeau de la dette. Au Ghana, par exemple, où la dette extérieure a augmenté de 41 % pour la seule année 2016, 92 % de la dette était non concessionnelle. Les emprunts souverains en euros représentaient 70 % du total des emprunts non concessionnels en 2016. Les prêts des bailleurs

ENCADRÉ 1.3 Accroître les recettes fiscales à Lagos par des réformes judicieuses

Les initiatives fiscales de l'État de Lagos lui ont permis de se distinguer en matière de mobilisation des ressources nationales au Nigéria et de servir de modèle dans ce domaine. De manière constante, l'État a généré la plus grosse part des recettes internes – soit 40 % des 2,2 milliards de dollars EU collectés au Nigéria en 2015, selon le Bureau national des statistiques. Ce dynamisme en matière de recettes fiscales fait de Lagos l'un des rares États nigériens à obtenir une bonne notation du crédit souverain sur le long terme (B +).

Le succès de l'État de Lagos repose en grande partie sur son effort fiscal novateur. En témoignent les réformes entreprises dans l'administration et la gestion des impôts. Ces réformes ont été motivées par le constat suivant des pouvoirs publics : le non-respect, par les citoyens, de leurs obligations fiscales s'explique par l'inefficacité de l'administration fiscale. Pour relever ce défi, l'Internal Revenue Service (administration des impôts) de l'État de Lagos a mis en œuvre des réformes fiscales de grande ampleur :

- Il a simplifié la déclaration fiscale en réduisant la longueur du formulaire de déclaration de six à deux pages, en le modifiant pour qu'il serve à la fois la déclaration d'impôts directs et l'autodéclaration par le contribuable, et en le traduisant en yoruba et en anglais pidgin.
- Il a proposé des mesures d'incitation au respect des obligations fiscales.
- Il a amélioré l'accès des contribuables à l'administration et aux services fiscaux en ouvrant des bureaux supplémentaires ; en créant un guichet d'assistance à la clientèle dans toutes les agences fiscales ; et en mettant en place un numéro vert offrant à la clientèle des services en anglais, anglais pidgin et yoruba.
- Il a investi dans la technologie pour faciliter le processus de paiement des taxes par l'introduction de certificats de dédouanement électroniques, la mise en place de portails de paiement multimodaux en ligne, la présentation électronique de réformes annuelles et un calculateur d'impôt en ligne.
- Il a déployé une stratégie de communication efficace via toutes les plateformes médiatiques et le Tax Simplification Unit (Unité de simplification fiscale).
- Il a forgé des partenariats et a assuré la coordination avec les institutions étatiques et fédérales concernées pour remédier à la taxation multiple et assurer l'harmonisation fiscale.

Ces efforts ont non seulement accru la sécurité fiscale ainsi que le respect des obligations fiscales, mais ont aussi favorisé l'application de la loi avec, pour résultats, des gains importants en recettes fiscales.

Le ratio des recettes publiques totales par rapport au PIB est resté stable tandis que le ratio dépenses/PIB a augmenté entre 2008 et 2015

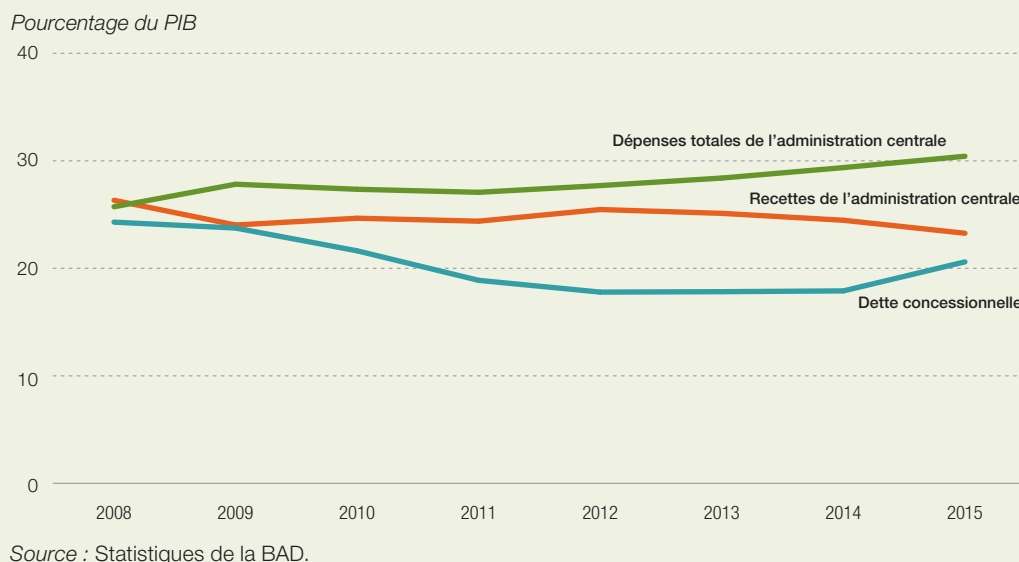
de fonds multilatéraux et bilatéraux représentaient 24 % de la dette africaine et les prêts des pays non membres du Club de Paris, 71 %.

Après une longue période de déclin, soutenue en partie par l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), les ratios de la dette publique sont repartis à la hausse. Cette reprise est le signe de tensions macroéconomiques accrues sur le continent, de l'augmentation des besoins de financement du développement et d'un plus large accès aux marchés internationaux des capitaux commerciaux.

Au cours de la flambée des prix des produits de base, les pays ont mis en place des plans de dépenses ambitieux, essentiellement axés sur l'amélioration des infrastructures. La faiblesse des taux d'intérêt a permis à l'emprunt souverain d'atteindre un niveau historiquement bas. Après la chute des prix des produits de base, à la mi-2014, les pays ont eu recours au financement par l'emprunt pour maintenir leurs plans de dépenses. La dette extérieure et intérieure a considérablement augmenté (Figure 1.17). La dette brute de l'administration centrale a augmenté dans 84 % des pays en 2013–2016 et 73 % des pays de la région

Le continent dépend donc fortement de sources étrangères pour le financement du déficit de sa balance courante

FIGURE 1.16 Recettes publiques, dépenses publiques et dette concessionnelle en Afrique, en pourcentage du PIB, 2008–2015



ont enregistré une hausse de la dette extérieure. Les ratios d'endettement des exportateurs de pétrole ont augmenté d'environ 15 points de pourcentage du PIB entre 2014 et 2016, pour atteindre une valeur médiane de 50 %.

Lorsque la dette sert à financer des investissements porteurs de croissance, elle peut nourrir un cercle vertueux selon lequel une croissance plus forte allège non seulement le fardeau de la dette (effet stock), mais améliore également les soldes budgétaires et la balance courante (effets de flux). Se trouvant à cette étape critique de leur développement, de nombreux pays africains ont urgemment besoin de financer des projets d'infrastructure susceptibles d'améliorer la croissance et le niveau de vie des populations.

Les investissements dans les infrastructures publiques sont de nature à stimuler indirectement la croissance en attirant des investissements privés. La dette a des impacts importants et significatifs sur la croissance du PIB réel en Afrique. Il existe une corrélation forte et positive entre les investissements publics et la dette, en particulier dans les pays africains très endettés. Même si la corrélation n'implique pas de causalité, ces résultats montrent qu'une plus grande accumulation de la dette dans certains

pays africains peut avoir favorisé la croissance économique.

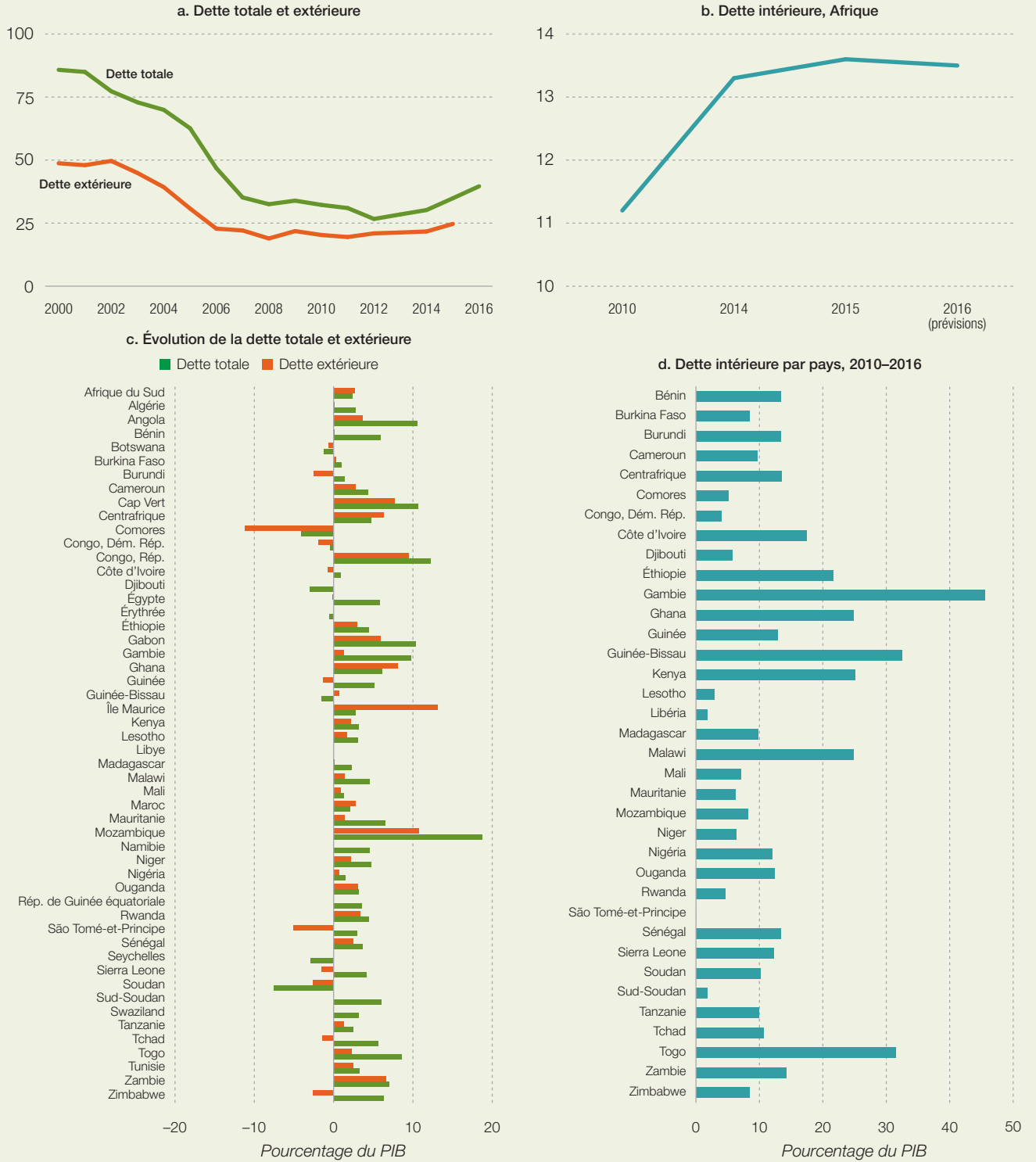
La part d'investissement public dans le PIB en Afrique n'a cessé d'augmenter depuis 2000. En 2015, l'investissement public représentait 7,7 % du PIB en Afrique – une part plus importante de la production qu'en Amérique latine (5,2 %) ou dans les économies émergentes et en développement de l'Asie (6,2 %).

Compte tenu de son effet catalyseur sur les investissements, la dette pourrait être nécessaire pour libérer le potentiel de croissance à long terme dans les pays à faible revenu et à déficit d'investissement. La condition sine qua non est d'utiliser la dette à des fins d'investissement productif. Les pays très endettés ont également des ratios investissements publics/PIB plus faibles et leurs investissements sont bien plus volatiles que ceux des pays faiblement ou moyennement endettés. Cela signifie que ces pays n'utilisent pas leur dette pour financer leurs investissements infrastructurels.

Les pays s'appuient de plus en plus sur les obligations souveraines internationales pour financer les infrastructures (Tableau 1.3). Les marchés de capitaux nationaux jouent également un rôle plus important dans le financement des infrastructures même si, dans la plupart des pays, ils sont

FIGURE 1.17 Dette totale, extérieure et intérieure en Afrique

Pourcentage du PIB



Le succès de l'utilisation de la dette comme vecteur de libération de la croissance à long terme dépend de la capacité des pays à renforcer le lien entre dette et investissement public

TABLEAU 1.3 Utilisation prévue de certaines émissions d'obligations souveraines dans certains pays africains

Pays	Année	Valeur (millions de dollars EU)	Utilisation
Côte d'Ivoire	2014	750	Investissements publics, notamment dans les soins de santé et l'éducation
	2015	1,000	Plan national de développement (PND) axé sur les infrastructures, l'éducation, la santé et la lutte contre la pauvreté
Éthiopie	2014	1,000	Infrastructures, notamment le barrage de la Renaissance
Ghana	2013	750	Dépenses en capital et refinancement de la dette publique pour réduire le coût de l'emprunt
Kenya	2014	2,000	Projets d'infrastructure et remboursement d'un prêt de 600 millions de dollars EU échu en août 2014
Nigéria	2013	1,000	Projets dans le secteur de l'électricité qui est en cours de privatisation, et appui au passage de l'emprunt intérieur à un crédit étranger meilleur marché
Rwanda	2013	400	Construction d'une centrale hydroélectrique de 28 mégawatts, construction d'un hôtel et paiement de certaines dettes publiques de RwandAir
Sénégal	2014	500	Construction d'une grande autoroute, mise à niveau et réparation de l'infrastructure énergétique

Source : Compilation BAD, basée sur diverses sources.

dominés par des banques commerciales qui privi-
légient le financement à court terme.

Le succès de l'utilisation de la dette comme vecteur de libération de la croissance à long terme dépend de la capacité des pays à renforcer le lien entre dette et investissement public. Il convient donc de renforcer la capacité d'absorption des pays. Les estimations montrent des pertes de l'ordre de 40 % de la valeur potentielle de l'investissement public dans les pays à faible revenu à cause de l'inefficacité du processus d'investissement du fait des retards, des dépassements de coûts et d'un entretien inadéquat.⁵

Certains pays africains ont utilisé la dette pour réduire les déficits budgétaires. La corrélation entre le double déficit et la dette extérieure était plus fortement négative en 2005–2009 qu'en 2010–16. Cette évolution suggère que les pays africains recourent de moins en moins à la dette extérieure pour résoudre les problèmes de déficit budgétaire et de balance courante, et utilisent ces ressources pour financer des infrastructures publiques (Encadré 1.4).

Les niveaux d'endettement n'ont pas atteint les niveaux antérieurs à l'initiative PPTE dans

la plupart des pays (Figure 1.18), et le risque de surendettement reste faible ou modéré dans plus de 60 % des pays africains. Même si les niveaux d'endettement ont augmenté, seuls quelques pays ayant bénéficié de l'initiative PPTE ont accumulé des dettes à des niveaux dépassant ceux de l'initiative PPTE. Dans la plupart des pays, la dette est restée inférieure au niveau qui était le sien avant l'initiative PPTE. En revanche, dans certains pays (tels que la Gambie, la Mauritanie, Sao Tomé et Príncipe et l'Ouganda), le ratio dette/PIB demeure supérieur à 50 %. À moins de mettre en œuvre des mesures destinées à limiter la croissance de la dette, ces pays pourraient connaître une implosion de l'encours de la dette extérieure et des coûts de service.

La récente dégradation des notations de crédit souverain de certains pays est l'illustration d'un potentiel risque de marché. S'il n'est pas maîtrisé, le taux d'accumulation de la dette pourrait devenir une source majeure d'instabilité macroéconomique. Le calibrage des indicateurs de la dette devrait tenir compte des besoins de financement des pays africains et de leur capacité de remboursement. En effet, les économies se développent

ENCADRÉ 1.4 Financement de la balance courante de l'Afrique

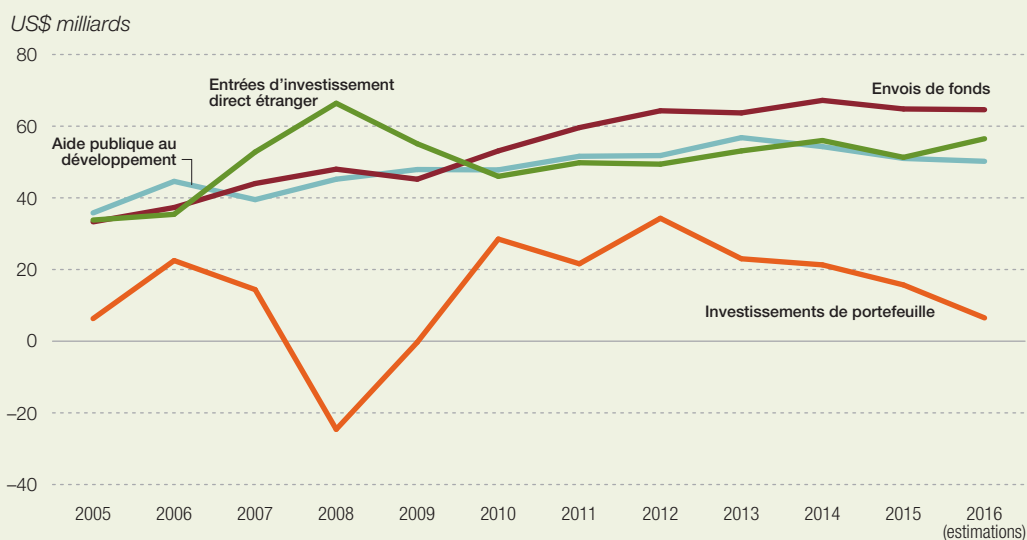
Les déséquilibres de la balance courante sont une caractéristique persistante des économies africaines. Dus, en grande partie, à des déficits commerciaux, les déficits de la balance courante de l'Afrique ont enregistré une hausse constante, notamment entre 2009 et 2015, suscitant ainsi des inquiétudes quant à leur viabilité.

Les déficits insoutenables de la balance courante sont un indicateur d'une économie en berne. Ils dissuadent les investisseurs étrangers de détenir des actifs libellés en devises africaines. Les déficits importants de la balance courante augmentent également la probabilité d'une crise monétaire. Ils entraînent l'accumulation de la dette extérieure. Celle-ci devant être, à terme, remboursée, les investisseurs nationaux anticipent une hausse des impôts afin d'honorer et de rembourser la dette. Ces prévisions réduisent l'investissement – et donc la production et l'emploi.

En raison de la volatilité des composantes de la balance courante, notamment la balance commerciale, les déficits fluctuent considérablement. Cette volatilité provient, en grande partie, des fluctuations des prix des produits de base et des exportations. Pendant les périodes de boom des produits de base, les exportateurs nets de ressources tendent à enregistrer des excédents sur les comptes courants tandis que les importateurs nets de ressources affichent d'importants déficits du compte courant. La tendance à la hausse du déficit de la balance courante de l'Afrique, qui s'est inversée en 2016, devrait continuer à baisser, eu égard, en particulier, à la hausse récente des prix des produits de base.

En dépit de progrès récents, la mobilisation des recettes intérieures reste faible en Afrique. Le continent dépend donc fortement de sources étrangères pour le financement du déficit de sa balance courante. Il s'agit notamment : de l'IDE, des investissements de portefeuille, des envois de fonds, de l'aide publique au développement et de la dette extérieure (Figure 1 de l'encadré 1.4).

FIGURE 1 DE L'ENCADRÉ 1.4 Sources de financement extérieur de l'Afrique, 2005–2016



Source : Calculs de la BAD.

(suite)

De nombreuses
économies
africaines sont plus
résilientes et mieux
placées pour faire
face aux conditions
extérieures difficiles

ENCADRÉ 1.4 Financement de la balance courante de l'Afrique (suite)

Les envois de fonds sont la principale source de flux financiers internationaux vers l'Afrique depuis 2010, représentant environ un tiers du total des flux financiers externes. Ils constituent la source de flux la plus stable.

Les entrées d'IDE augmentent, grâce aux investissements internationaux et régionaux dans le secteur extractif, les infrastructures et les industries axées sur le consommateur. Le boom des ressources a remodelé le compte de capital en favorisant une forte hausse des entrées d'IDE.

Bien qu'elle ait récemment diminué, principalement à cause de la situation économique des pays donateurs, l'aide publique au développement est restée une source importante de financement dans beaucoup de pays africains.

Les marchés de capitaux étant relativement peu développés dans la plupart des pays africains, les flux de portefeuille entrants (actions et obligations) ne sont pas significatifs. Ces entrées, y compris les investissements internationaux dans des actions et des titres de créance émis par des entités non résidentes, ont eu tendance à être plus volatiles que les entrées d'IDE. La volatilité des flux d'investissement de portefeuille a été persistante, atteignant un creux en 2008 avant une reprise significative en 2010 et une nouvelle baisse depuis 2013.

et les recettes tirées des projets d'investissements publics augmentent essentiellement en monnaie locale, ce qui peut être de nature à rendre plus ardu le paiement de la dette à l'échéance des obligations.

CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS POUR LES POLITIQUES

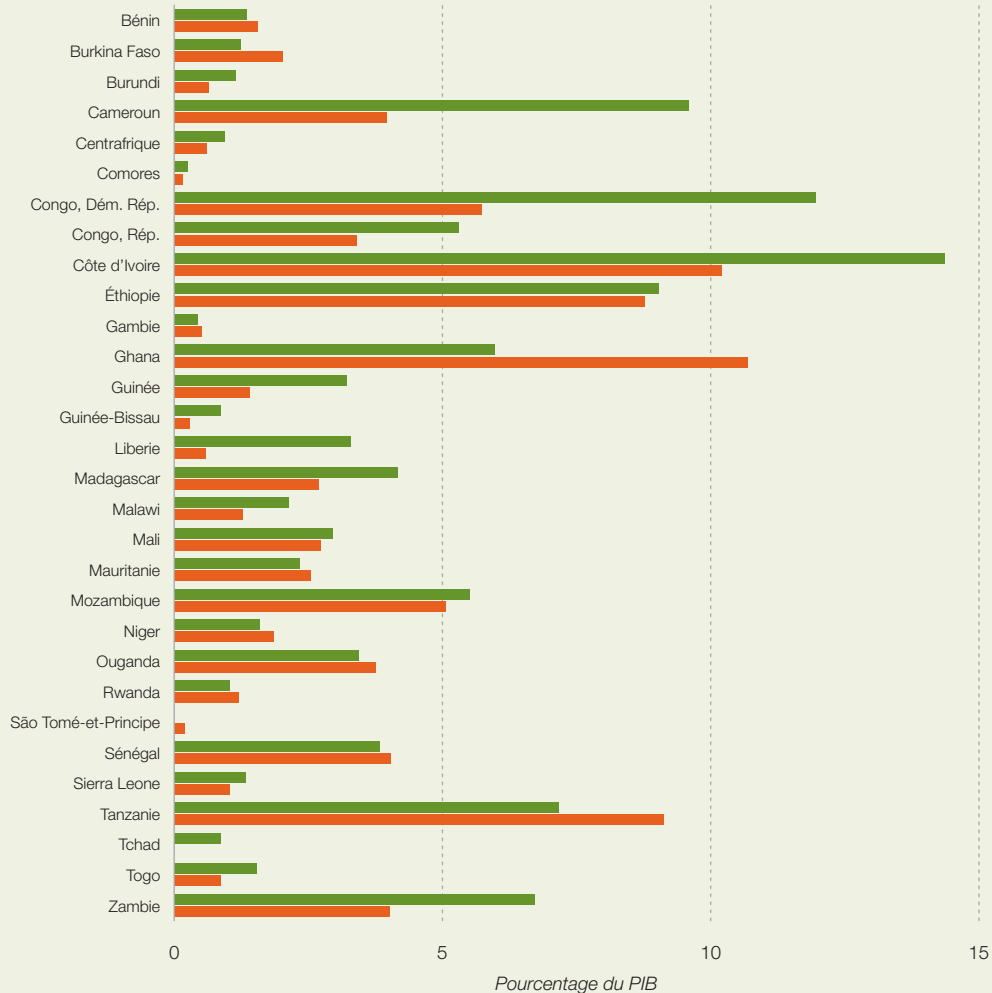
De nombreuses économies africaines sont plus résilientes et mieux placées pour faire face aux conditions extérieures difficiles qu'elles ne l'étaient par le passé. Mais la fin du super cycle des cours des produits de base a engendré une réduction des recettes issues des exportations de produits primaires dans de nombreux pays, compromettant ainsi les investissements prévus. Des conditions extérieures moins avantageuses ont exposé les vulnérabilités fiscales intérieures latentes d'économies tributaires des ressources naturelles et d'autres pays. Les taux d'intérêt en dollars devraient enregistrer une légère hausse et les écarts de taux d'obligations se creuser, augmentant le risque d'arrêts brusques des flux de capitaux privés. La plupart des devises africaines ont perdu entre 20 et 40 % de leur valeur par rapport au dollar depuis le début de l'année 2015. Mais

la dépréciation compétitive de la monnaie qui en résulte ne se traduira pas nécessairement par un fort avantage des prix sur les marchés d'exportation. Les mesures de réduction des dépenses devront couvrir une grosse part du fardeau du rétablissement de la balance extérieure.

Financés essentiellement par des emprunts extérieurs, les principaux investissements dans les infrastructures ont suscité des inquiétudes sur l'inadéquation des devises et des échéances pour honorer la dette – les flux de recettes étant majoritairement libellés en monnaie locale et les obligations de dette arrivant à maturité avant le début des flux. Les décideurs politiques doivent veiller à ce que la politique budgétaire ne sape pas les effets favorables à la croissance de l'investissement public, en progressant résolument sur la voie de la réduction de la pauvreté, la santé et l'éducation sur le continent. Les projets dans le pipeline devraient donc être réévalués à l'aune d'autres besoins. Les dépenses récurrentes doivent être maîtrisées, notamment en freinant la croissance de la masse salariale du secteur public.

La stratégie de politique macroéconomique doit combiner l'ajustement du taux de change réel, la mobilisation des recettes intérieures et une gestion judicieuse de la demande. À moyen terme, le domaine le plus important de la politique budgétaire est la réforme fiscale. En dépit d'une

FIGURE 1.18 Dette extérieure en pourcentage du PIB dans les pays africains avant et après l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE)



Source : Calculs de la BAD.

Note : Voir le Tableau A1.2 de l'annexe pour les points de décision et d'achèvement pour tous les pays.

Une politique budgétaire cohérente et équitable offre les meilleures perspectives pour soutenir un ajustement harmonieux

amélioration significative, au cours des dernières décennies de la mobilisation des recettes intérieures, les ratios impôts/PIB restent faibles dans la plupart des pays africains. Il est urgent de mettre en place des régimes de revenus qui captent plus efficacement les avantages de la croissance et le changement structurel que connaissent certains pays à mesure que les économies se formalisent et s'urbanisent. L'élargissement de l'assiette fiscale (qui entraînera l'élimination progressive de la vaste gamme d'exonérations et de pertes qui pèsent actuellement sur les systèmes fiscaux du

continent) – plutôt qu'une hausse des taux d'imposition marginaux déjà élevés – sera essentiel pour accroître les recettes fiscales.

Aucune de ces orientations fiscales n'est aisée. De nature intrinsèquement politique, toutes ont de sérieuses conséquences sur la redistribution et le bien-être. Une politique budgétaire cohérente et équitable offre les meilleures perspectives pour soutenir un ajustement harmonieux à la conjoncture et permettre une croissance soutenue dès lors que les conditions extérieures s'amélioreront.

ANNEXE 1.1

TABLEAU A1.1 Évolutions macroéconomiques en Afrique, 2013–2019

Variable	2009–2019	2014	2015	2016	2017 (estimations)	2018 (prévisions)	2019 (prévisions)
<i>Croissance réelle du PIB (pourcentage)</i>							
Afrique centrale	4,3	5,7	3,1	0,1	0,7	2,4	3,0
Afrique de l'Est	5,3	5,9	6,5	4,9	5,6	5,9	6,1
Afrique du Nord	4,1	1,9	3,7	3,3	5,0	5,1	4,5
Afrique australe	3,1	2,7	1,6	0,9	1,6	2,0	2,4
Afrique de l'Ouest	6,5	6,0	3,2	0,5	2,5	3,6	3,8
Afrique	4,6	3,8	3,5	2,2	3,6	4,1	4,1
Afrique (hors Libye)	4,3	4,3	3,6	2,2	3,1	3,8	4,2
Afrique du Nord (avec le Soudan)	3,9	1,9	3,8	3,3	4,9	4,9	4,5
Afrique subsaharienne	4,9	4,9	3,3	1,5	2,8	3,5	3,9
Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud)	5,8	5,7	3,8	1,8	3,3	4,1	4,4
Pays exportateurs de pétrole	4,8	3,8	3,4	1,7	3,4	4,1	3,9
Pays importateurs de pétrole	4,3	3,9	3,6	2,9	3,9	4,2	4,5
<i>Inflation du prix à la consommation (pourcentage)</i>							
Afrique centrale	5,5	2,4	1,3	2,6	9,4	10,3	8,8
Afrique de l'Est	13,6	12,1	10,3	12,7	15,1	9,4	8,1
Afrique du Nord	7,3	6,3	7,6	7,8	14,4	13,2	9,3
Afrique australe	6,8	6,2	5,7	10,5	9,5	7,9	6,9
Afrique de l'Ouest	9,8	7,3	8,2	12,7	13,3	11,6	11,0
Afrique	8,5	7,1	7,4	10,0	13,0	11,1	9,0
Afrique (hors Libye)	8,6	7,1	7,4	9,9	12,9	10,9	8,8
Afrique du Nord (avec le Soudan)	8,3	8,3	8,3	8,5	15,7	13,6	9,8
Afrique subsaharienne	9,8	7,5	7,3	11,2	12,2	9,8	8,9
Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud)	8,4	6,3	6,4	9,9	11,0	8,8	7,9
Pays exportateurs de pétrole	9,8	8,3	8,8	12,7	18,3	15,3	11,9
Pays importateurs de pétrole	6,3	5,4	5,3	6,0	5,7	5,2	5,1
<i>Solde budgétaire total, dons compris (en pourcentage du PIB)</i>							
Afrique centrale	0,0	-2,5	-5,3	-4,1	-2,1	-0,7	-0,2
Afrique de l'Est	-3,0	-4,0	-4,6	-4,2	-3,9	-3,9	-3,8
Afrique du Nord	-4,8	-10,9	-13,9	-12,7	-9,1	-6,3	-5,7
Afrique australe	-3,2	-4,6	-4,5	-4,5	-5,0	-4,6	-4,2
Afrique de l'Ouest	-2,9	-2,8	-3,7	-5,0	-4,8	-4,4	-4,0
Afrique	-3,4	-5,7	-7,1	-7,0	-5,7	-4,7	-4,3
Afrique (hors Libye)	-3,7	-5,0	-6,1	-6,1	-5,1	-4,3	-3,7
Afrique du Nord (avec le Soudan)	-4,5	-10,0	-12,6	-11,4	-8,0	-5,6	-5,1
Afrique subsaharienne	-2,8	-3,6	-4,3	-4,6	-4,5	-4,1	-3,8
Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud)	-2,2	-3,5	-4,2	-4,7	-4,5	-4,0	-3,7
Pays exportateurs de pétrole	-2,7	-6,4	-8,7	-8,7	-6,7	-5,0	-4,5
Pays importateurs de pétrole	-4,3	-4,5	-4,8	-4,7	-4,5	-4,3	-3,9

(suite)

Variable	2009–2019	2014	2015	2016	2017 (estimations)	2018 (prévisions)	2019 (prévisions)
<i>Solde de la balance extérieure courante, dons compris (en pourcentage du PIB)</i>							
Afrique centrale	-2,3	-5,0	-9,3	-11,2	-6,1	-3,7	-4,0
Afrique de l'Est	-6,5	-9,1	-8,5	-6,8	-5,4	-5,6	-5,3
Afrique du Nord	0,3	-6,2	-8,3	-8,9	-6,5	-3,4	-2,4
Afrique australe	-2,5	-5,1	-6,3	-4,8	-3,8	-4,3	-4,7
Afrique de l'Ouest	1,0	-1,6	-4,2	-1,8	-1,0	-1,4	-1,1
Afrique	-1,2	-4,9	-6,8	-5,9	-4,2	-3,5	-3,2
Afrique (hors Libye)	-1,7	-4,2	-6,4	-5,8	-4,3	-3,8	-3,3
Afrique du Nord (avec le Soudan)	-0,2	-6,3	-8,2	-8,5	-5,8	-3,1	-2,2
Afrique subsaharienne	-1,9	-4,4	-6,2	-4,6	-3,4	-3,6	-3,5
Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud)	-1,3	-4,2	-6,6	-4,9	-3,6	-3,7	-3,5
Pays exportateurs de pétrole	2,4	-3,1	-6,8	-5,7	-3,2	-1,8	-1,3
Pays importateurs de pétrole	-5,9	-7,5	-6,7	-6,2	-5,5	-5,7	-5,7

Source : Département de la statistique de la BAD.

TABLEAU A1.2 Points de décision et d'achèvement des pays africains dans le cadre de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE)

Pays	Point de décision	Point d'achèvement	Pays	Point de décision	Point d'achèvement
Bénin	2000	2003	Libéria	2008	2010
Burkina Faso	2000	2002	Madagascar	2000	2004
Burundi	2005	2009	Malawi	2000	2006
Cameroun	2000	2006	Mali	2000	2003
Centrafrique	2007	2009	Mauritanie	2000	2002
Tchad	2001	2015	Mozambique	2000	2001
Comores	2010	2012	Niger	2000	2004
Congo	2006	2010	Ouganda	2000	2000
République démocratique du Congo	2003	2010	Rwanda	2000	2005
Côte d'Ivoire	2009	2012	Sao Tomé-et-Principe	2000	2007
Éthiopie	2001	2004	Sénégal	2000	2004
Gambie	2000	2007	Sierra Leone	2002	2006
Ghana	2002	2004	Togo	2008	2010
Guinée	2010	2012	Tanzanie	2000	2001
Guinée-Bissau	2000	2010	Zambie	2000	2005

Note : Le « point de décision » désigne la période au cours de laquelle la Banque mondiale et le FMI déterminent formellement si le pays est éligible à l'allègement de la dette. La période du « point d'achèvement » renvoie à celle où les pays reçoivent le solde de l'allègement de la dette auquel la communauté internationale s'est engagée au point de décision, généralement après la mise en œuvre réussie des réformes clés et des mesures concrètes prises pour réduire la pauvreté.

NOTES

1. OCDE 2017.
2. Au Kenya, par exemple, les pluies hors saison, notamment dans la partie occidentale du pays,

ont amélioré les perspectives de productivité des récoltes et de l'élevage (Fewsnet 2017).

3. Franzsen et McCluskey (2017).
4. Banque mondiale (2017).
5. FMI (2014).

RÉFÉRENCES

Banque africaine de développement (BAD), 2017. *Entrepreneuriat et industrialisation Perspectives économiques en Afrique 2017*. Abidjan, Côte d'Ivoire.

Banque mondiale, 2017. *Doing Business 2018: Reformer pour créer des emplois*. Washington, DC.

FEWSNET. 2017. *Kenya Food Security Outlook*. Washington, DC.

Franzsen, R.C.D., et W.J. McCluskey. (eds.). 2017. *Property tax in Africa: Status, challenges and prospects*. Cambridge MA: Lincoln Institute of Land Policy.

FMI (Fonds monétaire international) 2014. *Sub-Saharan Africa: Staying the Course; World Economic and*

Financial Surveys: Regional Economic Outlook (REO). Washington, DC.

McMillan, M., et D. Rodrik. 2011. «Globalization, Structural Change, and Economic Growth». In *Making Globalization Socially Sustainable*, ed. M. Bachetta et M. Jansen. Genève : Organisation internationale du travail et organisation mondiale du commerce.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2017. Perspectives économiques, novembre 2017. Paris.

Shoo, Rumishael. 2007. «Reducing Child Mortality: The Challenges in Africa. »*UN Chronicle* XLIV (4).

CROISSANCE, EMPLOI ET PAUVRETÉ EN AFRIQUE

MESSAGES CLÉS

Au cours des vingt-cinq dernières années, la croissance africaine a connu un élan historiquement élevé. A-t-elle été sous-tendue par des dynamiques propices à une croissance à long terme ? Les épisodes de croissance se sont-ils accompagnés de changements économiques fondamentaux ? La croissance en Afrique a-t-elle été créatrice d'emplois et inclusive ? Quels sont les liens entre croissance rapide et expansion continue des opportunités d'emploi ?

Ce chapitre, qui tente de répondre à ces questions, apporte un éclairage et fournit des éléments probants sur les caractéristiques de la croissance à long terme et son lien avec l'emploi et la pauvreté. Tels sont les cinq principaux enseignements de l'analyse :

- Dans au moins deux tiers des pays africains pour lesquels l'on dispose de données, le revenu par habitant a augmenté de 3,5 % ou plus pendant huit années consécutives, entre 1950 et 2016. Dans certains de ces pays, cette croissance a été portée par une amélioration des fondamentaux économiques.
- Certains pays africains ont enregistré une accélération de la croissance qui résulte essentiellement de l'augmentation de la productivité totale des facteurs plutôt que de l'accumulation de capital. Cette observation contredit la théorie du « piège du revenu intermédiaire ».
- Pour donner un élan à la croissance, une hausse de la productivité est aussi nécessaire qu'une croissance des investissements. Les transferts de main-d'œuvre du secteur traditionnel vers le secteur moderne comptent parmi les facteurs clés des accélérations de la croissance en Afrique. Elles requièrent des créations d'emplois modernes, mais aussi des politiques d'autonomisation des populations pauvres.
- Les accélérations de la croissance ont conduit à des baisses significatives de la pauvreté et des inégalités. Les pays ayant connu trois épisodes d'accélération de la croissance ont enregistré une baisse de la pauvreté de 1,3 point de pourcentage de plus par an ainsi qu'une réduction des inégalités de 0,2 point de pourcentage de plus par an que les pays n'ayant bénéficié d'aucune accélération de la croissance.

- Des changements structurels positifs ont eu lieu dans un certain nombre de pays africains dont la main-d'œuvre a quitté des secteurs à faible productivité au profit de ceux à forte productivité. Toutefois, la croissance de l'emploi n'a pas suivi le rythme de croissance de la population active. Une grande partie de la population – les jeunes, en particulier – est donc restée sans emploi ou sous-employée.

DYNAMIQUES DE CROISSANCE : ACCÉLÉRATIONS, PICS, RÉTABLISSÉMENTS ET FAUX DÉPARTS

Les pays en développement sont susceptibles de connaître une alternance de phases de croissance, de stagnation, de déclin et même d'effondrement catastrophique.¹ Cette instabilité montre qu'il convient d'analyser et de mieux comprendre les déterminants de l'évolution des taux de croissance en se concentrant sur les épisodes de croissance et les accélérations.

Afin de comprendre les bénéfiques potentiels d'un soutien de long terme à la croissance, à l'emploi et à la réduction de la pauvreté en Afrique, ce chapitre recense les épisodes d'accélération de la croissance. Pour ce faire, il utilise des données comparables couvrant les sept dernières décennies. Telle en est la conclusion : on observe de nombreuses accélérations de croissance ; et les résultats de la croissance à long terme sont étroitement liés à ces épisodes d'accélération.

Certaines accélérations conduisent à des niveaux records du PIB par habitant. D'autres permettent seulement de revenir à des niveaux précédemment établis. D'autres encore ne sont que des faux départs suivis d'une crise. Une simple analyse causale de la croissance révèle que l'accumulation des facteurs et la productivité totale des facteurs contribuent à la croissance au cours des phases d'accélération de la croissance. Ce chapitre analyse également la contribution des changements structurels, par le biais de la composition sectorielle de l'économie. Il apparaît que les réaffectations de la

main-d'œuvre vers d'autres secteurs économiques ont joué un rôle important dans les pics de croissance en Afrique.

Accélérations de la croissance

Dans un cadre traditionnel d'analyse de la croissance, ce sont les principes fondamentaux (tels que les termes de l'échange, la technologie, les institutions économiques et la gouvernance) qui déterminent les perspectives à long terme de l'économie. Lorsque ces principes fondamentaux changent, les perspectives de croissance à long terme évoluent en conséquence, provoquant une accélération de la croissance (ou un ralentissement).²

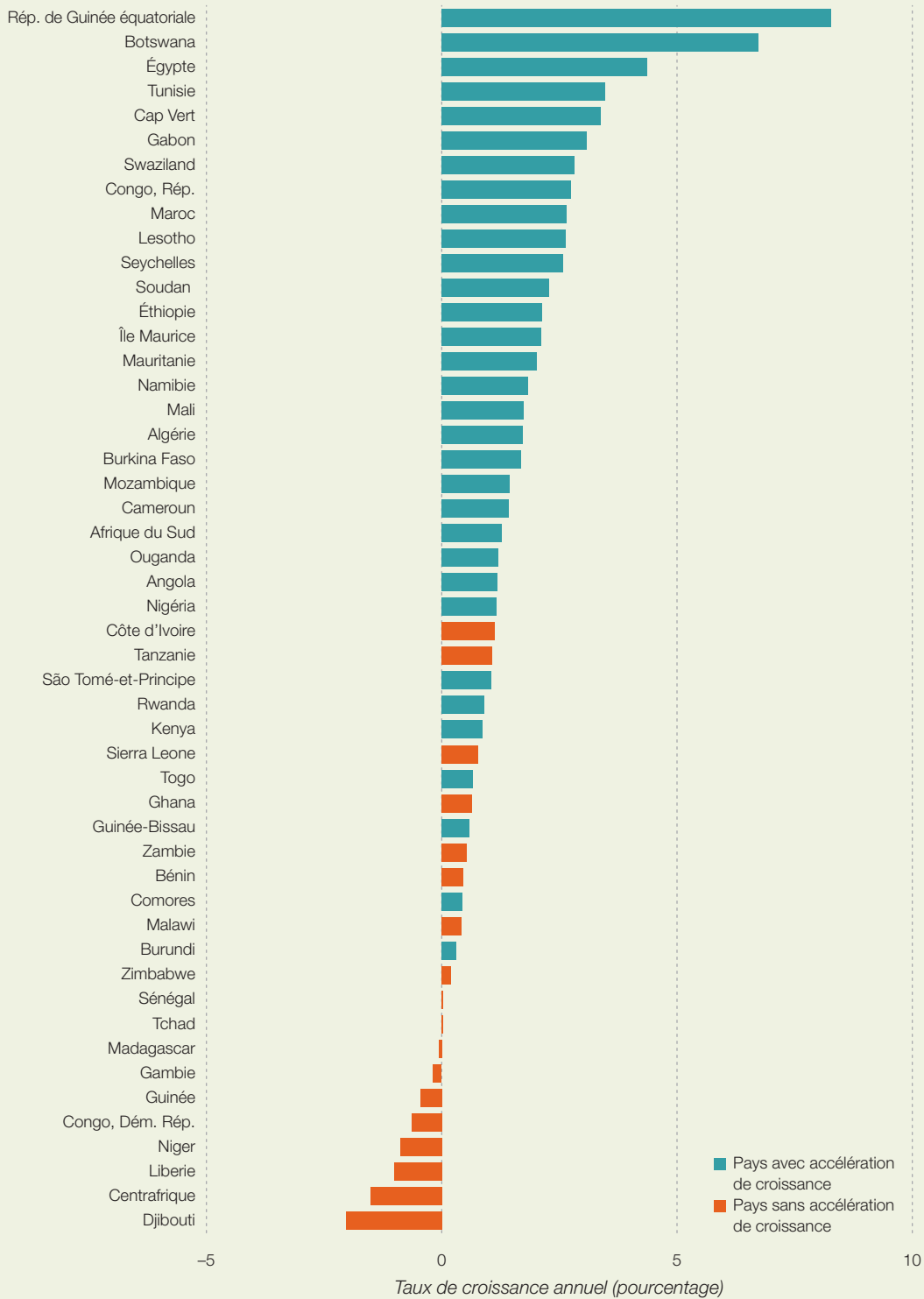
Hausmann, Pritchett et Rodrik (2005) mettent l'accent sur les chocs des termes de l'échange, les réformes de l'économie de marché et les facteurs de politique économique en tant que déterminants des accélérations de la croissance. Selon eux, les périodes dites d'accélération de la croissance correspondent à des périodes de croissance du PIB à hauteur d'au moins 3,5 % pendant huit ans ainsi qu'à une croissance supérieure d'au moins deux points de pourcentage par rapport aux huit années précédentes. Afin d'exclure les périodes de reprise économique, le niveau du PIB réel doit également être plus élevé durant la dernière année de la période d'accélération qu'au cours des années précédant l'accélération.³

À l'aide de données issues des Penn World Tables 9.0, cette section identifie les accélérations de la croissance dans 33 des 50 pays africains pour lesquels des données sont disponibles. Le taux de croissance des pays ayant enregistré au moins une accélération était significativement plus élevé que celui des pays qui n'en ont pas connu. Ces derniers affichaient des taux de croissance annuels inférieurs à 1 % (figure 2.1).

Les pays se déplacent vers la droite le long de l'axe horizontal lorsque le taux de croissance du PIB par habitant (indiqué par l'axe vertical) est positif ; ils se déplacent vers la gauche lorsqu'il est négatif (figure 2.2). Certains pays (par exemple le Botswana, le Burkina Faso et l'Égypte) ont connu plusieurs envolées de croissance. D'autres, tels que le Ghana, le Kenya et le Swaziland, ont connu un seul pic de croissance. La Côte d'Ivoire, le Nigeria et le Zimbabwe ont connu des baisses

Lorsque ces principes fondamentaux changent, les perspectives de croissance à long terme évoluent en conséquence, provoquant une accélération de la croissance (ou un ralentissement)

FIGURE 2.1 Taux de croissance dans les pays africains avec et sans accélérations, 1960–2014



Source : Données issues de Penn World Tables 9.0.

Note : Pour certains pays la période prise en compte est plus longue (1950–2014) ou plus courte (1970–2014) en raison de la disponibilité des données.

FIGURE 2.2 Dynamiques de croissance dans les pays africains ayant connu des accélérations de croissance



Source : Données issues de Penn World Tables 9.0.

importantes, qui ont réduit le PIB par habitant suite à des accélérations.

On ne peut décrypter la croissance économique africaine sans analyser attentivement les fréquents épisodes de crise. Une crise se définit par une période prolongée de croissance négative. Elle s'achève lorsque le taux de croissance remonte autour de zéro.

Pics de croissance

Les pics de croissance sont des épisodes d'accélération qui conduisent à une augmentation du PIB par habitant. Ils ne correspondent pas à un simple rétablissement post-crise et ne peuvent mener à une crise. L'Afrique a connu 38 accélérations de croissance durant la période étudiée, dans 18 pays (tableau 2.1).

TABLEAU 2.1 Accélération de croissance et épisodes de crise dans des pays africains choisis

Pays	Début Fin		Nature de l'épisode	Début Fin		Nature de l'épisode	Début Fin		Nature de l'épisode	Début Fin		Nature de l'épisode
	Début	Fin		Début	Fin		Début	Fin		Début	Fin	
Afrique du Sud	2001	2014	Pic de croissance									
Algérie	1968	1983		1983	1995	Crise	1999	2009	Rétablissement			
Angola	1973	1994	Crise	2003	2014	Rétablissement						
Botswana	1967	1979	Pic de croissance	1979	1984	Pic de croissance	1984	2008	Pic de croissance			
Burkina Faso	1994	2007	Pic de croissance	2007	2014	Pic de croissance						
Cameroun	1967	1976	Pic de croissance	1976	1985	Faux départ	1985	1995	Crise			
Cap-Vert	1976	1990	Pic de croissance	1992	2000	Pic de croissance	2000	2014	Pic de croissance			
Congo	1968	1975	Pic de croissance	1975	1985	Faux départ	1985	1997	Crise			
Côte d'Ivoire	1961	1978	Faux départ	1978	1984	Crise	1998	2005	Crise	2007	2014	Rétablissement
Égypte	1958	1979	Pic de croissance	1979	1988	Pic de croissance	1988	2002	Pic de croissance	2002	2014	Pic de croissance
Éthiopie	1977	1985	Faux départ	1985	2002	Crise	2006	2014	Rétablissement			
Gabon	1968	1982	Faux départ	1982	1989	Crise	1998	2008	Rétablissement	2006	2014	Pic de croissance
Ghana	2004	2014	Pic de croissance									
Guinée équatoriale	1969	1979	Faux départ	1979	1990	Crise	1990	2014	Pic de croissance			
Kenya	2004	2014	Pic de croissance									
Lesotho	1971	1979	Pic de croissance									
Malawi	1962	1974	Faux départ	1974	1980	Crise						
Mali	1974	1987	Pic de croissance	1991	2012	Pic de croissance						
Mauritanie	1961	1972	Pic de croissance	2000	2014	Pic de croissance						
Maurice	1969	1979	Pic de croissance	1981	1999	Pic de croissance	2005	2014	Pic de croissance			
Maroc	1957	1967	Pic de croissance	1981	1997	Pic de croissance	2002	2007	Pic de croissance	2007	2014	Pic de croissance
Mozambique	1977	1993	Crise	1995	2008	Rétablissement						
Namibie	2001	2014	Pic de croissance									
Nigeria	1967	1978	Faux départ	1978	1997	Crise	1997	2014	Rétablissement			
Ouganda	2003	2014	Pic de croissance									
Rwanda	1983	1996	Crise	2003	2014	Rétablissement						
Seychelles	1967	1979	Pic de croissance	1982	2000	Pic de croissance						
Sierra Leone	1986	1994	Faux départ	1994	2001	Crise	2007	2014	Rétablissement			
Soudan	1996	2001	Pic de croissance	2001	2014	Pic de croissance						
Swaziland	1980	1985	Pic de croissance	1985	1998	Pic de croissance						
Tunisie	1967	1989	Pic de croissance	1989	1999	Pic de croissance	2003	2011	Pic de croissance			
Zambie	1962	1969	Faux départ									
Zimbabwe	1964	1975	Pic de croissance	1977	1994	Faux départ	1994	2008	Crise			

Source : Données issues de Penn World Tables 9.0.

Le « piège du revenu intermédiaire » théorise l'incapacité des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à rattraper les pays développés. Cela peut être généralisé à tous les pays

qui sont bloqués à un revenu relativement faible après avoir connu au moins un pic de croissance. Pour échapper au piège des pays à revenu intermédiaire, il faut connaître plusieurs pics de

croissance. C'est justement ce qui a été observé depuis les années 1950 dans les pays émergents, notamment en Asie du Sud-est.⁴

Douze pays africains ont connu des pics de croissance (2,7 pics en moyenne pour une durée moyenne de 12,3 ans [tableau 2.2]). Ces pics ont permis une croissance du PIB par habitant⁵ de 158 % en moyenne, représentant ainsi la majorité de la croissance de ces pays au cours de la période d'observation.

Six pays ont connu une seule accélération de croissance. Ceux-ci ont atteint une croissance totale du PIB par habitant inférieure à celle des pays ayant connu plusieurs accélérations. Leur

croissance du PIB/habitant n'en est pas moins importante (44 % en moyenne, pour une durée moyenne de 10,5 ans).

Faux départs

Les épisodes d'accélération de croissance suivis d'épisodes de crise sont considérés comme des « faux départs » – comme ce fut le cas en Algérie, au Cameroun, au Congo, en Côte d'Ivoire, en Guinée équatoriale, en Éthiopie, au Gabon, au Malawi, au Nigeria, en Sierra Leone, en Zambie et au Zimbabwe (voir tableau 2.1).

En cas de faux départ, les causes de la crise sont souvent économiques et peuvent être liées à

TABLEAU 2.2 Croissance annuelle moyenne du PIB par habitant au cours des pics de croissance

Pays	Croissance annuelle moyenne pendant l'accélération (pourcentage)	Durée moyenne de l'accélération (années)	Nombre d'accéléérations	Croissance totale pendant les accélérations (pourcentage)	Contribution à la croissance historique (pourcentage)
<i>Pays ayant connu plusieurs pics de croissance</i>					
Botswana	7,5	13,7	3	309	85
Burkina Faso	3,0	10,0	2	60	65
Cap-Vert	4,2	12,0	3	152	83
Égypte	5,0	14,0	4	283	101
Mali	3,5	17,0	2	118	125
Maroc	4,1	9,5	4	157	92
Maurice	4,6	12,3	3	169	126
Mauritanie	5,2	12,5	2	129	119
Seychelles	5,2	15,0	2	155	111
Soudan (ancien)	5,2	9,0	2	94	94
Swaziland	5,3	9,0	2	95	77
Tunisie	4,3	13,3	3	171	91
Moyenne	4,8	12,3	2,7	158	97
<i>Pays ayant connu un seul pic de croissance</i>					
Afrique du Sud	2,3	13	1	30	36
Ghana	5,0	8	1	40	107
Kenya	4,1	10	1	41	73
Lesotho	5,4	8	1	43	30
Namibie	5,1	13	1	67	68
Ouganda	4,0	11	1	44	57
Moyenne	4,3	10,5	1	44	62

Source : Données issues de Penn World Tables 9.0.

certaines caractéristiques de l'épisode d'accélération précédent qui la rendaient non durable. Dans les années 1960 et 1970 par exemple, la Côte d'Ivoire et le Nigeria ont financé une croissance rapide grâce à un emprunt extérieur excessif ou un éphémère choc des termes de l'échange, qui a ensuite provoqué une crise de la dette. Au Zimbabwe, ce sont les événements politiques qui ont fait fléchir la croissance. Dans ces cas-là, on ne peut considérer que l'accélération initiale a contribué au progrès économique. La croissance observée après un « faux départ » est, en règle générale, légèrement négative.

Dans la moitié des pays (Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Malawi, Zambie et Zimbabwe), le faux départ n'a pas été suivi d'une accélération (en Côte d'Ivoire, il a été suivi d'une autre crise). En Algérie, en Guinée équatoriale, en Éthiopie, au Gabon, au Nigeria et en Sierra Leone, une reprise économique a succédé au faux départ. Ce deuxième épisode d'accélération post-crise peut être considéré comme une simple reprise au Nigeria et en Sierra Leone, où le PIB par habitant est resté inférieur au niveau antérieur au faux départ. En revanche, l'Algérie, la Guinée équatoriale, l'Éthiopie et le Gabon s'en sortaient mieux après la fin de la période de faux départ et de rétablissement. Dans ces cas, la deuxième accélération peut éventuellement être considérée comme un pic de croissance plutôt qu'une simple reprise. Au Cameroun, au Congo et au Zimbabwe, un début d'accélération dans les années 1960 a été suivi d'un faux départ, puis d'une crise profonde dans les années 1980. Dans ce cas de figure, le premier épisode de l'accélération pourrait éventuellement être considéré comme un pic de croissance.

Trois pays (l'Angola, le Mozambique et le Rwanda) ont connu des accélérations de croissance après des épisodes de crise. Ces rétablissements suggèrent qu'il existe un potentiel de croissance considérable. Pour autant, il serait prématuré de considérer leurs accélérations comme des pics de croissance, car la croissance observée correspond largement à la reprise post-crise.

Origines des accélérations de croissance

Dans les économies duales, un secteur moderne à haute productivité coexiste avec un secteur

traditionnel à faible productivité. Dans une telle structure économique, le développement économique repose en grande partie sur la redistribution du travail de type Lewis – à savoir des secteurs à faible productivité vers les secteurs à haute productivité.⁶

On a examiné la productivité du travail plutôt que la productivité globale des facteurs, car il n'existait pas de données sectorielles sur le capital. Examiner uniquement la productivité du travail peut être un handicap. Pour autant, cela permet de souligner le lien entre croissance et pauvreté. Si la main-d'œuvre passe des secteurs à faible productivité aux secteurs à productivité élevée, cela devrait avoir un effet positif sur la croissance et réduire la pauvreté. Si la croissance provient essentiellement des secteurs les plus productifs, et qu'ils sont à forte intensité de capital, alors ce transfert du travail permettra moins de réduire la pauvreté.

La croissance de la productivité du travail, g_y , se décompose en trois composantes :

$$g_y = \sum_i w_i g_{y_i} + \sum_i w_i g_{l_i} + \sum_i w_i g_{y_i} g_{l_i},$$

où g_{y_i} est le taux de croissance de la productivité de la main-d'œuvre du secteur i ; g_{l_i} est le taux de croissance de la part du secteur i dans l'emploi total ; et w_i est le poids du secteur i dans le PIB total.⁷

Les trois composantes mesurent les contributions à la croissance de la productivité globale. La première mesure la contribution de la croissance de la productivité des différents secteurs à la croissance de la productivité globale. La seconde mesure la contribution de la réaffectation de la main-d'œuvre des secteurs à faible productivité vers ceux à forte productivité. La troisième, qui est habituellement résiduelle, mesure la contribution de la réaffectation de la main-d'œuvre des secteurs à faible croissance de la productivité vers ceux à forte croissance de la productivité. Les deux dernières composantes illustrent les changements structurels impliquant des transferts de main-d'œuvre, qui quitte les secteurs avec les plus faibles niveaux et la plus faible croissance de la productivité du travail.

Deux sources de données ont servi à évaluer l'effet de la réaffectation de la main-d'œuvre. La

Les pics de croissance sont des épisodes d'accélération qui conduisent à une augmentation du PIB par habitant. Ils ne correspondent pas à un simple rétablissement post-crise et ne peuvent mener à une crise

Dans le cas de certains pics de croissance, l'effet positif de la réaffectation du travail de l'agriculture vers d'autres secteurs a été atténué par le fait que la main-d'œuvre a rejoint le secteur des services

première, Timmer *et coll.* (2015), décompose le PIB à prix constants et l'emploi de main-d'œuvre en dix secteurs :

- L'agriculture, la chasse, la sylviculture et la pêche
- Les industries extractives
- L'industrie manufacturière
- L'électricité, le gaz et l'approvisionnement en eau
- Le bâtiment
- Le commerce de gros et de détail ; l'hôtellerie et la restauration
- Le transport, le stockage et les communications
- La finance, les assurances, l'immobilier et les services aux entreprises
- La fonction publique
- Les services publics et services à la personne⁸

Ces données sont disponibles sur la période 1960–2011 ou 2012 pour huit pays africains qui ont connu des pics de croissance : Botswana, Égypte, Éthiopie, Ghana, Kenya, Maurice, Maroc et Afrique du Sud.⁹

La deuxième source de données – à savoir le portail des données de la Banque africaine de développement – décompose le PIB à prix constants et l'emploi en trois secteurs (l'agriculture, l'industrie et les services) sur la période 1991–2016. Ces données sont plus récentes, mais leur qualité n'est pas garantie. Par conséquent, elles ont été utilisées avec parcimonie et été écartées lorsque la productivité totale de la main-d'œuvre ne correspondait pas aux données des Penn World Tables 9.0. L'Algérie, le Cap-Vert et le Mali ont été exclus de l'analyse, car les données des Indicateurs de développement dans le monde montrent une très faible croissance de la productivité du travail au cours de ces derniers pics de croissance, ce qui est incompatible avec les données des Penn World Tables 9.0.¹⁰

En outre, une division de l'économie en trois secteurs ne suffit sans doute pas à rendre compte correctement des effets de réaffectation parmi les secteurs. Par conséquent, nous avons utilisé les données des Indicateurs du développement dans le monde lorsqu'elles étaient disponibles.

Comment le montrent les résultats, la réaffectation des travailleurs dans les divers secteurs contribue de façon significative à la croissance de la productivité du travail globale, représentant jusqu'à

deux tiers de cette croissance dans certains pays (tableau 2.3). Cela résulte en grande partie de la réaffectation de la main-d'œuvre depuis le secteur agricole vers les autres. Il existe d'importantes disparités entre les pays. Pour ceux dont la part de l'agriculture dans l'économie avait déjà baissé (Botswana, Maurice, Namibie, Afrique du Sud, Afrique du Nord), cette réaffectation n'a joué qu'un rôle mineur (et de moins en moins important).

Dans le cas de certains pics de croissance, l'effet positif de la réaffectation du travail de l'agriculture vers d'autres secteurs a été atténué par le fait que la main-d'œuvre a rejoint le secteur des services, dont la productivité est souvent faible. En effet, cette redistribution vers d'autres secteurs à faible productivité s'est révélée systématique en Afrique au cours des dernières décennies. Avec le temps, cet effet négatif s'est exacerbé en Égypte et au Maroc. Pour le Botswana et Maurice, ce même mécanisme a atteint un pic dans les années 1970. Enfin, pour le Ghana, le Kenya et l'Ouganda, il a été absent des pics de croissance récents (en Ouganda, la main-d'œuvre s'est au contraire déplacée vers les secteurs les plus dynamiques).¹¹

Dans l'ensemble, la réaffectation des travailleurs des secteurs à faible productivité vers ceux à forte productivité a joué un rôle notable dans les premières phases du développement en Afrique, au cours des pics de croissance. Par ailleurs, ces réaffectations s'accompagnent d'une réduction progressive du dualisme faible productivité/forte productivité. Mais dans certains pays, l'impact de ces réaffectations a été atténué par le fait que la main-d'œuvre rejoignait des secteurs moins dynamiques, plutôt que le contraire.

LE LIEN ENTRE CROISSANCE, EMPLOI ET PAUVRETÉ

Cette section analyse le lien entre la croissance, l'emploi et la pauvreté en Afrique et examine les évolutions en termes de distribution des emplois par secteur. Les résultats observés s'expliquent, selon l'étude, par le manque de transformations structurelles et les caractéristiques du marché du travail en Afrique. Cette section identifie aussi les politiques susceptibles de promouvoir une croissance créatrice d'emplois.

TABLEAU 2.3 Contribution à la croissance des réaffectations sectorielles des travailleurs
(en pourcentage, sauf indication contraire)

Pays (nombre d'épisodes)	Nombre de secteurs	Contribution des gains moyens de productivité du secteur	Contribution de la réaffectation des travailleurs dans d'autres secteurs	Contribution de la réaffectation dynamique dans d'autres secteurs
Afrique du Sud (1)	10	116,3	-12,0	-4,3
Afrique du Sud (1)	3	86,9	13,1	0,0
Botswana (1)	10	20,1	58,1	21,7
Botswana (2)	10	80,4	54,8	-35,3
Botswana (3)	10	105,8	1,5	-7,3
Burkina Faso (1)	3	93,4	6,4	0,2
Égypte (1)	10	70,5	10,9	18,6
Égypte (2)	10	121,0	-19,3	-1,7
Égypte (3)	10	125,6	-14,7	-10,9
Égypte (3)	3	84,6	32,1	-16,6
Égypte (4)	10	140,0	-8,8	-31,2
Égypte (4)	3	87,3	22,1	-9,4
Éthiopie (3)	10	50,0	61,7	-11,7
Ghana (1)	10	57,1	33,1	9,8
Ghana (1)	3	62,6	45,8	-8,4
Kenya (1)	10	81,0	17,1	1,9
Kenya (1)	3	66,2	28,0	5,8
Maroc (1)	10	59,4	43,6	-3,0
Maroc (2)	10	65,2	33,9	0,9
Maroc (3)	10	31,5	74,9	-6,4
Maroc (4)	10	88,1	25,4	-13,5
Maurice (1)	10	103,7	28,8	-32,5
Maurice (2)	10	68,4	41,2	-9,5
Maurice (3)	10	87,5	22,8	-10,3
Maurice (3)	3	83,3	18,4	-1,7
Mauritanie (2)	3	39,0	58,0	3,1
Namibie (1)	3	100,1	-0,4	0,3
Ouganda (1)	3	0,9	45,4	49,0
Tunisie (3)	3	92,9	7,5	-0,4

Source : données pour 10 secteurs de Timmer, de Vries et de Vries (2015) ; données pour trois secteurs des Indicateurs du développement dans le monde.

Les taux de croissance élevés enregistrés récemment en Afrique ne se sont pas accompagnés d'une hausse de la création d'emplois

Une croissance sans emploi ?

Une des conséquences attendues d'une croissance soutenue est la création d'emplois, qui est nécessaire pour réduire la pauvreté et parvenir à une croissance inclusive. Les taux de croissance

élevés enregistrés récemment en Afrique ne se sont pas accompagnés d'une hausse de la création d'emplois. Entre 2000 et 2008, l'emploi a progressé en moyenne de 2,8 % par an, soit environ la moitié du taux de croissance économique.

Il est donc impératif que les gouvernements africains encouragent des trajectoires de croissance propices à l'emploi de la main-d'œuvre disponible

Seuls cinq pays (l'Algérie, le Burundi, le Botswana, le Cameroun et le Maroc) ont enregistré une croissance de l'emploi de plus de 4 %. Entre 2009 et 2014, la croissance annuelle de l'emploi a atteint 3,1 % en moyenne malgré un ralentissement de la croissance économique. Cependant, ce chiffre était encore inférieur de 1,4 point de pourcentage à la croissance économique moyenne.

La faiblesse de la croissance de l'emploi a d'abord affecté les femmes et les jeunes (entre 15 et 24 ans). L'on estime que l'Afrique comptait 226 millions de jeunes en 2015 – un chiffre qui devrait augmenter de 42 % pour atteindre 321 millions d'ici 2030. En 2016 le chômage des jeunes en Afrique du Nord était trois fois plus élevé que le chômage des adultes.¹²

Le manque de création d'emploi a retardé la réduction de la pauvreté. Bien que la proportion de personnes pauvres en Afrique soit passée de 56 % en 1990 à 43 % en 2012, le nombre total de personnes pauvres a augmenté¹³. L'inégalité s'est également amplifiée : le coefficient de Gini est passé de 0,52 en 1993 à 0,56 en 2008 (le dernier chiffre disponible).¹⁴

La croissance économique élevée, conjuguée à une faible création d'emplois, a donné lieu à l'affirmation selon laquelle « l'Afrique connaît une croissance sans emploi ». Face à la croissance rapide de la population et aux risques de troubles sociaux ou de mécontentement, cette croissance sans emploi est un sujet de vive inquiétude pour les décideurs africains. L'urgence de créer suffisamment de « bons emplois » ne saurait être surestimée.

L'accroissement du ratio capital/travail n'explique qu'en petite partie les épisodes d'accélération de la croissance. Par conséquent, un point clef des stratégies politiques consiste à favoriser une combinaison équilibrée d'investissements et de gains de productivité. Les transferts des activités à faible productivité vers des activités à plus forte productivité pourraient fortement contribuer à la croissance en Afrique. Il est donc impératif que les gouvernements africains encouragent des trajectoires de croissance propices à l'emploi de la main-d'œuvre disponible. Pour ce faire, les pouvoirs publics devraient mettre en place des programmes et des politiques visant à moderniser le secteur agricole, qui emploie la majorité de la

population. Une deuxième priorité concerne l'investissement dans le capital humain, en particulier dans les compétences entrepreneuriales des jeunes, afin de faciliter la transition vers des secteurs modernes à plus forte productivité.

Y a-t-il un compromis entre emploi et croissance du PIB ?

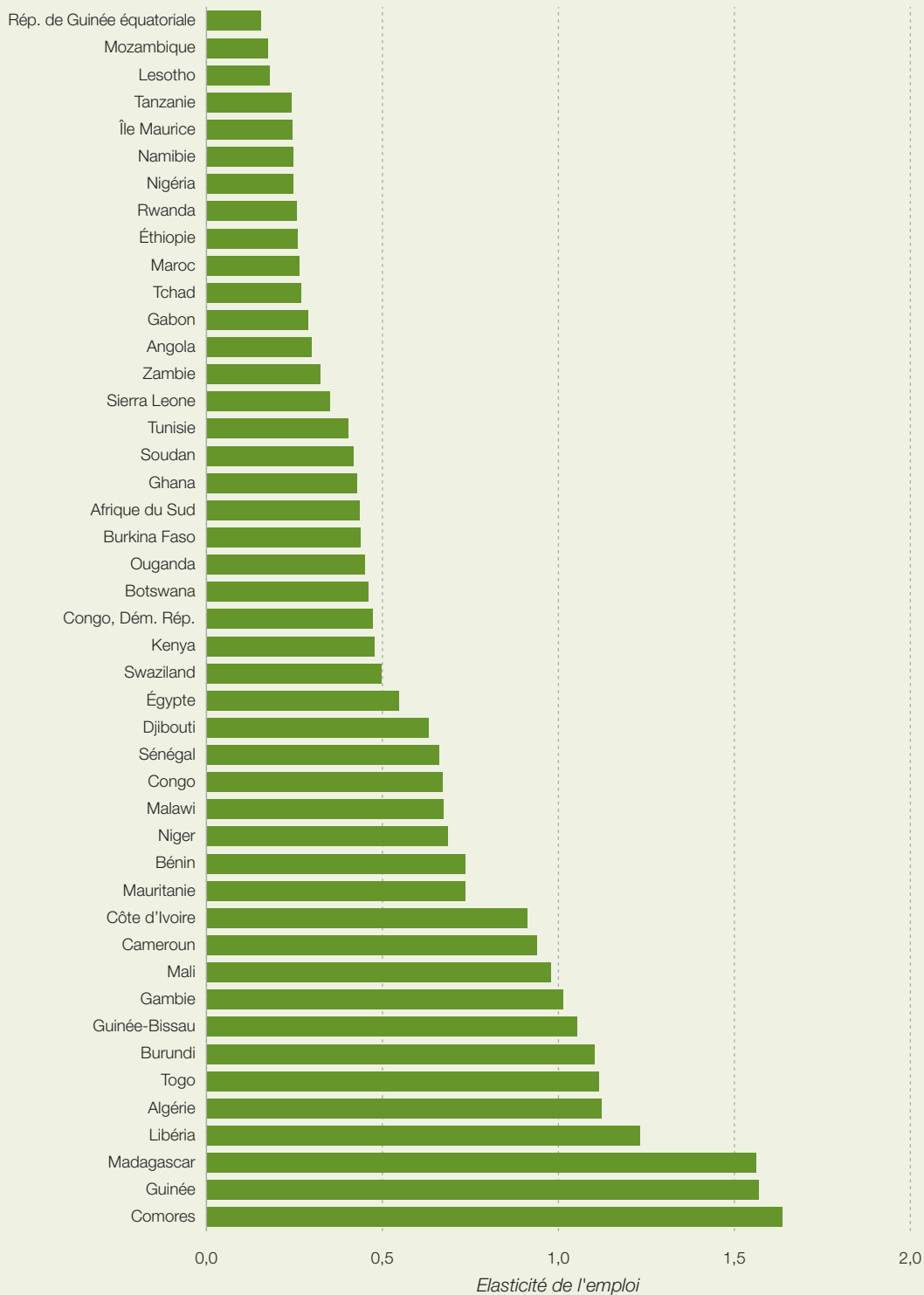
La demande de travail est de type dérivé; elle est liée à la production. Il est donc essentiel de comprendre la relation entre la croissance de l'emploi et la croissance de la production. La force de cette relation varie en fonction des pays et des périodes. Dans certaines économies où les marchés du travail réagissent très bien à la croissance de la production, les emplois sont créés rapidement, à mesure que l'économie se développe. Dans d'autres, les marchés du travail réagissent avec mollesse, et une croissance plus rapide est nécessaire pour atteindre un taux de croissance de l'emploi donné. Dans quelle mesure la croissance de la production et celle de l'emploi ont-elles été liées dans les pays africains au cours des années 2000 ?

L'élasticité de la croissance de l'emploi par rapport à la croissance du PIB a été calculée pour chaque pays pour lequel on dispose de données.¹⁵ Cette élasticité correspond au rapport entre le taux de croissance de l'emploi de 2000 à 2014 et le taux de croissance du PIB au cours de la même période. Une élasticité supérieure à 1 signifie que l'emploi a progressé plus vite que le PIB; une élasticité inférieure à 1 signifie que le PIB a progressé plus vite que l'emploi; et une élasticité égale à 1 signifie que l'emploi et le PIB ont progressé au même rythme.

L'élasticité moyenne de l'emploi était de 0,41 (figure 2.3), c'est-à-dire que pour chaque point de pourcentage de croissance économique, l'emploi a augmenté de 0,41 point de pourcentage.

Parmi les quarante-sept pays de l'échantillon, dix-huit (38 %) avaient une élasticité emploi-PIB de 0,41 ou moins. Vingt autres pays (43 %) avaient une élasticité comprise entre 0,41 et 1. Quatre pays africains sur cinq ont ainsi connu une croissance du PIB supérieure à la croissance de l'emploi. Dans ce groupe de pays, la Guinée équatoriale (un grand producteur de pétrole) affichait l'élasticité la plus faible (0,16). La croissance

FIGURE 2.3 Élasticité de l'emploi par rapport au PIB dans plusieurs pays africains, 2000–2014



Source : Données de la Banque mondiale (2017a) et de l'OIT (2011).

Note : L'élasticité n'est pas affichée pour le Zimbabwe (-5,7) ou la République centrafricaine (-3,0).

Idéalement, la croissance de l'emploi devrait aller de pair avec des gains de productivité. Une tension peut toutefois exister entre ces deux facteurs

de son PIB a été soutenue presque exclusivement par l'augmentation du prix du pétrole. Les pays restants ont des élasticités supérieures à 1, ce qui indique que la croissance de l'emploi a dépassé celle du PIB au cours de la période considérée.

L'élasticité souhaitable pour les pays en développement est d'environ 0,7 – un chiffre basé sur l'élasticité en République de Corée au cours des années 1970, lorsque le pays avait un niveau de développement et de ressources comparable à celui de certains pays africains.¹⁶ Avec une croissance de la production d'au moins 5 %, cette élasticité devrait être suffisante pour atteindre une croissance de l'emploi d'au moins 3,5 % – c'est-à-dire un taux supérieur à celui de la croissance de la population active dans la plupart des pays africains.

Une élasticité de 0,7 permettrait une croissance de la productivité du travail de nature à permettre une réduction de la pauvreté. Idéalement, la croissance de l'emploi devrait aller de pair avec des gains de productivité. Une tension peut toutefois exister entre ces deux facteurs, en raison d'une éventuelle relation inverse. Il est difficile de trouver le bon équilibre – lequel dépend des priorités stratégiques de chaque pays. Dans les

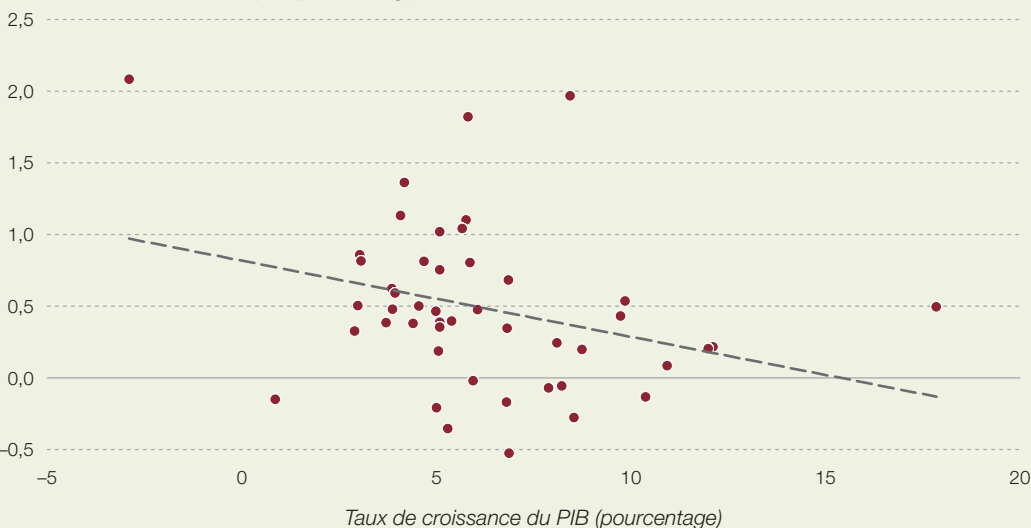
pays marqués par un taux élevé de pauvreté et un surplus de main-d'œuvre (deux éléments caractéristiques de nombreux pays africains), une forte élasticité de l'emploi peut s'avérer préférable. En effet, cela peut avoir un impact plus important sur la réduction de la pauvreté que la croissance de la productivité du travail.¹⁷

Six pays africains (le Sénégal, le Congo, le Malawi, le Niger, le Bénin et la Mauritanie) ont des élasticités proches de 0,7 ; douze autres ont des élasticités de l'emploi plus élevées. Pour la majorité des pays africains, la croissance du PIB a dépassé la croissance de l'emploi (faibles élasticités de l'emploi). Bien qu'une faible élasticité de l'emploi soit associée à une hausse de la productivité du travail, elle signifie également que moins d'emplois seront créés pour un taux de croissance de la productivité donné.

En effet, au cours de la dernière décennie, les pays d'Afrique ayant connu la croissance la plus forte ont, en réalité, créé moins d'emplois que les pays ayant progressé plus lentement (figure 2.4). La réduction de la pauvreté par la croissance requiert des changements structurels qui favorisent un transfert rapide du travail depuis les secteurs à faible productivité vers ceux à productivité élevée.

FIGURE 2.4 Emploi et croissance du PIB dans des pays africains choisis

Taux de croissance de l'emploi (pourcentage)



Source : Calculs de la BAD.

Les indications de changements structurels dans plusieurs pays africains choisis

Pour réduire durablement la pauvreté, les économies doivent créer des emplois plus productifs, qui soient mieux rémunérés.¹⁸ Pour ce faire, elles doivent transférer du capital et du travail depuis des secteurs à faible productivité vers des secteurs à productivité élevée. Ce processus est connu sous le nom de transformation structurelle.¹⁹

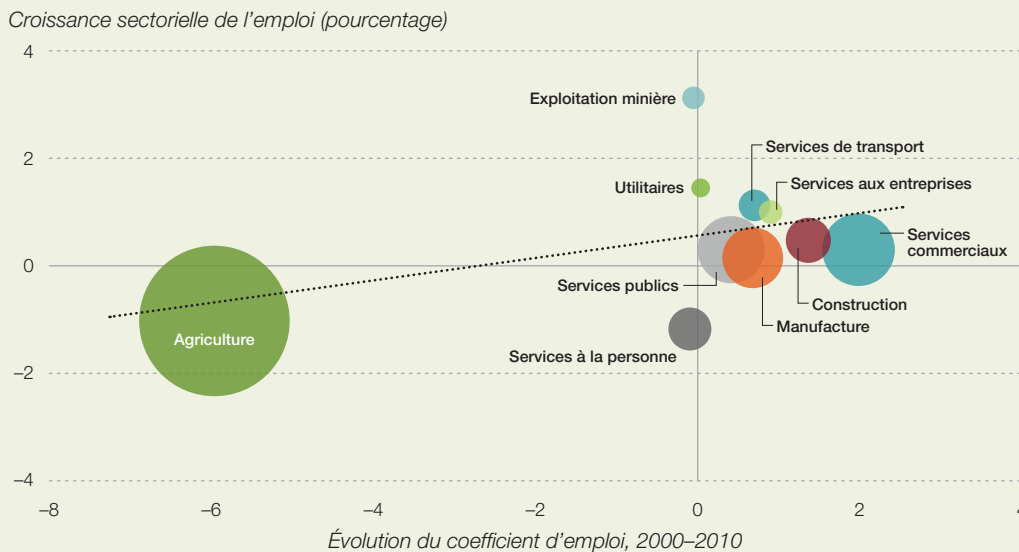
L'étendue de la transformation structurelle en Afrique sur la période 2000–2010 (la période de forte croissance) est illustrée par le tracé de la productivité relative (productivité sectorielle divisée par la productivité totale). Celle-ci est calculée en divisant le PIB par l'emploi pour chaque secteur puis pour l'économie dans son ensemble, comparés à l'évolution de l'emploi dans ces secteurs pour un total régional africain, pour les onze pays pour lesquels des données sont disponibles. La figure 2.5 permet de voir si les changements dans la structure de l'économie ont tendu vers

des secteurs à haute productivité (quadrant supérieur droit) ou vers des secteurs à faible productivité (quadrant inférieur droit). Il montre aussi si les emplois ont diminué dans les secteurs à haute productivité (quadrant supérieur gauche) ou dans ceux à faible productivité (quadrant inférieur gauche). Une droite ajustée ascendante indique une transformation structurelle augmentant la productivité (et donc induisant la croissance); tandis qu'une droite descendante indique une transformation structurelle réduisant la productivité (et donc freinant la croissance).

La droite de régression linéaire ascendante indique une transformation structurelle qui améliore la productivité (et donc favorise la croissance). Les emplois sont passés des industries à productivité relativement faible (telles que l'agriculture), vers des industries à haute productivité (telles que les transports, services aux entreprises, services publics et la construction). Cette transformation structurelle a un effet créateur de croissance, qui demeure toutefois faible. En outre, cette conclusion est tempérée par le fait que le

Les pays à croissance rapide ont en fait généré moins d'emplois que les pays à croissance plus modérée

FIGURE 2.5 Croissance sectorielle de la productivité et de l'emploi en Afrique, 2000–2010



Source : Données de la base englobant dix secteurs du Groningen Growth and Development Centre (Timmer, de Vries, et de Vries 2015).

Note : La taille du cercle représente la part de l'emploi en 2000. Le coefficient de la droite ajustée est 0,17 (statistique t : 0,16; valeur-p : 0,88). Les pays sont : Afrique du Sud, Botswana, Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Maurice, Nigeria, Sénégal, Tanzanie et Zambie.

Les emplois
sont passés
des industries
à productivité
relativement faible
vers des industries
à haute productivité

coefficient estimé de la pente n'est pas significatif sur le plan statistique.

Dans la plupart des cas, la transformation structurelle n'a pas eu lieu, et ce, pour quatre raisons principales :

- Tout d'abord, le secteur agricole demeure la principale source d'emplois en Afrique (environ 51 % de l'emploi dans les pays africains) – dont la plupart relèvent de l'agriculture de subsistance.
- Deuxièmement, la réaffectation de la main-d'œuvre s'est faite vers le secteur manufacturier – un secteur relativement limité, avec la troisième moins grande productivité relative après l'agriculture et les services. En effet, la productivité dans le secteur manufacturier est seulement légèrement supérieure à celle de l'économie dans son ensemble.
- Troisièmement, la main-d'œuvre ayant quitté l'agriculture s'est dirigée vers le commerce de gros et de détail, dont une grande partie se caractérise par des activités informelles à faible productivité.²⁰ Le secteur informel demeure une source importante d'emploi dans la plupart des pays africains. Il représente 70 % des emplois en Afrique subsaharienne et de 62 % en Afrique du Nord. 93 % de la croissance totale de l'emploi en Afrique dans les années 1990 est due au secteur informel.^{21,22}
- Quatrièmement, dans de nombreux pays africains, le secteur public a souvent été la principale source d'emplois correctement rémunérés dans l'économie formelle. Les contraintes budgétaires conjuguées aux changements démographiques ont contribué à limiter la portée du secteur public comme moteur de croissance de l'emploi formel.

Inflexibilités structurelles sur les marchés du travail en Afrique

En Afrique, les caractéristiques des marchés du travail varient considérablement en raison des différences de niveau de développement et de réglementation du travail. La Figure 2.6 illustre les différences entre trois indicateurs agrégés du marché du travail : le taux de participation au marché du travail, le ratio emploi-population et le taux de chômage.

Le taux de participation au marché du travail – c'est-à-dire la proportion de la population en âge

de travailler qui est active sur le marché du travail (employé ou chômeur) – est le plus faible en Afrique du Nord et le plus élevé en Afrique de l'Est. Par exemple, seulement 44 % de la population en âge de travailler en Algérie est active sur le marché du travail, contre 86 % à Madagascar.

Les ratios emploi-population vont de 39 % en Algérie, en Afrique du Sud et au Swaziland à plus de 80 % au Burkina Faso, au Burundi, à Madagascar, au Rwanda et en Ouganda. Les disparités entre ces ratios et la participation au marché du travail s'expliquent par les niveaux de chômage. Dans la plupart des pays, les taux de chômage sont bas : 33 des 52 pays avaient des taux de chômage inférieurs à 10 %, le taux de chômage médian de la région étant de 7,3 %. Les taux de chômage sont élevés en Afrique australe, même si le Lesotho, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Swaziland ont des taux de 24 à 28 %.

La grande majorité des pays partagent certaines caractéristiques. Quatre d'entre elles – à savoir la force du secteur informel, la prédominance de l'agriculture, les emplois peu productifs et de mauvaise qualité et le sous-emploi – sont abordées ici.

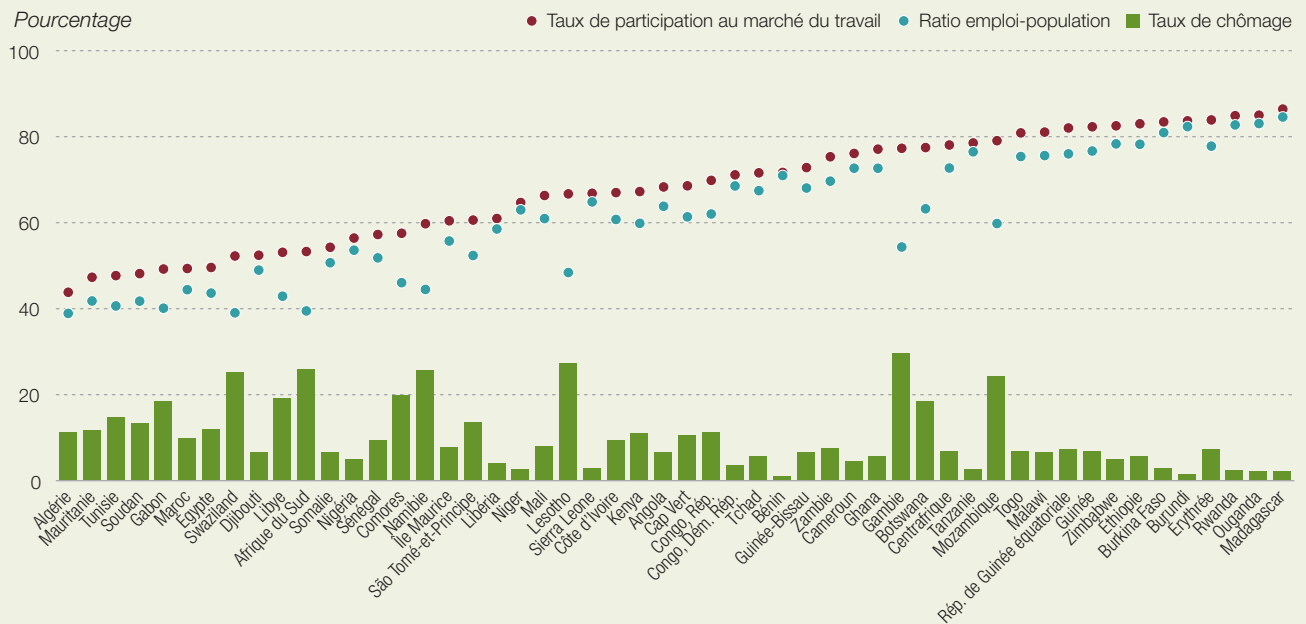
L'informalité

L'informalité – c'est-à-dire le caractère informel de l'économie – est une caractéristique déterminante des marchés du travail Afrique. L'économie informelle représente environ 50 à 80 % du PIB, 60 à 80 % de l'emploi et jusqu'à 90 % des nouveaux emplois en Afrique,²³ où plus de 60 % de la population occupe des emplois informels peu rémunérés.²⁴

Les définitions de ce qui constitue le secteur informel varient. Pour les entreprises, les critères incluent le statut d'enregistrement, la taille, le statut fiscal, le respect de la législation sur la sécurité sociale, la disponibilité des états comptables et la disponibilité d'une adresse physique permanente.²⁵ L'informalité peut donc être considérée comme un continuum protéiforme qui recouvre une grande variété de types d'entreprises ayant des motivations, des niveaux de productivité et des tailles différents.

Quelle qu'en soit la définition, le secteur informel représente la majorité des emplois dans la plupart des pays africains. Les décideurs doivent

FIGURE 2.6 Indicateurs sélectionnés du marché du travail pour les pays africains, 2016



Source : Banque mondiale 2017b.

Note : Les données sont les estimations modélisées de l'Organisation internationale du travail pour chaque pays. Le ratio emploi-population et le taux d'activité sont fondés sur la population âgée de 15 ans et plus.

donc reconnaître la diversité et l'importance du secteur comme une activité rentable susceptible de contribuer au développement économique et à la croissance.

La figure 2.7 présente des estimations de la structure de l'emploi dans quinze pays africains. La prédominance du secteur informel – qui comprend à la fois l'emploi salarié informel privé et l'emploi non-salarié – est manifeste. À l'exception de l'Afrique du Sud (18 %), du Botswana (35 %) et de l'Égypte (47 %), les travailleurs non-salariés représentent entre deux tiers et neuf dixièmes de l'emploi. La représentation des femmes et des jeunes sont dans le secteur informel est disproportionnée.²⁶

Dans la plupart des pays, l'emploi dans le secteur formel est rare ; il ne représente la majorité des emplois qu'en Afrique du Sud. Au Botswana et en Égypte, le secteur représente 40 à 50 % de l'emploi et, dans la plupart des autres, moins de 20 %.

La présence d'un fort secteur informel ne se limite pas aux centres urbains, en pleine

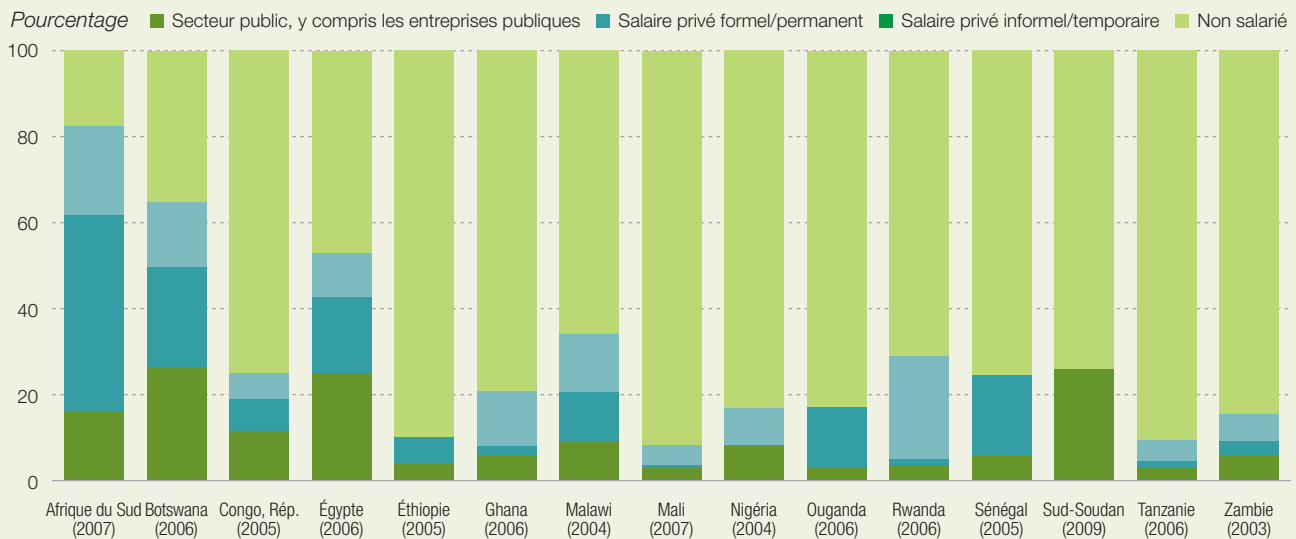
expansion, de la région. Mis à part le travail indépendant agricole et le travail familial non rémunéré qui y est associé, une proportion substantielle de l'emploi dans les zones rurales se trouve dans des entreprises familiales informelles non agricoles.

La prédominance de l'agriculture

Le secteur agricole est le principal pourvoyeur d'emplois dans de nombreux pays africains, en particulier dans les zones rurales, où la majorité de la population vit. La part moyenne de l'agriculture dans l'emploi était de 51 % entre 2011 et 2016, tandis que la part de la valeur ajoutée agricole s'est maintenue à environ 15 %. Dans seize pays, le secteur représentait plus de 30 % de la production – et plus de 48 % au Libéria et en Sierra Leone.

La productivité du secteur reste faible. Au cours des dernières décennies, par exemple, les rendements céréaliers ont augmenté de 164 % au Brésil, de 81 % en Uruguay, de 69 % au Chili et de 43 % en Malaisie, mais de moins de 40 %

FIGURE 2.7 Structure de l'emploi dans certains pays africains



Source : Adapté de Stampini et autres (2011).

Le taux de participation au marché du travail est le plus faible en Afrique du Nord et le plus élevé en Afrique de l'Est

en Afrique.²⁷ Ces mauvais résultats résultent, en partie, d'investissements insuffisants, d'intrants de mauvaise qualité et d'une faible adoption des technologies de production améliorées. La productivité pourrait être accrue en palliant ces carences; en reliant l'agriculture à d'autres secteurs; et en construisant de chaînes de valeur agricoles, qui comprennent les producteurs d'intrants, les agriculteurs, les commerçants, les entreprises de transformation des aliments et les détaillants.²⁸ Il convient donc d'examiner toute la chaîne de valeur pour éliminer les goulots d'étranglement et remédier aux défaillances du marché.

Les emplois peu productifs et de mauvaise qualité

Dans l'agriculture, les salaires sont inférieurs à ceux du secteur industriel et des services. Par ailleurs, peu de travailleurs peuvent, en Afrique, bénéficier de salaires plus élevés dans l'industrie, car le secteur manufacturier y est limité. À titre de comparaison, la part de l'emploi manufacturier au Viet Nam et au Cambodge est cinq fois supérieure à celle des pays africains à faible revenu.²⁹

Au Ghana, en 2013, les salaires les plus élevés étaient perçus dans les services tandis que l'agriculture affichait les salaires les plus bas.

Les salaires dans le secteur de l'énergie étaient 3,7 fois plus élevés et les salaires dans le secteur public 4,9 fois plus élevés que ceux du secteur de l'agriculture. Les tendances sont similaires au Kenya, où les travailleurs des secteurs de la finance et de l'énergie perçoivent des rémunérations quatre à six fois plus que les travailleurs du secteur de l'agriculture.³⁰

Beaucoup d'emplois informels sont précaires et non protégés. Les réglementations du marché du travail ne parviennent pas à améliorer le sort du travailleur moyen.³¹ Et bien que la plupart des pays africains aient ratifié les conventions internationales sur les normes du travail, leurs impacts sont modérés, car elles ne s'appliquent qu'au secteur formel limité, sont faiblement appliquées et, dans certains cas, ne sont pas contraignantes.³²

Le Tableau 2.4 présente des données sur les conditions d'emploi en Égypte, au Mali, en Afrique du Sud et en Zambie. Il décrit l'emploi précaire et non protégé caractéristique de nombreux pays d'Afrique. Par exemple, seulement la moitié environ des travailleurs maliens et zambiens et un quart des travailleurs égyptiens ont des contrats écrits. Le nombre de travailleurs déclarant une couverture de sécurité sociale est plus faible encore – la proportion allant de 30 à 40 % en

TABLEAU 2.4 Conditions d'emploi en Afrique du Sud, en Égypte, au Mali et en Zambie

Conditions de travail	Afrique du Sud (2015)	Égypte (2013)	Mali (2016)	Zambie (2012)
<i>Type of contract</i>				
Officiel/écrit	76,6	26,6	54,3	46,3
Verbal	23,5	Non disponible	26,6	50,2
Pas de contrat	Non disponible	34,7	19,1	1,8
Non spécifié	Non disponible	38,8	Non disponible	1,9
<i>Couverture de sécurité sociale</i>				
Oui	38,4	32,3	1,9	39,1
Non	58,7	67,0	97,1	56,7
Je ne sais pas	2,9	0,8	1,1	4,2

Source : Données de l'Enquête sur la population active en Égypte 2013; Enquête sur la population active au Mali 2016; Enquête trimestrielle sur la population active nigériane 2014; Dynamique du marché du travail sud-africain 2015; Enquête trimestrielle sur la population active de l'Afrique du Sud 2017; et Enquête sur la population active en Zambie 2012.

Note : Pour l'Afrique du Sud, la couverture de sécurité sociale désigne les personnes qui indiquent que leur employeur contribue à un fonds de pension en leur nom.

Égypte, en Afrique du Sud et en Zambie; au Mali, la sécurité sociale couvre moins de 1 travailleur sur 50.

Le sous-emploi

Le chômage est faible dans la plupart des pays africains, mais le sous-emploi est un problème plus aigu encore. L'analyse du sous-emploi est rendue plus complexe encore par le manque de données sur les heures travaillées et par sa complexité. Un travailleur peut être classé dans le sous-emploi lié à la durée de travail, le sous-emploi « invisible », ou les deux. Le sous-emploi lié à la durée de travail désigne les travailleurs qui travaillent moins d'heures qu'ils ne le souhaiteraient. Le sous-emploi invisible inclut les travailleurs qui gagnent moins que le salaire minimum, car dans de nombreux cas, il est déguisé en longues heures à très bas salaire.

Le sous-emploi lié à la durée de travail est relativement faible en Afrique, avec une moyenne de 10 à 15 % des emplois.³³ Il est le plus élevé dans l'agriculture et dans le secteur informel. Le sous-emploi est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes et chez les citadins que chez les ruraux. Il convient de souligner qu'il

n'existe pas de corrélation entre le sous-emploi et l'âge.³⁴

Le sous-emploi invisible est beaucoup plus élevé. Dans 11 villes de 10 pays (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali, Niger, Sénégal et Togo), il est nettement plus élevé que le sous-emploi lié à la durée du travail.³⁵

Tendances démographiques et changements technologiques : des défis à relever

L'Afrique deviendra, au cours des prochaines décennies, le continent le plus jeune et le plus peuplé. Selon diverses sources, sa population active passera de 620 millions en 2013 à près de 2 milliards en 2063, une mégatendance qui stimule l'espoir d'une croissance accélérée à des taux de salaire relativement constants (tableau 2.5).

Un « dividende démographique » pourrait constituer une excellente opportunité pour l'Afrique et le reste du monde, qui devrait connaître d'importantes pénuries de main-d'œuvre. Mais les progrès technologiques pourraient réduire sa valeur. L'utilisation de l'intelligence artificielle et de

Peu de travailleurs peuvent, en Afrique, bénéficier de salaires plus élevés dans l'industrie, car le secteur manufacturier y est limité

la robotique dans la fabrication, l'agriculture et les services pourrait nuire à la création d'emplois. Face à cette menace, les pays africains doivent investir massivement dans la formation et le renforcement des compétences (encadré 2.1).

L'incidence des accélérations de la croissance sur la pauvreté et les inégalités

La croissance modérément soutenue du PIB par habitant au cours des vingt dernières années n'a pas généré une réduction équivalente de la pauvreté³⁶. Cela s'explique en grande partie par le fait que la croissance rapide survenue dans plusieurs pays s'est déployée dans des secteurs modernes et fortement capitalistiques, plutôt que dans des secteurs traditionnels (comme l'agriculture et le secteur informel).

Les pays à croissance rapide ne sont pas parvenus à générer beaucoup d'emplois. En outre, les inégalités de revenus ne se sont pas résorbées. En effet, l'on observe que le coefficient de Gini a fortement progressé en Afrique à la fin des années 1990 et au début des années 2000, mais qu'il s'est tassé par la suite³⁷. L'Afrique est le second continent où les inégalités sont les marquées (après l'Amérique latine), soulignant la double difficulté qui se pose aux pays engagés dans la lutte contre la pauvreté.

Comme le suggèrent les données relatives aux pays en développement suggèrent, c'est le rythme des changements structurels qui a permis d'extraire des millions de personnes de la pauvreté. L'on observe, à la lumière des chiffres qui concernent l'ensemble du monde en développement, qu'une hausse de 1 % de la croissance de la main-d'œuvre dans le secteur manufacturier est associée à une baisse de 0,8 % de l'indice de pauvreté³⁸. En Afrique, près de 84 % de la pauvreté résulte de la situation de l'emploi dans les secteurs de l'agriculture et des services³⁹. La dualité de la plupart des économies d'Afrique – où la majeure partie de la population active travaille dans les secteurs de subsistance tandis qu'une petite proportion de la population active est employée dans les secteurs à croissance rapide et à forte productivité – constitue la première cause de la persistance de la pauvreté et des fortes inégalités.

On observe une corrélation négative entre la pauvreté et les accélérations de la croissance (tableau 2.6). Les pays ayant connu au moins un épisode d'accélération de la croissance affichent un taux de pauvreté inférieur d'au moins 0,5–0,7 point de pourcentage que ceux des pays n'ayant connu aucune phase d'accélération de la croissance. Les pays ayant connu au moins trois épisodes d'accélération de la croissance

La population active en Afrique passera de 620 millions en 2013 à près de 2 milliards en 2063

TABLEAU 2.5 Tendances démographiques projetées, 2013–2063 (en millions, sauf indication contraire)

Region	Population totale				Population en âge de travailler			
	2013	2063	Change-ment	Variation annuelle moyenne en pourcentage	2013	2063	Change-ment	Variation annuelle moyenne en pourcentage
Asie	4,331	5,244	913	0,4	2,939	3,243	304	0,2
Europe	740	693	-47	-0,1	498	390	-108	-0,5
Amérique latine et Caraïbes	619	787	168	0,5	411	473	62	0,3
Amérique du Nord	351	456	105	0,5	234	268	34	0,3
Océanie	38	62	24	1,0	25	38	13	0,8
Afrique	1,135	3,095	1,960	2,0	627	1,969	1,342	2,3
Monde	7,213	10,338	3,124	0,7	4,734	6,381	1,647	0,6
Part subsaharienne de la population mondiale (pourcentage)	15,7	29,9	62,8		13,2	30,8	81,4	

Source : Calculs de la BAD basés sur les projections des variations moyennes de l'ONU.

ENCADRÉ 2.1 Préparer les travailleurs africains à la quatrième révolution industrielle

La connaissance est le moteur de la quatrième révolution industrielle. Pour y participer, les pays africains doivent rapidement développer leurs compétences en sciences, technologies de l'information et de la communication, ingénierie, fabrication et mathématiques (moteurs des emplois futurs) tout en accélérant les investissements dans la recherche et le développement.

En 2013, les dépenses brutes en recherche et développement de l'Afrique représentaient environ 0,45 % du PIB, contre 2,71 % en Amérique du Nord, 2,10 % en Asie du Sud-Est, 1,75 % en Europe, 1,62 % en Asie et 1,03 % en Amérique latine et Caraïbes. L'Afrique ne comptait que 2,4 % des chercheurs du monde (1,1 % en Afrique subsaharienne et 1,4 % en Afrique du Nord), contre 42,8 % en Asie, 31,0 % en Europe, 18,5 % en Amérique du Nord et 3,6 % Amérique latine et Caraïbes. La part des chercheurs en Allemagne (4,6 %), en République de Corée (4,1 %) et en France (3,4 %) est plus importante que celle du continent africain dans son ensemble.

En Afrique, trop peu de scientifiques et d'ingénieurs travaillent dans des secteurs qui favorisent la transformation économique. En 2010, par exemple, la part des étudiants dans les programmes d'ingénierie, de fabrication et de construction était de 7,3 % au Burkina Faso, 3,0 % au Burundi, 4,3 % au Cameroun, 4,5 % au Mozambique, 5,6 % à Madagascar, 5,9 % au Ghana et 12,8 % au Maroc – contre plus de 20 % en 2014 en Autriche, en Allemagne, en Malaisie et au Mexique.

L'Afrique a fait des progrès dans les technologies numériques et mobiles, bouleversant la banque, le commerce de détail et les télécommunications. La plateforme de transfert d'argent mobile, lancée par M-Pesa au Kenya, a contribué à améliorer l'accès financier des ménages urbains et ruraux. Les innovations dans les technologies numériques et mobiles affectent à la fois les secteurs des services et le secteur productif. Les téléphones mobiles permettent aux agriculteurs d'accéder aux prix des récoltes pour renforcer leur position dans les négociations. Les investissements dans l'Internet à haut débit et l'expansion des smartphones à travers l'Afrique devraient permettre de continuer à intensifier l'innovation dans les technologies numériques et mobiles.

Divers programmes phares de la BAD aident les pays africains à relever ces défis en matière d'emploi. Par exemple, l'initiative Jobs for Youth (emplois pour les jeunes) vise à créer 25 millions d'emplois et à doter 50 millions de jeunes de compétences dans divers secteurs entre 2016 et 2025.

Source : Aker et Mbiti (2010) et Naudé (2017).

Le principal facteur d'accélération de la croissance est le changement structurel rapide par la redistribution du travail

présentent un taux de pauvreté inférieur de 1,3 point de pourcentage.

Le principal facteur d'accélération de la croissance est le changement structurel rapide par la redistribution du travail. Le changement structurel, davantage que la croissance du revenu par habitant, est une puissante source de réduction de la pauvreté pour les pays africains – comme il l'a été pour la plupart des pays en développement. Les plus fortes réductions de l'indice de pauvreté se sont produites dans les pays ayant connu des épisodes d'accélération de la croissance (tableau 2.6). Par exemple, les pays ayant connu

une accélération de la croissance ont enregistré un taux de réduction de la pauvreté supérieur de 0,5 point de pourcentage par rapport à ceux n'ayant pas connu de tels épisodes. Les pays ayant connu deux épisodes, un taux supérieur de 0,7 point de pourcentage et les pays ayant connu trois épisodes, 1,2 point de pourcentage.

Les pays ayant connu deux accélérations de croissance ont également réduit les inégalités plus rapidement d'environ 0,1 point chaque année; les pays ayant connu trois accélérations de croissance ont réduit les inégalités d'environ 0,2 point de pourcentage (tableau 2.7).

TABLEAU 2.6 L'incidence des accélérations de la croissance sur la pauvreté

Log du ratio de l'indice numérique de pauvreté	1	2	3
Log du PIB réel par habitant	-0,254*** (0,0542)	-0,254*** (0,0518)	-0,186*** (0,0505)
Log du coefficient de Gini	2,611*** (0,329)	1,963*** (0,336)	1,680*** (0,287)
Variable fictive (au moins une accélération de croissance)	-0,518*** (0,121)		
Variable fictive (au moins deux accélérations de croissance)		-0,679*** (0,166)	
Variable fictive (au moins trois accélérations de croissance)			-1,257*** (0,181)
Constante	-4,786*** (1,258)	-2,464* (1,260)	-1,843* (1,068)
R-carré	0,282	0,307	0,386
N	254	254	254

Source : Données de PovcalNet et des Penn World Tables 9.0.

Note : Données regroupées par la méthode des moindres carrés ordinaires. Erreurs-types entre parenthèses.

* $p < 0.10$, ** $p < 0.05$, *** $p < 0.01$.

TABLEAU 2.7 Incidence des accélérations de la croissance sur les inégalités

Log du coefficient de Gini	1	2	3
Log du PIB réel par habitant	0,0132* (0,00734)	0,0117 (0,00737)	0,0199*** (0,00698)
Variable fictive (au moins une accélération de croissance)	0,0373 (0,0239)		
Variable fictive (au moins deux accélérations de croissance)		-0,115*** (0,0242)	
Variable fictive (au moins trois accélérations de croissance)			-0,154*** (0,181)
Constante	3,670*** (0,0567)	3,742*** (0,0515)	3,677*** (0,0468)
R-carré	0,021	0,099	0,109
N	254	254	254

Source : Données de PovcalNet et des Penn World Tables 9.0.

Note : Données regroupées par la méthode des moindres carrés ordinaires. Erreurs-types entre parenthèses.

* $p < 0.10$, ** $p < 0.05$, *** $p < 0.01$.

Il est d'usage de penser que la croissance réduit la pauvreté. Mais, à l'inverse, certains considèrent que la réduction de la pauvreté génère de la croissance. Berthélemy (2017) étaye cette hypothèse sur la base de l'étude d'un échantillon de

pays africains ayant connu des pics de croissance. Bien que les résultats doivent être interprétés avec prudence, ils apportent un nouvel éclairage sur les discussions relatives à la réduction de la pauvreté et la croissance en Afrique (encadré 2.2).

ENCADRÉ 2.2 La pauvreté, frein ou accélérateur de croissance ?

Le renforcement des cercles vicieux peut maintenir les ménages ou les pays dans la pauvreté et les empêcher de contribuer à la croissance nationale. La pauvreté peut ralentir la croissance de bien des façons, notamment :

- L'accès limité aux marchés financiers ou à d'autres actifs à des fins d'investissement privé freine le développement des activités productives.
- Une mauvaise santé préjudiciable à la productivité.
- Une éducation de piètre qualité qui limite la capacité des individus à générer des revenus.
- Le manque d'infrastructures qui rend les pays peu attractifs aux investissements étrangers.

Toutefois, Berthélémy (2017) constate que la réduction de la pauvreté a été à l'origine de la plupart des pics de croissance en Afrique, observant que les réformes mises en place ont créé davantage d'emplois pour les pauvres et que les politiques de transfert favorables aux pauvres ont été un succès.

Cette nouvelle notion pourrait intéresser les décideurs politiques qui défendent des programmes sociaux et de lutte contre la pauvreté pour promouvoir la croissance sur une base plus durable. Comme le remarquent Perry *et coll.* (2006), « des investissements intelligents dans la pauvreté peuvent engendrer des cercles vertueux et la question d'une réduction de la pauvreté favorable à la croissance pourrait devenir une préoccupation politique tout aussi importante que les préoccupations classiques liées à la croissance favorable aux pauvres ».

Source : Perry *et coll.* (2006), Thorbecke (2013) et Berthélémy (2017).

ENSEIGNEMENTS TIRÉS DU TRIPTYQUE CROISSANCE-EMPLOI-PAUVRETÉ

Près des deux tiers des pays africains ont connu au moins un épisode d'accélération de croissance depuis les années 1950, laissant espérer que les déterminants de la croissance à long terme, tels que les facteurs économiques fondamentaux et les politiques, ont évolué pour le mieux. Par ailleurs, de nombreux pays africains ont manqué plusieurs décollages – des accélérations suivies de crises profondes –, en particulier dans les années 1960 et 1970. Les plus grandes réussites du continent (pics de croissance non suivis de crises) peuvent inspirer les décideurs politiques africains et suggérer des moyens d'éviter les décollages avortés.

Prendre en compte la productivité, pas uniquement l'investissement

Une première caractéristique marquante des pics de croissance est que l'intensification du capital a joué un rôle moins important que les gains

de productivité totale des facteurs. Dans les années 1960 et 1970, les gouvernements africains ont tenté de promouvoir la croissance en investissant dans les infrastructures et en adoptant des politiques visant à encourager des investissements dans le capital physique qui se sont finalement avérés être non durables. Les politiques expansionnistes ont souvent été financées par des conjonctures commerciales favorables à court terme ou par un recours excessif à l'emprunt extérieur. Ces politiques reposaient généralement sur l'épuisement des ressources naturelles. Elles se sont parfois accompagnées de programmes d'investissements trop lourds par rapport à la capacité d'absorption du pays, créant ainsi des « éléphants blancs ».

Ces expériences suggèrent que des accélérations durables de la croissance doivent être intensives plutôt qu'extensives et induire des améliorations en termes de productivité. Les décideurs politiques africains ont été particulièrement attentifs à ces expériences. Les économies prospères d'Afrique du Nord et d'Afrique australe reposent sur un mélange équilibré d'investissements et de gains de productivité.

Les plus grandes réussites du continent (pics de croissance non suivis de crises) peuvent inspirer les décideurs politiques africains

Des accélérations durables de la croissance doivent induire des améliorations en termes de productivité

Amener les politiques publiques à faciliter les initiatives privées

Il ne suffit pas d'un décret pour accroître la productivité des facteurs. Les progrès doivent être portés dans une large mesure par les initiatives privées. Le rôle des politiques publiques est de faciliter et d'accompagner ces initiatives. Le mouvement des travailleurs des activités à faible productivité vers des activités à plus forte productivité représente une source considérable de potentiel de croissance en Afrique, au regard de la dualité de ses économies. Les réformes des marchés et les investissements dans les infrastructures qui renforcent la compétitivité peuvent permettre d'orienter le développement des secteurs modernes et de réaffecter de la main-d'œuvre dans ces secteurs. La création d'emplois de qualité est l'un des défis essentiels auxquels doivent répondre les gouvernements africains, en particulier face à la croissance rapide de la population sur le continent.

Évoluer vers des modèles de croissance à forte intensité de main-d'œuvre

Une croissance économique solide et durable n'est pas une condition suffisante pour l'expansion de l'emploi, mais c'est une condition nécessaire. En effet, c'est le modèle de la croissance économique qui détermine son incidence sur l'emploi. Une priorité politique majeure consiste à encourager la transition vers un modèle de croissance nécessitant davantage de main-d'œuvre, caractérisé par la constitution de liens solides entre les entreprises en amont et en aval. Les évolutions récentes sont symptomatiques des schémas de croissance sous-optimaux qu'a connu le continent⁴⁰.

Un retournement favorable du secteur manufacturier, de l'industrie légère en particulier, est notamment considéré comme un facteur clef de la création d'emploi en Afrique. Ce retournement doit s'appuyer sur le développement des exportations (étant donné l'étroitesse des marchés intérieurs africains), mais la configuration enclavée de nombreux pays n'est pas sans poser quelque difficulté⁴¹. L'agriculture présente « la voie la plus prometteuse pour une croissance tirée par les exportations dans de nombreux pays africains »⁴².

Tant le secteur agricole que le secteur manufacturier sont : des secteurs à haute intensité de main-d'œuvre abondante ; susceptibles d'être améliorés par des transferts de technologie ; et confrontés à des marchés internationaux « lucratifs, mais sensibles à la qualité ». Ces deux secteurs sont paralysés par un climat hostile à l'économie et aux affaires, ainsi que par les déficits d'infrastructure⁴³. Très hétérogène, le secteur des services doit impérativement développer des services modernes tout en améliorant la productivité des activités informelles.

MESURES POLITIQUES RECOMMANDÉES

Plusieurs types d'interventions sont susceptibles d'accroître la capacité des économies africaines à créer des emplois. L'idéal est de les mener simultanément pour soutenir la croissance des secteurs nécessitant davantage de main-d'œuvre et augmenter la productivité et les revenus.

Améliorer le cadre réglementaire

Les cadres réglementaires ont des implications importantes pour les entreprises. L'objectif doit être de supprimer les réglementations inutiles, complexes et contre-productives. À cet égard, de nombreux pays ont progressé au cours des dernières années : 36 des 46 pays de l'Afrique subsaharienne ont amélioré leur cadre réglementaire en 2010–2011⁴⁴. En 2015, le Rwanda et la Gambie figuraient parmi les dix pays les mieux placés au monde en matière (d'absence) de fardeau de la réglementation gouvernementale, et un seul pays africain (le Zimbabwe) figurait parmi les vingt derniers pays⁴⁵.

De même, l'économie informelle a besoin d'un cadre réglementaire favorable. Les politiques gouvernementales doivent soutenir les petites entreprises et encourager leur progression vers une plus forte productivité. S'agissant des grandes entreprises, l'objectif est de mettre en place un « régime réglementaire qui soit plus facilement applicable et systématiquement appliqué »⁴⁶. Les effets d'un cadre réglementaire simplifié peuvent se révéler dramatiques. Suite à l'introduction de réformes procédurales au Rwanda, le nombre

ENCADRÉ 2.3 Trois leçons tirées de la Chine dont pourrait bénéficier l'Afrique

En 1979, avant sa réforme économique et son ouverture, la Chine était un pays pauvre dont le PIB par habitant n'atteignait pas un tiers de la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Au cours des 38 années suivantes, sa croissance annuelle moyenne a été de 9,6 %. Elle est également l'unique économie de marché émergente à n'avoir subi aucune crise financière et économique systémique.

Un aspect important de la réussite de la Chine est que le pays ne s'est pas aligné sur la pensée économique dominante, prônant « la thérapie de choc », qui inflige simultanément un ensemble massif de réformes politiquement difficiles. Il a, au contraire, adopté une approche pragmatique en deux volets.

D'une part, elle a continué à fournir une protection et des subventions transitoires à de grandes entreprises publiques à haute intensité de capital, en contradiction avec l'avantage comparatif du pays, mais essentielles pour la défense nationale et les besoins de base de la population. L'État a activement aidé ces industries à développer un avantage comparatif en levant les obstacles existant dans les infrastructures physiques et non matérielles. D'autre part, elle a laissé des entreprises privées et étrangères pénétrer le marché des industries chinoises exploitant l'avantage comparatif de la Chine. Ce glissement dans l'avantage comparatif a permis à l'État d'approfondir les réformes, de supprimer les protections et subventions, et de laisser le marché décider de l'affectation des ressources.

Trois leçons peuvent être tirées du développement économique et de la transition de la Chine au profit d'autres pays en développement.

Premièrement, être pragmatique et réaliste. Il est essentiel d'avoir des évaluations objectives et détaillées des réalités et conditions de base du pays, y compris son niveau de développement et sa dotation en main-d'œuvre, en capital et en ressources naturelles, ainsi que des principaux problèmes et de leurs causes.

Il est également crucial de disposer d'une évaluation systématique de pays à différents stades de développement, ainsi que de leurs relations, différences et complémentarités avec d'autres pays.

Il est particulièrement important de ne pas copier aveuglément les autres pays, en particulier les théories, politiques et expériences des pays développés, dont la situation peut être très différente.

Deuxièmement, formuler des stratégies de développement économique et de transition convenant à son propre pays. De telles stratégies ont plusieurs dimensions, y compris une politique industrielle.

L'innovation technologique et la modernisation industrielle sont les moteurs du développement d'un pays en développement. Mais les industries modernisées doivent être cohérentes avec les facteurs dont est doté le pays, afin que les coûts des facteurs soient les plus faibles du monde pour les entreprises. La chose n'est pas aisée parce que les coûts de transaction sont généralement élevés pour les entreprises des pays en développement à cause de l'inadéquation des infrastructures, des institutions et de l'environnement des affaires. Il est donc impératif de réduire les coûts de transaction des entreprises pour accroître leur compétitivité sur le marché.

Il revient à l'État d'améliorer l'infrastructure, l'environnement des affaires et les institutions juridiques. Mais ses ressources sont limitées et doivent, par conséquent, être utilisées de façon stratégique pour améliorer les infrastructures et lever d'autres obstacles dans des lieux choisis pour réduire les coûts de transaction d'industries ciblées et pour passer rapidement d'un avantage comparatif à un avantage concurrentiel.

Ainsi, de petits gains peuvent s'accumuler pour devenir importants. Avec un développement économique dynamique, l'amélioration des infrastructures, de l'environnement des affaires et des institutions juridiques peut être progressivement étendue à l'ensemble de la nation.

Troisièmement, apprendre des erreurs de l'intervention excessive du structuralisme et du laissez-faire néolibéral, et laisser plutôt le marché et l'État jouer leurs rôles respectifs dans la transition économique.

Source : adapté de Lin (2017)

Le secteur des services doit impérativement développer des services modernes tout en améliorant la productivité des activités informelles

d'entreprises nouvellement créées a plus que quadruplé entre 2010 et 2016, passant de 700 à 3 000⁴⁷.

Envisager d'attribuer des subventions salariales

Les subventions salariales peuvent également être envisagées pour des industries manifestement compétitives, mais confrontées à des chocs temporaires⁴⁸. Elles permettent aux employeurs de conserver leurs salariés dans les effectifs plutôt que de les licencier pour raisons économiques et d'embaucher des jeunes travailleurs ou des femmes en n'assumant qu'une partie de leur salaire sur une période donnée – leur offrant ainsi la possibilité d'acquérir ou de renforcer des compétences susceptibles de leur fournir un emploi à long terme. Il existe toutefois un risque de perte lié à « l'effet d'aubaine » d'une telle mesure, car certains employeurs considèrent ces subventions uniquement comme un moyen d'embaucher de la main-d'œuvre à moindre coût. Par conséquent, les pouvoirs publics doivent faire preuve de prudence pour déterminer le niveau et la durée de telles subventions. Par ailleurs, une trop grande dépendance vis-à-vis du secteur public en tant que source d'emplois et de revenus engendre souvent d'importantes retombées sociales et culturelles. Certaines régions peuvent se retrouver piégées dans un équilibre de dépendance, où les emplois du secteur public représentent la seule source de revenus tandis que le développement du secteur privé ne parvient pas à se concrétiser. Cette situation crée alors un cercle vicieux qui s'auto-entretient et décourage l'entrepreneuriat et renforce la dépendance à l'égard du gouvernement pour les moyens de subsistance. Dans ces conditions, les salariés du secteur public sont susceptibles de se regrouper en un mouvement politique puissant et de s'allier aux membres des syndicats pour s'opposer aux réformes du marché du travail.

Des programmes de formation destinés à aider les nouveaux salariés et les salariés licenciés à acquérir ou consolider des compétences peuvent contribuer à accroître la productivité – à condition que ces programmes ciblent les groupes qui en ont le plus besoin (les jeunes, les personnes défavorisées ou les femmes). Les

programmes qui s'adressent aux jeunes, conçus en étroite collaboration avec des entreprises privées pour évaluer les attentes en compétences et construire des programmes de formation sur mesure, peuvent donner de bons résultats. Pour optimiser les chances de succès, ces programmes doivent être adaptés aux besoins des entreprises des secteurs potentiellement concurrentiels dans chaque pays.

Cibler des activités économiquement viables

Les réformes et les ressources en matière d'éducation et de marché du travail doivent cibler les activités, les programmes et les projets économiquement viables. Les gouvernements doivent travailler avec le secteur privé et le monde de l'enseignement pour définir les formations et enseignements à soutenir en priorité et déterminer les modes d'intervention les plus efficaces. Pour guider l'établissement des priorités dans le secteur de l'éducation, il convient d'identifier les industries ou filières professionnelles dans lesquelles le pays dispose d'un avantage comparatif évident ou latent. Pour chacune des industries prioritaires sélectionnées (agroalimentaire, industrie légère, tourisme), la conception et la mise en œuvre de stratégies de formation pour l'acquisition de compétences et de plans de perfectionnement des salariés doivent s'inscrire dans un cadre favorisant la collaboration entre les entreprises, le gouvernement et les communautés.

Ces stratégies de formation en compétences et ces plans de perfectionnement de la main-d'œuvre doivent intégrer une compréhension holistique des problèmes de main-d'œuvre et reconnaître que le développement efficace des compétences ne peut se concrétiser qu'en étant planifié dans le cadre des mesures générales concernant la main-d'œuvre et l'avenir de l'industrie ou de la communauté. Ils doivent identifier des problématiques communes à une industrie ou à une communauté auxquelles ils pourront répondre en conjuguant leurs efforts – ou qui ne peuvent pas être résolues par un organisme seul. Toutes les parties prenantes concernées doivent alors travailler ensemble pour analyser et résoudre les problèmes de main-d'œuvre actuels et futurs qui pourraient compromettre leur viabilité.

Investir dans les industries à haut rendement

Les gouvernements doivent sélectionner et cibler des secteurs ayant un potentiel concurrentiel pour concentrer leurs ressources limitées sur des projets d'infrastructures dédiées aux secteurs qui présentent le meilleur rendement. Les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre comprennent les industries agroalimentaires et créatives, telles que l'industrie cinématographique qui emploie un million de personnes rien qu'au Nigeria. L'industrie légère peut absorber de nombreux travailleurs peu qualifiés, qui peuvent être formés rapidement dans les secteurs des vêtements, du textile, du cuir et du tourisme. Certains services modernes et autres nouvelles industries numériques sont également prometteurs pour les pays disposant d'un nombre important de travailleurs qualifiés. Le choix des industries est essentiel pour la création d'emploi, car les pays africains ne disposent pas d'avantages comparatifs dans tous les secteurs et toutes les industries. Ils ne peuvent pas non plus se permettre de mettre en place des cadres politiques génériques et aveugles, assortis de longues listes de réformes destinées à « améliorer le climat des affaires », comme il est souvent recommandé.

Les pays en développement peuvent tirer des bénéfices économiques substantiels de leur statut de retardataires et profiter du faible coût de leurs facteurs pour promouvoir des industries à forte intensité de main-d'œuvre dans lesquelles ils ont un avantage comparatif. Le succès nécessite évidemment une forte collaboration entre l'État et le secteur privé dans l'identification de nouveaux secteurs ou filières professionnelles et l'établissement de priorités pour les investissements d'infrastructure.

Attirer des investisseurs étrangers

Une stratégie proactive peut permettre d'attirer des investissements directs étrangers (IDE) dans les industries concurrentielles. Les IDE offrent un capital à long terme et incitent une certaine modernisation industrielle et l'adoption de nouvelles technologies et innovations dans les pays d'accueil, stimulant la croissance économique. Ils peuvent également stimuler les investissements fixes et les exportations, relançant ainsi

la croissance économique via une hausse de la demande globale. À moyen et à long terme, les IDE contribuent à transformer la structure industrielle de l'économie d'accueil, ainsi que la composition de ses exportations, généralement vers des biens et services à plus forte valeur ajoutée. La présence d'entreprises étrangères, dotées de meilleures technologies et compétences de gestion, tend à exposer les entreprises nationales à une concurrence plus intense et les pousse à améliorer leurs performances et à augmenter leurs dépenses en matière de recherche et développement. Ce processus est de nature à améliorer la productivité marginale du stock de capital de l'économie d'accueil, favorisant ainsi la croissance. Les IDE peuvent par ailleurs encourager le développement « d'économies d'agglomération » en créant des regroupements et des réseaux d'entreprises qui sont à la fois collaboratifs et concurrentiels. Les IDE présentent un autre avantage, probablement le plus important : ils permettent d'accroître le nombre d'emplois créés dans le pays d'accueil, soit en créant des emplois directement dans les structures locales, soit en générant une demande pour des services supplémentaires en lien avec des activités primaires qui attirent des capitaux extérieurs, ce qui revient à créer indirectement des emplois.

Accéder aux chaînes de valeur mondiales

Le commerce ne se réduit plus à fabriquer un produit dans un pays et à le vendre ailleurs. Le commerce consiste aujourd'hui à coopérer par-delà les frontières et les fuseaux horaires pour minimiser les coûts de production et maximiser l'étendue du marché. Les chaînes de valeur mondiales sont donc devenues le cadre dominant des échanges commerciaux. D'après les estimations, en réduisant les obstacles qui entravent les chaînes d'approvisionnement, on pourrait obtenir une hausse du PIB mondial jusqu'à six fois supérieure à la suppression de toutes les barrières tarifaires à l'importation. Des simulations indiquent qu'en améliorant seulement deux des principaux goulets d'étranglement des chaînes d'approvisionnement (l'administration des douanes et les infrastructures de transport et de communication) à hauteur de seulement la moitié de celles de Singapour

Les réformes et les ressources en matière d'éducation et de marché du travail doivent cibler les activités, les programmes et les projets économiquement viables

Les infrastructures permettent aux entreprises tournées vers l'exportation d'accéder rapidement, efficacement et à moindre coût aux marchés internationaux

permettraient d'augmenter le PIB mondial de 2,7 milliers de milliards de dollars EU (soit 4,7 %) et les exportations mondiales de 1,6 milliard de milliards de dollars EU (soit 14,5 %). Ces chiffres stupéfiants sont à mettre en perspective avec les gains beaucoup plus faibles que générerait la suppression totale des barrières tarifaires mondiales, qui s'élèveraient à seulement 400 milliards de dollars pour le PIB mondial (0,7 %) et 1,1 milliard de milliards de dollars pour les exportations mondiales (10,1 %).

Le commerce international et les chaînes de valeur mondiales offrent de nouvelles possibilités aux pays pauvres, au moment même où les grands centres de production tels que la Chine franchissent un cap et libèrent les emplois peu qualifiés au profit des économies plus pauvres⁴⁹.

Construire des zones économiques spéciales et des parcs industriels performants

Les pôles économiques, les parcs industriels et les zones franches industrielles, ainsi que la promotion active des IDE sont des outils pratiques qui permettent de contourner les déficits en infrastructures et en capital humain, et de surmonter les problèmes de mauvaise gouvernance dans les pays à faible revenu. Ils représentent aussi des ponts utiles pour relier les pays pauvres aux chaînes de valeur mondiales. Enfin, ils constituent les piliers essentiels de la stratégie visant à exploiter les avantages comparatifs. Largement utilisés par les économies performantes de l'Asie du Sud-Est, ces instruments ont récemment servi au Bangladesh, au Cambodge, à Maurice, au Viet Nam, en Éthiopie et au Rwanda. Ce type de stratégie est plus efficace qu'une stratégie conventionnelle de développement pour aider les entreprises nationales à accéder dans un premier temps aux marchés intérieurs, puis à s'implanter progressivement sur les marchés internationaux.

Même dans les environnements d'affaires généralement pauvres, les zones et les parcs peuvent réduire le coût des affaires en établissant des pôles d'entreprises stratégiquement localisés et attirer des investissements directs étrangers. Ces zones introduisent par ailleurs des technologies, des pratiques exemplaires en matière de gestion, des nouvelles connaissances, des apprentissages de

pointe et permettent d'accéder aux grands marchés internationaux. Ce pragmatisme en matière de développement économique facilite l'essor dynamique d'entreprises privées concurrentielles dans des régions et des industries bien choisies, fournit des emplois à une main-d'œuvre peu qualifiée et accroît rapidement les recettes fiscales. Ce type de stratégie engendre généralement une croissance régulière des recettes publiques et des devises étrangères et permet d'améliorer les infrastructures dans les autres parties du pays. Enfin, elle peut également créer les conditions de la prospérité et de la stabilité sociale.

Investir dans les infrastructures

Dix-neuf des 25 pays affichant les notes les plus faibles en matière d'infrastructure dans le Rapport de compétitivité mondiale du Forum économique mondial 2017–2018 sont africains⁵⁰. Un cinquième des entreprises africaines figurant dans l'enquête de McKinsey ont cité l'absence d'électricité comme l'un des trois principaux obstacles au bon déroulement de leurs activités⁵¹.

Les gouvernements prennent les investissements d'infrastructure plus au sérieux, avec un montant d'investissement estimé à 324 milliards de dollars EU en 2016, répartis sur 286 projets d'infrastructures⁵². Les infrastructures permettent aux entreprises tournées vers l'exportation d'accéder rapidement, efficacement et à moindre coût aux marchés internationaux. Elles confortent la compétitivité des exportations de produits manufacturés et la capacité des exportateurs agricoles à se conformer aux exigences sanitaires et phytosanitaires des marchés internationaux. Le manque d'investissements dans les infrastructures empêche donc les pays africains de tirer pleinement parti des perspectives de croissance et de création d'emploi qui s'offrent à eux.

Certains pays ont amélioré leurs infrastructures. Au Mali, le déploiement des infrastructures destinées à faciliter l'exportation des mangues s'est accompagné d'une hausse des exportations d'un facteur 6 vers l'Union européenne entre 2003 et 2008⁵³.

Le commerce international est associé à des effets positifs pour l'emploi. Une étude réalisée entre 2006 et 2014 et portant sur 47 pays africains conclut que «les entreprises importatrices

et exportatrices emploient davantage de salariés à temps plein que des entreprises ayant la même activité sur le marché national» et que le rendement est plus élevé dans les pays où les infrastructures sont de meilleure qualité⁵⁴. En zone urbaine, les infrastructures jouent un rôle essentiel dans la hausse de la productivité du secteur informel, puisqu'elles permettent aux entreprises informelles d'adopter de nouvelles technologies et de réduire les coûts de transaction.

Moderniser le secteur agricole

L'agriculture a un fort potentiel pour offrir des emplois à forte productivité, créer des richesses et propulser la croissance économique de l'Afrique, surtout si les pays peuvent développer leurs exportations agricoles⁵⁵. Un secteur agricole robuste et prospère peut également stimuler un développement économique plus large. Les gouvernements doivent par conséquent chercher à favoriser la création de liens solides, en amont et en aval, entre le secteur agricole et les autres secteurs, notamment le secteur manufacturier, la logistique et la vente au détail, consolidant ainsi les opérateurs locaux et encourageant la demande. Le recours stratégique à des politiques de préférence locale peut promouvoir la constitution de tels liens.

Trois mesures clés pourraient libérer le potentiel du secteur agricole :

- Garantir un accès «égalitaire et acceptable» à la terre.
- Faciliter l'utilisation d'intrants, de semences et de technologies modernes en améliorant l'accès au crédit et par d'autres moyens.
- Renforcer les capacités de développement et d'adaptation des technologies agricoles⁵⁶.

Pour accroître l'emploi dans ce secteur, les pays doivent améliorer l'accès aux marchés agricoles internationaux, trouver un équilibre entre les demandes socioéconomiques et les considérations environnementales, et adapter et atténuer les effets du changement climatique.

Renforcer le capital humain

La faible demande de main-d'œuvre, plus que le manque de compétences, est la principale contrainte qui pèse sur l'expansion de l'emploi dans la région. Dans les enquêtes sur les

entreprises, peu d'entreprises citent le manque d'éducation comme étant une contrainte majeure⁵⁷. 12 % des entreprises seulement citent le manque de compétences ou d'éducation comme l'un des trois principaux obstacles à la croissance, reléguant cette contrainte à la 11^e place sur 15 recensées⁵⁸. Toutefois, investir dans le capital humain reste important. Il est nécessaire que les gouvernements africains promeuvent activement l'accès à l'éducation postsecondaire, notamment à l'enseignement supérieur. Les pénuries de compétences ne se limitent pas aux professions hautement spécialisées.

La problématique des compétences freine également le développement du secteur informel. Enfin, il faut remédier au manque d'accès au crédit, à la technologie, à l'espace physique et à l'eau et à l'électricité pour permettre au secteur informel de créer des emplois et d'augmenter les revenus⁵⁹.

Investir dans la collecte des données et rendre les données plus accessibles

La capacité statistique de l'Afrique est inférieure à la moyenne des pays à faible revenu. Or, les pays ne peuvent pas élaborer de politiques satisfaisantes ni les adapter en l'absence de statistiques de qualité concernant le marché du travail⁶⁰. Compte tenu du manque d'investissements suffisants pour mener des enquêtes régulières sur le marché du travail, les politiques reposent souvent sur des données obsolètes ou non représentatives. Fournir, en temps opportun, un accès à des données publiques améliorées permettrait aux pays africains de bénéficier de l'analyse des chercheurs et des universitaires.

* * *

En résumé : près de deux tiers des pays africains ont connu au moins une accélération de croissance depuis les années 1950, laissant espérer que les déterminants de la croissance à long terme ont évolué favorablement. Par ailleurs, de nombreux pays africains ont raté plusieurs décollages – des accélérations suivies de crises profondes –, en particulier dans les années 1960 et 1970.

Les plus grandes réussites du continent (pics de croissance non suivis de crises) peuvent

Un secteur agricole robuste et prospère peut également stimuler un développement économique plus large

inspirer les décideurs politiques africains et suggérer des moyens d'éviter les décollages avortés. Les décollages réussis nécessitent une hausse de la productivité autant qu'une croissance des investissements. Le transfert de main-d'œuvre des secteurs traditionnels vers les secteurs modernes constitue un élément essentiel des accélérations de croissance en Afrique. Cette réaffectation requiert non seulement de la création d'emplois modernes, mais aussi la mise en place de politiques d'autonomisation des populations pauvres.

La première priorité pour les gouvernements africains est d'impulser un glissement vers des axes de croissance à forte demande de main-d'œuvre. Il leur faut mettre en place des programmes et des politiques visant à moderniser le secteur agricole, lequel emploie la majeure partie de la population. Une deuxième priorité consiste à investir dans le capital humain, en particulier dans les compétences entrepreneuriales des jeunes, afin de faciliter la transition vers les secteurs modernes à forte productivité.

NOTES

1. Pritchett 2000. Entre 1964 et 1974, par exemple, le PIB réel par habitant au Libéria a augmenté de façon régulière, à hauteur de 4,2 % par an ; entre 1989 et 1996, il a chuté de 25 % par an, suite à la guerre civile. En Zambie, le PIB réel par habitant a chuté en moyenne de 4,7 % par an entre 1969 et 1980. Après quelques années de croissance, il a connu une baisse moyenne de 4,4 % par an entre 1985 et 1999, et depuis 2000, il ne fait plus qu'augmenter.
2. Hausmann, Pritchett et Rodrik 2005 ; Arbache et Page 2007, 2008.
3. Conformément à Jong-A-Pin et De Haan (2011), les dates de début des épisodes d'accélération utilisées ici sont les dates les plus anciennes possibles. La date de fin d'un épisode d'accélération de croissance est la première date à laquelle la croissance redescend en dessous de la barre de 1 %. Dans certains cas, une autre accélération, distincte, commence avant cela, auquel cas la date de fin de l'accélération précédente est la date de début de la suivante.
4. Berthélemy 2011.
5. Les critères pour l'accélération déterminent le nombre d'accélérations. Si l'on avait choisi un seuil un peu plus bas que 3,5 %, l'Afrique du Sud aurait enregistré plusieurs pics de croissance dans le tableau 2.2, plutôt qu'un seul.
6. McMillan, Rodrik, et Verduzco-Gallo 2014.
7. Syrquin 1982.
8. Timmer, de Vries, et de Vries 2015.
9. En Égypte et au Maroc, cette décomposition n'inclut pas les services publics, les services sociaux ni les services à la personne, pour lesquelles les données sur l'emploi n'étaient pas disponibles.
10. En raison des incohérences entre les données, les Indicateurs de développement dans le monde ont servi uniquement après 2005 pour Maurice et la Namibie, après 2008 pour l'Ouganda et jusqu'en 2005 pour le Burkina Faso.
11. Timmer, de Vries, et de Vries 2015.
12. OIT 2011.
13. BAD 2015 ; Beegle e.a. 2016.
14. Jirasvetakul et Lakner 2016.
15. Malgré certaines lacunes, l'élasticité de l'emploi est un outil simple pour analyser la sensibilité de l'emploi à la croissance de la production. Islam et Nazara 2000.
16. Khan 2001.
17. Khan 2001.
18. Söderbom et Teal 2003.
19. McMillan, Rodrik, et Verduzco-Gallo 2014.
20. McMillan, Rodrik, et Verduzco-Gallo 2014.
21. UNECA 2015.
22. Chen 2001.
23. Benjamin et Mbaye 2014.
24. BAD 2013.
25. Fields 2011, Benjamin et Mbaye 2012, Oosthuizen et autres 2016.
26. Vanek et autres 2014.
27. BAD 2016.
28. Juma 2015.
29. Cleland 2017.
30. Bhorat et Tarp 2016.
31. Banque mondiale 2005 ; CEA 2005.
32. CEA 2005.
33. DIAL 2007 ; Golub et Hayat 2014.
34. DIAL 2007 ; Roubaud et Torelli 2013 ; et Golub et Hayat 2014.
35. Roubaud et Torelli 2013.
36. 37 Page et Shimeles 2015.

37. Shimeles et Nabasaga, 2017.
38. Page et Shimeles, 2015.
39. Shimeles, 2015.
40. Bhorat *et coll.*, 2017a.
41. Bhorat *et coll.*, 2017a.
42. Golub et Hayat, 2014.
43. Golub et Hayat, 2014.
44. McKinsey Global Institute, 2012.
45. FEM 2016.
46. Benjamin et Mbaye, 2014.
47. McKinsey Global Institute, 2012.
48. Pour plus d'informations, veuillez consulter Lin et Monga (2017).
49. Lin, 2011.
50. FEM 2016.
51. McKinsey Global Institute, 2012.
52. Deloitte, 2016.
53. McKinsey, 2012.
54. Duda-Nyczak et Viegelahn, 2017.
55. Golub et Hayat, 2014.
56. Bhorat *et coll.*, 2017a.
57. Golub et Hayat, 2014.
58. McKinsey Global Institute, 2012.
59. Bhorat *et coll.*, 2017b.
60. Beegle *et coll.*, 2016.

RÉFÉRENCES

- Aker, J.C. et I.M. Mbiti. "Mobile Phones and Economic Development in Africa." *Journal of Economic Perspectives* 24 (3): 207–232.
- Arbache, J. S. et J. Page. 2007. "More Growth or Fewer Collapses? An Investigation of the Growth Challenges of Sub-Saharan African Countries." Document de travail stratégique 4384, Banque mondiale, Washington, DC.
- . 2008. "Hunting for Leopards: Long Run Country Economic Dynamics in Africa." Document de travail stratégique 4715, Banque mondiale, Washington, DC.
- BAD (Banque africaine de développement). 2013. *Le marché du travail en Afrique: Annuaire statistique pour l'Afrique 2013*. Abidjan, Côte d'Ivoire.
- . 2016. *Nourrir l'Afrique : Stratégie pour la transformation de l'agriculture en Afrique 2016–2025*. Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Banque mondiale. 2005. *Doing Business in 2006: Creating Jobs*. Washington, DC.
- . 2017a. *Doing Business 2018: Reforming to Create Jobs*. Washington, DC.
- . 2017b. *World Development Indicators* [database]. Washington, DC. Disponible sur <http://databank.worldbank.org>.
- Beegle, K., L. Christiaensen, A. Dabalen et I. Gaddis. 2016. *Poverty in a Rising Africa*. Washington, DC: Banque mondiale. Disponible sur <http://hdl.handle.net/10986/22575>. [Consulté le 1^{er} novembre 2017.]
- Benjamin, N. et A. Mbaye. 2012. *The Informal Sector in Francophone Africa: Firm Size, Productivity and Institutions*. Washington, DC: Banque mondiale.
- . 2014. "Informality, Growth, and Development in Africa." WIDER Document de travail 2014/052, Université des Nations Unies – Institut mondial pour le développement des recherches économiques, Helsinki, Finlande.
- Berthélemy, Jean-Claude. 2011. "Health, Education and Emergence from the Development Trap." *African Development Review* 23 (3): 300–12.
- . 2017. "Dualism, Poverty Exits and Growth Accelerations." Documents de recherche AFD 2017–50, Agence Française de Développement, Paris.
- Bhorat, H., P. Conceição, G.A. Cornia et A. Odusola. 2017a. "Conclusions and Policy Recommendations." In *Income Inequality Trends in Sub-Saharan Africa: Divergence, Determinants and Consequences*, ed. A. Odusola, G.A. Cornia, H. Bhorat et P. Conceição, 399–418. New York: Programme des Nations unies pour le développement.
- Bhorat, H., F. Steenkamp and C. Rooney. 2017b. "Understanding the Determinants of Africa's Manufacturing Malaise." In *Income Inequality Trends in Sub-Saharan Africa: Divergence, Determinants and Consequences*, ed. A. Odusola, G.A. Cornia, H. Bhorat et P. Conceição, 103–28. New York: Programme des Nations unies pour le développement.
- Bhorat, H. et F. Tarp (eds.). 2016. *Africa's Lions: Growth Traps and Opportunities for Six African Economies*. Washington, DC: Brookings Institution Press.
- CEA (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique). 2005. *Economic Report on Africa 2005: Meeting Challenges of Unemployment and Poverty in Africa*. Addis-Abeba: CEA.
- . 2015. *Contribution to the 2015 United Nations Economic and Social Council*. Disponible sur :

- <http://www.un.org/en/ecosoc/integration/2015/pdf/eca.pdf>. [Consulté le 1^{er} novembre 2017.]
- Chen, M.A. 2001. "Women in the Informal Sector: A Global View, a Global Movement." *SAIS Review* 21 (1): 71–78.
- Cleland, J. 2017. "Population Growth, Employment, and Livelihoods: The Triple Challenge." *Journal of Demographic Economics* 83 (1): 51–61.
- De Vries, Gaaitzen, Marcel Timmer et Klaas de Vries. 2015. "Structural Transformation in Africa: Static Gains, Dynamic Losses." *Journal of Development Studies* 51 (6): 674–688.
- DIAL (Développement, Institutions et Mondialisation). 2007. *Youth and Labour Markets in Africa: A Critical Review of Literature*. DT/2007–02. Paris.
- Duda-Nyczak, M. et C. Viegelahn. 2017. "Exporters, Importers and Employment: Firm-Level Evidence from Africa." IMF Research Department Working Paper No. 18, International Monetary Fund, Washington, DC. Disponible sur : http://www.ilo.org/global/research/publications/working-papers/WCMS_555999/lang--en/index.htm/. [Consulté le November 16, 2017.]
- Fields, G.S. 2011. "Labor Market Analysis for Developing Countries." *Labour Economics* 18: S16–S22.
- Hausmann, Ricardo, Lant Pritchett et Dani Rodrik. 2005. "Growth Accelerations." *Journal of Economic Growth* 10 (4): 303–29.
- Islam, I. et S. Nazara. 2000. "Estimating Employment Elasticity for the Indonesian Economy." Technical Note on the Indonesian Labour Market, Organisation internationale du travail, Genève.
- Jirasavetakul, L. and C. Lakner. 2016. "The Distribution of Consumption Expenditure in Sub-Saharan Africa: The Inequality among All Africans." Document de travail 7557. Washington, DC: Banque mondiale.
- Jong-A-Pin, Richard et Jakob De Haan. 2011. "Political Regime Change, Economic Liberalization and Growth Accelerations." *Public Choice* 146 (1–2): 93–115.
- Juma, C. 2015. *The New Harvest: Agricultural Innovation in Africa*. Oxford, UK: Oxford University Press.
- Khan, A. 2001. "Employment Policies for Poverty Reduction." Issues in Employment and Poverty Discussion Paper No. 1, Organisation internationale du travail, Genève.
- Lin, J.Y. 2011. "From Flying Geese to Leading Dragons: New Opportunities and Strategies for Structural Transformation in Developing Countries" WIDER Annual Lecture 15: New Structural Economics. Lecture given at the Centro Internacional de Conferências Joaquim Chissano, Maputo, Mozambique. Disponible sur : <https://www.wider.unu.edu/event/wider-annual-lecture-15-new-structural-economics>.
- Lin, J.Y. et Célestin Monga. 2017. *Beating the Odds: Jump-Starting Developing Countries*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- McKinsey Global Institute. 2012. *Africa at Work: Job Creation and Inclusive Growth*.
- McMillan, M., D. Rodrik et Í. Verduzco-Gallo. 2014. "Globalization, Structural Change, and Productivity Growth, with an Update on Africa." *World Development* 63: 11–32. Disponible sur <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X13002246> [Consulté le 1^{er} novembre 2017.]
- Naudé, Wim. 2017. "Entrepreneurship, Education and the Fourth Industrial Revolution in Africa." IZA Discussion Papers 10855, Institut pour l'étude du travail, Bonn, Allemagne.
- Oosthuizen, M., K. Lilenstein, F. Steenkamp et A. Cassim. 2016. "Informality and Inclusive Growth in Sub-Saharan Africa." ELLA Regional Evidence Papers. Cape Town, Afrique du Sud : Université du Cap. Disponible sur : <http://ella.practicalaction.org/knowledge-regional/informality-and-inclusive-growth-in-sub-saharan-africa/>. [Consulté le 1^{er} novembre 2017.]
- OIT (Organisation internationale du travail). 2011. *Vers la promotion d'un travail décent en Afrique subsaharienne : Suivi des indicateurs de l'emploi OMD*. Genève.
- Page, John et Abebe Shimeles. 2015. "Aid, Employment and Poverty Reduction in Africa." *African Development Review* 27 (S1): 17–30.
- Perry, G. P., O. S. Arias, J. Humberto Lopez, W. F. Maloney et L. Serven. 2006. *Poverty Reduction and Growth: Virtuous and Vicious Circles*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Pritchett, Lant. 2000. "Understanding Patterns of Economic Growth: Searching for Hills among Plateaus, Mountains, and Plains." *World Bank Economic Review* 14 (2): 221–250.
- Roubaud, F. et C. Torelli. 2013. "Employment, Unemployment and Working Conditions in Urban Labor Markets of Sub-Saharan Africa: Main Stylized Facts." In *Urban Labor Markets in Sub-Saharan Africa*, ed. P. de Vreyer and F. Roubaud. Washington, DC: Banque mondiale.
- Shimeles, A. 2015. "Poverty and Wealth in Africa: Shifting Fortunes and New Perspectives." In *Handbook of African Economies*, ed. Justin Li and C. Monga. Oxford: Oxford University Press.

- Shimeles, A. et T. Nabasaga. 2017. "Why Is Inequality High in Africa?" *Journal of African Economies* 27 (1): 108–126.
- Söderbom, M. et F. Teal. 2003. *How Can Policy towards Manufacturing in Africa Reduce Poverty? A Review of the Current Evidence from Cross-Country Firm Studies*. Centre for the Studies of African Economies, Oxford University. Disponible sur <http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.492.2893&rep=rep1&type=pdf>
- Stampini, M., R. Leung, S.M. Diarra et L. Pla. 2011. "How Large Is the Private Sector in Africa? Evidence from National Accounts and Labor Markets." Institut pour l'étude du travail (IZA) Document de travail 6267, Institut pour l'étude du travail, Bonn, Allemagne.
- Syrquin, Moises. 1982. *Resource Reallocation and Productivity Growth*. Ramat-Gan, Israel: Bar-Ilan University, Department of Economics, Economics Research Institute.
- Thorbecke, E. 2013. "The Interrelationship Linking Growth, Inequality and Poverty in Sub-Saharan Africa." *Journal of African Economies* 22 (Supplement 1): i15–i48.
- Timmer, M.P., G.J. de Vries et K. de Vries. 2015. "Patterns of Structural Change in Developing Countries." In *Routledge Handbook of Industry and Development*, ed. J. Weiss and M. Tribe, 65–83. Londres: Routledge.
- Vanek, J., M.A. Chen, F. Carré, J. Heintz et R. Hussmanns. 2014. "Statistics on the Informal Economy: Definitions, Regional Estimates and Challenges." Document de travail WIEGO (Statistics No. 2), Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing (WIEGO), Cambridge, MA.
- WEF (World Economic Forum – Forum économique mondial). 2016. *The Global Competitiveness Report 2016–2017*. Genève.

PARTE II
LES INFRASTRUCTURES
ET LEUR FINANCEMENT



LES INFRASTRUCTURES AFRICAINES : UN POTENTIEL CONSIDÉRABLE, MAIS UN IMPACT LIMITÉ SUR LA CROISSANCE ÉQUITABLE

3

MESSAGES CLÉS

L'Afrique doit s'industrialiser pour éliminer la pauvreté et créer des emplois pour les quelque 12 millions de personnes qui intègrent sa population active chaque année.

Une des principales raisons de ce retard de l'industrialisation réside dans l'insuffisance du stock d'infrastructures productives dans les domaines de l'électricité, de l'eau et des transports, dont la correction permettrait aux entreprises de prospérer dans ces industries aux forts avantages comparatifs.

D'après de nouvelles estimations de la Banque africaine de développement, 130 à 170 milliards de dollars par an seraient nécessaires au développement des infrastructures du continent, avec un gap de financement de l'ordre de 68 à 108 milliards de dollars.

Ces chiffres sont beaucoup plus élevés que les estimations précédentes, publiées par l'Agence française de développement et la Banque mondiale, qui estimaient les besoins annuels à 93 milliards de dollars et le gap annuel de financement à 31 milliards de dollars.

Les investisseurs institutionnels comme les compagnies d'assurance, les fonds de retraite et les fonds souverains possèdent, au niveau mondial, plus de 100 billions de dollars d'actifs en gestion. Il faudrait donc qu'une petite partie de l'excès d'épargne au niveau mondial, accompagnée de ressources à faible rendement, pour combler le gap de financement de l'Afrique et pour financer des infrastructures productives et rentables.

Les pays
d'Afrique doivent
accélérer leurs
investissements
en matière
d'infrastructures,
mais de manière
plus judicieuse

L'Afrique doit s'industrialiser pour éliminer la pauvreté et créer des emplois alors que 12 millions de personnes rejoignent, chaque année, sa population active. Le retard industriel du continent s'explique principalement par le manque d'infrastructures de production électrique, hydraulique et de transports, lesquelles permettraient aux entreprises de prospérer dans ces industries aux forts avantages comparatifs.

Malgré les avantages potentiels que présentent, à long terme, les infrastructures, les gouvernements africains et leurs partenaires de développement ont considérablement réduit, au cours des années 1980 et 1990, la part des ressources qui leur sont consacrées en raison des programmes d'ajustement structurel adoptés par la plupart des pays africains conformément au consensus de Washington. Le manque d'infrastructures qui caractérise aujourd'hui l'Afrique – par rapport à d'autres régions du globe – résulte, en partie, de cette évolution. De plus, la hausse de l'accumulation de capital amorcée au début des années 2000 n'a pas été suffisante pour combler le retard de l'Afrique en matière d'infrastructures. D'après de nouvelles estimations de la Banque Africaine de Développement (BAD), 130 à 170 milliards de dollars seraient nécessaires au développement infrastructurel du continent, avec un besoin de financement de l'ordre de 67,6 à 107,5 milliards de dollars.¹ Mais il n'est pas nécessaire pour les pays africains de combler ce déficit avant de procéder à leurs transformations économiques.

Le montant des coûts engendrés par la mauvaise qualité et le manque d'infrastructures en Afrique est aussi important que le montant des avantages qui proviendraient de la résolution de ces problèmes. Le financement des infrastructures, en Afrique comme dans le reste du monde, ne devrait pas se heurter à des problématiques de ressources financières. Au-delà des ressources, semble-t-il inépuisables, du secteur public des économies avancées et des banques centrales, les investisseurs institutionnels tels que les compagnies d'assurance, les fonds de retraite et les fonds souverains possèdent, à l'échelle mondiale, cent mille milliards de dollars d'actifs en gestion.²

Une petite partie des économies mondiales excédentaires et des ressources à faible

rendement pourraient suffire à répondre à ce besoin de financement au profit d'infrastructures productives et rentables dans les pays en développement. Cela permettrait de stimuler la demande globale, de créer des emplois – aussi bien dans les pays pauvres que dans les pays riches – et de faire avancer le monde vers la paix et la prospérité. Dans un contexte politique idéal, un pacte mondial entre pays riches et pauvres s'accorderait sur les modalités d'une « grande entente » fondée sur le financement des infrastructures.

Ainsi les pays africains confrontés à un manque considérable d'infrastructures doivent-ils modifier leur orientation et leur stratégie. En réalité, même si le continent possédait les ressources nécessaires, il ne faudrait pas qu'il en consacre la totalité au financement des infrastructures. Aucun pays ni aucune région du monde n'a jamais eu à combler entièrement son déficit infrastructurel avant de produire des taux de croissance élevés et de les maintenir. En effet, lors de la révolution industrielle du XIX^{ème} siècle et des miracles économiques du XX^{ème} siècle, des pays de différentes régions du monde ont connu une croissance soutenue sur de longues périodes, tout en enregistrant de profonds déficits infrastructurels.

Avec un déficit en infrastructures estimé à près de 107,5 milliards de dollars, ainsi que des besoins urgents en matière de santé, d'éducation, de capacités administratives et de sécurité, l'Afrique doit attirer les capitaux privés pour accélérer le développement des principales infrastructures qui lui permettront de réaliser son potentiel.

Les pays d'Afrique doivent accélérer leurs investissements en matière d'infrastructures, mais de manière plus judicieuse. Ils doivent également trouver de nouveaux mécanismes et outils pour financer leurs plus urgents besoins infrastructurels ou autres. Les pays du continent peuvent intégrer directement l'économie mondiale en développant des infrastructures bien ciblées afin de soutenir les industries et secteurs compétitifs dans des parcs industriels et des zones franches industrielles pour l'exportation qui pourront servir de relais vers les marchés mondiaux. En utilisant, de façon judicieuse, leurs ressources limitées au profit du développement des infrastructures – qu'il s'agisse de nouveaux investissements ou de maintenance –, tous les pays africains peuvent exploiter ces

zones pour attirer les industries légères des économies plus avancées, comme l'ont fait les économies asiatiques dans les années 1960 et la Chine dans les années 1980.

En attirant les entreprises et les investissements étrangers, les pays africains les plus pauvres peuvent eux aussi améliorer leur logistique commerciale, renforcer les connaissances et compétences des entrepreneurs locaux, gagner la confiance des acheteurs internationaux, et, de manière progressive, permettre aux entreprises de la région de devenir compétitives. Cette stratégie a d'ores et déjà été adoptée et couronnée de succès au Bangladesh, au Cambodge, en Éthiopie, à l'Île Maurice, au Rwanda et au Viêt Nam, mais elle ne doit pas se limiter aux industries de transformation traditionnelles. Elle peut également s'appliquer à l'agriculture, aux services, ainsi qu'à d'autres secteurs. L'Afrique est bien placée pour stimuler l'économie mondiale. C'est maintenant aux dirigeants du monde entier de définir le cadre stratégique qui le permettra.

LE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES, UN ÉLÉMENT ESSENTIEL POUR GÉNÉRER UNE CROISSANCE DURABLE ET UN DÉVELOPPEMENT ÉQUITABLE

L'impact positif des infrastructures sur la croissance économique et le développement social équitable est bien établi par les chercheurs de différentes disciplines des sciences sociales.³ Les infrastructures ont une incidence directe sur la productivité et le rendement dans le cadre de la formation du PIB. Elles participent aussi à la fonction de production des autres secteurs. Dans ce cas, leur action est indirecte : les infrastructures permettent une réduction des transactions et autres coûts et, de ce fait, un usage plus efficace des facteurs de production conventionnels.⁴ À titre d'exemple, une énergie de mauvaise qualité peut handicaper une entreprise en lui imposant des coûts supplémentaires qui se traduisent par des travailleurs peu productifs, des pertes de production ou des équipements endommagés. Les réseaux de transport modernes pourraient

accroître la compétitivité du secteur manufacturier, rapidement et à bas prix, en acheminant les matières premières vers les producteurs et les produits manufacturiers vers les consommateurs.

Il est impératif que l'Afrique développe des infrastructures de haute qualité pour atteindre les objectifs de développement durable établis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA) et les cinq priorités, le « Top 5 », de la Banque africaine de développement (BAD). L'Afrique en a besoin pour accroître sa productivité économique et maintenir sa croissance, sur laquelle de bonnes infrastructures ont un impact à la fois direct et indirect. Elles augmentent directement la productivité globale des facteurs (PGF), car les services infrastructurels agissent comme facteur de production et ont un impact immédiat sur la productivité des entreprises. Elles encouragent ainsi, au regard de leur propre contribution au PIB, la production économique globale.

Des infrastructures de qualité peuvent également accroître la PGF de manière indirecte en réduisant les transactions et autres coûts, permettant ainsi un usage plus efficace des facteurs de production conventionnels. En effet, les infrastructures ont, en tant que facteur de production, une incidence sur la quasi-totalité des biens et services générés par les autres secteurs.⁵ De plus, elles peuvent affecter les coûts d'ajustement des investissements, la soutenabilité des capitaux privés ainsi que l'offre et la demande des services de santé et d'éducation. L'absence ou le manque de fiabilité des transports, d'électricité ou de services de télécommunication font peser sur les entreprises des surcoûts (achat de groupes électrogènes, par exemple) qui vont freiner leur adoption de nouvelles technologies. Des transports de meilleure qualité permettent aussi d'augmenter la taille réelle des marchés du travail.⁶

En réduisant les coûts des transactions, les infrastructures favorisent un meilleur usage des facteurs de production que sont la terre, le travail et les capitaux physiques, générant ainsi une PGF plus élevée ; elles vont également contribuer à intensifier la production et à élargir le champ des possibilités en matière d'investissements.⁷ Par exemple, réduire le coût de l'Internet à haut débit pourrait encourager le développement du

Les infrastructures ont une incidence directe sur la productivité et le rendement dans le cadre de la formation du PIB et en tant que facteurs de production des autres secteurs

Les avantages économiques que pourrait tirer l'Afrique d'infrastructures de meilleure qualité sont plus élevés que pour d'autres régions du globe

commerce en ligne et d'une économie numérique. L'amélioration de la disponibilité et de la fiabilité des infrastructures permet d'augmenter le capital humain à travers des services d'éducation et de santé améliorés, au profit d'une prospérité économique accrue. Faciliter les échanges commerciaux, encourager la demande globale et promouvoir un pays comme destination de choix pour les investissements sont autant de canaux de transmission envisageables.⁸ À court terme, les projets infrastructurels créent des emplois lorsqu'ils sont en cours de développement, contribuant ainsi à la croissance.⁹

L'Afrique présente des arguments convaincants en faveur du développement accéléré de ses infrastructures. Tout d'abord, il s'agit d'un continent constitué d'économies de petite taille, ouvertes, qui dépendront du commerce comme principal moteur de croissance dans un futur proche. Or, au cours de la plupart des années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, il y a eu un consensus intellectuel sur le fait que les barrières à l'accès au marché constituaient les principaux obstacles au développement du commerce et aux investissements directs étrangers en Afrique. Ces barrières sont les tarifs, quotas et mesures non tarifaires défavorables aux entreprises étrangères, les exigences en matière de sécurité et de santé et les contenus locaux. Cette analyse demeure, dans une certaine mesure, pertinente. Cependant, les dernières décennies ont été marquées par une mutation substantielle de la production et du commerce au niveau mondial.

Les barrières tarifaires ont progressivement diminué, à la fois dans les pays développés et dans les pays en développement, tandis que les barrières non tarifaires ont pris une plus grande importance. Le commerce mondial s'est profondément transformé, faisant des infrastructures un facteur plus important encore pour la croissance économique africaine. Comme le montrent des recherches empiriques menées par l'OCDE et l'OMC (complétées par un rapport récent du Forum économique mondial en collaboration avec Bain & Company et la Banque mondiale), les réductions des tarifs et l'accès au marché sont nettement moins liés à la croissance économique qu'ils ne l'étaient une génération auparavant. Le commerce international a changé : il ne s'agit plus

de fabriquer un produit dans un pays puis de le vendre dans un autre. Il s'agit désormais de coopérer avec plusieurs pays du monde entier pour minimiser les coûts de production et maximiser la couverture du marché. Le cadre dominant du commerce est aujourd'hui constitué de chaînes de valeur (les réseaux d'activités de production et de distribution des produits aux consommateurs, à savoir l'ensemble du processus de fabrication, les transports et les services de distribution).

Réduire les barrières sur les chaînes d'approvisionnement permettrait une augmentation du PIB six fois supérieure à celle engendrée par la suppression de tous les tarifs à l'importation. Des infrastructures de piètre qualité peuvent engendrer une augmentation des coûts des matériaux utilisés dans la fabrication des biens de consommation, laquelle peut atteindre 200% dans certains pays africains.¹⁰ Par exemple, à Madagascar, les obstacles des chaînes d'approvisionnement peuvent représenter 4% des revenus totaux d'un producteur textile (à cause notamment de frais de transport plus élevés et de la nécessité de maintenir des stocks plus élevés), réduisant ainsi les avantages offerts par une entrée en franchise sur des marchés d'exportation. Les obstacles et les coûts des chaînes d'approvisionnement sont proportionnellement plus élevés pour les petites et moyennes entreprises (PME). Si tous les pays du monde réduisaient de moitié deux barrières des chaînes d'approvisionnement actuelles (les formalités douanières et les infrastructures de transport et de communication) pour les amener au niveau de celles de Singapour, le PIB mondial augmenterait de 2700 milliards de dollars (4,7%) et les exportations mondiales de 1,6 milliard de dollars (14,5%). Ces chiffres sont colossaux par rapport aux gains moins élevés qu'apporterait une suppression complète des tarifs à l'échelle mondiale, qui s'élèveraient à « seulement » 400 milliards de dollars (0,7%) pour l'augmentation du PIB mondial et à 1100 milliards de dollars (10,1%) pour celle des exportations mondiales. Même des réformes moins ambitieuses permettant aux pays d'améliorer, même légèrement, leurs pratiques auraient pour résultat une augmentation de 2,6% du PIB mondial, et de 9,4% du commerce global. Ce changement de paradigme important implique un élément majeur : les responsables

politiques devraient consacrer plus de temps et de ressources au développement d'infrastructures ciblées, qui permettent de relier leurs économies aux chaînes de valeur mondiales.

Il est également vrai qu'à cause de son arrivée tardive dans le processus de développement économique et des revenus faibles ou intermédiaires de la plupart de ces pays, les avantages économiques que pourrait tirer l'Afrique d'infrastructures de meilleure qualité sont plus élevés que pour d'autres régions du globe – si l'on tient compte des rendements décroissants du capital. En effet, l'apport de facteurs exogènes essentiels aux pays à faible revenu, c'est-à-dire la majorité des pays africains, devrait permettre à ces derniers des rendements du capital exceptionnellement élevés pendant qu'ils rattrapent leur retard.¹¹ C'est ce que montre le tableau 3.1 qui résume les résultats de la recherche. La figure 3.1 illustre de son côté la nature inclusive des avantages de croissance tirés du développement des infrastructures du fait qu'ils réduisent les inégalités de chances. Enfin, l'encadré 3.1 revient sur quelques-uns des dilemmes empiriques que posent les infrastructures et la croissance.

EN AFRIQUE, LE FAIBLE STOCK D'INFRASTRUCTURES REFLÈTE LE FAIBLE NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DE NOMBREUX PAYS DU CONTINENT

Le stock d'infrastructures en Afrique est faible, et tout particulièrement dans le domaine de l'énergie (encadré 3.2).¹² Plus de 640 millions d'Africains n'ont pas accès à l'énergie. Cela signifie que le taux d'accès à l'électricité s'élève, sur le continent africain, à un peu plus de 40% – soit le taux le plus bas du monde. La consommation d'énergie par habitant en Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud) est de 180 kWh, contre 13 000 kWh aux États-Unis et 6500 kWh en Europe.

L'accès à l'énergie est crucial non seulement pour atteindre les résultats en matière de santé et d'éducation, mais aussi pour réduire le coût des activités et libérer le potentiel économique, en créant des emplois. L'accès insuffisant aux services énergétiques modernes est la cause de centaines de milliers de décès chaque année – dus à l'utilisation de poêles à bois pour cuisiner

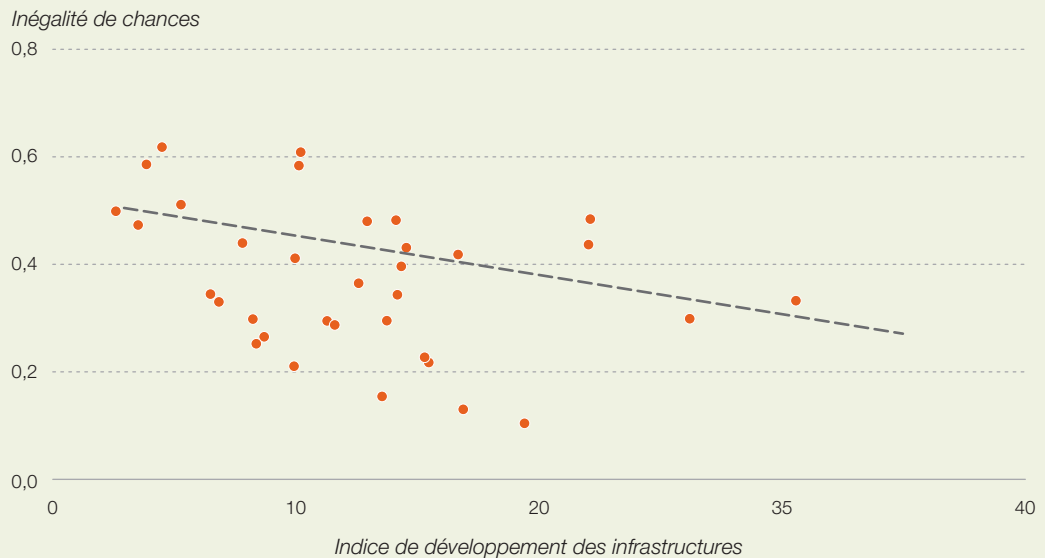
Les avantages de croissance tirés du développement des infrastructures sont de nature inclusive

TABLEAU 3.1 Preuves de l'impact positif du développement des infrastructures sur la croissance

Zone de couverture	Période d'étude	Secteur(s)	Indicateur de développement des infrastructures	Effets sur la croissance	Source
Monde	Meta-analyse des études jusqu'en 2006	Multiplés	Augmentation des investissements publics de 1%	Augmentation directe d'au moins 0,08% du PIB hors effets multiplicateurs	Bom et Lighthart (2008)
Monde	Meta-évaluation des études menées entre 1999 et 2009	Multiplés	Augmentation des investissements publics de 1%	Augmentations directes, entre 0,05% et 0,45%	Estache <i>et coll.</i> (2005); Calderón et Servén (2004); Hurlin (2006)
Afrique	1988–2007	TIC	Augmentation de 10 points de pourcentage des abonnements téléphoniques	Augmentation de 16 points de pourcentage de la croissance réelle du PIB	Andrianaivo et Kpodar (2011)
39 African countries	1960–2005	ICT, roads, electricity	Augmentation des infrastructures et amélioration de la qualité	Augmentation de 0,99 point de pourcentage de la croissance du PIB	Calderón (2009)

Source : Faye et Mutambasere 2018.

FIGURE 3.1 Inégalité de chances et développement des infrastructures dans plusieurs pays d'Afrique



Source : Shimeles et Nabasaga (2015).

Note : L'indice regroupe l'accès à l'électricité, le taux de pénétration des TIC, la densité du réseau routier et l'accès à l'eau et aux systèmes d'assainissement.

ENCADRÉ 3.1 Infrastructures et croissance : une expérience difficile

Bien que de nombreux travaux théoriques aient été menés sur la relation entre infrastructures et croissance, les analyses empiriques conduites en Afrique n'ont pas débouché sur un consensus solide. Les chercheurs s'entendent sur le fait que cette relation n'est pas homogène et dépend fortement des pays, des types d'infrastructures et des périodes étudiées.

Plusieurs études constatent une relation positive entre les mesures infrastructurelles et les indicateurs de développement socio-économique tels que le produit national brut (PNB), la croissance du PIB, le PIB par habitant, le taux de chômage et l'indice numérique de pauvreté.¹ La plupart d'entre elles se basent sur des tests de co-intégration et de causalité. Une série d'études met en lumière une relation positive bi-directionnelle.² Une autre série note une causalité positive uni-directionnelle entre les infrastructures et la croissance économique.³ D'autres études encore indiquent un manque de relation entre infrastructures et croissance.⁴

Comment expliquer ces incohérences parmi les preuves empiriques ? Un des arguments est le suivant : l'absence de causalité traduit une erreur de « type II » (également connue sous le nom de « faux négatif », autrement dit quand on ne parvient pas à déceler une différence alors qu'il y en a bien une), causée par des lacunes présentes dans les données, comme le fait de se baser sur les connexions au réseau de distribution pour mesurer l'accès à l'électricité, alors qu'en réalité, une part importante de la population a accès à l'énergie en dehors du réseau en utilisant des groupes électrogènes et la biomasse traditionnelle.⁵ Une autre explication a trait à la nature du financement de ses études. Si ces dernières sont financées via des investissements publics dans

(suite)

ENCADRÉ 3.1 Infrastructures et croissance : une expérience difficile (suite)

les infrastructures, elles pourraient ne pas refléter la valeur marchande des services fournis par ces investissements, et donc de l'entièreté des avantages procurés par l'accès aux infrastructures, vu que dans les pays en développement, le coût des projets d'infrastructure est souvent gonflé par l'inefficacité des gouvernements ou la faiblesse des institutions.⁶ L'absence de causalité entre la croissance et les infrastructures pourrait également provenir de la présence d'autres contraintes majeures empêchant la croissance. Par exemple, les avantages de l'électrification rurale pourraient être contrebalancés par un manque d'accès à d'autres facteurs de la production agricole tels que l'irrigation, l'accès au marché ou encore l'accès au financement.

Les financements d'infrastructures devraient-ils être spécifiquement consacrés à la poursuite d'objectifs ou de types de projets particuliers? L'expérience suggère que les avantages tirés d'un accès amélioré ou d'une meilleure qualité des infrastructures dépendent fortement du contexte de chaque pays. En tentant de vérifier cette hypothèse – par le biais de l'étude des aspects multidimensionnels des infrastructures –, Kodongo et Ojah (2016) font appel à deux indicateurs mesurant l'accès à divers types d'infrastructures et leur qualité, en plus de la formation brute de capital fixe pour contrôler les dépenses publiques. Leurs résultats, pour un échantillon de 45 pays d'Afrique, montrent que ni la disponibilité ou l'accès, ni la qualité des infrastructures ne mènent à une croissance économique si la dotation en infrastructures de base est faible, mais que les dépenses en faveur de l'infrastructure et l'amélioration de l'accès, au contraire, la stimulent. D'un point de vue politique, de tels résultats suggèrent que l'amélioration de la qualité n'aidera probablement pas les pays d'Afrique à profiter du développement des infrastructures, à moins que ces pays aient atteint un niveau de dotation infrastructurelle susceptible de stimuler l'ensemble des activités économiques. Il est donc nécessaire de concentrer l'effort sur l'élargissement de l'accès aux infrastructures.

Notes

1. Nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté.
2. Kularatne (2006) dans "economic infrastructure and social spending in South Africa" et Jumble (2004) dans "access to energy in Malawi".
3. Wolde-Rufael (2006) dans "energy spending in Benin and Democratic Republic of Congo".
4. Wolde-Rufael (2006) pour "energy in Congo, Democratic Republic of Congo, Kenya, South Africa, and Sudan".
5. Wolde-Rufael (2006).
6. Straub (2008).

–; nuit au fonctionnement des hôpitaux et des services d'urgence; compromet le niveau de scolarité; et accroît sensiblement les coûts opérationnels. Dès lors, l'accès à l'énergie pour tous est l'un des principaux moteurs de la croissance inclusive, car il crée des opportunités pour les femmes, les jeunes et les enfants dans les zones urbaines et rurales.

Le potentiel énergétique de l'Afrique – en particulier en matière d'énergie renouvelable – est considérable, mais seule une fraction de ce potentiel est exploitée. L'hydroélectricité fournit

environ un cinquième de la capacité actuelle, mais moins d'un dixième de son potentiel est utilisé. De même, le potentiel technique de l'énergie solaire, de la biomasse, du vent et de la géothermie est énorme. Sur la base des résultats préliminaires, les besoins d'investissement de l'Afrique en matière d'infrastructure devraient se situer dans une fourchette de 130 à 170 milliards de dollars par an (tableau 3.2) (voir l'annexe 3.1 pour la méthodologie).

L'Indice de développement des infrastructures en Afrique (AIDI), produit par la Banque Africaine

L'amélioration de la qualité n'aidera probablement pas les pays d'Afrique à profiter du développement des infrastructures

ENCADRÉ 3.2 Stocks, besoins et lacunes en matière d'infrastructures : un lexique pratique

Les infrastructures comprennent l'ensemble des principaux réseaux (systèmes d'équipements publics, ensembles d'immobilisations ou de structures) qui soutiennent l'activité économique et sociale, y compris les réseaux associés à l'eau, à l'électricité, à l'assainissement, aux TIC et aux transports (routes, chemins de fer, voies maritimes et aériennes). Cette définition repose sur la classification des fonctions des administrations publiques dans le manuel de statistique de finances publiques du Fonds Monétaire International (FMI). Cette classification fonctionnelle permet de définir les infrastructures comme des types d'actifs classés par objet dans l'économie. Par conséquent, les biens d'infrastructure sont par nature des immobilisations à long terme.

Stock d'infrastructure (ou capital-actions)

Le capital-actions est une mesure du montant de capital existant à un instant t . L'investissement, un concept de flux, est une mesure des ajouts au capital-actions au cours d'une période donnée, par exemple une année.

Le stock de capital infrastructurel est calculé en utilisant la formation brute de capital fixe (flux d'investissement) sur les infrastructures et la méthode ou l'équation de l'inventaire permanent :

$$K_{t+1} = (1 - \delta_t) \cdot K_t + (1 - \delta_t/2) \cdot I_t$$

où, pour chaque pays i , K_{t+1} est le stock de capital au début de la période $t + 1$; δ_t est un taux d'amortissement variable dans le temps ; et I_t est la formation brute de capital fixe sur l'infrastructure au cours de la période t , en supposant que les nouveaux investissements sont opérationnels en milieu de période.

Les données nécessaires à l'application de cette méthode sont les séries de flux d'investissement, le stock de capital initial, ainsi que l'importance et le profil temporel du taux d'amortissement.

Manque ou déficit d'infrastructure

Quelques définitions sont utilisées pour définir le manque ou le déficit d'infrastructure.

- Le manque (ou déficit) d'infrastructure est généralement défini comme étant la différence entre l'offre et la demande de services d'infrastructure (actifs).
- Il est également défini comme la différence entre un niveau cible de développement des infrastructures et le niveau réel. Les deux niveaux sont généralement mesurés par des indicateurs spécifiques. Dans le secteur de l'énergie, par exemple, le pourcentage de la population ayant accès à l'électricité peut être l'indicateur et l'objectif d'accès universel (à l'instar du New Deal pour l'énergie). Le déficit est mesuré par le pourcentage de la population sans accès à l'électricité.
- Le déficit d'infrastructure (également appelé besoins en infrastructures ou besoins d'investissements en infrastructures) peut également désigner le montant des investissements nécessaires pour combler le manque (tel que défini précédemment). Dans le secteur de l'énergie, il s'agit du montant des investissements nécessaires pour parvenir à un accès universel à l'électricité à partir du niveau actuel d'accès.

Selon le contexte, on utilise l'une ou l'autre des définitions ci-dessus.

Les besoins d'investissement en infrastructures

Le montant de l'investissement (le coût) nécessaire pour combler le déficit d'infrastructure (tel que défini précédemment) est également appelé besoin d'investissement en infrastructures. Dans

(suite)

ENCADRÉ 3.2 Stocks, besoins et lacunes en matière d'infrastructures : un lexique pratique (suite)

l'exemple ci-dessus sur l'électricité, c'est le montant des investissements nécessaires pour parvenir à l'accès universel à l'électricité à partir du niveau actuel d'accès effectif.

Déficit de financement des infrastructures

Il correspond à la différence entre les besoins d'investissement en infrastructures et le montant total de l'engagement financier des gouvernements nationaux et de tous les donateurs pour résoudre le déficit d'infrastructure.

TABLEAU 3.2 Chiffres préliminaires sur les besoins d'investissement (en milliards de dollars)

Sous-secteur de l'infrastructure	Objectif d'ici 2025	Coût annuel	Remarques
Énergie	100% d'électrification urbaine 95% d'électrification rurale	35–50	New Deal sur l'objectif énergétique d'ici 2025
Approvisionnement en eau et assainissement	Accès à 100% en zone urbaine Accès à 100% en zone rurale	56–66	L'accès à l'eau comprend : les canalisations, les bornes-fontaines publiques/fontaines publiques, les puits salubres/forages. L'accès à l'assainissement comprend : les latrines améliorées, les latrines à fosse salubres, les fosses septiques, les égouts
TIC	Couverture universelle mobile 50% de la population à moins de 25 km d'une dorsale de fibre optique Taux de pénétration de l'Internet FTTH/P (10%)	4–7	Fibre jusqu'au domicile/fibre jusqu'aux locaux
Transport routier et autres secteurs de transport (aérien, ferroviaire et portuaire)	80% préservation ; 20% développement	35–47	Préservation : entretien et réhabilitation ; Développement : modernisation et nouvelles constructions
Total		130–170	Chiffres préliminaires

Les infrastructures comprennent l'ensemble des principaux réseaux qui soutiennent l'activité économique et sociale

de Développement, a trois principaux objectifs : suivre et évaluer l'état et les progrès du développement des infrastructures sur tout le continent ; aider à l'affectation des ressources dans le cadre du renflouement de la Banque Africaine de Développement ; et contribuer au dialogue sur les politiques intérieures et extérieures de la Banque. L'AIDI est également un outil essentiel pour évaluer et suivre les progrès du continent vers l'atteinte des « High 5 », la priorité numéro un étant d'« éclairer et fournir de l'énergie à l'Afrique ». Les indicateurs produits par l'AIDI génèrent également d'autres indices relatifs aux High 5, à savoir « nourrir l'Afrique », « industrialiser l'Afrique » et « intégrer l'Afrique ».

L'AIDI a quatre composantes principales : les transports, l'électricité, les TIC et l'eau et l'assainissement. Ces composantes sont ventilées en neuf indicateurs qui ont un impact, direct ou indirect, sur la productivité et sur la croissance économique.¹³ Une méthode de réduction des données génère un seul indice, qui est normalisé pour se situer entre 0 et 100. Ainsi, plus la valeur de l'indice est élevée, plus le pays est prêt à répondre aux besoins en infrastructures nécessaires à son développement.

Cette nouvelle estimation de la BAD montre une grande variation entre les pays africains en termes de déficit d'infrastructure, avec un écart de plus de 90% entre le pays qui possède

Les pays en tête de liste sont pour la plupart situés en Afrique du Nord et quelques-uns en Afrique australe

ENCADRÉ 3.3 Besoins en infrastructures : de 93 milliards de dollars à une fourchette variant entre 130 et 170 milliards de dollars par an

Avant la nouvelle estimation par la BAD des besoins d'infrastructure de l'Afrique, le chiffre le plus souvent cité sur les besoins d'infrastructure de l'Afrique était de 93 milliards de dollars, selon le diagnostic des infrastructures nationales en Afrique (AICD) de 2006 (cité dans Foster et Briceño-Garmendia, 2010). Les calculs ont été effectués sur la base des objectifs suivants :

- Développer chaque année 7000 mégawatts supplémentaires de nouvelles capacités de production d'électricité (environ la moitié grâce à des systèmes de stockage d'eau polyvalents).
- Favoriser le commerce régional de l'électricité en installant 22 000 mégawatts de lignes de transport transfrontalières.
- Compléter le réseau dorsal intra-régional à fibres optiques et la boucle de câbles sous-marins continentaux.
- Interconnecter les capitales, les ports, les points de passage frontaliers et les villes secondaires avec un réseau routier de bonne qualité.
- Offrir un accès routier accessible en toute saison aux terres agricoles à haute valeur naturelle de l'Afrique.
- Plus que doubler les zones irriguées d'Afrique.
- Atteindre les OMD en matière d'eau et d'assainissement.
- Accroître, de 10 points de pourcentage, les taux d'électrification des ménages.
- Fournir des systèmes globaux de signalisation vocale mobile et d'accès public au haut débit à 100% de la population.

Les coûts de mise en œuvre d'un tel programme sont estimés à 93 milliards de dollars par an, dont les deux tiers environ sont liés aux dépenses en immobilisations et le tiers restant aux besoins d'exploitation et d'entretien.

Mais cette estimation des coûts totaux d'investissement n'était pas destinée à mettre l'Afrique sur la voie de l'accès universel à l'électricité ou à l'eau et l'assainissement. Il s'agissait du meilleur moyen de réduire le fossé entre l'Afrique et les pays développés. À l'époque, le taux d'accès à l'électricité en Afrique était estimé à environ 40% contre 75% pour les pays développés. Avec le New Deal pour l'énergie de la BAD (et les High 5), l'Afrique serait sur la voie de l'accès universel. Pour y parvenir dans un délai plus court (moins de 10 ans) que celui prévu, les moyens financiers excéderont les 93 milliards de dollars initialement estimés.

Source : Foster et Briceño-Garmendia, 2010.

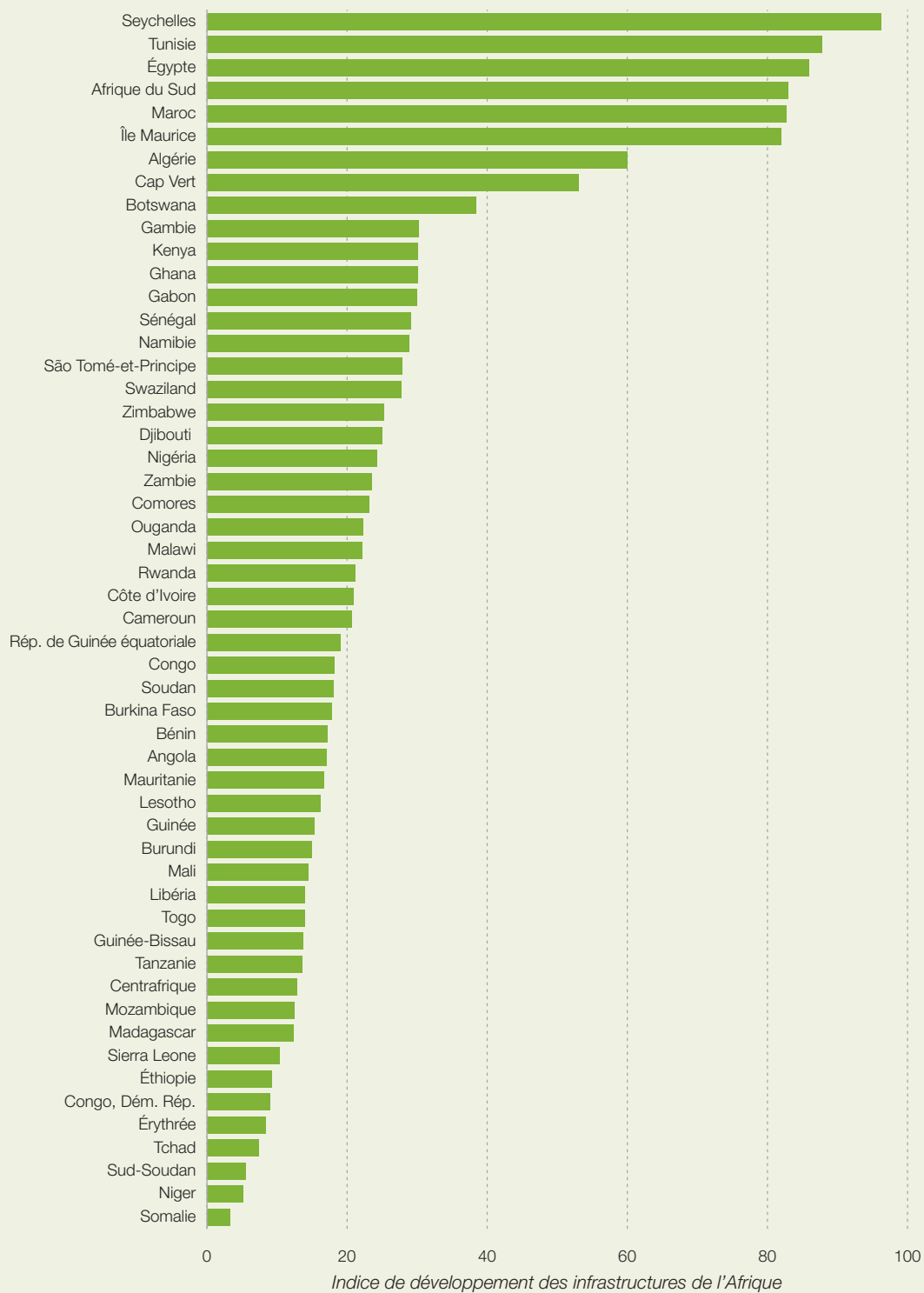
les meilleures infrastructures (Seychelles) et le pays qui se trouve au bas de l'échelle (Somalie) (figure 3.2). Les pays en tête de liste sont pour la plupart situés en Afrique du Nord et quelques-uns en Afrique Australe. Le reste du continent est en très mauvaise posture. Il existe une forte corrélation entre l'inégalité des actifs et l'indice des infrastructures, ce qui donne à penser que l'amélioration des infrastructures pourrait également mener à une croissance inclusive.

Bien que l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine aient commencé à atteindre des niveaux similaires en 1960, la formation de capital fixe (une mesure

indirecte de l'infrastructure) a diminué dans les années 1980 et 1990 en Afrique, en partie en raison des politiques du consensus de Washington (figure 3.3).¹⁴ Alors que l'accumulation de capital a recommencé à augmenter à partir de 2002, son rythme demeure beaucoup plus lent que dans les autres régions en développement.

En partie à cause de ce manque d'investissements dans la construction d'infrastructures, l'Afrique accuse un retard par rapport aux autres régions sur le plan de la quantité, de l'accessibilité financière et de la qualité. Par exemple, la Chine et l'Inde, avec le même niveau de PIB par habitant,

FIGURE 3.2 Indice de développement des infrastructures de l'Afrique en 2018

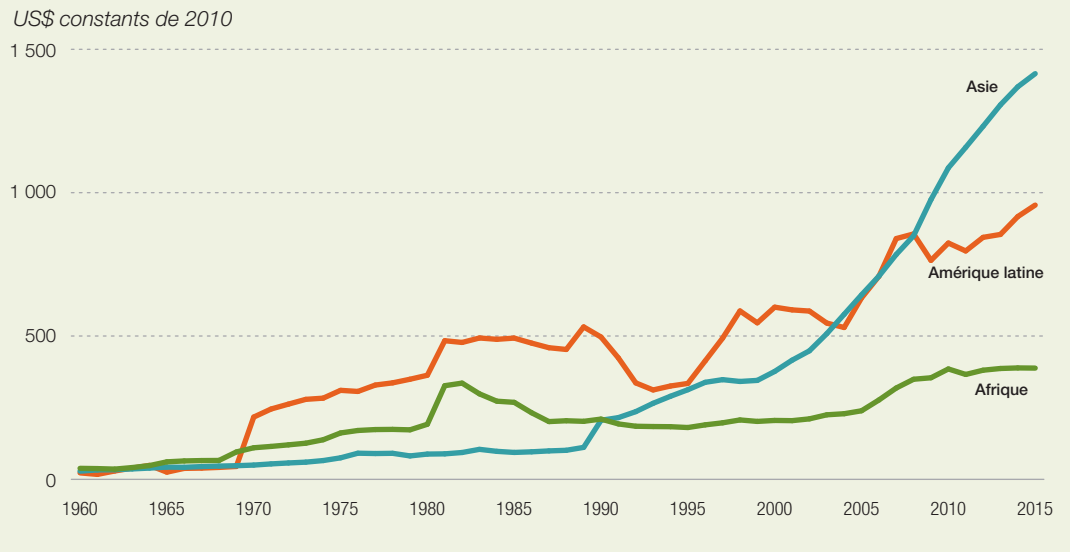


Source : Statistiques de la BAD.

Remarque : La Libye, qui n'est pas répertoriée dans cette figure, était l'un des pays africains les mieux classés pour ses infrastructures. Mais depuis la crise de 2011, suivie de l'instabilité politique et des conflits civils qui en ont résulté, le stock d'infrastructures du pays s'est érodé.

Les coûts des services d'infrastructure en Afrique sont très nettement supérieurs à ceux d'autres régions en développement

FIGURE 3.3 Formation brute de capital fixe par habitant dans certaines régions du monde, 1960–2015



affichaient toutes deux un meilleur accès à l'électricité et à l'eau que la plupart des pays africains (figure 3.4).

En 2014, la part de la population africaine ayant accès à l'électricité était estimée à 47%, soit environ la moitié des 97% de la population d'Amérique Latine et des 89% de la population asiatique (figure 3.5). Il existe également de fortes disparités régionales, puisque l'accès à l'électricité s'élève à 98% environ en Afrique du Nord (le taux le plus élevé) contre 26% en Afrique de l'Est (le taux le plus bas). L'accès à l'électricité varie aussi considérablement au sein même des différents pays : les consommateurs urbains sont généralement mieux desservis que les consommateurs ruraux. Ainsi, en 2014, l'accès moyen à l'électricité à travers l'Afrique était d'environ 72% dans les zones urbaines, soit plus du double des 33% enregistrés dans l'Afrique rurale. La plus grande différence se trouve en Afrique de l'Est, où l'accès à l'électricité en milieu urbain atteint environ 73%, un taux près de sept fois plus important que celui de l'accès à l'électricité dans les zones rurales, qui s'élève à 11%.

En Afrique, l'accès à un assainissement amélioré tend également à être plus élevé en milieu urbain (47%) que dans les zones rurales (34%) – bien que cette disparité soit moins marquée que

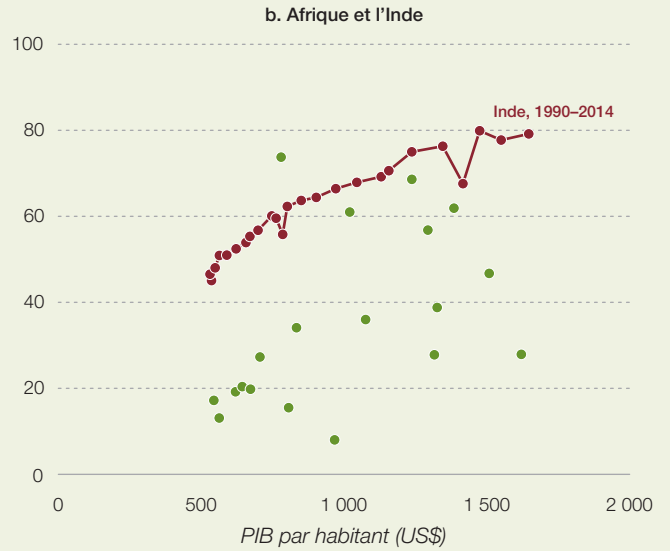
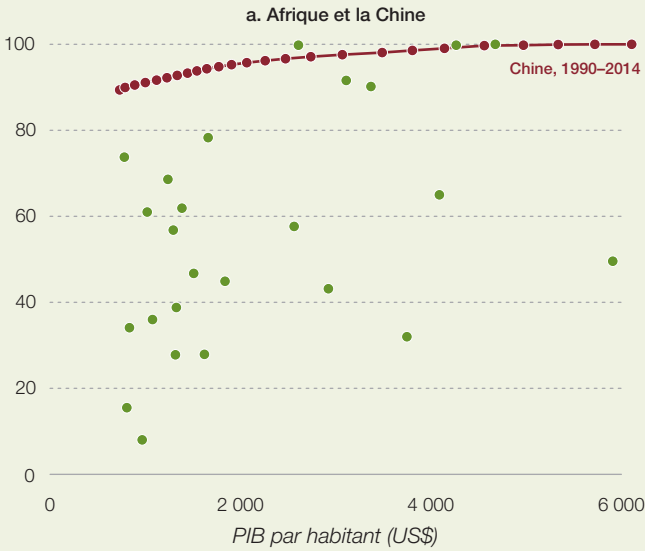
dans le cas de l'accès à l'électricité. Pour l'ensemble de l'Afrique, l'accès à un assainissement amélioré s'élevait à 36% en 2015. Ce taux était bien inférieur à celui de l'Amérique Latine (83%) et de l'Asie (62%). Il était, en outre, plus faible en Afrique de l'Ouest (25%). C'est en Afrique que la part de la population utilisant des sources d'eau de meilleure qualité (70%) ou des services d'eau potable de base (63%) – contre plus de 90% en Asie et en Amérique Latine – est la plus faible du monde.

Malgré l'expansion rapide de l'utilisation des téléphones mobiles et des applications de la technologie mobile en Afrique, la pénétration d'Internet – un élément crucial pour le commerce moderne, les communications et les applications technologiques dans presque tous les secteurs – progresse extrêmement lentement depuis dix ans (figure 3.6). Le tableau 3.3 présente des données sommaires sur l'accès aux infrastructures pour certaines régions du monde.

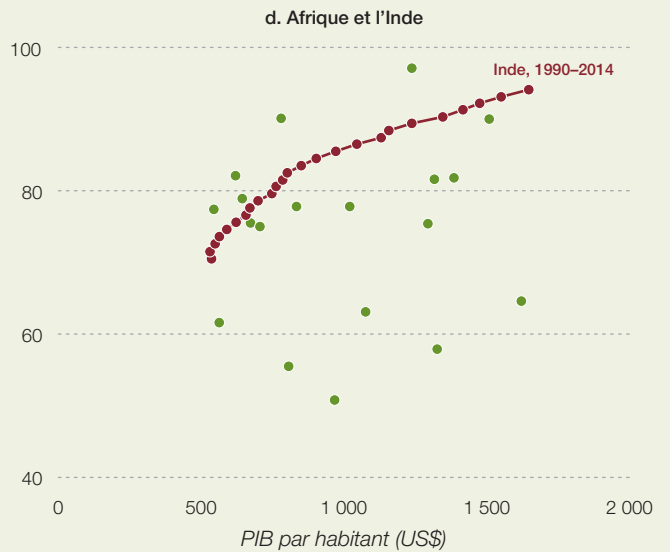
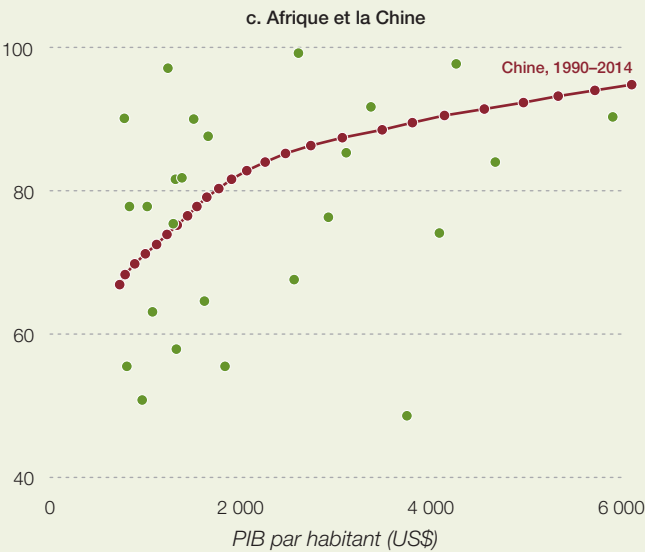
L'accessibilité financière est également un défi. Les coûts des services d'infrastructure en Afrique sont très nettement supérieurs à ceux d'autres régions en développement, qu'il s'agisse de l'énergie, de l'eau, des transports ou des TIC.¹⁵ L'énergie est particulièrement chère, notamment pour les pays disposant de réseaux électriques

FIGURE 3.4 L'accès à l'électricité et à l'eau dans les pays africains comparé à celui de la Chine et de l'Inde

Accès à l'électricité (pourcentage)



Accès à des sources d'eau améliorées (pourcentage)



de petite taille ou isolés et pour les importateurs nets de carburant. Le coût effectif moyen de l'électricité pour les entreprises manufacturières en Afrique est proche de 0,20\$ par kWh, soit un coût environ quatre fois plus élevé que les tarifs industriels pratiqués ailleurs dans le monde. Cette situation reflète à la fois le coût élevé de l'électricité des services publics (environ 0,10\$ par kWh) et la forte dépendance à l'égard de la production de

secours en cas de pannes d'électricité fréquentes (environ 0,40\$ par kWh). Les tarifs de fret routier en Afrique sont de deux à quatre fois plus élevés par kilomètre que ceux pratiqués aux États-Unis et les temps de parcours le long des principaux corridors d'exportation sont de deux à trois fois plus élevés que ceux d'Asie.

En Afrique, les coûts des télécommunications ont fortement chuté ces dernières années,

FIGURE 3.5 Accès à l'électricité et PIB par habitant en 2014

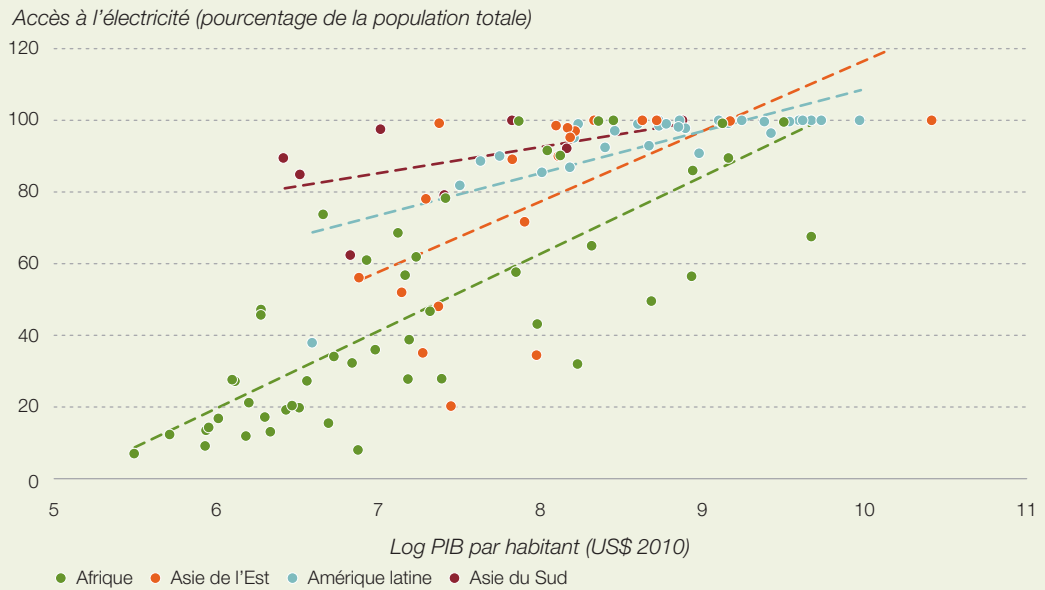
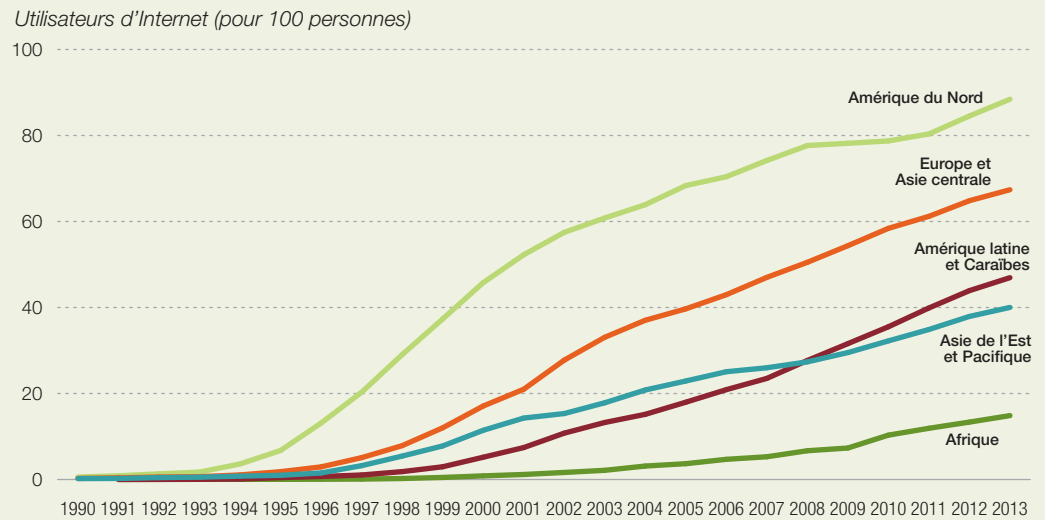


FIGURE 3.6 Pénétration de l'Internet dans certaines régions du monde



Source : Calculs basés sur le portail de données de la BAD.

mais demeurent plus élevés que dans les autres régions en développement. Ainsi, les frais de téléphonie mobile et d'Internet en Afrique sont environ quatre fois plus élevés que ceux de l'Asie du Sud et les prix des appels internationaux sont plus de deux fois plus élevés. La connectivité des pays

africains aux réseaux internationaux à haut débit est presque achevée, mais le coût est un facteur clé qui influe sur l'adoption. En Afrique, le coût d'1 Go de données représentait en 2016 près de 18% du revenu d'un citoyen moyen, contre seulement 3% en Asie.¹⁶ Les politiques tarifaires

TABLEAU 3.3 Données sur l'accès aux infrastructures pour certaines régions du monde

Indicateur	Afrique	Asie	Europe	Amérique latine
<i>Transport</i>				
Densité des routes revêtues (km de route revêtue par 100 km ² de surface)	2	25	122	3
Lignes ferroviaires (km)	46,380	197,610	85,986	89,002
<i>TIC</i>				
Nombre d'abonnements à Internet fixe haut débit pour 100 habitants	1	6	15	9
Nombre d'abonnements à la téléphonie cellulaire mobile pour 100 habitants	73	85	119	115
<i>Énergie</i>				
Production d'électricité par habitant (kWh)	572	1,930	3,355	2,116
Accès à l'électricité (% de la population totale)	46	88	100	97
<i>Eau et assainissement</i>				
Sources d'eau améliorées (% de la population totale)	69	90	99	94
Assainissement amélioré (% de la population totale)	39	61	93	82

Source : Statistiques de la BAD et base de données WDI de la Banque mondiale.

Note : Les données sont pour 2013.

Une infrastructure de mauvaise qualité réduit jusqu'à 2 % le taux de croissance moyen par habitant en Afrique

non compétitives des opérateurs de téléphonie mobile, telles que la tarification accrue des appels vers les réseaux concurrents, rendent également les TIC relativement onéreuses.

Outre l'accès, l'adéquation et le coût, la qualité des services d'infrastructure est cruciale pour la productivité et la croissance économique. À l'inverse des autres régions en développement, l'électricité en Afrique est non seulement rare et coûteuse, mais aussi peu fiable. Entre 2006 et 2016, 79% des entreprises d'Afrique subsaharienne ont connu des pannes d'électricité – en moyenne 8,6 pannes par mois, d'une durée moyenne de 5,7 heures.¹⁷ Bien que les routes soient le mode de transport prédominant, une grande partie du réseau routier africain n'est pas revêtue, isolant ainsi les populations de l'éducation de base, des services de santé, des corridors de transport, des centres commerciaux et des débouchés économiques – en particulier dans les régions à forte pluviométrie. Le niveau de sécurité routière est préoccupant, la région enregistrant le taux le plus élevé au monde de décès par accident de la route, avec 26,6 décès pour 100 000 habitants en 2013.¹⁸

Les infrastructures portuaires souffrent de contraintes similaires de qualité. Outre une capacité limitée de stockage, d'exploitation et d'entretien des terminaux, de nombreux ports ne sont pas à même d'accueillir des navires de grande taille. Les ports sont également handicapés par les réseaux d'infrastructure inadéquats de l'arrière-pays, tels que les liaisons ferroviaires et routières avec les ports, ce qui entraîne souvent dans ceux-ci de longs retards.¹⁹ Dans 45 pays africains, ni le stock actuel, ni l'accès, ni la qualité des infrastructures ne stimulent la croissance économique dans un contexte de faible dotation en infrastructures de base.²⁰

Une infrastructure de mauvaise qualité réduit jusqu'à 2% le taux de croissance moyen par habitant en Afrique.²¹ Seules les entreprises ayant une profitabilité très élevée et s'engageant sur des marchés bien contrôlés peuvent réaliser des profits en exerçant leurs activités en Afrique, notamment dans les industries extractives – à savoir l'exploitation minière, la production pétrolière et les activités connexes. En revanche, les entreprises ayant une forte valeur ajoutée, de vastes possibilités d'emploi et des liens importants

La médiocrité
infrastructurelle
a aussi pour
conséquence un
retard en termes
de développement
humain

avec d'autres secteurs sont sujettes à de graves revers.

En Afrique, les entreprises sont confrontées à des écueils liés aux difficultés d'optimisation de leurs opérations de production (tableau 3.4). En moyenne, les pannes d'électricité représentent l'équivalent d'un trimestre chaque année, ce qui augmente considérablement le temps d'arrêt ou expose les entreprises à des substituts de production d'électricité coûteux comme les groupes électrogènes. Jusqu'à présent, les progrès dans ce domaine ont été très lents. Près de 60% des entreprises opérant en Afrique considèrent les infrastructures (pénuries d'électricité et coûts et goulets d'étranglement dans le domaine des transports) comme la contrainte la plus forte qui pèse sur leur fonctionnement quotidien. Même si la plupart des pays africains ont renforcé leur capacité de production d'électricité, leurs progrès dans sa distribution ont été péniblement lents, rendant l'électricité produite inutilisable à des fins productives.²²

La médiocrité infrastructurelle n'a pas pour seule conséquence les coûts d'opportunité liés à une perte de croissance. Parmi les autres incidences figure également le retard en termes de développement humain. La hausse de la mortalité infantile est due au faible accès aux services de base, tels que l'électricité et l'eau potable.²³

La perte de productivité et le coût du développement humain induits par une mauvaise

infrastructure ne disparaîtront pas sans que les décideurs politiques et les dirigeants s'engagent à entreprendre des investissements ambitieux dans le secteur. Tout d'abord, les pays africains avaient, en moyenne, un accès à l'électricité plus limité, quel que soit leur niveau de développement. Ce serait donc la volonté politique et l'engagement ferme des pays à investir dans la production d'électricité qui importerait, plus que leur capacité à la produire (qui reste toutefois importante) (figure 3.5). De plus – et ce deuxième point étaye le précédent –, certains pays africains ont donné accès à l'électricité à de larges segments de leur population, avec des niveaux d'accès qui s'approchent de la moyenne de l'Asie de l'Est, tout en étant relativement plus pauvres.

ÉLÉMENTS EXPLICATIFS DE LA FAIBLESSE DES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE

Faiblesse des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels

Les cadres juridiques, réglementaires et institutionnels en Afrique sont des obstacles majeurs aux investissements privés dans les infrastructures. L'inexistence d'institutions ou leur inefficacité représentent également un défi. Des lois, fussent-elles promulguées, peuvent ne pas être

TABLEAU 3.4 Incidence des services d'infrastructure non fiables sur le secteur productif

Problèmes en matière de services	Afrique subsaharienne	Pays en développement
<i>Electricité</i>		
Délai d'obtention du branchement électrique (nombre de jours)	79,9	27,5
Pannes électriques (nombres de jours par an)	90,9	28,7
Valeur de la perte de production due aux pannes électriques (pourcentage du chiffre d'affaires)	6,1	4,4
Entreprises qui conservent leur propre matériel de production (pourcentage du total)	47,5	31,8
<i>Télécommunications</i>		
Délai d'obtention de la ligne téléphonique (nombre de jours)	96,6	43,0
Pannes téléphoniques (nombre de jours par an)	28,1	9,1

Source : Banque mondiale (2014).

mises en œuvre ou ne pas être suivies de décrets d'application. Des institutions financières solides et fiables sont indispensables au bon fonctionnement du secteur de l'énergie, par exemple. Les acteurs du secteur privé tendent à participer à la production d'électricité en tant que producteurs énergétiques indépendants (PEI) et à la distribution aux consommateurs finaux (DISCO). Entre ces deux fonctions, une entreprise publique est généralement propriétaire des lignes de transport et achète l'électricité produite par les PEI (acheteurs indépendants) pour la vendre aux DISCO. En règle générale, l'acheteur garantira le paiement de la production des PEI à un taux pré-établi. L'absence d'un fournisseur indépendant financièrement crédible est souvent une contrainte majeure puisqu'elle empêche les PEI de négocier et de signer des accords d'achat d'électricité. Des garanties gouvernementales – soutenues par des mécanismes de cautionnement des organismes de financement du développement – peuvent atténuer cette difficulté, mais au détriment des coûts du projet et des tarifs des fournitures.

Un cadre réglementaire inadapté limite aussi souvent la participation du secteur privé au financement des infrastructures. À titre d'exemple, un grand nombre de fonds de pension en Afrique ne sont pas autorisés à investir dans des projets d'infrastructure, et ce encore moins en dehors de leur pays. Il s'agit d'un élément déterminant compte tenu de la dimension modeste de la plupart des économies et du caractère transfrontalier de nombreux projets d'infrastructure. Lorsqu'ils y sont autorisés, les investisseurs institutionnels peuvent éprouver des difficultés à réaliser des opérations de placement, dans la mesure où ceux-ci sont souvent assujettis à des directives rigoureuses, comme celles qui s'appliquent aux cotations de crédit des établissements dans lesquels ils investissent, à l'exception du Botswana, de l'Île Maurice, des Seychelles et de l'Afrique du Sud. La plupart des fonds de pension n'ont pas les compétences requises pour évaluer des projets d'infrastructure complexes. En outre, aucune mesure d'incitation ne les encourage à assumer le risque supplémentaire d'investir dans les infrastructures. La résorption de ces défaillances permettrait aux fonds de pension africains d'allouer jusqu'à 4,6 milliards de dollars par an à l'infrastructure.²⁴

Une intervention institutionnelle forte est également nécessaire dans le domaine des PPP. Les accords de PPP sont souvent mal structurés et mal rédigés en raison d'un manque de compétences ou d'expérience dans les ministères. En l'absence de législation spécifique aux PPP, chaque projet est soumis, au cas par cas, aux lois existantes en matière d'investissement public et à la réglementation des marchés publics. Dans le scénario le plus défavorable, l'ensemble des éléments du projet doivent être conçus avec l'aval de tous les échelons gouvernementaux concernés. Ce processus renforce l'incertitude et prolonge les délais de développement du projet tout en amplifiant les difficultés d'approvisionnement. Pour autant, les PPP suscitent, dans l'ensemble, un intérêt croissant en Afrique comme instruments de soutien aux PPP. En témoigne l'élaboration de cadres réglementaires et institutionnels en ce sens, de nombreux pays africains ayant, au cours des dernières années, adopté des lois, des politiques nationales, des règlements et des unités PPP pour les mettre en œuvre.

Faiblesses de la planification des infrastructures et de la mise en œuvre du projet

L'absence de programmes d'infrastructure bien définis et de projets bancables est également un problème majeur dans de nombreux pays africains. Le principal défi est le suivant : le secteur privé n'est pas disposé à évaluer, développer et élaborer des projets d'infrastructure en raison des coûts, des risques et des perspectives à long terme. Cela signifie que les gouvernements, les bailleurs de fonds et les institutions financières internationales (IFI) doivent prendre des mesures à long terme de planification de l'infrastructure et fonder celle-ci sur la croissance démographique et les objectifs de développement tout en tenant compte de l'importance économique des différentes régions d'un pays.

Le manque de planification peut également entraver l'adoption, par les pouvoirs publics, d'une démarche programmatique dans le cadre de la construction d'infrastructures et de la mise en œuvre de projets complémentaires destinés à en optimiser les avantages. Par exemple, il est possible d'aménager ou de remettre en état une

La volonté politique et l'engagement ferme des pays à investir dans la production d'électricité importent le plus

L'absence de programmes d'infrastructure bien définis et de projets bancables est également un problème majeur dans de nombreux pays africains

route nationale qui traverse une région agricole ainsi que les routes rurales connexes de façon à permettre aux agriculteurs de profiter également de cette route.

Même dans le cadre de plans d'infrastructure, les projets individuels doivent être préparés afin de démontrer leur viabilité économique et financière. La mise au point du projet comprend l'identification du projet, les études de pré-faisabilité et de faisabilité (preuve de concept), les études détaillées (faisabilité, impact environnemental et social, conception), le montage du projet, les accords relatifs aux achats et aux concessions (y compris la négociation du contrat). Une solide compétence administrative peut également être nécessaire pour établir les lois, règlements et institutions indispensables à la réalisation d'un projet particulier. Cette étape peut présenter des difficultés particulières pour les pays africains en raison d'un manque de compétences ou de financement. Il arrive parfois qu'un pays africain ne dispose pas, dans le secteur public, du capital humain nécessaire à la réalisation d'un projet d'infrastructure requérant l'intervention de

professionnels hautement qualifiés, une situation qui oblige plusieurs pays à avoir recours à une expertise extérieure.

Plus la structure du partenariat public – privé (PPP) est complexe, plus les besoins en conseil sont importants. Même si la fonction publique dispose de fonctionnaires suffisamment qualifiés, ces derniers peuvent être disséminés entre plusieurs ministères et organismes et donc risquent de ne pas pouvoir travailler ensemble de façon efficace. Une mauvaise coordination interministérielle peut rendre ce travail encore plus complexe et le rendre long et fastidieux, ce qui risque de décourager les investisseurs. Néanmoins, certains pays disposent de systèmes satisfaisants – parmi lesquels le Bureau national d'études techniques et de développement en Côte d'Ivoire et le Comité présidentiel de coordination des infrastructures (*Presidential Infrastructure Coordinating Committee* – PICC) en Afrique du Sud (encadré 3.4) – dont d'autres pays pourraient s'inspirer.

Un autre obstacle, qui contrarie le développement des infrastructures, est le manque de financement consacré à la préparation des projets.

ENCADRÉ 3.4 Mandat du Comité présidentiel de coordination des infrastructures

La mission du PICC est d'assurer la sélection, la planification et le suivi systématiques des projets d'envergure, et son champ d'action comprend les points suivants :

- Identifier les priorités à 5 ans.
- Élaborer un portefeuille de projets sur 20 ans.
- Atteindre les objectifs de développement : compétences, industrialisation, autonomisation, recherche et développement.
- Développer la maintenance : infrastructures nouvelles et existantes.
- Améliorer les connexions des infrastructures : zones rurales et provinces les plus pauvres.
- Remédier aux contraintes de compétences et améliorer la coordination et l'intégration.
- Accroître les investissements en matière d'infrastructure.
- Faire face à l'évolution des prix.
- Soutenir le développement et l'intégration en Afrique.

Approche générale

- Un ouvrage sur l'infrastructure a été rédigé, qui comprend plus de 645 projets d'infrastructure à travers le pays.
- Un plan national d'infrastructure comportant 18 projets intégrés stratégiques a été élaboré et adopté par le Cabinet et le PICC.

Source : PICC – Un bilan du Plan national sud-africain d'infrastructure.

En général, la phase de préparation peut s'avérer très risquée pour les entrepreneurs privés si ceux-ci ne sont pas indemnisés lorsque les projets n'atteignent pas l'étape de clôture financière, une situation dont la probabilité est relativement élevée, en raison de divers obstacles. Selon le Fonds de préparation des projets d'infrastructure du NEPAD (IPPF), les coûts de développement des projets en Afrique représentent en moyenne 10 à 12 % du coût total du projet. À ce rythme, le coût de la préparation des seuls projets PIDA pourrait atteindre 2,5 milliards de dollars par an, soit bien plus que les 91,8 millions de dollars actuellement disponibles dans l'IPPF ou 126 millions de dollars pour InfraCo Africa.²⁵ Les besoins de financement de l'infrastructure sont estimés à 95 milliards de dollars et les coûts de préparation des projets peuvent varier entre 9,5 et 11,4 milliards de dollars. Dans ce contexte, les dispositifs de financement sont très inférieurs aux besoins.

Pendant la phase opérationnelle, la tarification des redevances d'utilisation par un organisme de réglementation est souvent affectée par des motivations politiques, sans tenir compte du coût réel des services d'infrastructure ou du coût des risques associés aux prix du marché. En effet, les pays africains ont suivi une tendance distincte en matière de tarification des services d'infrastructure. Les services sont considérés comme des droits fondamentaux, et ceux qui s'apparentent à des biens publics ont été fournis à perte, y compris l'eau, les routes, les services ferroviaires de banlieue et, à des niveaux différents, l'électricité. Les services d'infrastructure routière, par exemple, ont traditionnellement été fournis gratuitement. Dans les secteurs de l'électricité et de l'eau, les branchements illégaux et une collecte de factures insuffisante s'ajoutent aux pertes qui compromettent la stabilité financière des services publics.

Gouvernance et corruption

La mauvaise gouvernance et les problématiques de politique économique peuvent être des obstacles majeurs au développement des infrastructures en Afrique, qui sont souvent des projets complexes. Ils exigent des investissements lourds et à long terme, s'apparentent à des biens publics, et ont une longue durée de vie et des coûts non

recupérables élevés. Ils sont, en outre, très vulnérables aux enjeux politiques locaux. Ces questions ont naturellement une incidence sur la manière dont les investisseurs privés perçoivent le financement des infrastructures en Afrique.

Des considérations politiques plutôt qu'économiques et sociales peuvent influencer le choix du site d'exécution des projets d'infrastructure.²⁶ Dans de nombreux pays africains, les aéroports, les routes goudronnées et les centrales électriques sont construits pour apporter des avantages politiques dans les régions de pouvoir puissantes et en deviennent des « éléphants blancs », en particulier dans les années 1980.²⁷ La sélection de projets influencés par des impératifs politiques tend à aboutir à un grand nombre de projets inachevés. En effet, les autorités qui se succèdent ne parviennent pas à achever les projets amorcés par d'anciens gouvernements du fait de leur manque de rentabilité économique ou de la perception de leurs avantages en faveur de groupes qui ne les soutiennent pas nécessairement.

Les élections et les considérations politiques peuvent réorienter la composition des dépenses publiques vers des dépenses courantes « plus visibles » plutôt que des dépenses de capital.²⁸ De son lancement à sa mise en service, un grand projet d'infrastructure peut facilement nécessiter plus de cinq ans. Par conséquent, les gouvernements pourraient hésiter à entreprendre des projets dont ils ne seraient pas en mesure de présenter les résultats avant de prochaines échéances électorales. En outre, des motivations de nature politique sont susceptibles de favoriser la construction de nouvelles infrastructures plutôt que d'optimiser l'utilisation d'infrastructures existantes.

Les effets néfastes de ces considérations politiques sont souvent exacerbés par la recherche de rente et la corruption, réduisant ainsi la proportion d'investissements publics productifs.²⁹ La corruption est également préjudiciable à l'efficacité des investissements publics, car les fonctionnaires corrompus donnent la priorité aux projets qui génèrent des gains matériels et politiques privés sur les projets à plus fort potentiel social. Dans de telles circonstances, les projets nécessitent beaucoup de temps pour se mettre en place et mobiliser de multiples intervenants. Les fonctionnaires

La mauvaise gouvernance et les problématiques de politique économique peuvent être des obstacles majeurs au développement des infrastructures en Afrique

La corruption généralisée compromet l'entretien des infrastructures et la viabilité des bénéfices qu'elles apportent

jouent, à différents niveaux de responsabilité, des rôles cruciaux tout au long du processus d'élaboration des projets, ce qui leur offre davantage de possibilités de solliciter des pots-de-vin. Les projets se caractérisent par d'importantes sommes d'argent et des systèmes de contrôle contraignants avec des règles peu claires, ce qui donne lieu à des interprétations subjectives, une responsabilisation insuffisante et des mécanismes de transparence inefficaces.³⁰

La corruption généralisée dans l'infrastructure augmente les coûts des projets, accroît les délais de livraison, réduit la qualité de la production et en diminue ainsi les avantages.³¹ La corruption compromet également l'entretien des infrastructures et la viabilité, à long terme, des bénéfices qu'elles apportent. De nombreux pays sont non seulement confrontés à un déficit d'infrastructure, mais aussi à un manque d'entretien des infrastructures existantes – telles que les centrales électriques et les routes asphaltées. Les bureaucrates peuvent laisser des infrastructures se détériorer. Leur rénovation ou leur réaménagement pourrait alors présenter des occasions de détournement de fonds. Des intérêts particuliers peuvent également retarder des projets essentiels d'infrastructure qui pourrait nuire aux activités de recherche de rente. Pour remédier aux puissantes forces qui tentent de maintenir le statu quo, les autorités devront faire preuve, au plus haut niveau du gouvernement, d'une grande fermeté en termes de volonté politique et de leadership.

Les considérations politiques et la faiblesse des capacités de gestion peuvent également encourager le non-paiement de leurs factures par les ménages et entreprises – une manifestation de faible intensité, mais omniprésente, de populisme qui privat le service public de certains revenus. Les infrastructures électriques et hydrauliques ont tendance à enregistrer d'importantes pertes. Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, les déperditions de la transmission et de la distribution peuvent atteindre 50% de la production d'électricité.³² À ces pertes s'ajoutent des connexions illégales et le sous-recouvrement des factures qui nuisent à la stabilité financière des services publics en Afrique. Les services publics ne perçoivent généralement que 70% à 90% des factures. Les pertes de distribution

peuvent facilement représenter le double des pratiques de référence technique. Il n'est pas rare que les pertes de recettes dues à ces inefficacités dépassent le chiffre d'affaires réel des services publics. Dans le secteur de l'électricité, ces pertes ont été estimées en moyenne à 1,9% du PIB.³³ Pour les services d'eau, la valeur absolue des défaillances est plus faible, avec une moyenne de 0,6% du PIB.

Ces coûts quasi budgétaires représentent une charge financière réelle pour le budget public, puisque les services publics qui subissent de tels déficits doivent en fin de compte recourir à l'État pour le financement des investissements et à des renflouements périodiques. Ils peuvent également représenter un véritable fardeau économique pour le pays, car les services publics sous-financés tendent à réduire leurs actifs et à fournir des services de mauvaise qualité. Les recettes perdues en raison du sous-recouvrement, des pertes de distribution et d'autres lacunes s'élèvent à 6 milliards de dollars par année.³⁴

Les déficits en matière d'infrastructures ne sont pas propres à l'Afrique.

Bien que de bons investissements infrastructurels offrent des rendements à long terme à l'abri de la fluctuation des marchés boursiers et obligataires, l'épargne mondiale excédentaire n'est pas exploitée de manière à ouvrir des perspectives rentables. Dans toutes les régions du monde, des projets sont prêts à démarrer dans de nombreux pays, ce qui pourrait stimuler la productivité mondiale, la demande mondiale et la croissance mondiale. Mais les investisseurs institutionnels semblent incapables de trouver ces investissements potentiellement rentables ou les instruments financiers appropriés pour assurer l'intermédiation nécessaire.

Complexe, l'évaluation des besoins de financement des infrastructures est presque nécessairement inexacte et varie selon les hypothèses. Les besoins mondiaux en infrastructures s'élèvent à environ 5 à 6 billions de dollars d'investissements par an dans les villes, les systèmes de transport, les systèmes énergétiques, l'eau, l'assainissement et les télécommunications,³⁵ ce qui se traduit par un écart annuel de 2 à 3 billions de dollars.³⁶ Cet

écart s'applique à la fois aux pays développés et aux pays en développement (figure 3.7).

Une étude approfondie de McKinsey sur les transports, l'énergie, l'eau et les systèmes de télécommunications révèle que le monde doit consacrer en moyenne 3,3 billions de dollars par an pour soutenir les taux de croissance escomptés – les économies émergentes représentant environ 60% de cette croissance (figure 3.8).³⁷ Le monde investissant environ 2,5 billions de dollars par an dans ces domaines d'infrastructure, McKinsey estime le gap infrastructurel à l'échelle mondiale à environ 800 milliards de dollars par an.

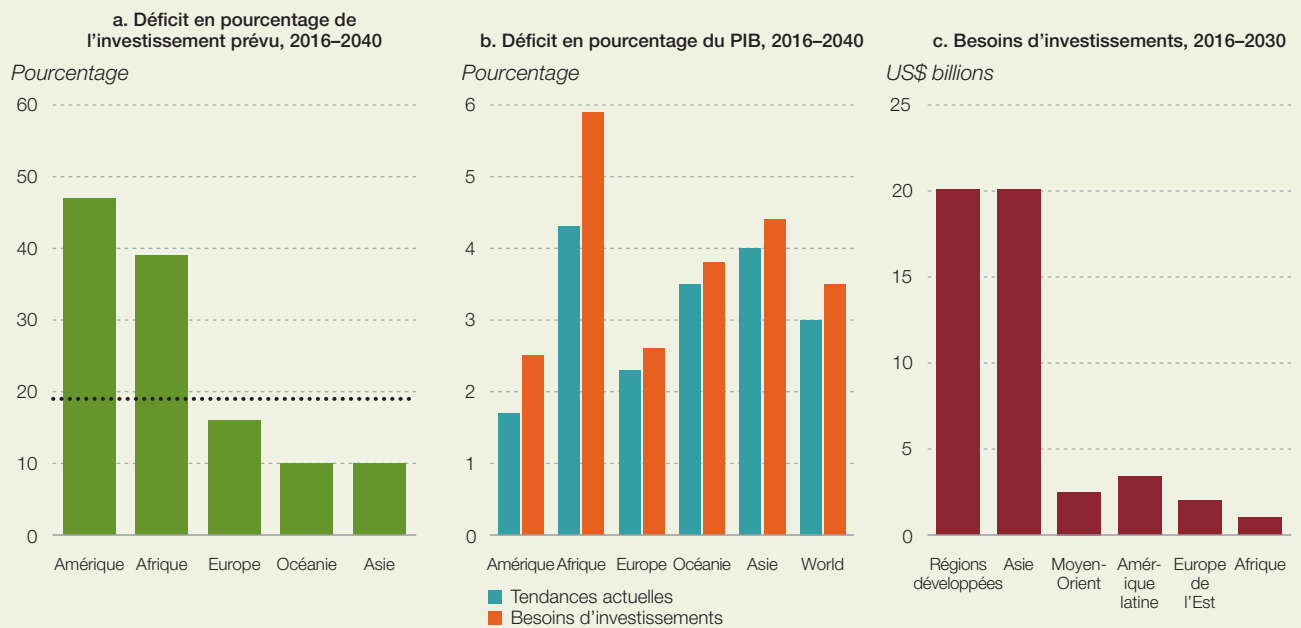
Une troisième étude du Forum économique mondial fondée sur des hypothèses plus élevées en matière d'infrastructure estime le besoin mondial d'investissements annuels dans l'infrastructure à 3,7 billions de dollars alors que seulement 2,7 billions de dollars sont actuellement investis chaque année, principalement par les gouvernements – soit un écart d'environ 1 billion de dollars par an. Une étude de McKinsey, qui évalue les besoins des pays du G20 en matière de projets d'infrastructure à 60 billions de dollars au cours des 15 prochaines

années, révèle une situation analogue. L'enveloppe de financement des projets et programmes d'infrastructure dans les pays du G20 serait ainsi réduite d'au moins 20 billions de dollars.

Aux États-Unis, la Société américaine de Génie Civil (ASCE) a dressé des « fiches d'évaluation » périodiques sur l'état des infrastructures du pays depuis les années 1980. Dans son rapport de 2017, cette société donne un « D » à l'infrastructure au motif que l'état des infrastructures est « pour la plupart au-dessous de la norme » et qu'elles présentent une « dégradation importante », avec un « risque élevé d'échec ». Elle évalue le « déficit total d'infrastructure » à près de 1,5 billion de dollars d'ici 2025. Le ministère des Transports des États-Unis estime que plus de 800 milliards de dollars sont nécessaires pour la seule réfection des routes et des ponts du pays. McKinsey estime que 150 milliards de dollars par an seront nécessaires, entre 2017 et 2030, pour que les États-Unis répondent à tous leurs besoins en infrastructures.³⁸

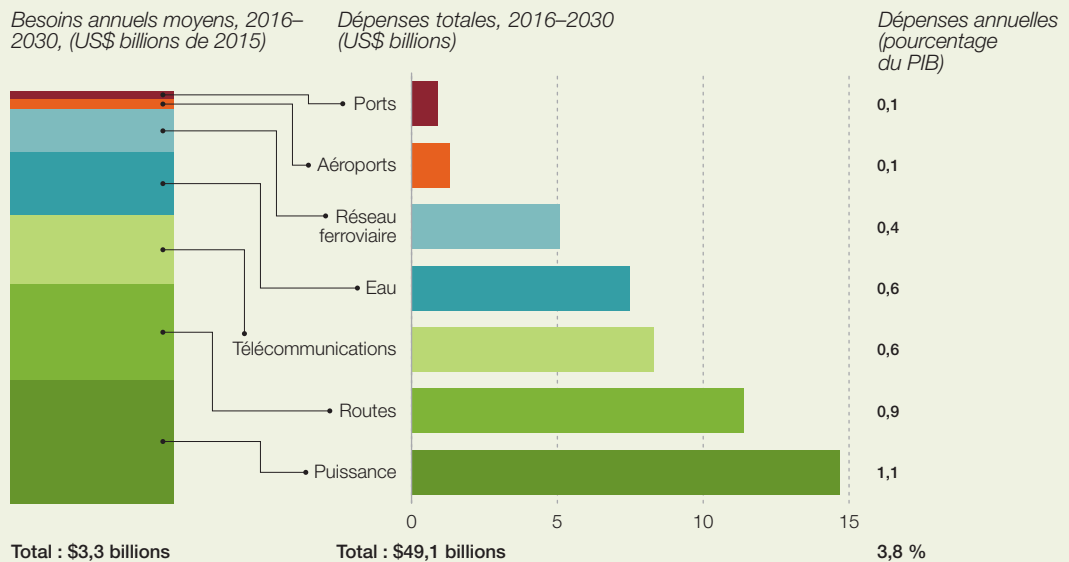
Les problèmes d'infrastructure sont semblables au Canada. Une fiche de rendement sur l'infrastructure de 2016 produite à partir

FIGURE 3.7 Déficit de financement des infrastructures jusqu'en 2040 et besoins d'investissement jusqu'en 2030 dans certaines régions



Source : Calculs basés sur le Global Infrastructure Hub (2017) et UN en ligne.

FIGURE 3.8 Quel montant le monde devrait-il investir dans les infrastructures ?



Source : <https://mckinsey.com/industries/capital-projects-and-infrastructure/our-insights/infrastructure-productivity>.

Note : L'on estime que la demande totale est inférieure aux 57 billions de dollars prévus dans les précédents travaux de recherche du MGI. Cette projection a été ajustée pour les raisons suivantes : elle porte sur une période de 15 ans (2016–2030) et non sur une période de 18 ans (2013–2030) ; les chiffres relatifs à l'eau ont été réduits de 40%, car le Service mondial de renseignements sur l'eau a ajusté sa définition des dépenses en capital en eau pour exclure les dépenses d'équipement ; les prix de référence sont ceux de 2015 et non plus ceux de 2010 ; et les prévisions de croissance du PIB ont été révisées à la baisse par le HIS.

Le monde doit consacrer en moyenne 3,3 billions de dollars par an pour soutenir les taux de croissance escomptés ...

d'enquêtes menées auprès de plus de 100 municipalités représentant 20 millions de Canadiens a révélé que 60% des infrastructures municipales étaient de qualité jugée inférieure à la mention « passable ». Près des deux tiers des ponts, des routes, des lignes de transport en commun, des ouvrages hydrauliques et des édifices gouvernementaux du Canada ont besoin d'être réparés ou le seront dans un proche avenir – à des coûts substantiels.

Même en Europe, la situation est également loin d'être idéale. Les rapports gouvernementaux sur les infrastructures font état de l'effondrement des ponts et des embouteillages dans de nombreux endroits. En Allemagne, par exemple, l'on estime qu'environ 15% des ponts routiers municipaux doivent être complètement reconstruits.

L'Asie devra investir environ 26 billions de dollars entre 2016 et 2030, soit 1,7 billion de dollars

par an, si elle veut maintenir son rythme de croissance, éradiquer la pauvreté et faire face aux changements climatiques (dans l'estimation corrigée des effets du changement climatique). Sans les coûts ajustés d'atténuation et d'adaptation, 22,6 billions de dollars, soit 1,5 billion de dollars, seront nécessaires chaque année. En Inde, les besoins en infrastructures pour la prochaine décennie sont estimés entre 1 et 2 billions de dollars.³⁹

Malgré les améliorations apportées au cours des dernières décennies, le niveau et la qualité des infrastructures en Amérique Latine et dans les Caraïbes sont insuffisants et considérés comme des obstacles importants à la croissance et au développement.⁴⁰ L'on constate des améliorations dans certains domaines des transports (pour la plupart sur les autoroutes) et de l'énergie électrique (approvisionnement et production

d'électricité). Les progrès dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et des transports urbains sont encore considérés comme insuffisants. En fait, de nombreux pays de la région obtiennent des résultats inférieurs en ce qui concerne la qualité de l'infrastructure – mesurée par des indicateurs tels que la réduction des pertes de distribution d'électricité, les routes non revêtues et les défaillances téléphoniques – à ce que l'on pourrait s'attendre au regard de leur revenu par habitant. En effet, les pays de la région disposent d'infrastructures de moindre qualité que les pays ayant des revenus comparables dans d'autres régions.⁴¹ L'on estime que l'Amérique Latine devrait augmenter ses investissements de trois points de pourcentage du PIB si elle entend rejoindre la catégorie des régions développées. Or, tout indique que le secteur public ne peut, à lui seul, mobiliser les fonds nécessaires.⁴²

LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES A DÉCLINÉ AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES

Entre 2012 et 2016, les engagements – de toutes les sources déclarées – en faveur des infrastructures en Afrique s'élevaient, en moyenne, à 75 milliards de dollars EU, avec un engagement record de 83,3 milliards de dollars EU en 2013.⁴³ Ces engagements ont ensuite décliné pour atteindre 62,5 milliards de dollars en 2016 – soit le niveau le plus bas en cinq ans (tableau 3.5). Les engagements globaux ont chuté de 16,5 milliards de dollars entre 2015 et 2016. Cela s'explique principalement par l'importante réduction de 14,5 milliards de dollars EU des financements déclarés par la Chine ainsi que par le déclin des investissements du secteur privé, à hauteur de 4,9 milliards de dollars. Les gouvernements africains – dont la contribution aux financements des infrastructures avait fortement baissé en 2014 à la suite de l'effondrement des prix des matières premières – augmentèrent légèrement leur participation, de 24 milliards de dollars EU en 2015 à 26,3 milliards de dollars en 2016 (affichant toutefois une baisse par rapport au pic de 43,6 milliards de dollars en 2014).

Avec des besoins en investissement estimés entre 130 et 170 milliards de dollars EU par an, et des engagements de toutes sources atteignant 62,5 milliards de dollars EU en 2016, le manque de financement pour les infrastructures en Afrique oscille entre 67,6 et 107,5 milliards de dollars EU. Ces chiffres représentent des variables de flux, non de stock. Il est difficile de calculer, de manière rigoureuse, la valeur des stocks d'infrastructures en Afrique en 2016 à l'aide d'une méthode d'inventaire. Peu de pays africains publient des estimations de leur stock d'infrastructures. La majorité d'entre eux disposent d'un système de gestion de leurs actifs en infrastructures, notamment lorsque ces pays disposent d'un ministère des infrastructures. Les ministères des Finances calculent alors, en règle générale, les chiffres liés à ces actifs. Toutefois, la plupart des pays définissent ces actifs de façon à y inclure des bâtiments publics abritant des services sociaux (hôpitaux, écoles...). Or, cette acception ne correspond pas à la définition des infrastructures selon la classification fonctionnelle du FMI utilisée dans le présent rapport, telle que précisée dans l'encadré 3.2.

En Afrique, les transports ont la part la plus importante des investissements en infrastructure, soit environ 39%. Ils sont suivis de près par le secteur énergétique (32%), puis par l'eau et assainissement (17%). Le secteur de plus en plus important des TIC ne dépasse pas les 3% (tableau 3.6). En examinant de manière plus approfondie les allocations sectorielles, on constate que les engagements dans le secteur des transports ont fortement diminué, chutant de 34,4 milliards de dollars EU en 2015, puis 32,4 milliards de dollars en 2015, à 24,5 milliards de dollars EU en 2016. Le secteur a bénéficié d'un fort soutien de la Chine en 2015, tandis que des allocations de budget dédiées aux transports par les gouvernements nationaux ont atteint un pic à 17,6 milliards de dollars EU en 2014, avant de diminuer les deux années suivantes en raison des bas prix du pétrole et des matières premières. Les gouvernements nationaux africains ont toutefois conservé leur place de principaux bailleurs des infrastructures de transport sur le continent en 2016, contribuant à hauteur de 14,6 milliards de dollars EU (59,6%) sur les 24,5 milliards de dollars d'engagements totaux cette année-là. L'Afrique de l'Ouest a reçu

... et les économies émergentes représentant environ 60 % de cette croissance

Avec des besoins en investissement estimés entre 130 et 170 milliards de dollars EU par an, et des engagements de toutes sources atteignant 62,5 milliards de dollars EU en 2016 ...

TABLEAU 3.5 Tendances de financements des infrastructures en Afrique, par source (en milliards de dollars EU)

Source	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne
Gouvernements africains	26,3	30,5	43,6	24	26,3	30,1
Bailleurs (membres du ICA)	18,7	25,3	18,8	19,8	18,6	20,2
Banques de développement multilatérales (BDM) et bilatérales	1,7	2	3,5	2,4	3,1	2,5
Chine	13,7	13,4	3,1	20,9	6,4	11,5
Pays arabes	5,2	3,3	3,4	4,4	5,5	4,4
Secteur privé	9,5	8,8	2,9	7,4	2,6	6,2
Total	75,1	83,3	75,4	78,9	62,5	75,0

Source : ICA 2017.

TABLEAU 3.6 Décaissements pour les infrastructures de 62,5 milliards de dollars EU par secteur en Afrique, 2016

Sector	Décaissements (%)
<i>Total décaissé</i>	
Transport	39,2
Eau et assainissement	16,9
Énergie	31,9
TIC	2,6
Multisectoriel	4,4
Autres secteurs non alloués	5,1

les engagements les plus importants en 2016 (6,6 milliards de dollars EU, ou 26,9% du total) ; en 2015, il s'agissait de l'Afrique de l'Est (11,8 milliards de dollars EU, soit plus du tiers des engagements).

Les engagements pris dans le secteur de l'eau ont considérablement augmenté, passant de 7,5 milliards de dollars EU en 2015 à 10,5 milliards de dollars en 2016 – dépassant ainsi les 9,7 milliards de dollars déclarés en 2014. Les gouvernements nationaux africains ont, une fois encore, apporté des financements substantiels au secteur, allouant 4,4 milliards de dollars EU, tandis que les agences bilatérales et multilatérales s'engageaient à hauteur de 1,5 milliard de dollars. Dans la continuité des années précédentes, l'Afrique du Nord (2,6 milliards de dollars EU) et l'Afrique de l'Est (2,5 milliards de dollars EU) représentaient près de la moitié des engagements totaux dans

le secteur de l'eau en 2016. L'Afrique de l'Ouest a reçu 2,1 milliards de dollars de financements pour ce même secteur en 2016, une augmentation conséquente par rapport à 2015 (1,1 milliard de dollars EU). Les financements de projets en Afrique Australe s'élevaient à 1,9 milliard de dollars (18%) contre 851 millions de dollars EU pour l'Afrique Centrale et 528 millions de dollars pour l'Afrique du Sud.

En Afrique, les financements des projets énergétiques ont chuté à 20 milliards de dollars en 2016, par rapport aux 33,5 milliards de dollars déclarés en 2015, qui comprenaient l'allocation de 6 milliards de dollars EU provenant des gouvernements nationaux africains. Les engagements chinois ont presque été divisés par deux pour atteindre 4,6 milliards de dollars EU, bien que ce montant représente toujours 23% des

TABLEAU 3.7 Décaissements pour les infrastructures en Afrique, par région, 2016

Région	Parts (%)
Afrique du Nord	20,7
Afrique de l'Ouest	26,1
Afrique Centrale	10,1
Afrique de l'Est	21,0
Afrique Australe (sauf Afrique du Sud)	10,4
Afrique du Sud	9,4
Pan-Afrique	2,3

engagements totaux pour le secteur. Le manque relatif de projets d'énergies renouvelables atteignant l'étape de clôture financière en Afrique du Sud – par rapport aux années précédentes – est un facteur majeur du déclin général, le secteur privé n'investissant plus que 1,3 milliard de dollars EU en 2016.

L'Afrique Australe, destination prioritaire historique des investissements dans l'énergie, n'a reçu que 18,3% des engagements totaux en 2016, chutant ainsi de 50% par rapport aux chiffres de 2015. À l'inverse, l'Afrique de l'Ouest et de l'Est ont totalisé plus de la moitié des engagements totaux et reçu 5,6 milliards de dollars et 5,2 milliards de dollars EU, respectivement. Les engagements en faveur de l'Afrique du Nord ont chuté de 4,5 milliards de dollars à 3,3 milliards de dollars, tandis que ceux à destination de l'Afrique Centrale ont augmenté de 1,2 milliard de dollars à 1,4 milliard dollars EU.

Les engagements pour le secteur des TIC s'élevaient à 1,6 milliard de dollars en 2016 – moins que les 2,4 milliards de dollars EU déclarés en 2015. Les allocations provenant des gouvernements nationaux africains ont augmenté de 853 millions de dollars EU, mais les investissements chinois ont, dans le même temps, chuté, passant d'un peu plus de 1 milliard de dollars EU en 2015 à 300 millions de dollars l'année suivante. Les financements chinois de 2016 n'ont ciblé qu'un seul projet, à savoir les phases deux et trois de la transition numérique en Zambie. L'Afrique Australe (hors Afrique du Sud) faisait figure de principal bénéficiaire des engagements de toutes sources pour les TIC, parvenant à attirer 44% du montant total (715 millions de dollars EU).

Les engagements totaux pour les infrastructures en Afrique de toutes les sources déclarées ont diminué de 62,5 milliards de dollars EU en 2016, le chiffre le plus bas en cinq ans, principalement en raison de l'importante réduction de 14,5 milliards des financements chinois ainsi que d'une baisse de 4,9 milliards de dollars EU des investissements privés.

LES GOUVERNEMENTS NATIONAUX DEMEURENT LES PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENTS DES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE

Les allocations de budgets nationaux financés en interne, en augmentation jusqu'en 2014, sont restées en berne en 2015 et 2016 (24 milliards de dollars et 26 milliards de dollars EU). Les capacités des gouvernements en investissements dans les infrastructures sont limitées par des contraintes économiques et fiscales nationales. Les financements d'infrastructures dépendent fortement d'organes de financement extérieurs, dont la contribution atteint quasiment les financements débloqués par les gouvernements nationaux (illustration 3.9).

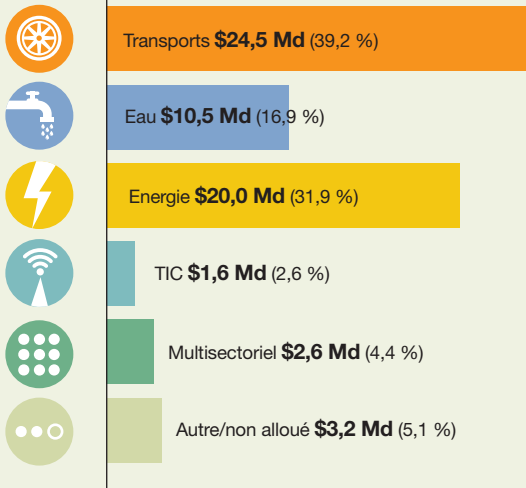
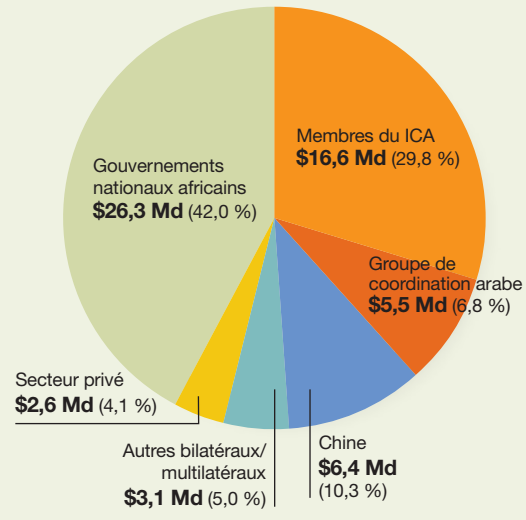
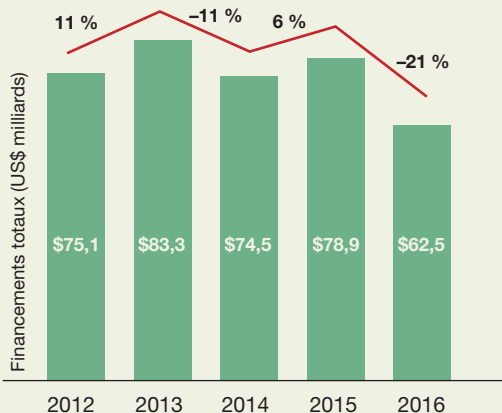
En 2016, les engagements de la Commission européenne (CE) s'élevaient à 1,4 milliard de dollars EU. La CE gère le Fonds européen de développement (FED) pour les pays d'Afrique subsaharienne) et l'Instrument de coopération au développement pour les pays d'Afrique du Nord. Les données pour 2016 comprennent la contribution du FED au Fonds fiduciaire UE-Afrique pour

... le manque de financement pour les infrastructures en Afrique oscille entre 67,6 et 107,5 milliards de dollars EU

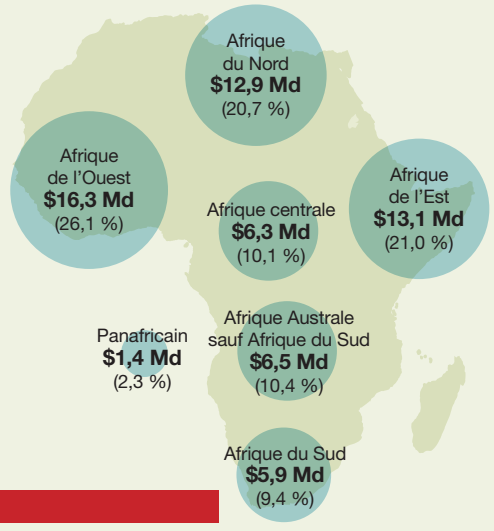
INFOGRAPHIE 3.1 Le total des engagements en faveur des infrastructures d'Afrique, toutes sources confondues, était de 62,5 milliards de dollars US en 2016, son niveau le plus bas depuis 5 ans

La chute des engagements en 2016 a principalement pour cause une réduction majeure de 14,5 milliards de dollars EU du financement chinois, accompagnée d'une réduction de 4,9 milliards de dollars EU des investissements privés

Baisse de 21% des financements → **Provenant de ...**



... et alloués à ces régions

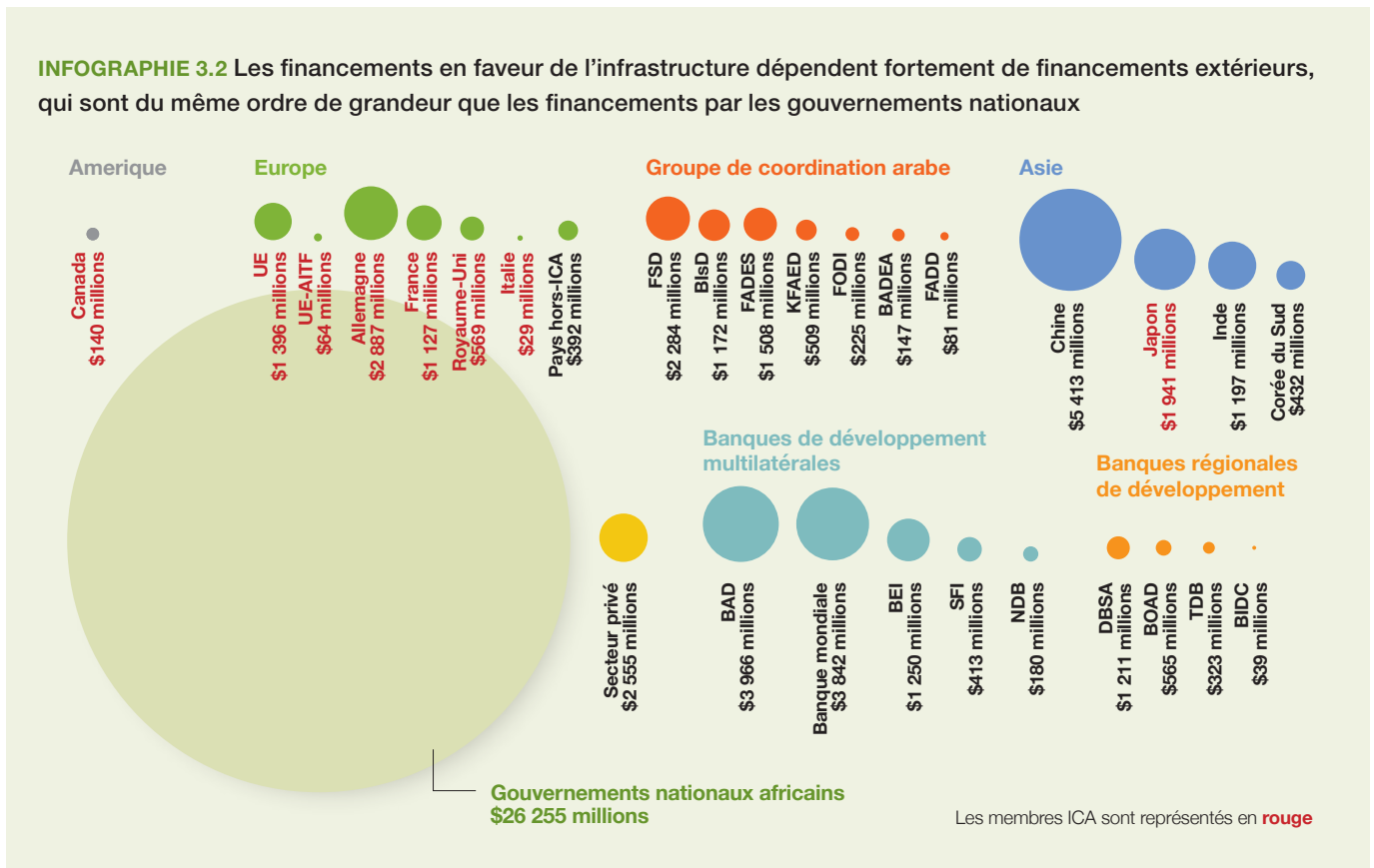


et ces secteurs

les infrastructures (ITF) et à l'Africa Investment Facility (AfIF), mais ne reflètent pas les projets approuvés et mis en œuvre avec la contribution de l'ITF ou de l'AfIF. En effet, les prêts pour ces

projets sont accordés par d'autres institutions, et doivent donc être déclarés par celles-ci. L'UE-AITF s'est donc engagée pour 64 millions de dollars EU en 2016, une baisse par rapport aux

INFOGRAPHIE 3.2 Les financements en faveur de l'infrastructure dépendent fortement de financements extérieurs, qui sont du même ordre de grandeur que les financements par les gouvernements nationaux



156 millions de dollars en 2015. Les engagements de 2016 (58 millions de dollars EU) ont été, pour la plupart, dirigés vers des projets énergétiques ; les projets de transports ont, pour leur part, bénéficié d'engagements s'élevant à 5 millions de dollars. Les décaissements en 2016 atteignaient 38 millions de dollars EU, principalement pour l'énergie (28 millions de dollars), suivie des transports (8 millions de dollars) et de l'eau (4 millions de dollars). Le fonds combine des prêts à long terme provenant des bailleurs participants et des dons issus d'autres donateurs. Il apporte une assistance technique pour les travaux préparatoires, la supervision des projets et les renforcements de capacités ciblés. Le fonds fournit également des instruments financiers afin de garantir les coûts de financement, les investissements en capital ou quasi capital, ainsi que des instruments de partage des risques.

Les engagements et décaissements de la France ont été déclarés par l'intermédiaire de l'Agence Française de Développement (AFD), sa filiale Proparco, dédiée au secteur privé, et le

Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM). Ses engagements pour 2016 se sont élevés à 2,8 milliards de dollars EU, soit un peu plus que les 2,5 milliards déclarés en 2015 et 2,4 milliards déclarés en 2014.

L'Allemagne a déclaré s'être engagée à hauteur de 1,1 milliard de dollars EU en 2016 (DEG, GIZ et KfW inclus), soit le même montant qu'en 2015. La majorité de ces engagements ciblaient l'énergie (778,7 millions de dollars EU), suivis par l'eau (330,9 millions de dollars) et les transports (17,1 millions de dollars).

Pour le Royaume-Uni, les subventions directes du DfID et les placements en actions de la CDC ont totalisé 537 millions de dollars EU en 2016, contre 288 millions de dollars en 2015. Le DfID s'est engagé à hauteur de 281,7 millions de dollars EU en 2016, principalement au profit de projets sur l'eau (103,8 millions de dollars), transports (78,6 millions de dollars), multisectoriels (57,9 millions de dollars), énergie (33,7 millions de dollars) et TIC (7,7 millions de dollars). Le CDC s'est lui engagé à hauteur de 287,7 millions de dollars EU,

Les allocations de budgets nationaux financés en interne sont restées en berne en 2015 et 2016 (24 milliards et 26 milliards de dollars EU)

allouant 251 millions de dollars au secteur énergétique et 36,7 millions de dollars à des projets multisectoriels. La même année, le DfID a déboursé 291 millions de dollars EU, principalement à destination des projets sur l'eau (109 millions de dollars), transports (78 millions de dollars), multisectoriels (57 millions de dollars), énergie (14 millions de dollars) et TIC (6 millions de dollars).

L'Italie a déclaré des engagements et des décaissements à travers sa Cassa Depositi e Prestiti (CDP), qui a assuré le rôle d'Institution financière nationale pour la coopération au développement en janvier 2016. En tant que président du G7, l'Italie a accueilli la réunion annuelle de l'ICA à Rome en 2017. En 2016, le pays s'était engagé à 28,8 millions de dollars EU pour le secteur infrastructures, principalement pour les projets d'eau et d'assainissement. Cette année, les décaissements italiens ont atteint un total de 19,7 millions de dollars EU, dont 1,7 million de dollars de subventions pour des projets multisectoriels.

La Chine est devenue un acteur incontournable de la scène des infrastructures en Afrique, mais ses engagements varient de 16,1% des fonds totaux en 2013 à 4,1% en 2014, 26,5% en 2015 et 10,2% en 2016. La baisse des financements chinois a particulièrement touché le secteur énergétique, avec des engagements totaux dans le secteur chutant de 14,7 milliards de dollars EU (42%) entre 2015 et 2016. Le financement chinois à destination des transports, de 1 milliard de dollars en 2016, contre 10 milliards de dollars déboursés l'année précédente, explique en grande partie le déclin général des financements de 29% (ou 10,2 milliards de dollars EU) à l'échelle du secteur. Les engagements de l'Inde ont plus que doublé en 2016, passant de 524 millions de dollars EU en 2015 à 1,2 milliard de dollars en 2016. La Corée du Sud s'est engagée pour 432 millions de dollars EU sur quatre projets en 2016, par rapport à un unique engagement de 81 millions de dollars en 2015. Le Brésil a également annoncé de nouveaux engagements pour 2016.

Le groupe de coordination arabe (ACG) a déclaré des engagements de 5,5 milliards de dollars EU en 2016. Sa contribution augmente pour la troisième année consécutive; elle est aussi la plus importante en huit ans, avec des engagements

moyens de 3,8 milliards de dollars EU au cours de cette période.

Les institutions bilatérales et multilatérales telles que la BAD et la Banque mondiale soutiennent également les investissements dans les infrastructures, et particulièrement les projets avec participation publique-privée. Depuis 2009, la BAD dédie 60% de son portefeuille aux projets d'infrastructures. Au cours de ces seules cinq dernières années, elle a alloué 6 milliards de dollars EU pour l'électrification de l'Afrique. Récemment, la BAD a également lancé un New Deal énergétique afin d'accroître l'accès à l'électricité, du niveau actuel d'environ 25% à quasiment 100% à l'horizon 2025. La SFI a engagé 413,3 millions de dollars EU en 2016, comparé aux 246 millions de dollars de 2015 et aux 621 millions de dollars de 2014. Les décaissements de 203 millions de dollars EU en 2016 sont en baisse par rapport aux 747 millions de dollars de 2014 et aux 292 millions de dollars de 2015. Les projets achevés en 2016 comprenaient deux financements finaux par emprunts pour Umeme, le distributeur privé d'électricité en Ouganda, et le financement de développeurs de tours de télécommunications mobiles. La SFI a également clôturé le projet de parc éolien de 134 MW Amakhlala, achevé dans le Cap-Oriental, en Afrique du Sud. Cette infrastructure fait partie du programme d'approvisionnement en électricité par des producteurs indépendants d'énergies renouvelables (REIPPP), également soutenu par la SDI à travers plusieurs projets d'énergies renouvelables.

Les Banques régionales de développement (BRD) apportent un soutien considérable au développement des infrastructures par le biais d'octrois de prêts. Par exemple, la DBSA a décaissé et s'est engagé à hauteur de 1,2 milliard de dollars EU (voir illustration 3.9). En revanche, quatre importantes BDR (BOAD, EBID, TDB et EADB) se sont engagées à un montant total commun de 924 millions de dollars en 2016, représentant près du double du montant de l'année précédente, avec près de 90% du budget dédié aux projets énergie et de transports.

Mobilisation du secteur privé avec le secteur public

Les financements mobilisés par le secteur privé (environ 4%) sont une contribution non négligeable

ENCADRÉ 3.5 Emploi, industrialisation et Objectifs de développement durable

En Afrique, d'importants progrès en matière de création d'emplois, de préférence dans le secteur formel, permettraient d'améliorer les conditions nécessaires à la prospérité mondiale et à la paix sociale. Pour ce faire, il convient d'intégrer des profils qualifiés, non qualifiés – et peu qualifiés, sans emploi ou en situation de sous-emploi – dans la population active. Seule une industrialisation inclusive et durable créera des emplois dans les pays à faibles revenus, dominés par une main d'œuvre peu qualifiée. Presque aucun pays n'est parvenu à mettre fin à la pauvreté, développer du capital humain, établir des institutions efficaces, évoluer d'un niveau de faibles à hauts revenus ni à atteindre une prospérité économique et une stabilité sociale sans phase d'industrialisation, qui permet d'enrichir les stocks de capitaux physiques et humains tout en favorisant la production et la diffusion de connaissances.

La création d'emplois est décisive pour atteindre l'ensemble des Objectifs de développement durable adoptés par la communauté internationale en 2015. C'est le facteur le plus important pour éradiquer la pauvreté (Objectif 1 et 2) et aider les populations à travers le monde à développer du capital humain et des compétences relationnelles (Objectif 4) qui leur apportera les moyens d'améliorer leur santé (Objectif 3). Des emplois décents permettent à des femmes exclues de devenir des citoyennes autonomes et actives (Objectif 5). Ils convertissent également les personnes les moins qualifiées dans le monde du travail en agents et contribuables productifs, à même de générer une croissance durable (Objectif 8). Enfin, la création d'emplois apporte au gouvernement les ressources financières pour construire des infrastructures et fournir des services publics et équipements à la population (Objectifs 6 et 7).

En aidant les familles actives à obtenir de nouvelles sources de revenus stables, l'industrialisation inclusive et durable représente la voie la plus efficace pour combattre la faim dans le monde, assurer une sécurité alimentaire et garantir une alimentation adéquate pour tous (Objectif 2). Elle offre également aux populations une égalité des chances, entre les groupes sociaux et les zones géographiques, de nature à réduire les inégalités (Objectifs 10). L'industrialisation est aussi la meilleure façon de promouvoir une consommation et des modes de production durables (Objectif 12) pour construire des villes et des établissements humains inclusifs, sûrs et durables (Objectif 11).

L'industrialisation inclusive et durable est la plateforme adéquate pour établir des partenariats au bénéfice mutuel des pays à faibles, moyens et hauts revenus (Objectifs 17). Inciter les gouvernements et les entreprises des pays riches et pauvres à concevoir et appliquer de nouveaux modèles de coopération et d'entrepreneuriat productifs et durables encouragerait toutes les parties à rechercher des solutions respectueuses de l'environnement. Cette stratégie aiderait ainsi à régler la question du changement climatique et d'autres problématiques environnementales (Objectifs 13,14 et 15), tout en créant les conditions nécessaires à la formation de sociétés inclusives et pacifiques, la construction d'État de droit, et l'établissement d'institutions compétentes et efficaces (Objectif 16).

dans le mix de financements total, bien qu'ils n'atteignent pas les niveaux des gouvernements et des institutions de financement du développement (IFD). La coopération avec le secteur privé représente un potentiel d'accès à des ressources complémentaires. Les plans de développement des principales IFD, ainsi que la plupart des plans nationaux incluent l'accès aux financements privés. Outre les contraintes générales et

les risques liés au financement d'infrastructures, le secteur privé est particulièrement concerné. L'approvisionnement continu ou l'augmentation de ces financements ne dépendent pas uniquement de la conjoncture du marché, mais aussi d'une bonne mitigation des risques et contraintes commerciales.

La bonne nouvelle est que l'Afrique pourrait atteindre les Objectifs de développement durable

On assiste aujourd'hui à la reprise de l'économie mondiale, avec l'émergence de nouvelles sources de croissance

de l'Agenda 2030 et le « Top 5 » de la BAD en adoptant des nouvelles technologies, matériaux et procédés à même d'accélérer la croissance économique.⁴⁴ Le continent ne doit pas nécessairement répéter les erreurs technologiques commises dans d'autres régions du monde au cours du développement de leurs infrastructures. L'Afrique pourrait « faire un saut technologique », notamment en matière de technologies vertes et numériques.

DAVANTAGE DE FINANCEMENTS DANS DES INFRASTRUCTURES DE QUALITÉ CONTRIBUERAIENT AUX BIENS PUBLICS MONDIAUX ET PERMETTRAIENT DE RÉPONDRE AUX PRINCIPAUX DÉFIS DE LA PLANÈTE

On assiste aujourd'hui à la reprise de l'économie mondiale, avec l'émergence de nouvelles sources de croissance, en particulier dans les pays en développement. Mais la croissance mondiale, toujours en deçà de son potentiel, est insuffisante pour créer les opportunités d'emplois nécessaires pour juguler les effets des changements climatiques, les conflits sociaux et les flux de réfugiés – ainsi que pour ralentir la migration d'une main d'œuvre non qualifiée en provenance d'Afrique. Des risques perdurent, parmi lesquels la volatilité des marchés financiers, les fluctuations des prix des matières premières, la stagnation du commerce et des investissements et une faible productivité et croissance du marché de l'emploi dans certains pays.

La communauté internationale reconnaît que la croissance mondiale peut être stimulée pour créer plus d'emplois, à condition qu'elle soit « alimentée par de nouvelles forces motrices ».⁴⁵ Après avoir adopté les Objectifs de développement durable (ODD) en 2015 (encadré 3.5), l'Assemblée Générale des Nations Unies a récemment adopté une résolution selon laquelle la période 2016–2025 constitue la troisième décennie de développement industriel pour l'Afrique. Tout en réaffirmant l'importance d'agir face à l'insuffisance de la

demande mondiale pour soutenir la croissance à court terme, les pays du G20 ajoutent qu'il est impératif de lever les contraintes pesant sur l'offre afin d'augmenter durablement la productivité, élargir les frontières de la production et réaliser le potentiel de croissance à moyen et long termes.

Le Plan d'action de la nouvelle révolution industrielle du G20 est un projet visant à soutenir l'industrialisation des pays en développement, et particulièrement en Afrique.

La production industrielle crée des opportunités d'emploi aux plus hauts niveaux de qualification. Elle permet également de resserrer les liens entre les services et les secteurs agricoles, entre les économies rurales et urbaines, et entre les consommateurs, les intermédiaires et les industries de biens d'équipement. Les produits manufacturiers d'exportation sont moins volatils et leurs prix moins susceptibles de subir une détérioration sur le long terme par rapport à ceux des matières premières. Par ailleurs, l'industrialisation est un élément essentiel pour créer des emplois, élaborer des politiques de développement régionales et éradiquer la pauvreté. L'industrialisation peut aussi favoriser des avancées technologiques et des innovations, ainsi que des gains en productivité. Virtuellement, tous les pays les plus avancés ont en effet reconnu le rôle moteur de l'industrialisation dans leur développement et ont activement soutenu leurs industries par le biais de politiques ciblées et d'un développement institutionnel.

Le secteur manufacturier affiche donc une plus forte productivité que les autres secteurs. Il apporte des opportunités particulières pour l'accumulation de capitaux, la concentration spatiale, les économies d'agglomération et des économies d'échelles dynamiques. Il devient moteur de changements technologiques et offre de nombreuses opportunités d'apprentissage et de modernisation, tandis que ses retombées positives et ses liens avec l'économie sont généralement très forts. Par rapport à d'autres secteurs, l'industrie est particulièrement adaptée à la création d'emplois directs et indirects, et offre de meilleures conditions de travail. La création d'emplois directs et indirects dans l'industrie et les services connexes englobe un grand nombre d'individus dans le processus de croissance. Ce processus augmente la productivité, les salaires, les revenus

des ménages, et contribue donc à la réduction de la pauvreté.

En Afrique, 70% de la population en Afrique a moins de 30 ans ; et plus de 80% de la population active est sans-emploi ou engagée dans des activités informelles de subsistance. À moins qu'un développement industriel rapide et soutenu n'ait lieu à travers le continent, le chômage et le sous-emploi devraient s'aggraver, incitant les travailleurs à migrer vers d'autres régions du monde, et particulièrement vers l'Europe.

En revanche, l'industrialisation en Afrique, si elle s'accompagne de politiques adéquates, pourrait stimuler la croissance et contribuer à la demande mondiale. En renforçant la productivité et en créant un secteur d'emploi formel, l'industrie favoriserait les revenus moyens, encouragerait la consommation intérieure, soutiendrait une classe moyenne à croissance rapide et promouvrait la demande pour des équipements en capital/capitaux importés. Selon une étude de l'ONUDI, l'augmentation de chaque point de pourcentage dans la part du secteur manufacturier dans le PIB africain⁴⁶ correspondrait à une augmentation de l'investissement de 66 dollars EU par habitant, et d'une augmentation de la consommation de 190 dollars EU par habitant. Cette hausse des investissements et de la consommation augmenterait les besoins en importation de biens

d'équipements et de consommation en provenance d'autres régions du monde, et notamment des économies du G20, d'où proviennent la majorité des importations en Afrique.

La hausse de la production de biens d'équipement et de consommation dans les économies du G20 et en Afrique déclencherait également des effets multiplicateurs à même de générer davantage de demandes pour des intrants intermédiaires, d'augmenter les revenus et d'accroître le taux d'emploi. L'ONUDI estime qu'une augmentation de la part de l'industrie dans le PIB africain (ainsi que dans d'autres PMA) pourrait stimuler les investissements dans le G20 d'environ 485 milliards de dollars EU et dans la consommation des ménages d'environ 1,4 billion de dollars EU.

Selon la même méthode, il est également possible d'estimer : a) l'augmentation directe des exportations du G20 de biens de consommation et d'équipement vers l'Afrique et d'autres PMA, suite à l'industrialisation de ces pays ; b) l'augmentation indirecte dans la production des pays du G20 déclenchée par ces augmentations des exportations ; et c) l'augmentation indirecte de la production des pays du G20 déclenchée par l'augmentation de la production en Afrique et dans les autres PMA, nécessaire pour la production nationale de biens d'investissement et de consommation (tableau 3.8).

Si elle s'accompagne de politiques adéquates, l'industrialisation en Afrique pourrait stimuler la croissance et contribuer à la demande mondiale

TABLEAU 3.8 Augmentation prévue de la production et de l'emploi dans le G20 grâce à l'industrialisation de l'Afrique et des PMA (en millions de \$)

	Investissements	Consommation	Total
Exportations directes en provenance du G20	28,538	63,586	92,123
Effets indirects des exportations	45,805	85,841	131,647
Effets indirects de l'augmentation de la production en Afrique et dans les PMA	109,478	204,026	313,504
Augmentation totale de la production	183,821	353,453	537,274
Augmentation totale sur l'emploi (en milliers de travailleurs)	2,171	5,332	7,503

Source : Simulations basées sur le tableau entrées-sorties multirégional Eora de 2013.

Note : Les chiffres sur l'emploi ont été calculés à l'aide de données sectorielles sur l'emploi tirées du WESO 2015 de l'OIT. Les coefficients des besoins d'emplois directs sont calculés en divisant les emplois sectoriels de 2013 (publiés dans le WESO 2015 de l'OIT) par la production sectorielle de 2013 (publiée dans Eora). L'augmentation de l'emploi dans la dernière ligne du tableau a ensuite été calculée en multipliant ces coefficients d'emplois directs par les changements correspondants dans la production, par secteur et par pays du G20.

Dans les décennies à venir, l'Afrique pourrait devenir l'un des principaux contributeurs et moteurs de la croissance mondiale

L'impact de l'industrialisation en Afrique (et dans les autres PMA) sur les économies du G20 serait également considérable. Les exportations directes de biens d'équipements et de consommation augmenteraient de plus de 92 milliards de dollars EU. Parmi les effets indirects d'une hausse de ces exportations figurerait une augmentation de la production des pays du G20 de 132 milliards de dollars EU, compte tenu des relations qui lient les exportateurs du G20 aux autres producteurs nationaux. Néanmoins, l'effet le plus important est lié à l'augmentation de la production intérieure de biens d'équipements et de consommation en Afrique (et au sein des autres PMA) et à l'effet multiplicateur sur d'autres régions du monde, et particulièrement sur les pays du G20. Ces effets multiplicateurs pourraient s'élever à environ 315 millions de dollars EU, et générer 7,5 millions d'emplois dans les économies du G20.

Dans les décennies à venir, l'Afrique pourrait donc devenir l'un des principaux contributeurs et moteurs de la croissance mondiale, comme l'a été l'Asie. De nouvelles opportunités d'emplois

décents – particulièrement pour les jeunes du monde arabe et d'Afrique subsaharienne – permettraient de réduire les tensions sociopolitiques et de juguler le risque de voir d'innombrables jeunes marginalisés rejoindre des groupes de militants radicaux qui menacent la paix et la sécurité mondiales. En Afrique, de forts taux de croissance produiraient des avantages supplémentaires à l'échelle mondiale. Ils apporteraient des revenus fiscaux plus importants aux pays à faibles revenus et réduiraient leur dépendance à l'aide internationale. Une plus forte croissance améliorerait également leurs systèmes de santé nationaux et renforcerait leurs capacités à éviter et gérer des épidémies telles qu'Ebola et Zika.

Pour que ces bénéfices mondiaux potentiels se matérialisent, l'industrialisation de l'Afrique devra être soutenue par un programme robuste de financement des infrastructures. Cela implique un pacte de financement mondial entre les pays avancés et en développement, un changement d'approche stratégique et de nouveaux modèles de financement, tels que précisés dans le Chapitre 4.

ANNEXE 3.1 BESOINS D'INVESTISSEMENT EN AFRIQUE : NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les principales sources de données utilisées pour le calibrage des modèles afin d'estimer les besoins d'investissement étaient les suivantes : Banque de données socio-économiques de la BAD, Banque de données AIKP et Base de données sur les centrales thermiques pour le secteur énergétique (toutes deux disponibles sur la plateforme « Auto-routes de l'information en Afrique (AIA) de la BAD). Lorsque ces sources n'incluaient pas certaines données, nous avons utilisé des sources publiquement disponibles.

*Énergie : Le modèle utilisé pour estimer les besoins d'investissement du secteur énergétique par pays est le Open Source Energy Modeling System (OSeMOSYS), un modèle d'optimisation.*⁴⁷ Ce modèle a pour objectif d'aider différentes parties prenantes à élaborer des stratégies d'investissement dans l'énergie, en s'engageant de manière plus active et en étant mieux informées. Appliqué à 13 pays (Algérie, Burundi, Comores, Djibouti, Égypte, Libye, Mali, Maroc, Sao Tomé et Príncipe, Seychelles, Soudan du Sud, Swaziland, Togo, Tunisie et Zimbabwe), ce modèle couvre les secteurs énergétiques, soit en totalité soit individuellement, y compris le chauffage, l'électricité et les transports. Ce modèle est principalement utilisé pour la planification énergétique à long terme. Il utilise le langage de programmation open source de haut niveau GNU Mathprog. Il calcule les besoins d'investissement du système énergétique ainsi que l'énergie distribuée en minimisant les coûts actualisés totaux. Le modèle repose sur des demandes de services énergétiques définis de façon exogène. Les paramètres utilisés pour les modèles sont le taux de croissance du PIB, le taux d'accès cible urbain, le taux d'accès cible rural, le prix du charbon, le prix du pétrole, le taux d'actualisation et la sensibilité au changement climatique.

Routes : Le modèle utilisé pour estimer les besoins d'investissement du secteur routier pour l'Afrique est le modèle RONET (Road Network Evaluation Tool) (Sub-Saharan Africa Transport Policy Program—SSATP Working Paper No.

89-A). RONET évalue les performances du réseau routier dans le temps en fonction de différentes normes d'entretien routier. Le modèle détermine, par exemple, le coût minimum du maintien du réseau dans son état actuel, et estime les économies ou les coûts pour l'économie de l'entretien du réseau pour différents niveaux de service. Il permet une ventilation des dépenses en entretien courant, entretien périodique, et réhabilitation du réseau routier. Il est fondé sur des principes similaires à ceux du modèle HDM-4, l'outil de développement et de gestion des routes. Il utilise des relations simplifiées des coûts pour les usagers de la route, sur la base du HSM-4 ou sur d'autres relations, et simplifie les équations de détérioration routière dérivées des recherches HDM-4.

TIC : L'estimation est fondée sur une évaluation des besoins d'investissement futurs dans l'infrastructure africaine de télécommunications pour 45 pays. La situation actuelle ainsi que les besoins futurs sont évalués selon 3 grandes catégories :

- Investissements dans les réseaux mobiles axés sur une extension de la couverture et une expansion des capacités.
- Besoins d'investissement en fibre optique, y compris pour des réseaux transfrontaliers.
- Estimation indicative du potentiel de lignes à fibre optique haute capacité jusqu'aux installations client (FTTP/H) sur la base de coûts abordables au niveau local.

Les estimations prennent en considération les investissements escomptés dans l'industrie pour la période 2016–2025. Ces investissements concerneront essentiellement l'amélioration et la modernisation des réseaux mobiles pour faciliter la transition vers les smartphones, ainsi que l'accès à la fibre optique et à la fibre à haut débit, identifié comme étant une nouvelle tendance émergente majeure. Pour les investissements dans la téléphonie mobile, des modèles GIS détaillés axés sur une extension de la couverture et une expansion des capacités sont utilisés. Ces dernières années, plus de 4 milliards de dollars ont été investis dans des systèmes de

câbles sous-marins africains qui permettent l'interconnexion par fibre optique à haut débit entre tous les Etats côtiers. Cette période a été marquée par des progrès technologiques en ce qui concerne les câbles – les plus récents câbles ayant un débit beaucoup plus élevé que leurs prédécesseurs. Les systèmes modernes de câbles permettent d'augmenter la capacité sans avoir à changer le matériel. Il est donc peu probable que des investissements majeurs en matière de capacités soient nécessaires avant 2020. Le FTTP/H a démarré dans plusieurs pays, allant de l'Égypte à l'Afrique du Sud (ou l'expropriation des terres pour la fibre optique a récemment commencé). Les conditions varient selon les pays africains. Cependant, on constate que si les conditions suivantes sont réunies – à savoir, l'accès à la

fibre optique à un prix raisonnable, une classe moyenne disposant d'argent qu'elle peut dépenser et un environnement réglementaire libéral –, le FTTH dispose alors indéniablement d'un potentiel de croissance. Nous avons calculé que chaque pays pourrait requérir un crédit d'investissement équipement de l'ordre de 12 milliards de dollars pour le FTTH sur la base de la demande actuelle possible.

Eau et assainissement : Le modèle utilisé pour estimer les besoins d'investissement se base sur les trois scénarios décrits dans le tableau A3.1.

Les données du modèle sont des statistiques de population (population urbaine et rurale, population nationale et taux de croissance

TABLEAU A3.1 Trois scénarios de résultats

Scénario	Pragmatic scenario	Base scenario	High-end scenario
Eau	Zone urbaine Fontaines publiques	La distribution de 2015 est préservée, quelles que soient les modalités	Eau courante : si la couverture de 2015 est < 20%, elle augmente jusqu'à 30% en 2025 ; si la couverture de 2015 est supérieure ou égale à 20%, mais < 40%, la couverture de 2025 augmente pour atteindre 50% ; si la couverture de 2015 est supérieure ou égale à 40%, mais < 70%, la couverture de 2025 passe à 70% ; si la couverture de 2015 est supérieure ou égale à 40%, mais < 70% et que la couverture cible déterminée est < 70%, la couverture de 2025 augmente jusqu'à la couverture cible déterminée (universelle ou HG) ; les clients supplémentaires restants sont approvisionnés par les fontaines publiques.
	Zone rurale Eau de forage sécuritaire		Si la densité rurale de 2025 est < 50 personnes/km ² , la modalité de distribution est préservée. Sinon : <i>eau courante</i> : si la couverture de 2015 est < 10%, elle augmente à 10% en 2025 ; si la couverture de 2015 est supérieure ou égale à 10%, mais < 20%, la couverture passe à 20% en 2025, sinon la couverture de 2025 est identique à celle de 2015 ; <i>fontaines publiques</i> : si la couverture de 2015 est < 10%, la couverture de 2025 passe à 20% ; si la couverture de 2015 est supérieure ou égale 10%, mais < 30%, la couverture de 2025 augmente jusqu'à 30% ; si la couverture de 2015 est ≥ 30%, la couverture de 2025 passe à 60%, et le reste des clients additionnels est approvisionné par eau de forage sécuritaire.
Assainissement	Zone urbaine Latrines améliorées à fosse ventilée	La distribution de 2015 est préservée, quelles que soient les modalités	Tous les pays disposent d'au moins 5% de service d'égouts. De plus, dans les PFR, la couverture en fosses septiques est identique à celle de 2015. Tous les clients supplémentaires restants disposent de latrines améliorées à fosse ventilée ; dans les pays autres que les PFR, la couverture en latrines améliorées à fosse ventilée est identique à celle de 2015, les clients additionnels restants disposeront de fosses septiques.
	Zone rurale Latrines traditionnelles		Dans tous les pays, le service d'égouts reste identique à celui de 2015 ; la couverture en fosses septiques devrait passer à 5% si elle est actuellement en dessous de ce chiffre, sinon elle restera identique à 2015 ; la couverture en latrines améliorées à fosse ventilée devrait augmenter à 30% si elle est actuellement < 30% sinon elle restera identique au niveau de 2015 ; tous les clients additionnels restants bénéficieront de latrines traditionnelles.

démographique); la distribution des populations sur l'ensemble des zones urbaines et rurales, l'accès actuel (l'accès à l'eau et à l'assainissement par technologie et emplacement); et les coûts unitaires de l'eau (le coût unitaire par habitant de chaque technologie d'alimentation en eau à des densités différentes).

Les résultats du modèle sont les coûts d'investissement (coûts de l'expansion des services pour rejoindre les autres personnes ayant besoin d'une couverture améliorée en alimentation en eau et assainissement d'ici à 2025, afin d'atteindre les objectifs de développement durable); les coûts de réhabilitation (coûts d'entretien des accès existants et nouveaux); les coûts d'O&M (coûts de réhabilitation de l'accès existant). Le scénario de base a été utilisé pour générer les chiffres relatifs aux besoins d'investissement avec comme cible un accès universel d'ici l'année 2025.

Révision des estimations

Sur la base des méthodologies mentionnées précédemment, les besoins totaux en investissements sont estimés à 100 milliards de dollars par an, entre 2016 et 2025. Mais les estimations

des données d'investissement dans le secteur de l'énergie sont en cours de révision en utilisant un nouveau modèle (appelé BALMOREL) qui prend en compte les taux d'accès actuels, la densité démographique, la pauvreté, et le climat d'investissement de chaque pays, afin de déterminer le rythme et l'importance relative de raccordements à un réseau, à un mini-réseau ou d'une connexion hors réseau. Nous estimons que les besoins de l'Afrique en investissement énergétique se situent entre 35 et 50 milliards de dollars par an (les calculs actuels effectués sur une base de 12 pays s'élèvent à 7 milliards de dollars). Les données concernant le secteur routier sont également en cours de révision et les estimations se situent entre 15 et 20 milliards de dollars. Les données relatives aux TIC seront revues avec un léger changement entre 4 et 7 milliards de dollars, et celles de l'eau et de l'assainissement entre 56 et 66 milliards de dollars. Les sous-branches restantes du transport (l'aérien, le rail et les ports) devraient représenter entre 20 et 27 milliards de dollars (selon nos estimations). Au total, les besoins en investissement devraient se situer entre 130 et 170 milliards de dollars.



NOTES

1. Défini comme les besoins d'investissements en infrastructures moins le montant total des engagements de financement pris par tous les donateurs afin de combler le déficit en infrastructures.
2. Arezki *et coll.* (2017).
3. Les infrastructures sont un concept hétérogène qui comprend généralement à la fois divers types d'actifs matériels utilisés dans une économie comme facteurs de production de biens et services. Cette description comprend les « infrastructures sociales » (comme les écoles et les hôpitaux) et les « infrastructures économiques » (comme l'énergie, l'eau, les transports et les télécommunications). Ce chapitre est principalement consacré aux infrastructures économiques.
4. Barro et Sala-i-Martin (2004).
5. Aschauer (1993); Gramlich (1994).
6. Dethier (2015).
7. Barro (1990).
8. Sanchez-Robles (1998); Sutherland et Coll. (2009).
9. MGI (2016) estime qu'1 point de pourcentage d'investissements du PIB en infrastructures pourrait générer jusqu'à 3,4 millions d'emplois en Inde et 1,3 million d'emplois au Brésil.
10. Forum économique mondial en collaboration avec Bain & Company et la Banque mondiale, 2013.
11. Roberts et Fagernäs (2004).
12. Dethier (2015).
13. Pour plus de détails sur les neuf sous-composantes, voir BAD (2013).
14. Le capital fixe brut comprend les améliorations foncières (clôtures, fossés, égouts, etc.), les achats d'installations, de machines et d'équipements, ainsi que la construction de routes, de chemins de fer et autres, y compris les écoles, les bureaux, les hôpitaux, les logements résidentiels privés et les bâtiments commerciaux et industriels.
15. Foster et Briceño-Garmendia (2010).
16. Coalition mondiale « Alliance for Affordable Internet » 2017.
17. <http://www.enterprisesurveys.org/data/exploretopics/infrastructure> : consulté le 20 novembre 2017.
18. OMS (2015).
19. BAD (2011).
20. Kodongo et Ojah (2016).
21. Foster et Briceño-Garmendia (2010).
22. Banque mondiale (2014).
23. Shimeles et Nabasaga (2015).
24. Sy (2017).
25. Voir : <https://www.afdb.org/en/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/nepad-infrastructure-project-preparation-facility-nepad-ippf/>. Ou <http://www.infracoafrica.com/who-we-are/#funding>. Consulté le 27 novembre 2017.
26. Castells et Sole-Olle (2005).
27. Arezki et Coll (2017).
28. Vergne (2009).
29. Baliaoune-Lutz et Ndikumana (2009).
30. Stansbury (2005).
31. Locatelli et Coll (2017).
32. MGI (2013).
33. Foster et Briceño-Garmendia (2010).
34. Foster et Briceño-Garmendia (2010).
35. Bhattacharya, Oppenheim, et Stern (2015).
36. Estimations fournies par la Commission mondiale sur l'économie et le climat (2014).
37. <https://www.mckinsey.com/industries/capital-projects-and-infrastructure/our-insights/infrastructure-productivity>.
38. Source pour ASCE E.U. : <https://www.infrastructurereportcard.org/the-impact/failure-to-act-report/>. Source pour McKinsey E.U. : <https://www.mckinsey.com/industries/capital-projects-and-infrastructure/our-insights/bridging-global-infrastructure-gaps>. (Source pour le ministère des Transports américain : <https://www.transportation.gov/grow-america/fact-sheets/roadways>)
39. <https://www.adb.org/sites/default/files/publication/227496/special-report-infrastructure-highlights.pdf>.
40. Karpowicz, Matheson, et Vtyurina (2016).
41. Karpowicz, Matheson, et Vtyurina (2016).
42. CAF (2016).
43. ICA (2017).
44. ICA (2017).
45. Communiqué de Huangzhou du G20.
46. Ce chiffre ne prend en compte que les pays dont les revenus par habitant sont inférieurs à 25 000 dollars constants de 2005 et dont les parts du secteur manufacturier sont inférieures à 25% du PIB.
47. Howells et Coll (2011); Welsch et Coll (2012).

RÉFÉRENCES

- Banque Africaine de Développement. 2011. *Private Sector Development as an Engine of Africa's Economic Development*. Abidjan, Côte d'Ivoire. Disponible sur : <https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/African%20Development%20Report%202011.pdf>
- . 2013. Indice de développement des infrastructures en Afrique (AIDI). Complexe de l'Économiste en chef du GBAD Abidjan, Côte d'Ivoire. Disponible sur : https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Economic_Brief_-_The_Africa_Infrastructure_Development_Index.pdf
- L'alliance pour un internet abordable (Alliance for Affordable Internet). 2017.
- Aschauer, David A. 1993. "Genuine Economic Returns to Infrastructure Investment." *Policy Studies Journal* 21 (2): 380–390.
- Arezki, Rabah, Patrick Bolton, Sanjay Peters, Frederic Sannama, et Joseph Stiglitz. 2017. "From Global Savings Glut to Financing Infrastructure." *Economic Policy* 32: 221–261. Barro 1990.
- Balioune-Lutz, M., et L. Ndikumana. 2008. "Corruption and Growth: Exploring the Investment Channel." Economics Department Working Paper Series 33, Université du Massachusetts–Amherst, Amherst, MA. Disponible sur : http://scholarworks.umass.edu/econ_workingpaper/33.
- Banque mondiale 1994. Rapport sur le développement dans le monde : une infrastructure pour le développement. Washington, DC.
- Banque mondiale 2014. « Expanding the Possible in Sub-Saharan Africa: How Tertiary Institutions Can Increase Growth and Competitiveness » Washington, DC : la Banque mondiale
- . 2017. Indicateurs du développement dans le monde [base de données]. Washington, DC.
- Barro, R. 1990. "Government Spending in a Simple Model of Endogenous Growth." *Journal of Political Economy* 98 (5): 103–130.
- Barro, R., et X. Sala-i-Martin. 2004. *Economic Growth*. Cambridge, Massachusetts : Massachusetts Institute of Technology (MIT) Press.
- Bhattacharya, Amar, Jeremy Oppenheim, et Nicholas Stern. 2015. "Driving Sustainable Development through Better Infrastructure: Key Elements of a Transformation Program." *Global Economy and Development Working Paper* 92, Brookings Institution, Washington, DC.
- Corporacion Andina de Fomento (CAF). 2016. *How to Close the Infrastructure Gap in Latin America*. Caracas, Venezuela.
- Castells, A., et A. Solé-Ollé. 2005. « The Regional Allocation of Infrastructure Investment: The Role of Equity, Efficiency and Political Factors. » *European Economic Review* 49 (5): 1165–1205. Disponible sur : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0014292103001077>.
- Dethier, Jean Jacques. 2015. « Infrastructure in Africa. » dans *The Oxford Handbook of Africa and Economics, Vol. 2: Policies and Practices*, ed. Celestin Monga et Justin Yifu Lin. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.
- Faye, I., et E. Mutambatsere. 2018. "Operationalizing Inclusive Growth in Multilateral Development Bank's Infrastructure Operations." Banque africaine de développement, Abidjan, Côte d'Ivoire.
- FEM (Forum économique mondial), Bain et Co., et la Banque mondiale. 2013. *Enabling Trade Valuing Growth Opportunities*. Genève.
- Foster, V., et C. Briceño-Garmendia. 2010. « Infrastructures Africaines : Une Transformation Impérative. » Washington, DC : Banque mondiale.
- Global Commission on The Economy and Climate. 2014. *Better Growth, Better Climate: The New Climate Economy Report*. Washington, DC: New Climate Economy–World Resources Institute. <http://newclimateeconomy.report>
- Global Infrastructure Hub. 2017. *Global Infrastructure Outlook: Forecasting Infrastructure Investment Needs for 50 Countries, 7 Sectors through 2040*. Sydney, Australie.
- Gramlich, Edward M. 1994. "Infrastructure Investment: A Review Essay." *Journal of Economic Literature* 32 (3): 1176–1196.
- Howell A.J., R.L. Dopko, H. Passmore, et K. Buro. 2011. "Nature Connectedness: Associations with Well-Being and Mindfulness." *Personality and Individual Differences* 51: 166–171. [10.1016/j.paid.2011.03.037](https://doi.org/10.1016/j.paid.2011.03.037)
- ICA (Consortium pour les infrastructures en Afrique). 2017. *Toward Smart and Integrated Infrastructure for Africa: An Agenda for Digitalisation, Decarbonisation and Mobility*. Rome, Italie. Disponible sur : https://www.icafrica.org/fileadmin/documents/Annual_Meeting/2017/2017_Annual_Meeting_-_background_paper_FULL.pdf

- Karpowicz, I., T. Matheson, et S. Vtyurina. 2016. *Investing in Infrastructure in Latin America and the Caribbean*. Washington, DC : Fonds monétaire international.
- Kodongo, Odongo, et Kalu Ojah. 2016. "Does Infrastructure Really Explain Economic Growth in Sub-Saharan Africa?" Working Paper 653, Economic Research Southern Africa, Cape Town, Afrique du Sud.
- Kularatne, C. 2006. "An Examination of the Impact of Social and Economic Infrastructure on Economic Growth: An Application to South Africa." University of Cape Town, School of Economics, Cape Town, Afrique du Sud.
- Locatelli, G., G. Mariani, T. Sainati, et M. Greco. 2017. "Corruption in Public Projects and Megaprojects: There is an Elephant in the Room!" *International Journal of Project Management* 35 (3): 252–268.
- MGI (McKinsey Global Institute). 2013. "Infrastructure Productivity: How to Save \$1 Trillion a Year." McKinsey & Company. [en ligne] Disponible sur : <https://www.mckinsey.com/industries/capital-projects-and-infrastructure/our-insights/infrastructure-productivity>
- . 2016. "Bridging Global Infrastructure Gaps." McKinsey & Company, [en ligne] Disponible sur : <https://www.mckinsey.com/industries/capital-projects-and-infrastructure/our-insights/bridging-global-infrastructure-gaps>. Maliamoune-Lutz et Ndikumana. 2009.
- OMS (Organisation mondiale de la santé). 2015. *Global Status Report on Road Safety 2015*. Genève.
- PICC (Presidential Infrastructure Coordinating Commission). 2012. *Summary of South African National Infrastructure Plan*. PICC Secretariat: Pretoria, Afrique du Sud.
- Sanchez-Robles, B. 1998. "Infrastructure Investment and Growth: Some Empirical Evidence." *Contemporary Economic Policy* 16 (1): 98–108.
- Shimeles, A., et T. Nabasaga. 2015. « Why Is Inequality High in Africa? » Document présenté lors de la Conférence économique africaine (African Economic Conference) en 2015, à Kinshasa, en République démocratique du Congo.
- Stansbury, N. 2005. « Exposing the Foundations of Corruption in Construction. » Dans le *Global Corruption Report 2005: Corruption in Construction and Post Conflict Reconstruction*, 36–38. Londres : Transparency International.
- Straub, S. 2008. « Infrastructure and Development: A Critical Appraisal of the Macrolevel Literature. » Document de travail de politique 4590, Banque mondiale, Washington, DC.
- Sutherland, Douglas, Sónia Araújo, Balázs Égert, et Tomasz Kozluk. 2009. "Infrastructure Investment: Links to Growth and the role of Public Policies." OECD Economics Department Working Paper 686, OECD Publishing, Paris.
- Sy, Amadou. 2017. "Leveraging African Pension Funds for Financing Infrastructure Development." *Brookings Africa Growth Initiative*, Brookings Institution, Washington, DC. Disponible sur : https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2017/03/global_20170314_african-pension-funds.pdf
- Vergne, C. 2009. « Democracy, Elections and Allocation of Public Expenditures in Developing Countries. » *European Journal of Political Economy* 25 (1): 63–77. Disponible sur : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0176268008000748>
- Welch, V., M. Petticrew, E. Ueffing, M. Benkhalti Jandu, K. Brand, B. Dhaliwal, E. Kristjansson, J. Smylie, G. Wells, et P. Tugwell. 2012. "Does Consideration and Assessment of Effects on Health Equity Affect the Conclusions of Systematic Reviews? A Methodology Study." *PLOS ONE* 7 (3): e31360. Disponible sur : <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0031360>.
- Wolde-Rufael, Y. 2006. "Electricity Consumption and Economic Growth: A Time Series Experience for 17 African Countries." *Energy Policy* 34 (10): 1106–1114.

FINANCEMENT DE L'INFRASTRUCTURE EN AFRIQUE : NOUVELLES STRATÉGIES, NOUVEAUX MÉCANISMES ET INSTRUMENTS

4



MESSAGE CLÉS

L'excès d'épargne dans de nombreux pays développés pourrait servir à financer des projets d'infrastructures rentables en Afrique. Cette transaction de niveau mondial, rentable et réciproquement avantageuse, n'a pourtant pas lieu et incarne l'un des plus grands paradoxes de notre époque.

Au niveau mondial, les investisseurs institutionnels et banques commerciales gèrent plus de 100 billions de dollars. Les pays d'Afrique à la recherche de ressources disposent désormais d'une multitude d'options qui vont bien au-delà de l'aide extérieure.

De nombreux nouveaux mécanismes de financement pourraient être mis en place dans tous les pays africains, compte tenu de la situation économique particulière et des structures de production des économies nationales.

Il serait préférable que les pays exploitent les fonds publics et les investissements infrastructurels tout en encourageant la participation du secteur privé. Les différents niveaux de développement des économies africaines appellent cependant à une approche spécifique à chaque pays.

Un accès généralisé à des infrastructures de haute qualité ne peut être qu'un objectif à long terme. Les gouvernements qui ont essayé de l'atteindre sans disposer des ressources nécessaires ont dépensé bien trop d'argent dans des projets à faible rendement et à faible impact sur la croissance industrielle et la création d'emplois.

Cependant, il n'est pas nécessaire pour le pays africain de résoudre tous leurs problèmes d'infrastructures avant de pouvoir réaliser une croissance soutenue et inclusive. Le gouvernement devrait se focaliser sur la meilleure utilisation de leur budget limité leurs infrastructures avec pour objectif d'atteindre des rendements économiques et sociaux les plus élevés possibles.

Aligner l'épargne excessive et les opportunités d'investissement au-delà des frontières nationales permettrait de créer des situations gagnant-gagnant pour tous les acteurs

L'excès d'épargne observé dans de nombreux pays avancés constitue l'un des traits marquants de l'économie mondiale de ces deux dernières décennies. Cette épargne pourrait financer des projets infrastructurels rentables dans les régions en développement, notamment en Afrique, afin d'atteindre l'objectif d'industrialisation du G20. Il est donc tout à fait paradoxal, à l'heure actuelle, que cette transaction mondiale mutuellement profitable ne se fasse pas.

Certains des principaux problèmes économiques du monde (ralentissement de la croissance, chômage mondial, changement climatique, migration incontrôlée) ne seront résolus que si l'Afrique devient économiquement prospère. Le développement industriel induit par les infrastructures permettrait non seulement d'atténuer la douleur et de soulager la souffrance des 1,3 milliard de personnes qui y vivent, mais contribuerait également à réduire la pauvreté mondiale qui alimente la violence, le terrorisme, les tensions sociopolitiques, les migrations massives de main d'œuvre non qualifiée et le chômage élevé dans certains pays avancés, notamment en Europe.

Les pays riches ont une épargne excessive pendant que les pays pauvres affichent des déficits d'investissement qui pourraient être absorbés par les abondantes ressources financières (et le savoir-faire) des premiers. L'excès d'épargne crée des problèmes financiers et économiques dans les pays riches (tels que des taux d'intérêt beaucoup trop bas) et les déficits d'investissement réduisent les perspectives de croissance tout en perpétuant la misère économique et sociale dans les régions en développement. Cette inadéquation est une faiblesse majeure du moteur de la croissance mondiale, une inadéquation qualifiée autrefois par l'ancien président de la Réserve fédérale américaine, Ben Bernanke, « d'excès d'épargne à l'échelle mondiale » ou de « pénurie d'investissements ». La faiblesse des taux d'intérêt actuels est la preuve de cet excès : il y a plus d'épargne en quête de rendement que d'opportunités claires d'investissement rentables.

Trois solutions simples s'offrent à la communauté financière internationale pour résoudre la question de l'excès d'épargne :

- Adopter, tout d'abord, une politique de taux d'intérêt réels encore plus négatifs dans les

pays à revenu élevé (ce qui pourrait générer de l'inflation), mais cette option est techniquement et politiquement difficile.

- Utiliser, ensuite, l'excès d'épargne pour financer les investissements publics dans les pays riches. Par exemple, un récent rapport gouvernemental a souligné le besoin de réparation de 44% des ponts allemands, une action encore une fois difficile à mettre en œuvre politiquement au regard des réticences vis-à-vis de mesures additionnelles de relance budgétaire et des déficits budgétaires croissants dans les économies riches.
- Faciliter, enfin, l'afflux de capitaux vers les pays en développement où il existe de nombreuses opportunités d'investissement rentables qui nécessiteront l'acquisition de biens d'équipement auprès des économies industrialisées.

Chaque banque centrale du G7 s'étant engagée à appliquer sur une longue période de faibles taux d'intérêt, les organisations de gouvernance mondiale telles que le G20 et les organismes privés internationaux tels que l'Association mondiale des agences de promotion des investissements pourraient faire valoir deux arguments : la période actuelle caractérisée par une faible inflation est idéale pour investir dans des entreprises concurrentielles (en fait, malgré l'incertitude, les avantages potentiels de l'investissement dépassent les coûts potentiels); et les capitaux provenant de pays à revenu élevé ou intermédiaire devraient être utilisés pour encourager l'investissement dans les pays à faible revenu où les besoins sont énormes.

UN PACTE MONDIAL POUR FINANCER LES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE ET STIMULER L'INDUSTRIALISATION DEVRAIT GÉNÉRER D'IMPORTANTES DIVIDENDES À L'ÉCHELLE MONDIALE

Aligner l'épargne excessive et les opportunités d'investissement au-delà des frontières nationales permettrait de créer des situations gagnant-gagnant pour tous les acteurs. Les décideurs des

pays avancés et en développement devraient s'efforcer de mettre en place les conditions d'un développement harmonieux et de maintenir, voire générer une prospérité durable. Les acteurs privés du monde entier recherchent des projets rentables, avec des niveaux de risque raisonnables, puisqu'ils doivent faire des bénéfices pour continuer leurs activités. De leur côté, les organisations de la société civile veulent offrir de bonnes opportunités à tous les citoyens et créer une paix sociale. Ces acteurs sont guidés par différentes motivations, mais visent, tous, une croissance plus rapide et une prospérité plus soutenue. Mais les politiques économiques étant encore largement conçues et mises en œuvre à l'intérieur des frontières nationales au bénéfice des groupes d'intérêt nationaux, l'économie mondiale n'engrange pas les dividendes potentiels de la coopération internationale.

Dans une approche continentale, la Commission de l'Union africaine, l'Agence de planification et de coordination du NEPAD et la Banque africaine de développement ont mis en place des instruments financiers pour remédier au déficit d'infrastructures sur le continent. Par ailleurs, le plan d'action pour les infrastructures du G20, le Consortium pour les infrastructures en Afrique, le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures et le Diagnostic des infrastructures nationales en Afrique soulignent tous la nécessité d'infrastructures régionales pour stimuler la croissance de l'Afrique.

Au plan mondial, la communauté internationale pourrait lancer un pacte global pour financer l'infrastructure africaine et stimuler l'industrialisation. Ce pacte qui ressemblerait plus au Fonds mondial de transformation structurelle recommandé par les économistes Justin Lin et Yan Wang (Encadré 4.1), permettrait à l'Afrique de résoudre ses grands problèmes économiques et sociopolitiques et d'occuper sa place naturelle dans le monde, en tant que contributeur important à la demande mondiale. Il offrirait également aux économies avancées, la possibilité de placer leur excès d'épargne dans des entreprises d'investissement productives et de créer des emplois dans de nombreux secteurs à l'intérieur de leurs frontières. En définitive, l'Afrique pourrait devenir un nouveau marché encore plus large et contribuer davantage à la demande mondiale.

UNE NOUVELLE APPROCHE AU FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE : DES « DÉFICITS INFRASTRUCTURELS » À UN CIBLAGE STRATÉGIQUE

Il est communément admis, sur la base des analyses menées, que des ressources financières supplémentaires seront nécessaires pour que les pays africains puissent déclencher ou accélérer leur processus d'industrialisation et de changement structurel. Cette affirmation semble logique de prime abord. Après tout, il est de notoriété que les infrastructures – pilier de la croissance – sont insuffisantes ou en mauvais état sur le continent et dans de nombreuses parties du monde. Cependant, les chiffres avancés et le raisonnement peuvent être trompeurs.

En premier lieu, beaucoup de ressources financières sont sous-utilisées, que ce soit dans le système international ou au niveau national dans tous les pays en développement. Selon certaines estimations, 120 billions de dollars US seraient gérés par des investisseurs institutionnels et des banques commerciales dans le monde. Les pays en développement en quête de financements disposent désormais d'un large éventail d'options qui vont largement au-delà de l'aide étrangère. Les envois de fonds des diasporas (remittances) ont atteint 430 milliards de dollars US en 2016, soit plus du triple du volume de l'aide internationale. Les dons privés par des philanthropes s'élèvent rapidement. En plus, les recettes fiscales, qui s'élèvent déjà à quelque 500 milliards de dollars US en Afrique, pourraient augmenter considérablement en rationalisant les politiques fiscales, en élargissant l'assiette fiscale et en renforçant la perception des recettes. Il convient également de noter le rôle des fonds souverains, des marchés financiers et des investissements directs étrangers de plus de 1 billion de dollars US par an.

En deuxième lieu, le principal problème de l'approche du déficit infrastructurel est l'hypothèse sous-jacente selon laquelle l'Afrique et le monde puissent un jour le résoudre. Pourtant, le déficit infrastructurel est un problème récurrent des politiques publiques qui n'est sans doute pas près d'être résolu, surtout dans un monde où le

Les pays en développement en quête de financements disposent désormais d'un large éventail d'options qui vont largement au-delà de l'aide étrangère

ENCADRÉ 4.1 Un fonds mondial de transformation structurelle

Pour éviter de rester bloqué dans la « nouvelle norme » de la croissance lente, avec un taux de chômage élevé, une forte volatilité économique et un faible rendement des investissements financiers, Lin et Wang (2013) proposent la création d'un Fonds mondial de transformation structurelle. Ce Fonds mobiliserait l'excès d'épargne des économies avancées et émergentes ainsi que des investisseurs institutionnels comme les fonds souverains, afin de soutenir les projets infrastructurels favorisant la croissance verte et remédiant aux goulets d'étranglement dans le monde entier.

Contrairement aux mesures de relance keynésienne traditionnelles, le Fonds proposé devrait avoir plusieurs caractéristiques uniques :

En premier lieu, il augmenterait la demande à court terme ainsi que les perspectives de croissance à plus long terme au lieu d'accroître les dépenses publiques pour soutenir la consommation, ou « creuser un trou et le combler » dans les économies avancées. Les mesures de relance traditionnelles orientent les dépenses vers l'économie nationale, alors que la présente proposition recommande une initiative coordonnée à l'échelle mondiale en investissant l'épargne mondiale dans la création d'emplois ayant un plus grand impact sur le développement et les projets aux taux de rentabilité sociale les plus élevés. Les projets financés devraient accroître la demande et les emplois dans les pays avancés et compenser l'effet de contraction pendant la mise en œuvre de réformes structurelles par ces pays. C'est pourquoi :

- Investir dans l'infrastructure des pays en développement pourrait atténuer certains des problèmes de la crise post-2008 auxquels font encore face certains pays avancés, favoriser la création d'emplois et générer de la croissance dans les économies avancées. Les biens d'équipement, tels que les turbines et les excavateurs pour construire les centrales électriques, les systèmes d'égouts et les routes, sont, pour la plupart, produits dans les économies avancées. Les investissements infrastructurels dans les pays en développement augmenteraient ainsi la demande de biens manufacturiers dans les économies avancées. Chaque dollar investi dans les pays en développement rapporte 50 cents sous forme de biens d'importations. Environ 70% des biens d'importation des pays en développement sont acquis auprès de pays à revenu élevé, ce qui implique une hausse de 35% des exportations de ces derniers pour chaque dollar supplémentaire investi dans les pays en développement.
- Les investissements infrastructurels peuvent également créer des emplois et améliorer la compétitivité. Aux États-Unis, 1 milliard de dollars US dans de nouveaux investissements (transports, écoles, réseaux d'adduction d'eau et énergie) pourraient créer 18 000 emplois,² dont 40% environ dans la construction et 10% dans l'industrie, les deux secteurs les plus durement touchés par la récession de 2008–2009. Soutenir le secteur industriel, en déclin depuis longtemps aux États-Unis et dans plusieurs économies européennes, créerait des possibilités d'emploi à grande échelle, notamment dans les secteurs à forte intensité de capital où la productivité de la main d'œuvre correspond aux revenus des pays avancés.

En deuxième lieu, investir dans des infrastructures remédiant aux goulets d'étranglement pourrait accroître les taux de rentabilité sociale et financière tout en créant des emplois et en réduisant la pauvreté sur le long terme. Le Fonds proposé devrait permettre d'utiliser l'excès de compétences et d'épargne dans les économies industrielles et émergentes. Au Japon, une grande partie de l'épargne des ménages est soumise à des taux d'intérêt extrêmement bas et nettement inférieurs à 1% pour un emprunt d'État à 10 ans. Aux États-Unis, le taux d'intérêt des bons du Trésor à 10 ans avoisine 2%. En Chine, le taux d'intérêt nominal des emprunts sur les obligations d'État à 10 ans des projets de la Banque Mondiale évalués sur la période 1983–1992 était de 11% pour les

(suite)

ENCADRÉ 4.1 Un fonds mondial de transformation structurelle (suite)

est de 3%, avec un taux d'intérêt réel proche de zéro. Le taux moyen de rentabilité économique projets d'électricité et 29% pour la construction de routes. Le taux de rentabilité estimé des unités de production d'électricité pourrait atteindre 100% par an (en 1985, pour le Bangladesh, le Kenya, la Bolivie et la Chine), mais chuter jusqu'à 10% (voire un taux négatif) dans certains pays.²

En troisième lieu, les investissements infrastructurels ne peuvent à eux seuls relancer le moteur de la croissance et créer des emplois, à moins d'être combinés à des actifs productifs et du capital humain. On croit souvent à tort que le manque d'investissement dans les infrastructures est toujours la raison du manque de création d'emploi par le secteur privé. Les causes de cette faiblesse de l'emploi peuvent en fait être liées à un développement inadéquat des agglomérations ou des grappes, ou encore à des problèmes liés aux actifs productifs, voire au capital humain ou aux compétences.

En quatrième lieu, en ce qui concerne les lacunes en termes de financement de grandes infrastructures et en termes de compétences dans les pays en développement, en particulier pour les énergies renouvelables et la technologie verte, le Fonds pourrait aider à attirer des financements et accroître l'utilisation des technologies vertes en rendant les villes écologiques. Cela encouragerait les économies émergentes telles que le Brésil, la Chine et l'Inde et celles des pays arabes à investir à l'étranger et à transférer une partie de leur capacité de production excédentaire vers les pays en développement à faible revenu où la demande existe.

En cinquième lieu, l'infrastructure est composée de biens publics, semi-publics et privés. Le budget de l'État et l'aide publique au développement devraient financer des biens publics tels que l'eau potable et l'assainissement. D'autres sources de financement (y compris les IDE) pourraient soutenir des biens semi-publics, tels que l'électricité, les routes, les ports et les aéroports. Le Fonds mondial de transformation structurelle serait un fonds relais visant à inciter au financement du développement à partir d'autres sources. Les investissements dans les infrastructures doivent être associés aux projets d'aménagement urbain ou zonal, tels que les zones économiques spéciales et les parcs industriels, qui sont susceptibles de favoriser une transformation structurelle.

Notes

1. Heintz Pollin et Garrett-Peltier (2009).
2. Canning et Bennathan (2000).

développement technologique est en constante évolution. Les pays en développement n'ont pas besoin de résoudre tous leurs problèmes d'infrastructures pour parvenir à une réduction de la pauvreté et une prospérité partagée. S'ils arrivent à mobiliser et à utiliser plus judicieusement les ressources existantes d'une part et à investir de manière plus stratégique pour soutenir les industries compatibles avec les avantages comparatifs de leurs économies d'autre part, ils pourront atteindre et maintenir des taux de croissance élevés afin de sortir de la pauvreté.

Par ailleurs, le défi infrastructurel de l'Afrique n'est pas insurmontable. Le déficit d'infrastructures

du continent n'empêche pas ses pays, même les plus pauvres, d'amorcer un processus de croissance économique durable et inclusive. Dans l'histoire de l'humanité, aucun pays n'a démarré son processus de développement économique avec de bonnes infrastructures – certainement pas la Grande-Bretagne à la fin du XVIII^e siècle, encore moins les États-Unis au début du XIX^e siècle et la Chine à la fin du XX^e siècle, quand il n'y avait qu'un petit réseau de grandes routes. Certes, de mauvaises infrastructures constituent un véritable obstacle à la performance économique. Mais cet obstacle n'est pas insurmontable pour enclencher une transformation économique, notamment dans

Le fonds mondial de transformation structurelle augmentera la demande à court terme ainsi que les perspectives de croissance à plus long terme

Certes, de mauvaises infrastructures constituent un véritable obstacle à la performance économique. Mais cet obstacle n'est pas insurmontable pour enclencher une transformation économique

le cadre de la globalisation actuelle des économies, la décentralisation des chaînes de valeur au niveau mondial, la libéralisation des échanges, la mobilité des flux de capitaux et la migration des travailleurs qualifiés. Il ne faut pas attendre des pays ayant des ressources financières et administratives limitées qu'ils attaquent de front et simultanément la longue liste des réformes nécessaires pour construire toute l'infrastructure dont leur économie a besoin comme « conditions préalables » à la croissance économique.

Le déficit infrastructurel de l'Afrique pourrait bien ne jamais être comblé, même lorsque le continent aura atteint un niveau de revenus élevés. Le développement et l'entretien des infrastructures constituent une préoccupation constante des décideurs – même les pays à revenu élevé ont besoin d'une modernisation industrielle et technologique continue. Une approche plus pragmatique serait de concentrer les ressources et la capacité de mise en œuvre limitées des gouvernements sur la création « d'îlots d'excellence » ou de zones soigneusement sélectionnées, avec une infrastructure solide et un environnement d'affaires sain (même si ces deux éléments sont médiocres dans l'ensemble du pays) pour faciliter l'émergence d'industries concurrentielles qui exploitent l'avantage comparatif latent d'une économie.¹

ATTIRER LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE : RISQUES

Pour évaluer l'attractivité des projets et programmes d'infrastructure en Afrique, les investisseurs publics et privés utilisent un ensemble de paramètres et de critères clés. Ils se préoccupent notamment du niveau de risques perçus et des moyens de les atténuer. Leur gravité varie selon le pays et le secteur. Les problèmes concernent tous les aspects de la planification, de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet. Les flux de trésorerie générés par les projets sont au cœur de tout plan de financement et la « disponibilité » de cette trésorerie est un facteur de risque déterminant pour l'adoption de toute proposition d'investissement. Les investissements infrastructurels peuvent fournir des flux de trésorerie relativement

stables sur une longue période, d'où la nécessité pour les États africains de mettre en place des régimes contractuels appropriés qui permettront de créer cette prévisibilité financière.

Capacités au niveau national

- Une capacité à élaborer et mettre en œuvre des programmes infrastructurels efficaces et attractifs.
- L'absence d'une bonne capacité de gestion dans le pays contribue à la mauvaise performance du projet.
- Le manque de capacités de gestion chez les preneurs potentiels et les prestataires de services publics peut entraîner une performance inférieure aux normes et constituer un obstacle majeur à un recours accru au financement privé, par exemple les producteurs d'énergie indépendants (PEI).

Gouvernance

- Un soutien est nécessaire au plus haut niveau de l'État.
- L'infrastructure doit être une priorité sectorielle et nationale.
- Les projets d'infrastructures coûteux doivent s'aligner sur le cadre budgétaire.
- Les déficits budgétaires doivent rester à des niveaux soutenables et être en cohérence avec une stabilisation macroéconomique crédible.

Planification des infrastructures

- Il y a un manque général de plans directeurs d'infrastructure et de capacité de planification infrastructurelle, et les activités de planification sont mal intégrées.
- Les pipelines de projet ne sont généralement pas bien développés.
- Peu de projets sont suffisamment détaillés pour permettre la participation du secteur privé (un projet est bancable s'il propose un système d'incitations qui pousse les prêteurs à envisager de le financer.)

Fonds et financement

- Un financement national ou un soutien public à travers le financement sectoriel peuvent ne pas être disponibles. Il peut s'avérer difficile de trouver des investisseurs privés nationaux,

ayant des attentes réalistes ou une expérience des financements complexes.

- Les contraintes qui pèsent sur les institutions de financement de l'aide au développement rallongent les délais de préparation et ajoutent des exigences administratives, même si certaines entités telles que l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) sont en train de simplifier leurs processus.
- Dans le cas des obligations, il faut s'assurer que les obligations d'endettement seront couvertes par les revenus d'infrastructures vraiment productives.
- Les temps de latence entre l'émission de l'emprunt et la mise en œuvre du projet en réduisent l'efficacité, en particulier pour les émissions obligataires.

Risques liés à la contrepartie

- La construction des infrastructures nécessite souvent que le secteur privé établisse des partenariats avec des entités gouvernementales nationales et infranationales, y compris des entreprises d'État. Ces entités publiques présentent un risque de contrepartie pour toute partie privée – qu'il s'agisse d'un opérateur privé agissant pour le compte d'une entité publique ou d'une entité publique responsable du remboursement d'un financement commercial, comme c'est le cas lorsqu'une entreprise publique émet une obligation sur les marchés financiers.

Risques liés au pays et au secteur

- La prudence est de mise lorsqu'on évalue l'efficacité des dispositifs politiques, réglementaires et institutionnels à long terme, même si des instruments existent pour atténuer les risques politiques ou les risques de change.

Élaboration et gestion de projet

- Peu de projets sont suffisamment importants pour susciter l'intérêt des principaux acteurs privés (y compris les acteurs nationaux) afin de permettre des économies d'échelle dans les coûts de financement.
- Il n'y a pas assez de projets bien définis avec des études de pré-faisabilité et de faisabilité appropriées.

- Il n'y a pas de données sur l'état ou les résultats attendus des actifs.
- Il existe peu de financement approprié pour la préparation des projets, bien que ce problème soit abordé à un certain degré par des institutions telles que le Fonds de conseil en infrastructure publique-privée de la Banque Mondiale, le Groupe de développement des infrastructures privées (PIDG) du Royaume-Uni, Infra Co. et d'autres mécanismes similaires.
- Pour les PPP, la capacité des contreparties (gouvernements, administrations locales, entreprises d'État) à gérer la relation avec le secteur privé, y compris les changements de conditions pour les contrats à long terme, est très rare.

Passation des marchés

- Une passation des marchés transparente et cohérente s'impose. Les institutions multilatérales de développement intervenant en Afrique demandent que les procédures utilisées soient conformes à leurs propres normes de passation des marchés, mais ces systèmes varient encore énormément.
- Les critères de prise de décision du gouvernement peuvent ne pas convenir pour la sélection des projets.
- Le continent manque de formulaires contractuels communs à tous les pays.
- Les difficultés pour appliquer les normes de transparence et de clarté des règles de passation des marchés abondent.
- Il est courant d'avoir des délais et des temps de transaction longs.
- Les processus d'appel d'offres sont inefficaces.

Cette liste n'est pas exhaustive, mais illustre les risques et les problèmes à prendre en compte lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes d'investissement infrastructurel. Les investisseurs seront confrontés à des risques propres à leurs activités. Les principaux organismes d'aide et de financement, tels que la BAD, offrent un large éventail d'appuis pour résoudre ces problèmes à travers des processus rigoureux, un appui technique et un renforcement des capacités de planification, d'évaluation et de mise en œuvre à toutes les étapes du cycle des projets d'infrastructure.

Les principaux organismes d'aide et de financement, tels que la BAD, offrent un large éventail d'appuis

Les plateformes multi-donateurs telles que le Global Infrastructure Facility (dont la BAD est un partenaire) se sont mises à octroyer des fonds de développement plus ciblés

D'autres entités telles que la Société Financière Internationale (SFI – filiale d'investissements privés de la Banque Mondiale) apportent un appui pour élaborer des projets et attirer des investissements privés, avec des fonds tels que le PPIAF pour la préparation de projets PPP.

Plus récemment, les plateformes multi-donateurs telles que le Global Infrastructure Facility (dont la BAD est un partenaire) se sont mises à octroyer des fonds de développement plus ciblés et couvrant tout le cycle du projet. Les ressources financières pour l'élaboration du projet (généralement un don ou un prêt remboursable seulement si le projet est mis sur le marché avec succès) s'accompagnent d'un appui au projet. Ce type d'appui financier aux projets en est toujours au stade de la conception. Cependant, l'on sait déjà qu'il pourrait mettre des fonds à disposition d'un projet pour rehausser le crédit ou permettre d'autres appuis financiers, tels qu'une réduction du coût total du capital sous la forme d'un financement compensatoire destiné à assurer la viabilité du projet. Plusieurs entités – dont l'AMGI, la BAD, GuarantCo et InfraCredit du Nigeria – proposent des mesures d'atténuation des risques, une amélioration de la cote du crédit et des garanties en appui aux dispositifs financiers, des PPP, et un accès aux marchés financiers locaux et internationaux (Encadré 4.2).

NOUVELLES SOURCES POTENTIELLES DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES AFRICAINES

Depuis la forte inflation des années 1970, les taux d'intérêt mondiaux ont chuté. Aujourd'hui, de vastes volumes de capitaux sont en quête de rendements supérieurs à ceux des pays de l'OCDE. Certains pays africains profitent de ces faibles taux (encadré 4.3). Les principales tendances sont la titrisation d'émetteurs souverains comme le Mozambique et le Ghana, ainsi que l'allongement des échéances de la dette en monnaie locale.

Fonds souverains

Les fonds souverains opèrent dans 60 pays et gèrent 7,2 billions de dollars à l'échelle mondiale.

Les fonds souverains africains (plus de 20) représentent une part modeste, mais croissante d'environ 1,6 milliard de dollars. Ils ne sont pas encore très présents dans les infrastructures, bien que plusieurs d'entre eux aient des mandats qui favorisent le développement des infrastructures et de l'industrie. Vu que les fonds dépendent des prix du pétrole ou d'autres matières premières, le climat économique de ces dernières années s'est avéré ne pas être le meilleur pour certains d'entre eux.

Fonds de pension

Les fonds de pension sont potentiellement une source inexploitée très appréciable pour le financement des infrastructures. L'épargne-retraite est très liquide, mais les fonds sont peu enclins à prendre des risques. Même si les rendements peuvent être élevés, ces fonds ne représentent qu'une faible part des investissements africains dans les infrastructures.

Investissement direct étranger

L'IED, l'une des formes d'investissement les moins fluctuantes, représente 70% des flux de capitaux privés vers l'Afrique. Bien que la plupart des flux soient dirigés vers les ressources minières (y compris le pétrole et le gaz), il existe un certain potentiel au niveau des infrastructures, tel que les accords de PPP dans le secteur de l'électricité.

Marchés obligataires internationaux

L'entrée de l'Afrique sur le marché des euro-obligations s'est accélérée par rapport à l'émission obligataire ghanéenne de 2007, qui avait remporté un vif succès. Cette situation est alimentée par la faiblesse des taux d'intérêt internationaux et, dans la région, par la faiblesse de la dette publique et une croissance domestique rapide. Le marché des euro-obligations offre un créneau pour le financement des infrastructures.

Fonds liés aux infrastructures

Le Fonds pour l'infrastructure Africa50 compte 25 actionnaires ayant des liens d'investissement avec l'Afrique, y compris des souscriptions de la BAD d'un montant de 830 millions de dollars au capital initial. Créé pour faciliter le

ENCADRÉ 4.2 Fonds de préparation des projets infrastructurels pour l'Afrique

Consortium pour les infrastructures en Afrique (ICA) : hébergé par la Banque africaine de développement, l'ICA est plus un catalyseur de projets qu'une agence de financement. Sont membres de ce consortium, l'ensemble des pays du G8 et du G20 ainsi qu'un éventail de banques régionales et multilatérales.

Groupe de développement des infrastructures privées (PIDG) : créé en 2003, le PIDG est une organisation multi-donateurs administrée par des agences de développement.²⁵ Ses membres utilisent différents mécanismes pour engager des fonds. Il s'agit notamment d'un dispositif d'assistance technique, d'un mécanisme d'appui à la préparation de projets de façon à favoriser la participation du secteur privé (DevCo) ; de InfraCo Africa qui investit dans des projets bancables, mais non développés à cause de risques élevés aux premières étapes ; du Fonds émergent pour l'infrastructure en Afrique (EAIF) qui octroie des prêts à long terme à des projets infrastructurels privés ; et GuarantCo qui offre des garanties en monnaie locale. Plus récemment, le PIDG a également apporté son soutien à la création d'InfraCredit, un fonds de garantie pour le Nigéria, lequel a récemment approuvé sa première structure locale.

EAIF : créé en 2002, l'EAIF met en commun les fonds provenant des IFD et des banques commerciales privées. Géré par Investec Asset Management, il fait partie du PIDG, une organisation multi-donateurs, où sont présents sept pays et le Groupe de la Banque mondiale. À la fin de 2017, il avait financé 67 projets, pour un montant total de 16 milliards de dollars US.

Power Africa : lancée par les États-Unis, cette initiative est l'un des plans les plus ambitieux pour le développement de l'infrastructure régionale. Son plan stratégique quinquennal prévoit de doubler l'accès à l'électricité en Afrique subsaharienne, avec 50 millions de bénéficiaires d'ici 2020. Power Africa regroupe des experts techniques et juridiques, le secteur privé et des gouvernements du monde entier. Son objectif est d'augmenter le nombre de personnes ayant accès à l'électricité. Le cadre prend en compte le financement par des banques commerciales, des sociétés de capital-investissement et de grandes entreprises énergétiques. L'initiative est un point focal pour les activités d'infrastructure énergétique de plusieurs agences américaines, y compris Export-Import Bank, Agency for International Development et Overseas Private Investment Corporation.

Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures : ce Fonds, qui bénéficie de l'appui de 12 États membres de l'UE, utilise ses dons pour mobiliser des financements supplémentaires auprès des IFD de l'UE.

développement des infrastructures en Afrique, ce Fonds sert de pont entre les secteurs public et privé, les entreprises privées jouant un rôle moteur dans la structuration des projets. Il intervient en tant qu'investisseur stratégique minoritaire, tirant parti des fonds d'autres investisseurs. Le premier investissement sera destiné à un producteur indépendant d'électricité solaire photovoltaïque au Nigéria.

Autres institutions financières internationales

La Nouvelle Banque de Développement (NDB), active à l'échelle internationale, soutient le financement des énergies vertes et renouvelables. Son premier engagement en faveur du développement des infrastructures en Afrique a été un prêt de 180 millions de dollars en 2016 à la compagnie d'électricité publique sud-africaine, pour des

Aujourd'hui, de vastes volumes de capitaux sont en quête de rendements supérieurs à ceux des pays de l'OCDE

La participation privée dans l'infrastructure (PPI) est largement considérée comme une stratégie destinée à améliorer l'efficacité des opérations

ENCADRÉ 4.3 Les pays africains ont emprunté à des taux inférieurs à ceux des économies de la zone euro

Les pays africains ont emprunté à des taux inférieurs à ceux de certaines économies de la zone euro. Les rendements de la Zambie en 2012 ont été inférieurs à ceux de l'Espagne ; les taux du Nigéria ont été inférieurs à ceux de l'Irlande. Parmi les principales émissions obligataires :

La Zambie a émis une euro-obligation de 750 millions de dollars sursouscrite à 10 ans avec un rendement de 5,6% en septembre 2012, les fonds étant réservés à un certain nombre de projets d'infrastructure.

Le Nigéria a fait ses débuts sur le marché obligataire en 2011 et est revenu avec une émission de 1 milliard de dollars en 2013. Les rendements ont été de 5 à 6% sur une émission quatre fois sursouscrite. Plus récemment, le Nigéria a émis des obligations internationales pour 300 millions de dollars, échéant en 2022, assorties d'un coupon de 5,625%.

Le Rwanda a émis une obligation de 400 millions de dollars avec un coupon de 6,8% qui a été neuf fois sursouscrite en 2013, et une obligation infrastructurelle d'une valeur de 15 milliards de francs Rwandais (200 millions de dollars) en 2015.

Le Ghana a émis une euro-obligation de 750 millions de dollars en 2013, soit trois fois plus que le taux de sursouscription (7,8%). Le produit a été affecté à l'investissement en capital et à la réduction de la dette publique. Au total, 22 394 transactions ont été effectuées sur le marché entre août et décembre 2015, la valeur des obligations atteignant 1,5 milliard de dollars et la valeur mensuelle moyenne des transactions avoisinant les 258 millions de dollars.

Le Mozambique est entré sur le marché pour la première fois avec une obligation de 500 millions de dollars à sept ans émise par une agence financée par le gouvernement, avec un rendement de 8,5%.

Le Gabon a levé 1,5 milliard de dollars dans le cadre d'une émission d'euro-obligations à 10 ans sursouscrite et d'un échange de dette (2013).

Source : <http://www.cbonds.com/countries/>.

lignes de haute tension qui permettront de raccorder au réseau une centrale d'énergie renouvelable d'une capacité de 500 MW.

La Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB), bien qu'elle ne soit pas encore active en Afrique, a déclaré qu'elle était disposée à envisager des investissements sur le continent pour renforcer l'intégration régionale et la coopération Sud-Sud.

ATTIRER LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

Les investisseurs institutionnels ne sont pas très représentés dans les infrastructures africaines. Cependant, les fonds de pension et les fonds souverains pourraient être importants (encadré 4.4),

mais des réformes nationales et de nouveaux instruments financiers sont nécessaires pour les attirer.

Obligations souveraines

Des obligations souveraines sont émises par un nombre croissant de pays africains et d'institutions para-étatiques. Celles-ci devraient être potentiellement attrayantes pour les fonds de pension et les fonds souverains, mais les risques de marché potentiels semblent freiner les investisseurs les plus réticents au risque. Certains partenaires au développement, comme l'Agence Française de Développement (AFD), développent des instruments financiers pour attirer cette classe d'investisseurs. Dans le même but, les partenaires au développement cherchent des moyens de garantir ou d'atténuer les risques liés aux projets pour attirer les investissements institutionnels et les capitaux privés.

ENCADRÉ 4.4 Investisseurs institutionnels africains

En Afrique, les actifs gérés par les investisseurs institutionnels africains devraient passer de 670 milliards de dollars en 2012 à 1,8 billion de dollars d'ici 2020 (tableau 1).

Les fonds de pension africains se sont développés dans plusieurs pays, offrant une option viable pour le financement à long terme. La croissance économique de l'Afrique – avec l'essor de la classe moyenne du continent, l'approfondissement des marchés financiers et les changements réglementaires qui amènent un plus grand nombre de personnes dans les filets de protection sociale – a contribué à l'expansion de ces fonds de pension. Price Waterhouse Coopers estime que l'actif sous gestion des caisses de retraite dans 12 marchés africains atteindra environ 1,1 billion de dollars d'ici 2020, contre 293 milliards de dollars en 2008¹.

Plus de la moitié de la croissance démographique mondiale d'ici 2050 est attendue sur le continent. Et la classe moyenne africaine devrait atteindre 1,1 milliard de personnes d'ici 2060, soit 42% de la population. Jusqu'à présent, seulement 5 à 10% de la population d'Afrique subsaharienne est couverte par un système de pension (sauf en Afrique du Sud), loin des 80% de l'Afrique du Nord.

Si l'on se fonde sur la taille des actifs en pourcentage du PIB, les trois principaux fonds de pension sont en Afrique du Sud (87%), en Namibie (77%) et au Botswana (47%). L'Afrique du Sud a environ 258 milliards de dollars d'actifs, mais la croissance est forte ailleurs sur le continent. Au Nigéria, où des modifications réglementaires ont été mises en œuvre en 2006, les fonds de pension ont accumulé plus de 30 milliards de dollars d'actifs et le fonds de pension du Ghana a atteint 2,1 milliards de dollars en 2014. Les fonds de pension en Afrique ont généralement investi massivement dans la dette intérieure. Le Nigéria, la Tanzanie et l'Ouganda se concentrent sur les actifs à revenu fixe, principalement des obligations d'État, tandis que le Botswana, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Swaziland investissent davantage en actions.

La croissance des fonds souverains africains est due à l'augmentation importante des recettes provenant des matières premières, notamment dans les pays exportateurs de pétrole (Libye, Nigéria et Tchad). Les fonds souverains africains gèrent 154 milliards de dollars d'actifs, soit 2,1% des fonds gérés par les fonds souverains au niveau mondial, et leur nombre est passé de 15 en 2011 à 21 en 2016². Environ 83% des actifs des fonds souverains africains proviennent des recettes pétrolières et 17% des produits miniers et autres matières premières. Selon l'IE-SWFLab 2016, le Fonds Algérien de Régulation des Revenus est le plus grand fonds fiduciaire en Afrique, avec des actifs de plus de 77 milliards de dollars, suivi par l'Autorité Libyenne des Investissements, avec plus de 60 milliards de dollars³. En Afrique subsaharienne, le Fonds Pula du Botswana et le Ghana Petroleum Fund sont deux fonds bien gérés qui ont fait leurs preuves en matière d'investissement. Ces deux fonds cherchent à préserver les revenus futurs et investissent dans l'économie locale.

Les compagnies d'assurance africaines, étroitement liées à la croissance économique, représentent 1,6% du marché mondial de l'assurance. Par rapport au taux de pénétration moyen de

(suite)

TABLEAU 1 DE L'ENCADRÉ 4.4 Investisseurs institutionnels africains, projections jusqu'en 2020

Catégorie d'investisseurs	2012 (\$ milliards)	2020 (\$ milliards)
Fonds de pension	300	1,100
Sociétés d'assurance	200	445
Fonds souverains	170	300
Total	670	1,845

Source : Analyse basée sur PwC Asset Management (2016) et Okpamen (2015).

En Afrique, les actifs gérés par les investisseurs institutionnels africains devraient passer à 1,8 billion de dollars d'ici 2020

ENCADRÉ 4.4 Investisseurs institutionnels africains (suite)

10% de l'OCDE, les compagnies d'assurance africaines ont un taux de pénétration faible d'environ 3,5% du PIB. Avec 46 milliards de dollars, l'Afrique du Sud est le plus grand marché de l'assurance en Afrique (72%). Les autres marchés comprennent l'Égypte, le Maroc, le Kenya et le Nigeria.⁴

L'industrie de l'assurance du continent continue de croître malgré le récent ralentissement économique. Des compagnies d'assurance de niveau mondial comme Axa et Allianz ont récemment relancé leurs investissements sur le continent, couvrant certaines activités d'assurance. Axa a récemment acquis des compagnies d'assurance locales au Nigéria (Mansard) et en Égypte (CIB) et considère l'Algérie comme un marché potentiel.

Notes

1. PwC (2015).
2. IE-SWLab (2016). "Sovereign Wealth Funds 2016."
3. Bien qu'on s'attende à une baisse considérable des actifs de ces deux fonds suite à la chute des cours pétroliers.
4. Sondage sur les régimes d'assurances en Afrique, 2017.

Source : BAD, à paraître.

Capital de développement

Plusieurs institutions financières de développement (IFD) cherchent à promouvoir une approche de capital développement, comme la CDC au Royaume-Uni, Norfund en Norvège et l'AFD en France. Habituellement, il s'agit de mener les projets à une clôture du financement avec une stratégie de sortie planifiée. À titre d'exemple, l'AFD investit 664 millions de dollars en fonds propres sur cinq ans, avec un accent sur les producteurs d'électricité indépendants et les aéroports. Par ailleurs, la SFI s'est engagée à hauteur de 413,3 millions de dollars en 2016, avec des déboursements de 203 millions de dollars au secteur privé, y compris le financement par emprunt. Les projets comprenaient des installations de télécommunications ainsi que des installations de production et de distribution d'électricité, l'accent étant mis sur les énergies renouvelables.

PARTICIPATION PRIVÉE AU FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE

La participation privée dans l'infrastructure (PPI) est largement considérée comme une stratégie

destinée à améliorer l'efficacité des opérations, de l'entretien et de la gestion à long terme du cycle de vie des actifs (encadré 4.5). Elle peut se faire sous forme de PPP ou de mobilisation des capitaux privés à partir de prêts commerciaux (même s'ils sont octroyés à des entités publiques telles que les EP) et via les marchés financiers (locaux et internationaux). Pourtant, les chiffres concernant la PPI sont globalement bas.² L'Afrique subsaharienne a enregistré, en 2016, 11 projets infrastructurels pour un montant total de 3,3 milliards de dollars US, soit 5% des investissements PPI à l'échelle mondiale. Il s'agit d'une baisse de 48% par rapport au total des investissements de 2015 et à la moyenne quinquennale (6,4 milliards de dollars US pour les deux). Neuf opérations ont été réalisées dans le secteur énergétique en 2016 contre deux dans celui des transports. L'Ouganda a eu quatre projets contre deux pour le Ghana et le Sénégal. Les deux projets du Ghana – Amandi Energy Power Plant (centrale électrique de Amandi) et Tema Port Expansion (expansion du port de Tema) de 552 millions de dollars US et de 1,5 milliard de dollars US respectivement – ont permis d'investir 2,05 milliards de dollars US en 2016³ ; pendant que l'Ouganda clôturait quatre projets d'un montant total de 64 millions de dollars US (Encadré 4.6). En comparaison, la région comptait 24 projets

ENCADRÉ 4.5 Renforcement des partenariats locaux et internationaux en Afrique

En novembre 2013, la société d'énergie américaine AES a acquis une participation majoritaire dans la Société Nationale d'Électricité du Cameroun. D'autres partenariats entre les entreprises mondiales et des sociétés nationales deviennent de plus en plus fréquents : lors de la vague de privatisation au Nigéria, qui a atteint un montant de 2,5 milliards de dollars en 2013, les entreprises locales qui avaient formé des consortiums avec des acteurs étrangers – dont Siemens, Manille Electric, Symbion Power et KEPCO – sont devenues les grands gagnants de la plupart des projets.

En 2015, Meridiam a lancé le Meridiam Infrastructure Africa Fund, doté de 300 millions d'euros, pour investir à long terme dans les infrastructures africaines. Cette approche, et la capacité d'agir comme un partenaire à valeur ajoutée pour les pouvoirs publics, est particulièrement adaptée au marché africain. Le fonds se concentre sur les infrastructures nouvelles, tirant parti de l'expertise de Meridiam dans le développement et la gestion de tels projets.

Source : http://www.eib.org/products/lending/equity_funds/acp_equity_funds/meridiam-infrastructure-africa-fund; <http://www.africaprogresspanel.org/publications/2017/>.

en 2015 dont 22 dans le secteur de l'énergie, et 1 dans celui du transport et de l'eau.

POSSIBLES NOUVEAUX MÉCANISMES DE FINANCEMENT POUR SOUTENIR L'INFRASTRUCTURE AFRICAINE

En dépit des défis que pose le développement d'infrastructures productives en Afrique, il y a des exemples de projets d'infrastructure expérimentaux qui ont réussi sur le continent et à travers le monde. Nombre de ces mécanismes pourraient être mis en œuvre dans tous les pays africains, en tenant compte des circonstances économiques spécifiques et des structures productives de leurs économies.

Les projets d'infrastructure en tant que classe d'actifs pour attirer les investisseurs institutionnels

La dette liée aux infrastructures n'a pas encore été largement considérée comme une classe d'actifs majeure par les investisseurs en Afrique. Mais certains pays du continent utilisent un large éventail de mécanismes de financement pour soutenir les investissements dans l'infrastructure, et celles des nouvelles approches qui ont fait leurs preuves

devraient être étendues. Cela inclut la création d'une classe "d'actifs d'infrastructure" pour attirer les investisseurs institutionnels ainsi qu'une utilisation accrue des garanties par le gouvernement ou par les IFD, ce qui peut réduire le risque perçu par les acteurs du secteur privé et attirer ainsi des financements.

Apprendre de l'expérience dans le lancement de produits

Les décideurs africains devraient également tirer parti de l'expérience que les institutions financières internationales ont acquise dans la conception et le lancement de produits financiers innovants visant à mobiliser des sources internationales de financement pour les infrastructures (tableau 4.1).

Des produits financiers innovants pour l'infrastructure

Les pays africains peuvent attirer de nouveaux financements dans l'infrastructure soit par le biais de PPP, soit par le biais des marchés financiers locaux et internationaux. L'efficacité des dépenses publiques est un souci de plus en plus partagé, et, en fonction de la situation macroéconomique et des notations d'un pays, des produits innovateurs sont proposés pour aider les pays en développement à créer de nouvelles plateformes orientées vers les besoins des investisseurs institutionnels intéressés par le financement des infrastructures.

D'autres partenariats entre les entreprises mondiales et des sociétés nationales deviennent de plus en plus fréquents

ENCADRÉ 4.6 Partenariats public-privé dans l'infrastructure africaine

Le nombre de PPP en Afrique est inférieur à celui des autres régions en développement.¹ L'Afrique a enregistré 17 opérations en matière d'infrastructures pour un total de 4,18 milliards de dollars US en 2016, un montant nettement inférieur aux 11,4 milliards de dollars US obtenus en 2013 pour 29 projets (Figure 1). Onze opérations ont concerné l'énergie en 2016, deux avaient trait au transport et une portait sur les télécommunications.

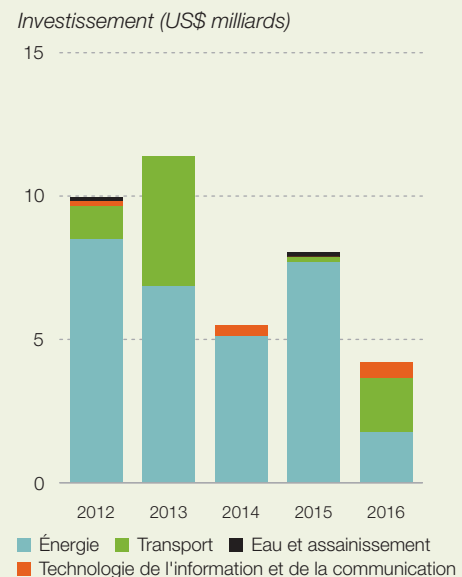
Les PPPS peuvent également servir au financement des infrastructures abandonnées. Dans certains cas, les risques liés à ces actifs – déjà construits – ont effectivement été grandement atténués. Un actif totalement opérationnel peut tirer profit d'une gestion privée afin d'accroître son efficacité et son efficacité, ou obtenir des capitaux privés pour faire des réhabilitations majeures, des mises à niveau ou des extensions. Les banques multilatérales de développement (BMD) peuvent vouloir redoubler d'efforts pour :

- Identifier un stock d'actifs où une participation privée permettrait d'améliorer la gestion, la technologie ou les services.
- Évaluer si le financement public peut améliorer l'offre publique d'actifs infrastructurels et attirer les investisseurs institutionnels locaux.
- Identifier des actions complémentaires – renforcer la supervision, la législation et la réglementation institutionnelles – qui permettent de libérer des actifs mis au rebut.

Note

1. Voir Rapport annuel 2017 de la base de données PPI de la Banque Mondiale (Mise à jour de janvier-juin, p.6) ; et Arezki et Coll (2017).

FIGURE 1 DE L'ENCADRÉ 4.6
Investissements PPP en Afrique, 2012–2016



Source : Banque mondiale, 2017c.

Mais les exigences de solvabilité de Bâle II et III représentent des contraintes pour certains acteurs financiers potentiellement intéressés par des investissements dans les infrastructures.

Titres obligataires du projet assortis d'une option de vente

Les obligations sont conçues pour mobiliser les ressources des fonds de pension et d'assurance-vie ainsi que des fonds souverains pour les PPP dans les économies émergentes. Elles

pourraient financer des fonds d'investissement à long terme du début à la clôture d'un projet, évitant ainsi les risques liés au refinancement. Elles serviraient pour le financement de nouveaux projets. Pour faciliter le financement à long terme, une BMD pourrait fournir une option de vente après la période de construction et de démarrage et recevoir une prime de garantie. La BMD assumerait les risques liés à la construction et au démarrage de manière à faciliter le financement, avec des prêts commerciaux en complément, le cas échéant.

TABLEAU 4.1 Exemples de projets en Afrique

Description du projet	Risques critiques et mesures pour y remédier
<p>Projet d'énergie éolienne du lac Turkana (Kenya)</p> <p>Le coût total du projet, estimé à 680 millions de dollars US, comprend le coût de la ligne de transmission de 400 km prévue du lac Turkana à la sous-station de Susua près de Nairobi, ainsi que le coût de l'amélioration de 200 km de routes et de ponts.</p> <p>Le projet sera financé par une dette sur fonds propres (25%), une dette mezzanine (5%) et une dette senior (70%).</p> <p>Le projet a fait preuve d'innovation dans la gestion du risque de liquidité (par une combinaison de lettres de crédit et d'arrangements de compte bloqué).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Structure de PPP pour la production (secteur privé) et ligne de transmission de 428 km (secteur public). • Le Fonds africain de développement a appliqué sa première garantie partielle du risque à la ligne haute tension pour atténuer le risque de retard de construction de la ligne (qui serait sinon couvert par des obligations de paiements pour retard payés par le gouvernement kenyan à la société du projet et ses prêteurs). • La BAD a utilisé sa structure de Prêt-B, permettant aux banques participantes de bénéficier de son statut de créancier privilégié. • La Banque européenne d'investissement, bénéficiant d'une garantie de l'Agence danoise de crédit à l'exportation (couverture politique et commerciale) et de la garantie de deux banques sud-africaines – Standard Bank of South Africa et Nedbank Limited – (couverture commerciale), pourrait lever jusqu'à 200 millions d'euros au profit du projet. • Le recours au Fonds d'affectation UE-Afrique pour les projets d'infrastructure (qui associe les fonds d'institutions de financement de développement et les subventions de la Commission Européenne) a joué un rôle crucial pour combler le déficit de fonds propres.
<p>Projet hydroélectrique du PIE de Bujagali, Ouganda (250 MW)</p> <p>Il s'agit d'un contrat de construction, de propriété et d'exploitation de Bujagali Electricity Limited, dont les promoteurs sont Industrial Promotion Services (Kenya) Limited et SG Bujagali Holdings Ltd, une filiale de Sithe Global Power, LLC (États-Unis). Le total des besoins de financement s'élève à 798 millions de dollars US.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La structure a mobilisé les prêteurs commerciaux en offrant une amélioration des termes du crédit et une approche groupée. • La facilité de crédit consiste en un prêt commercial de 115 millions de dollars US, consenti par Standard Chartered et Absa Bank, couvert par une garantie de risque partielle de la Banque mondiale. • Le reste du financement provenait d'autres institutions multilatérales, comme la SFI, qui a engagé 130 millions de dollars US de prêts, la Banque européenne d'investissement, qui a prêté 140 millions de dollars US, et la BAD, 110 millions de dollars US. Le financement européen des IFD comprend l'Agence française de développement Proparco, avec un prêt de 73 millions de dollars US, la DEG/KfW d'Allemagne avec 45 millions de dollars US et le financier néerlandais FMO avec 73 millions de dollars US. Tous les prêts de premier rang ont une maturité de 16 ans, avec 627 millions de dollars US financés par la dette et 171 millions de dollars US par des capitaux propres. Le ratio dette/capitaux propres est d'environ 78:22. La MIGA a fourni une garantie d'investissement en actions pouvant atteindre 115 millions de dollars US sur 20 ans.
<p>Obligations en monnaie locale de la Namibie</p> <p>La SFI a lancé la première obligation d'un émetteur non résident sur les marchés financiers namibiens, levant 180 millions de dollars namibiens (12 millions de dollars US) pour le développement du secteur privé.</p> <p>L'obligation à cinq ans est nommée Namib (« vaste espace ») en référence au désert le plus ancien du monde.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La structure cherche à développer systématiquement les marchés de capitaux locaux en créant des opérations de « référence » pour les obligations sur le marché national. Les revenus qui en découlent servent à soutenir les entreprises privées qui n'auraient pas accès aux capitaux à long terme libellés en monnaie locale. • L'obligation fait partie d'un programme d'émission de billets à moyen terme enregistré auprès de la Bourse de Namibie qui permet à la SFI d'émettre jusqu'à 10 milliards de dollars namibiens (environ 650 millions de dollars US) en obligations sur le marché intérieur. • La SFI investit les revenus de l'obligation pour soutenir le développement privé en Namibie. Le rendement des obligations est de 9,812% par an. • Standard Bank et IJG Securities (Pty) Ltd sont les principaux responsables de l'émission d'obligations. IJG Securities est également l'agent change caution de la transaction, tandis que Standard Bank et Transfer Secretaries (Pty) Ltd sont des agents fiscaux.
<p>Garantie de l'accès des entreprises publiques aux marchés des capitaux : Kenya Power and Lighting Company</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir aux entreprises publiques un accès aux marchés des capitaux réduit les coûts de refinancement. • La facilité de restructuration de la dette fait partie d'un nouveau financement commercial de 500 millions de dollars US visant à refinancer la dette existante de KPLC avec un prêt d'une durée beaucoup plus longue et avec un taux d'intérêt plus bas. • Une garantie de prêt de 200 millions de dollars pour assumer le service de la dette de KPLC dans le cadre d'une facilité de prêt syndiqué de 500 millions de dollars US. • En fin de compte, la situation financière de KPLC sera renforcée avec près de 180 millions de dollars US économisés grâce à la restructuration de la dette. • Garantie signée en 2015, d'une durée de 10 ans.

Pour rendre la structure bancable, les obligations doivent être classées "investment grade". Supposons qu'un investisseur institutionnel ayant un intérêt pour les investissements à long terme ait acheté une obligation à 20 ans (en supposant 3 ans pour la construction, 2 ans pour le démarrage et 15 ans pour l'exploitation), avec le principal et les intérêts garantis par la BMD. Après

cinq ans, l'investisseur disposerait d'une option de vente pour vendre l'obligation à la BMD, à condition que les projets ne respectent pas les conditions minimales spécifiques (déclencheurs) prédéfinies, telles que le bon achèvement de la construction, des ratios de couverture minimum, et des conditions de notation de crédit minimum. La BMD détiendrait une obligation de ce type et

soutiendrait le projet pour qu'il remplisse ses obligations de performance, et pourrait ensuite envisager à nouveau de vendre l'obligation aux fonds de pension. Seuls les projets qui sont solides, économiquement viables et conformes à la stratégie d'assistance-pays de la BMD seront considérés.

Structure des obligations non garanties

L'idée de base est qu'une BMD fournisse des prêts flexibles à court terme aux gouvernements pour leur permettre d'acheter des obligations non garanties ou des obligations convertibles afin de financer les phases initiales d'un projet. Les obligations non garanties seraient émises par une Entité à vocation spéciale (EVS) contrôlée par des intérêts privés pour construire et exploiter l'infrastructure et financer la phase initiale du projet. Après la construction et après la disparition de certains des risques initiaux, le gouvernement vendrait sur le marché les obligations non garanties et utiliserait les fonds obtenus pour rembourser la BMD. Le gouvernement pourrait bénéficier de tout succès particulier enregistré par les projets, si les obligations sont convertibles.

Les avantages de l'approche proposée sont quadruples. Elle minimise les coûts de financement globaux (et les subventions du gouvernement) parce qu'elle utilise le financement intérimaire du gouvernement dans la phase la plus coûteuse du point de vue du secteur privé. Elle maximise l'implication du secteur privé puisque tout le financement en viendrait (ce qui serait une incitation à une plus grande efficacité dans les opérations). Elle soutient le développement du marché des capitaux dans le pays d'accueil. Et elle minimise l'utilisation du capital des BMD, puisque le prêt pour le financement des obligations non garanties serait à relativement court terme (3 à 4 ans, contre plus de 15 ans pour les prêts aux projets normaux).

La BMD aiderait le gouvernement à concevoir la facilité de financement des infrastructures, ainsi qu'à structurer l'instrument financier (obligation non garantie ou l'obligation convertible), et l'Entité à vocation spéciale. Cela réduirait également le risque du refinancement en offrant une flexibilité dans le prêt, permettant au gouvernement de choisir le moment optimal pour faire flotter l'obligation non garantie ou l'obligation convertible.

Accords de PPP à long terme basés sur les résultats

Cette structure intègre des arrangements basés sur les résultats. L'aide basée sur les résultats (OBA)⁴ est une stratégie de financement des fonds publics destinés à soutenir la fourniture du service de base lorsque des préoccupations politiques justifient un financement public pour compléter ou remplacer les redevances d'utilisation. Le paiement n'est généralement effectué une fois qu'un résultat préconvenu a été atteint. Dans le modèle proposé, le concédant conclut un accord de PPP avec le promoteur. Le promoteur s'engage à atteindre les objectifs de performance spécifiés dans l'accord de PPP et reçoit un financement pour les dépenses en capital qui provient des marchés de capitaux commerciaux. Les recettes de redevances alimentent le flux de trésorerie du promoteur. Elles sont utilisées pour couvrir les dépenses d'exploitation et de maintenance, le remboursement de la dette et le financement des dépenses d'investissement, le solde étant conservé à titre de bénéfice. Les recettes de redevances sont complétées par des paiements faits par un fonds de subventions, qui doit payer sur la base de la production. Cela pourrait s'appliquer à des secteurs tels que l'électricité ou l'eau et les eaux usées.

Le fonds de subvention pourrait être financé par une IFI. La subvention, basée sur un niveau de production prédéfini qui incite le promoteur à fournir le produit, est versée dans un fonds administré sous forme de compte bloqué neutre, contrôlé par un auditeur indépendant qui confirme la prestation de services. La dette contractée par le fonds de subvention serait de la responsabilité du concédant.

Le principal avantage de l'introduction des subventions basées sur les résultats est de limiter pour le promoteur l'obligation de recouvrer tous ses coûts (dépenses d'exploitation et de maintenance, remboursement de la dette, financement des investissements et bénéfices) par le biais des redevances et des frais de raccordement (encadré 4.7).⁵ Les tarifs peuvent rester bas, et le promoteur peut obtenir le recouvrement intégral des coûts et, dans certains cas, un retour sur investissement. Les résultats prédéfinis liés aux incitations peuvent avoir les caractéristiques suivantes :

ENCADRÉ 4.7 Mozambique : Utiliser des subventions pour renforcer la bancabilité

Entre 1999 et 2007, deux projets nationaux dans le domaine de l'eau ont porté le taux d'accès à l'eau à 37% dans les grandes villes de Maputo, Beira, Nampula, Quelimane et Pemba. Ils ont également permis de renforcer les institutions du secteur et le cadre réglementaire. De plus, ils ont permis de tester le cadre de gestion déléguée, qui sépare les actifs des opérations, sous-traite la gestion des opérations à des opérateurs privés, et supervise un organisme de réglementation. Ils visent également à assurer le recouvrement intégral des coûts par le biais des redevances, sans inclure toutefois les coûts de connexion.

Le Partenariat mondial pour l'aide basée sur les résultats a fourni 6 millions de dollars US destinés aux ménages pauvres qui n'ont pas les moyens de payer les frais de connexion. Les frais d'installation d'une connexion varient d'environ 160 à plus de 240 dollars. Cette subvention fondée sur les résultats a encouragé les ménages pauvres à demander des connexions.

Source : Mandri-Perrott et Stiggers (2009).

- La fourniture d'accès au service est définie comme la fourniture de connexions en état de marche démontrée à travers une facture d'eau payée. Dans ce cas, le coût total ou partiel de la connexion est payé par le fonds de subvention sur la base de chaque nouvelle connexion. Un avantage supplémentaire est la responsabilité accrue qui accompagne ce système, car les clients peuvent surveiller les performances du promoteur sur la base de la fourniture des connexions.
- Le fait que la subvention soit versée au promoteur en proportion de la facture du client représente une incitation à améliorer et à étendre les capacités de facturation et à réduire la consommation d'eau non facturée. De cette façon, la subvention est payée à la même fréquence qu'un client est facturé, ce qui incite le promoteur à augmenter la quantité d'eau facturée et à améliorer la prestation de services. Un autre avantage est la transparence offerte aux clients qui peuvent voir le niveau de subvention sur leur facture.
- Ce système représente une assurance pour les prêteurs commerciaux quant aux risques réglementaires et politiques liés au remboursement de la dette, puisque la subvention est liée aux résultats et est payée directement aux prêteurs commerciaux.
- Une incitation à épurer les eaux usées base la subvention sur le volume d'eaux usées traitées.

Le modèle de concession de type OBA devrait être utilisé lorsque les promoteurs ne peuvent pas fixer les tarifs au niveau nécessaire pour atteindre le recouvrement intégral des coûts (pour des raisons politiques ou sociales), et lorsque les risques politiques et réglementaires ne sont pas une menace pour le projet et peuvent être gérés facilement. Un agent de vérification indépendant s'assure que le résultat prédéfini a été atteint, de manière à donner au promoteur une assurance sur le niveau des revenus et ainsi améliorer la bancabilité du système dans son ensemble,⁶ et aussi pour éviter les conflits entre le concédant et le promoteur. Même dans ce cas, il faudra prévoir des dispositions qui permettent d'adapter ou de renégocier les contrats afin de pouvoir tenir compte des changements qui n'avaient pas été anticipés par les hypothèses initiales de l'accord de PPP, notamment les indexations tarifaires et les examens périodiques ou d'urgence.

INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Nouvelle initiative infrastructurelle de l'IFC

Le Managed Co-Lending Portfolio Program (MCPP), le premier portefeuille de ce type, vise à augmenter la capacité de la SFI à mobiliser l'emprunt par les investisseurs institutionnels afin de

Le modèle de concession de type OBA devrait être utilisé lorsque les promoteurs ne peuvent pas fixer les tarifs au niveau nécessaire pour atteindre le recouvrement intégral des coûts

TABLEAU 4.2 Actifs et ambitions d'investissements potentiels dans les infrastructures africaines

Institution	Actifs en gestion (en billions de dollars)	Horizon de placement	Propension au risque	Objectif d'investissement	Risques et contraintes
Banque commerciale	40,2	Court terme	Faible à moyenne	Faire des marges nettes d'intérêts	Risque de non-concordance de la gestion actif-passif Renforcement de l'environnement réglementaire : BÂLE III
Promoteur d'infrastructures	3,4	Court terme	Élevée	Prendre part au projet en tant que participant	Capital limité pour investir à long terme
Assurance non-vie	s.o.	Court terme	Moyenne	Faire face aux coûts de financement des engagements calculés par des actuaires	Risque de non-concordance de la gestion actif-passif Renforcement de l'environnement réglementaire : International Financial Reporting Standards (IFRS) II, Solvabilité II
Infrastructures et fédération des fonctionnaires	2,7	Dépend des caractéristiques du fonds	Élevée	Maximiser la richesse des bénéficiaires	Problème de liquidités dû au rachat du bénéficiaire
Société d'investissement	29,0	Court à moyen terme	Dépend du mandat des fonds	Maximiser les retours de l'entreprise	Problème de liquidités dû au rachat du bénéficiaire
Assurance vie et pension privée	26,5	Long terme	Moyenne	Faire face aux coûts de financement des engagements calculés par des actuaires	Risque de non-concordance de la gestion actif-passif Renforcement de l'environnement réglementaire : International Financial Reporting Standards (IFRS) II, Solvabilité II
Pension publique	10,9	Long terme	Moyenne	Faire face aux coûts de financement des engagements calculés par des actuaires	Risque de non-concordance de la gestion actif-passif Risque de longévité en accroissement
Fonds souverain	6,3	Long terme	Moyenne à élevée	Maximiser les fonds souverains	Problème d'accord du mandat du gouvernement
Fonds de dotation et fondation	1,0	Long terme	Élevée	Maximiser la richesse des bénéficiaires	Présence possible de mandats n'autorisant pas les investissements dans les économies émergentes ou en développement

soutenir le développement des infrastructures dans les marchés émergents. Il permettra :

- De remédier aux contraintes de capacité des investisseurs institutionnels en exploitant les compétences de l'IFC en termes d'élaboration, de structuration et de gestion d'un portefeuille de projets infrastructurels bancables ;
- De fournir aux investisseurs institutionnels un portefeuille suffisamment large et diversifié par le biais d'une syndication de portefeuille avec un bon rapport coût-efficacité ;
- D'améliorer les termes de crédit à travers la prise en charge par la SFI d'une première tranche de perte afin de créer un profil risque-rendement de première qualité, permettant ainsi d'éliminer une contrainte clé en termes de capital.

La structure du fonds repose sur un partenariat conclu avec les gérants privés pour que la SFI soutienne les nouveaux véhicules de dettes des infrastructures privées. Chaque véhicule investira dans des prêts infrastructurels élaborés par l'IFC et syndiqués via la plateforme du programme, en s'assurant de répondre aux exigences commerciales et réglementaires des grands investisseurs institutionnels. Il est intéressant de remarquer que les investissements de la SFI seront en situation de première perte, subordonnés aux autres investisseurs confirmés, ce qui crée pour ceux-ci un profil risque-rendement de première qualité. Chaque investissement de l'IFC d'une valeur de 1 dollar permettra de soutenir un investissement supplémentaire de 8 à 10 dollars par une tierce partie. La diversification naturelle fournie par le

portefeuille de la SFI, couplée à un portefeuille de première perte innovant, permet à la SFI de rehausser le crédit des investisseurs confirmés au rang d'investissement.

Valeur foncière et développement immobilier

Le concept de valorisation foncière fait référence aux mécanismes qui monétisent l'accroissement de la valeur des terres qui se trouvent autour des projets d'infrastructures publics. Par exemple, lors de la construction d'un réseau de métro, le développement immobilier autour des stations illustre bien l'externalité positive qui résulte des investissements dans les transports. Un mécanisme de financement qui peut apparaître lors de la planification des projets ferroviaires est ce qu'on appelle un « droit aérien », lorsqu'un promoteur, à travers la propriété ou la location d'un terrain (ou d'un bâtiment), obtient le droit d'utiliser et d'aménager un espace vide au-dessus de la propriété. Construire au-dessus de rails, de quais, de dépôts ou de stations peut s'avérer très rentable, comme on a pu le voir lors de la construction de plusieurs réseaux de métro. Plusieurs projets de métro ont internalisé la valeur du développement immobilier pour compenser les pertes d'exploitation résultant de l'insuffisance des revenus générés par la vente des billets. À New York, par exemple, la Metropolitan Transportation Authority a vendu des droits aériens aux Jets de New York pour qu'ils construisent un stade au-dessus des voies, près de Penn Station. D'autres projets de réseaux de transports comme le bus ou le train léger ont reçu des financements initiaux (fonds propres ou subventions) de promoteurs locaux dont les autres investissements tirent profit de la création de nouveaux services de transport. Les promoteurs immobiliers ont également activement participé à des consortiums privés. Par exemple, la Tanayong Company, un des principaux promoteurs immobiliers thaïlandais, a participé à la construction du Skytrain de Bangkok.

Toutefois, le développement immobilier n'est pas l'unique solution pour financer les infrastructures et ne devrait pas se substituer à des modes de financement fiables. La planification des projets d'infrastructures doit mettre l'accent sur la création de services de transports intelligemment conçus

et de haute qualité, et non sur la construction de nouveaux centres commerciaux. Une dépendance trop importante sur les revenus de projets immobiliers connexes risque réduire le niveau d'investigation sur le fonctionnement du système et les prestations de service. Dans certains cas, les partenaires de projets dont les intérêts reposent essentiellement sur l'immobilier peuvent agir avec un système d'incitation contraire au bien public et promouvoir des projets d'infrastructures sans prendre en compte les critères propres à une bonne planification des systèmes de transport.

RECOMMANDATIONS POLITIQUES

Les pays devraient mieux tirer avantage des fonds publics et des investissements en infrastructure, tout en encourageant la participation du secteur privé. Néanmoins, les différents stades de développement des pays africains impliquent que les approches politiques soient spécifiques à chaque pays.

Renforcer la gouvernance et le cadre institutionnel

Les gouvernements africains vont demeurer les principaux acteurs pour le financement, la mise en place du cadre institutionnel et réglementaire, et la mise en œuvre des politiques de relance des investissements productifs. Le financement privé des infrastructures continuera, selon toute vraisemblance, à ne représenter qu'une petite part des dépenses mondiales consacrées aux infrastructures, qui est estimée entre 5 et 10%. Tous les projets d'infrastructure ne se prêtent pas à la formule des PPP, et les obstacles réglementaires entravent une plus grande participation des investisseurs institutionnels. D'autre part, il n'est pas nécessaire d'investir dans de nouvelles infrastructures pour qu'un pays puisse disposer des infrastructures essentielles à la croissance économique. D'une part, les gouvernements peuvent optimiser l'utilisation des infrastructures existantes en réduisant les inefficacités et le gaspillage, et d'autre part ils peuvent diriger l'investissement en priorité dans les projets avec les taux de rentabilité économique et sociale les plus

Les gouvernements peuvent diriger l'investissement en priorité dans les projets avec les taux de rentabilité économique et sociale les plus élevés

Les gouvernements devraient mettre en place des institutions capables de gérer efficacement le développement de nouvelles infrastructures, avec en particulier des mécanismes de financement autonomes

élevés. Des dispositifs institutionnels efficaces sont donc essentiels pour gérer efficacement la complexité des tâches de planification, conception, coordination, développement, mise en œuvre et contrôle des projets.

Afin d'améliorer l'efficacité de l'investissement, les gouvernements devraient également prêter attention au volet immatériel du développement des infrastructures – à savoir les questions politiques et réglementaires, l'éducation et la formation des équipes impliquées dans le financement de l'infrastructure, ainsi que la veille sur les dernières évolutions du secteur. Un appui immatériel au secteur des transports pourrait inciter les pouvoirs publics à adopter une approche multiforme dans leur effort pour intégrer les réseaux de transport, éliminer les obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce, faciliter la circulation des personnes et des marchandises entre les pays et mettre en place un cadre réglementaire capable de décourager la formation de monopoles et de cartels. Environ 75% des délais d'attente aux frontières sont causés par des contraintes liées à la facilitation des échanges commerciaux, et seulement 25% sont liés aux infrastructures matérielles.⁷

Se concentrer sur l'entretien et la productivité des infrastructures

Le manque d'entretien est responsable d'une grande partie des pertes en infrastructures. Même quand les projets d'infrastructure sont réalisés avec un grand soin, le manque d'entretien va entraîner une détérioration rapide. En Afrique, il est courant de trouver des centrales électriques ayant perdu une partie de leur capacité de production, des conduites d'eau brisées accidentellement ou intentionnellement, ou des routes pavées devenues inutilisables. Dans un pays africain type, environ 30% des infrastructures ont besoin d'être réhabilitées, principalement les infrastructures rurales et les infrastructures dans les pays en conflit.⁸ Un entretien régulier peut prévenir les détériorations et empêcher que des dépenses plus importantes soient engagées dans des réparations importantes, la réhabilitation ou même la reconstruction des infrastructures. L'investissement pour réduire les pertes dans le transport et la distribution de l'électricité et de l'eau représente

moins de 3% du coût que représenterait la mise en place de nouvelles infrastructures d'une capacité équivalente.⁹ Dépenser 1\$ pour l'entretien des routes permet de réaliser une économie de 4\$.¹⁰ Si les pays africains avaient dépensé 12 milliards de dollars de plus pour la réfection des routes dans les années 1990, ils auraient économisé 45 milliards de dollars en coûts de reconstruction.¹¹

Les gouvernements devraient mettre en place des institutions capables de gérer efficacement le développement de nouvelles infrastructures, avec en particulier des mécanismes de financement autonomes. Une partie des taxes sur les carburants pourrait être versée à un fonds d'entretien routier, et une taxe sur la consommation d'énergie pourrait être affectée à l'entretien des systèmes de transport et de distribution de l'énergie. De façon plus générale, les recettes provenant des taxes sur les infrastructures pourraient servir à financer de nouvelles infrastructures, y compris des écoles et des hôpitaux. Ce que les gouvernements doivent éviter de faire, c'est de mettre en place un fonds d'entretien qui soit approvisionné à partir du budget annuel de l'État, car des considérations politiques pourraient vite aboutir à une restriction ou une suppression de cette ligne budgétaire.

Adopter une approche pragmatique dans la priorisation stratégique des infrastructures

Les projets d'infrastructure sont parmi les investissements les plus rentables qu'un pays puisse réaliser. Quand ces infrastructures sont productives, elles contribuent à soutenir la croissance économique du pays, et par ricochet elles permettent de développer les ressources financières nécessaires pour l'ensemble des politiques poursuivies. Mais souvent, soit les gouvernements entreprennent trop à la fois et, en fin de compte, réalisent peu, soit ils mettent la priorité sur les mauvais secteurs et industries et consacrent leurs ressources financières, administratives et humaines, qui sont limitées, à des activités peu compétitives qui ne peuvent générer les ressources nécessaires pour soutenir le développement.

Chaque année, l'Afrique collecte environ 500 milliards de dollars de recettes fiscales, reçoit 50 milliards de dollars d'aide étrangère et 60 milliards de dollars de transferts de la

diaspora (remittances), et bénéficie de 59 milliards de dollars d'IDE. Il est peu probable que ces chiffres augmentent rapidement à moyen terme. Étant donné que le continent peine à financer ses besoins en matière d'éducation, de santé, de sécurité et autres priorités, il est improbable qu'il puisse dégager les ressources nécessaires pour financer un budget annuel d'infrastructures de 130 à 170 milliards de dollars. Le déficit d'infrastructures de l'Afrique ne va donc pas être réglé rapidement, en particulier dans un monde où la technologie est en constante évolution.

Les besoins de financement des pays post-conflit ou en transition peuvent atteindre jusqu'à 37% du PIB, un niveau impossible à financer pour n'importe quel gouvernement.¹² En République démocratique du Congo (RDC), la moitié des infrastructures ont besoin d'être réhabilitées. En Libye et en Somalie, après des années de conflit et d'instabilité politique, il se peut que les développements des infrastructures nécessitent une stratégie radicalement différente de celle des autres pays africains. Enfin, la capacité à attirer des financements privés pour des projets d'infrastructure varie largement d'un pays à un autre. Par exemple, sur les 39 milliards de dollars de projets de PPP en Afrique en 2012–2016, les pays à faible revenu n'ont reçu que 4% des fonds alloués.

L'accès universel à des infrastructures de qualité ne peut être qu'un objectif à long terme. Tenter d'y parvenir avec des ressources limitées a conduit les gouvernements à trop dépenser sur des projets à faible rendement économique qui ont eu un faible impact sur la croissance industrielle et la création d'emplois.

Toutefois, les pays africains n'ont pas besoin de résoudre tous leurs problèmes d'infrastructure avant de pouvoir parvenir à une croissance durable et inclusive. Ils devraient plutôt se concentrer sur la meilleure façon d'utiliser leurs faibles budgets d'infrastructures pour atteindre les rendements économiques et sociaux les plus élevés. Les rendements économiques varient selon les types d'infrastructure, et les gains économiques les plus importants sont obtenus avec les investissements visant à accroître d'abord la capacité de production d'électricité, puis la densité téléphonique et enfin la longueur des routes.¹³ Le secteur de l'énergie est le plus susceptible d'avoir

un impact fort¹⁴ et aussi le plus susceptible d'atteindre un taux de rendement social élevé.¹⁵ En revanche, pour les pays enclavés, ce sont les investissements dans les liaisons vers les pays portuaires qui peuvent avoir les meilleurs taux de rendement, car celles-ci déterminent souvent la structure des coûts pour les autres types d'infrastructure. Ainsi, à Kigali, au Rwanda, les coûts de transport peuvent représenter 40% du coût des matériaux de construction.

Une planification stratégique qui tient compte de la situation du pays, ainsi que de son avantage comparatif dans des secteurs spécifiques, peut aider les gouvernements à faire des choix difficiles. La priorité devrait être accordée aux activités productives, telles que l'industrie manufacturière, qui peuvent conduire à une croissance inclusive par la création d'emplois. Telle est la principale leçon que l'on peut tirer de l'histoire économique, et plus particulièrement de celle de la Chine. Lorsque la Chine a amorcé sa croissance spectaculaire de 9,6% par an en moyenne pendant 38 ans (1979–2017), ses dirigeants étaient bien conscients que le stock d'infrastructures du pays était faible, plus faible encore que celui de l'Éthiopie ou de la RDC aujourd'hui. Ils se sont également rendu compte qu'ils n'auraient jamais assez de ressources financières et de capacités administratives pour construire dans tout le pays des routes, des autoroutes, des chemins de fer, des ports et des aéroports, ou pour favoriser l'interconnexion régionale avec les pays voisins (principalement pauvres).

La seule solution sensée consistait à bien définir leurs priorités et à identifier les zones géographiques où une infrastructure de haute qualité était nécessaire pour soutenir une industrie manufacturière légère. Quelques réussites rapides dans ces industries, secteurs et zones bien ciblés ont permis de dégager des ressources pour financer des projets d'infrastructure dans d'autres régions du pays. Résultat ? La Chine est en position aujourd'hui de lancer presque n'importe quel projet d'infrastructure dont son économie pourrait avoir besoin. La stratégie pragmatique de priorisation et de câblage des industries a également permis à la Chine, dans un premier temps, de construire l'infrastructure essentielle dont son économie avait besoin au fur et à mesure qu'elle

L'approche la plus efficace consiste à construire les infrastructures dans des zones économiques spéciales (ZES) et des parcs industriels

passait d'un niveau de développement à un autre, et dans un deuxième temps, d'être aujourd'hui en mesure de financer des projets d'infrastructure partout dans le monde.

Remédier au déficit d'infrastructures dans les zones économiques spéciales et les parcs industriels

Pour stimuler le développement d'industries compétitives, l'approche la plus efficace consiste à construire les infrastructures dans des zones économiques spéciales (ZES) et des parcs industriels pour favoriser la création de grappes dans des secteurs et des zones spécifiques. Grâce à la diffusion des savoir-faire, la mutualisation de la main d'œuvre, les transferts de technologie et la proximité des fournisseurs spécialisés, les grappes suscitent des effets d'agglomération qui produisent des externalités positives pour les entreprises.

Parce qu'ils créent un environnement juridique, réglementaire et institutionnel favorable et fournissent toutes les infrastructures nécessaires, les parcs industriels attirent les IDE, créent des emplois et génèrent des exportations. L'amélioration de l'environnement des entreprises en Afrique est une recommandation qui a été faite depuis des décennies, mais les entreprises africaines sont toujours entravées par des cadres réglementaires inadéquats, des pénuries dans l'approvisionnement en énergie, de mauvais systèmes de distribution et un accès insuffisant au financement. La fourniture d'infrastructures adéquates et la simplification des systèmes de réglementation que permet un parc industriel peuvent favoriser le développement du secteur privé et la création d'emplois.¹⁶

À partir de 1978, la Chine avait développé des parcs industriels pour relancer son développement économique. Les parcs ont également été utilisés dans le monde entier avec des degrés de succès variables. L'Afrique les utilise depuis les années 1970, avec des résultats mitigés. Pour tirer les leçons de ces expériences, les pays africains doivent identifier les facteurs déterminants du succès et de l'échec des premières ZES. Une vaste littérature a exploré les facteurs de succès des parcs industriels et la manière d'améliorer leur performance en Afrique.¹⁷ Après l'île Maurice,

plusieurs pays africains – l'Éthiopie, le Ghana et le Maroc – ont créé des parcs industriels qui génèrent d'excellents résultats en matière de développement.

Mobiliser les ressources nationales par le biais de subventions bien ciblées et d'une perception rigoureuse des redevances

Pour financer leurs projets d'infrastructure, plusieurs pays africains ont émis des titres d'emprunt en devises fortes par le biais des partenaires au développement ou des euro-obligations. Ces instruments alourdissent la dette et restreignent les investissements futurs en capital, surtout si ces fonds ne sont pas employés judicieusement pour des projets d'investissement permettant d'accroître la capacité de production du pays. Les pays africains peuvent utiliser d'autres moyens pour relever leur financement sans compromettre la stabilité macroéconomique, notamment en améliorant l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et en demandant aux utilisateurs de services de contribuer davantage. À travers le continent, les tarifs de l'électricité et de l'eau ne reflètent toujours pas les coûts, ce qui est encore aggravé par la sous-facturation et les branchements illégaux. S'il est important de garantir l'accès des ménages à faible revenu à l'électricité, il faut réduire le niveau des subventions en les ciblant mieux sur les ménages les plus démunis. Il est également nécessaire de lutter contre la fraude et de faire en sorte que tous ceux qui en ont les moyens payent effectivement pour les services, ce qui permettrait de faire entrer davantage de ressources. De même, la perception d'un petit péage pour les routes et les ponts permettrait d'approvisionner des fonds d'entretien et de financer de nouveaux projets d'infrastructure.

Accroître le financement privé des projets d'infrastructures

Les gouvernements peuvent exploiter l'effet de levier de leurs ressources pour attirer des financements privés. À l'échelle mondiale, la contribution des banques commerciales et des investisseurs institutionnels aux infrastructures en Afrique demeure faible, en dépit du fait qu'ils gèrent 120 billions de dollars. L'absence de catégories

Les pays africains devraient tous adopter des cadres juridiques et réglementaires efficaces, y compris des lois pour les PPP

d'actifs spécifiques aux infrastructures, la complexité des structures du marché des capitaux pour les infrastructures et la réglementation internationale et nationale (Bâle III) limitent cette ressource potentielle. Les pays africains doivent s'efforcer d'attirer une partie de ces fonds, en mettant l'accent sur une augmentation de la participation des sociétés d'infrastructure dans les secteurs de l'électricité, des télécommunications et, dans une moindre mesure, des transports.

Les pays africains devraient tous adopter des cadres juridiques et réglementaires efficaces, y compris des lois pour les PPP. Une politique bien définie pour le financement des investissements et la participation du secteur privé aux projets d'infrastructure – combinée avec les instruments juridiques, les politiques de passation de marché et les procédures réglementaires idoines – peut améliorer l'attrait et la solvabilité des projets d'infrastructure. Plus important encore, les gouvernements doivent s'assurer que les règles et les règlements sont bien mis en œuvre, sans changements fréquents de politiques. La plupart des pays africains ont de bonnes politiques, mais les appliquent rarement. L'incertitude politique devrait être réduite à travers une large consultation de toutes les parties prenantes, notamment les partis d'opposition, les organisations de la société civile et le secteur privé. L'adhésion de toutes les parties prenantes permettra que les politiques survivent aux changements de gouvernement.

Une politique de PPP établie suivant les meilleures normes internationales est un élément essentiel du cadre de financement des infrastructures. Certains États ont une législation générale relative à la privatisation ou aux PPP, tandis que d'autres établissent des lois spécifiques pour les différents secteurs. Une étude réalisée par The Economist en 2015 sur 15 pays africains a révélé que deux d'entre eux n'avaient pas de feuille de route pour un cadre de PPP (RDC et Angola), trois étaient en train d'élaborer des lois sur les PPP (Ghana depuis 2013, Rwanda depuis 2009 et Ouganda depuis 2012), et les autres avaient déjà établi des cadres juridiques et réglementaires sur les PPP (Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, Kenya, Maroc, Nigéria, Afrique du Sud, Tanzanie et Zambie). En dépit de leur caractère encourageant, il convient d'éviter les programmes de PPP

trop ambitieux qui peuvent dépasser le potentiel d'un pays (en termes d'abordabilité et d'accès aux investissements et financements internationaux) (encadré 4.8).

Bien que les PPP soient importants pour le développement des infrastructures, une évaluation attentive avec analyse des objectifs, de la viabilité commerciale, des risques et de leur gestion est nécessaire pour en assurer le succès. Encore une fois, tous les projets d'infrastructure ne sont pas adaptés à la structure PPP.

Construire un réseau solide de projets et programmes susceptibles de rapporter de l'argent

Un projet est bancable s'il parvient à offrir des incitations suffisantes pour que les prêteurs envisagent de le financer. Cela nécessite une préparation du projet qui présente clairement aux différentes parties les risques et les retours potentiels. Du fait du niveau limité de la planification à long terme des projets d'infrastructures et d'une faible capacité à les préparer, beaucoup de pays africains n'ont pas assez de projets avec des niveaux de rendement ajustés aux risques à présenter aux prêteurs. Il serait avantageux pour les pays d'Afrique de mettre en place des institutions compétentes et de renforcer leurs capacités techniques, ainsi que d'instaurer des partenariats avec des institutions spécialisées dans la préparation de projets et des financiers réputés. Étant donné les incertitudes, les coûts, les risques et l'horizon temporel long qui caractérise la préparation des projets d'infrastructure, il serait opportun d'établir des mécanismes crédibles d'incitation du financement public pour attirer la participation du secteur privé.

Une stratégie de plateforme nationale et régionale peut aider à faire face à certains risques inhérents tels que l'asymétrie des devises, la petite taille des projets, et la complémentarité. Des obligations en devises locales peuvent servir à financer un ensemble de projets infrastructurels importants afin de réduire les coûts fixes de cotation des obligations. De la même façon, un programme qui inclut un ensemble d'éléments complémentaires – par exemple la production électrique, la transmission et les réseaux de distribution, ainsi que des compteurs prépayés pour limiter les pertes

Une politique de PPP établie suivant les meilleures normes internationales est un élément essentiel

ENCADRÉ 4.8 Les PPP – à faire et à ne pas faire

À faire	À ne pas faire
Adaptez la stratégie de PPP à votre contexte politique, social et économique selon les principes du réalisme et de la prudence.	Ne planifiez pas et n'annoncez pas de programmes PPP ambitieux qui pourraient dépasser votre potentiel (en termes d'abordabilité et d'accès aux investissements et financements internationaux). Ne sélectionnez pas de projets irréalistes, et ne choisissez pas de technologies peu fiables ou non testées.
Choisissez les projets appropriés.	N'utilisez pas le PPP pour de petits projets (en règle générale). Essayez plutôt de regrouper les petits projets (par exemple, un groupe de stations d'épuration des eaux usées plutôt que des processus distincts).
Sélectionnez des candidats appropriés pour le PPP. Recherchez les gains d'efficacité inhérents aux PPP, maximisez-les et protégez-les. Recourez au mode PPP lorsque le projet est rentable et tend à renforcer la rentabilité.	Ne recourez pas au PPP simplement parce qu'il n'est pas comptabilisé comme une dette publique. N'utilisez pas le PPP comme option à moins que le projet soit apte à être un PPP et qu'il soit susceptible de réaliser les gains d'efficacité escomptés.
Soyez conscient des besoins en ressources fort contraignants de l'outil PPP et du processus de passation de marché, et assurez-vous d'avoir à votre disposition les capacités requises. Assurez-vous d'une participation substantielle des pouvoirs publics à toutes les étapes du cycle de vie du PPP.	Ne vous lancez dans un processus PPP qu'à condition d'avoir bien identifié les capacités et les ressources spécifiques nécessaires ainsi que la complexité accrue du processus. Dans de nombreux pays, les institutions chargées du développement des PPP se heurtent à de fortes restrictions et présentent souvent des lacunes considérables. Néanmoins, on attend d'elles qu'elles produisent des programmes et des projets qui exigent un niveau de spécialisation et d'effort qui dépasse leurs capacités.
Identifiez et évaluez les projets en détail pour vous assurer de leur faisabilité.	Ne lancez pas un projet de PPP si vous n'êtes pas sûr de sa faisabilité globale et des caractéristiques de faisabilité du PPP, c'est-à-dire les conditions économiques, financières, commerciales, techniques et d'accessibilité financière du projet.
Consacrez suffisamment de ressources pour bien structurer l'appel d'offres et le contrat et bien gérer le processus.	Ne croyez pas que l'évaluation fait tout. La rentabilité inhérente d'un projet peut être perdue par une structuration inadéquate et une formulation imprécise. Le processus d'appel d'offres devrait assurer une concurrence effective maximale dans les limites des critères de qualification.
Prévoyez suffisamment de temps pour la passation de marché (préparation, évaluation, structuration et appel d'offres).	Ne vous précipitez pas. Ne fixez pas d'échéances trop ambitieuses. Les acteurs du secteur privé sont moins disposés à soumissionner pour des projets s'ils n'ont pas confiance dans la capacité du gouvernement à respecter son calendrier.
Portez une attention particulière et dédiez un certain nombre de ressources à la gestion du contrat au-delà de la passation de marché.	Ne présumez pas que le gouvernement ait terminé son travail une fois le contrat signé. Le gouvernement doit gérer le contrat tout au long de sa vie.
Organisez les cadres stratégique, institutionnel et gouvernemental pour traiter l'outil PPP de manière programmatique. Maîtrisez les implications fiscales et évaluez les projets et programmes en vue d'une amélioration permanente.	N'utilisez pas les PPP comme une stratégie de politique générale (au niveau des programmes) à moins que vous ne soyez prêts et préparés.

commerciales – réduira le risque d'insolvabilité de l'acheteur d'électricité. Une approche programmatique assure également une meilleure coordination régionale avec les IFD.

Les IFD et les donateurs ont intégré le fait que le manque de financement pour la préparation des projets faisait obstacle au développement des infrastructures, en cherchant à y remédier au

moyen d'institutions et de divers instruments, tels que le soutien des promoteurs par les bailleurs, à l'image de la facilité de préparation des projets d'infrastructures du NEPAD, entre autres (encadré 4.9). En dépit de l'existence d'une multitude d'acteurs, on observe toujours une pénurie de financements et un manque de coordination. C'est la raison pour laquelle la BAD a créé Africa50, un fonds

d'investissement dédié aux infrastructures dont l'objectif est d'obtenir des fonds du secteur privé, des gouvernements, et des IFD pour couvrir la préparation et le financement de projets (encadré 4.9).

Créer une catégorie d'actifs liés aux infrastructures pour attirer les investisseurs institutionnels

Étant donné le large montant d'épargne gérée par les fonds de pension africains et mondiaux, les compagnies d'assurance, les fonds d'investissement souverains et les autres investisseurs institutionnels, les pays d'Afrique devraient concevoir et lancer des outils financiers capables d'attirer une part plus importante de ces fonds. Les obligations pour financer les infrastructures, les obligations conformes à la charia, les « sukuks » (équivalent islamique des obligations), les obligations non garanties, et les options de vente font partie des quelques outils permettant de lever des fonds pour les infrastructures sans augmenter la dette des gouvernements.

Les efforts devraient porter en priorité sur la levée des fonds en devises locales pour éviter

les déséquilibres entre les devises. Des changements dans la réglementation peuvent pousser les intermédiaires financiers nationaux, autrement dit les banques commerciales, les fonds de pension et les compagnies d'assurance, à consacrer une plus grande part de leurs ressources au développement des infrastructures. Par exemple, quand la Banque centrale du Kenya a ordonné aux banques commerciales de diriger leurs financements vers le secteur du logement, la part des financements a augmenté. L'Inde offre également un bon exemple de promotion du financement local des infrastructures par les marchés de capitaux nationaux.

Vu les besoins immenses de financement des infrastructures africaines, l'épargne locale ne suffira pas. L'Afrique doit attirer l'épargne mondiale qui rapporte peu ailleurs. Pour cela, des partenariats étroits avec les IFD peuvent aider à atténuer les risques. Selon la loi, les fonds de pension de l'OCDE doivent détenir les actifs ayant reçu au moins la note de A-, or un projet africain ne peut pas recevoir une note plus élevée que la dette souveraine du pays. Les notes de la plupart des pays africains se situent bien en dessous de ce seuil,

L'Afrique doit attirer l'épargne mondiale qui rapporte peu ailleurs

ENCADRÉ 4.9 Africa50, la solution au développement des infrastructures

Mission : le fonds d'investissement cherche à apporter un ensemble compréhensif de solutions pour résoudre le déficit d'infrastructures en Afrique. Il entend lever des capitaux auprès de sources non traditionnelles pour financer des projets de transformation au niveau régional, et fournir des instruments flexibles pour réduire les besoins de financement. Le fonds a été conçu non seulement pour investir dans des projets déjà entièrement élaborés, mais aussi pour accélérer le développement des infrastructures en soutenant les projets dès leur commencement.

Actionnaires : les actionnaires comprennent 23 pays africains, la BAD, la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et Bank Al-Maghrib. Ceux-ci ont engagé 812 millions de dollars de capital à la fin de l'année 2016.

Secteurs clés : énergie et transports (60% des investissements d'ici à 2025).

Outils d'investissement : le fonds a une double approche : une activité de développement de projets qui contribue à un pipeline croissant de projets bancables en fournissant du capital-risque à un stade précoce, ainsi qu'une expertise et un appui pour impliquer investisseurs et parties prenantes, du développement du projet jusqu'à sa clôture financière. Le financement de projets investi dans les infrastructures par le secteur privé, y compris les partenariats public-privé proches ou au-delà de la clôture financière, a souvent un impact de développement élevé, et cherche à fournir des rendements différenciés sur l'ensemble du portefeuille du fonds.

ENCADRÉ 4.10 Attirer les financements du secteur privé pour développer les infrastructures en Inde

En 2014, la Banque centrale indienne avait assoupli les normes relatives aux prêts pour les infrastructures en exemptant les fonds à long terme levés via l'émission d'obligations de règles telles que la souscription des prêts sectoriels prioritaires ou le maintien du ratio réglementaire de liquidité. Elle avait également permis la structuration flexible de prêts-projets à long terme en permettant aux banques de s'engager sur des prêts à 25 ans tout en laissant ouverte l'option de refinancer ces prêts tous les cinq ans, soit par le biais de marchés obligataires, soit en vendant ces prêts à d'autres banques. D'autres institutions ont également été mises en place pour augmenter les financements privés de projets infrastructurels.

Le fonds Africa50 est similaire à certains mécanismes innovants d'investissements infrastructurels créés en Inde dans le but d'attirer les capitaux privés pour le développement des infrastructures, par le biais des entités suivantes :

L'India Infrastructure Project Development Fund soutient le développement de projets de partenariats public-privé crédibles et bancables qui peuvent être proposés au secteur privé.

Le Viability Gap Funding est généralement octroyé aux projets ayant une longue période de gestation, et quand les redevances d'usage ne peuvent pas être fixées à des niveaux commerciaux.

L'India Infrastructure Finance Company Limited (IIFCL) finance des projets viables, sous la forme d'un consortium, en octroyant des créances à long terme via des prêts directs aux sociétés de projets et en refinançant auprès des banques et des institutions financières. Elle organise les financements par des accords avec les prêteurs identifiés et les emprunteurs.

Le fonds d'investissement Africa50 associe les différents aspects de ces initiatives indiennes à travers son activité de développement de projets et son activité de financement de projets.

et aucune perspective réaliste ne prévoit qu'elles atteignent A- dans un futur proche. Ainsi, les pays africains devraient chercher à obtenir des cautions de pays ou institutions aux notes plus élevées tout en travaillant à l'amélioration de leur propre notation financière. Puisqu'il s'agit d'un problème de long terme, les pays devraient répondre aux asymétries d'informations en fournissant aux investisseurs le plus d'informations possible concernant leur situation et leurs perspectives économiques. Adopter des normes internationales telles que les International Public Sector Accounting Standards (IPSAS 32) serait également le moyen d'envoyer un signal fort concernant l'engagement des gouvernements à gérer avec rigueur les questions de transparence et d'endettement.

Choisir l'instrument de financement approprié pour développer les infrastructures

Un large éventail de mécanismes de développement des infrastructures peut désormais financer

le développement des infrastructures, mais le choix devrait tenir compte du niveau de développement des pays.¹⁸ En plus de la taxation, qui est un instrument disponible pour tous les gouvernements, d'autres mécanismes de financement peuvent être envisagés.

La dette ou les obligations locales, émises sur les marchés de capitaux locaux, sont accessibles à la plupart des pays en développement. Si cette dette est exempte de risque de change et réduit le risque de défaillance internationale, elle expose aux risques les acteurs économiques locaux, en particulier les banques. Elles peuvent également constituer un terrain d'essai pour les pays qui cherchent à pénétrer les marchés internationaux.

Les obligations internationales donnent accès aux marchés de capitaux internationaux. Mais pour de nombreux pays en développement, l'accès peut être limité, relativement coûteux en raison des niveaux de risques, et entraîner des risques de change. Ces obligations sont donc plus adaptées aux pays à forte performance économique,

dans la catégorie des revenus faible et moyen supérieur.

Les titres sont des prêts dont le remboursement est sécurisé par les flux de trésorerie futurs. Les obligations d'infrastructure du gouvernement peuvent être sécurisées par les revenus générés par les actifs. Les fonds structurés sont des titres similaires qui eux aussi hiérarchisent le risque par tranches de risque, et qui sont vendus à des investisseurs avec différents niveaux d'aversion au risque.

Le financement mixte combine des fonds budgétaires à faible coût (y compris des subventions) avec des fonds provenant du marché international de capitaux afin d'éviter le sous-financement et le surfinancement des projets. Combinant financements publics et privés, ces prêts concessionnels pourraient être adaptés aux projets d'infrastructure générant leurs propres revenus, tels que les routes à péage ou les aéroports. Ils sont bien adaptés aux pays à revenu faible ou moyen inférieur ayant un accès limité aux marchés internationaux.

Les garanties des gouvernements ou des institutions multilatérales peuvent partager les risques associés aux projets d'infrastructure, ce qui encourage la volonté des institutions privées d'apporter des fonds. Elles peuvent également réduire le coût du financement de l'infrastructure en abaissant les taux d'intérêt. Elles sont généralement adaptées à la plupart des pays en développement, mais surtout aux pays à faible revenu.

Les obligations de la diaspora fonctionnent de la même manière. Les citoyens des pays en développement et des pays émergents vivant à l'étranger trouvent souvent un intérêt à soutenir leur pays d'origine et sont souvent prêts à renoncer aux retours sur investissement. Contrairement aux investisseurs purement commerciaux, ils ne retirent pas immédiatement leurs fonds en cas de difficultés économiques.

Dans les *PPP*, le secteur privé prend généralement en charge, en tout ou en partie, non seulement le financement, mais aussi la construction ou l'exploitation d'une infrastructure publique en fonction du rendement. Les PPP peuvent nécessiter des dispositions contractuelles très complexes qui représenteraient un défi pour la capacité de gestion de l'État dans plusieurs pays, en

particulier en ce qui concerne la surveillance des performances contractuelles du partenaire privé.

Les pays à revenus faibles pourraient se concentrer sur l'émission d'obligations locales, la recherche de prêts concessionnels, l'utilisation de garanties pour mobiliser des fonds pour accroître leurs stocks d'infrastructures, ou l'augmentation des taxes. Les pays à revenus plus élevés, selon la capacité de l'État et la taille du projet, peuvent inclure des PPP complexes dans leur gamme d'instruments. Les obligations de la diaspora peuvent être appropriées pour les pays comptant de nombreux ressortissants vivant à l'étranger, comme le Nigéria et l'Éthiopie. Et pour les économies plus matures, les marchés internationaux peuvent donner accès à des montants élevés de financement par l'émission d'obligations, de titres ou de fonds structurés, mais les deux derniers exigent des marchés financiers bien développés et des actifs avec des flux de revenus sécurisés.

Mesures d'atténuation des risques pour attirer le financement du secteur privé

Il est judicieux lors des étapes de développement et d'évaluation du projet d'établir à un stade précoce une stratégie détaillée de gestion des risques et d'assigner les risques aux parties prenantes les mieux à même de les gérer (tableau 4.3).

Le risque peut être atténué par un rehaussement de crédit supplémentaire. Peu de pays africains reconnaissent que les projets d'infrastructure nécessitent un soutien souverain sous la forme de garanties de bonne fin. De telles garanties sont nécessaires pour que les promoteurs de projets puissent, dans le cadre d'une garantie souveraine, mettre fin à un projet et sortir en récupérant un paiement de résiliation si des changements politiques compromettent la propriété, la construction et/ou l'exploitation du projet. Ces garanties gouvernementales peuvent également être essentielles dans un nombre croissant de projets transfrontaliers financièrement attractifs, tels que les corridors de transport, qui nécessitent des instruments innovants pour couvrir et combiner les différents risques et conditions dans les pays participants (encadré 4.11).

Pour réduire davantage les profils de risque des infrastructures et des projets, les IFD et les BMD

Les pays à revenus faibles pourraient se concentrer sur l'émission d'obligations locales, la recherche de prêts concessionnels, l'utilisation de garanties

TABLEAU 4.3 Risques liés aux PPP et répartition des risques par type d'infrastructure

Risque	Route à péage	Aéroport	Métron léger	Chemin de fer lourd	Port	Panneaux solaires	Énergie hydro-électrique	Transmission de puissance	Distribution de gaz naturel	Dessalement de l'eau	Distribution d'eau	Collecte, élimination, mise en décharge, recyclage des déchets solides
Achat de terrain et de site	PP	P ₁	PP*	P ₁	PP*	P ₂	P ₁	PP	PP*	PP	P ₁	P ₁
Environnemental et social	PP	P ₂	P ₂	PP [^]	P ₂	P ₂	P ₂	P ₂	P ₂ ^α	PP	P ₂ ^α	P ₂
Conception	P ₂	P ₂	P ₂	P ₁ ^α	P ₂	P ₂	P ₂	P ₂	P ₂	P ₂	P ₂	P ₂
Construction	P ₂		P ₂	PP	P ₂	P ₂	P ₁ ^β	P ₂	P ₂	P ₂	P ₂	P ₂
Achèvement (y compris retard et dépassement de coûts)	P ₂	P ₂	P ₂	PP [^]	P ₂	P ₂	P ₂	P ₂	P ₂	P ₂	P ₂	P ₂
Performance / prix	P ₂	P ₂	P ₂	PP [^]	P ₂	P ₂	P ₂ ^δ	P ₂	P ₂	P ₂	P ₂	P ₂
Ressource / intrant	P ₂	P ₂	P ₂	PP [^]	P ₂	P ₂	P ₁ ^λ	P ₂	PP	PP		PP
Demande	P ₁	P ₂		PP [^]	P ₂	P ₂	P ₁ ^ξ	P ₂	P ₁	P ₁	P ₁	PP
Revenus	PP											
Entretien	P ₂	P ₂	P ₂	PP [^]	P ₂ ^α	P ₂	P ₂	P ₂	P ₂	P ₂	P ₂	P ₂
Cas de force majeure	PP	PP	PP	PP	PP	PP	PP	PP	PP	PP	PP	PP
Taux de change et d'intérêt	P ₂	P ₂ ^α	P ₂	PP	P ₂ ^α	P ₂	P ₂	P ₂	P ₂ ^α	PP	P ₂ ^α	P ₂
Assurance	P ₁	PP	PP	PP	PP	P ₂ ^α	PP	PP	PP	PP	PP	PP
Changement politique	P ₁	P ₁	P ₁	P ₁	P ₁	PP	P ₁	P ₁	P ₁	P ₁	P ₁	P ₁
Réglementation / modification de la loi	PP*	PP*	PP*	PP*	PP*	PP	PP	PP*	PP*	PP*	PP*	PP
Inflation	PP	P ₂	P ₁	PP*	P ₂	P ₂	P ₁	P ₁	PP*	P ₁	P ₁	P ₁
Stratégique	P ₂		P ₂	P ₂	P ₂			P ₂	P ₂	P ₂	P ₂	
Technologie de rupture	P ₁	P ₂	P ₁	P ₁	P ₁	PP		P ₁	P ₁	P ₁	P ₁	
Résilience anticipée (y compris les indemnités)	PP	PP	PP	PP	PP	PP	PP	PP	PP	PP	PP	PP

P₁ = public. P₂ = privé. PP = public-privé.

* Risque attribué à l'autorité publique, s'il apparaît pendant la mise en œuvre du projet.

^ Risque attribué à la partie privée, s'il apparaît pendant la mise en œuvre du projet.

α Risque partagé s'il apparaît pendant la mise en œuvre du projet.

β Se rapportant à la construction de la ligne de transmission.

δ Se rapportant au risque de disponibilité de la centrale.

λ Se rapportant au risque hydrologique.

ξ Se rapportant au risque de paiement.

Source : World Bank 2017d (<https://ppp.worldbank.org/public-private-partnership>).

devront continuer à s'appuyer sur une gamme d'instruments de risque largement utilisés dans les projets d'infrastructure en Afrique. Ceux-ci comprennent des garanties de crédit pour réduire le coût d'emprunt en couvrant les pertes en cas de défaillance, et des garanties de risque partielles pour couvrir les pertes résultant d'un défaut de paiement suite à un événement politique.

Le Fonds de change de la BAD offre une gamme de produits qui atténuent les risques de change grâce à des accords de swap à moyen et à long terme. Les effets de couverture ont dans certains cas rehaussé les notations de crédit des projets d'infrastructure de quatre points. Bien qu'il ait aidé les investisseurs à couvrir les risques de taux d'intérêt associés au financement en

ENCADRÉ 4.11 La route à péage N4 du corridor de Maputo

La route à péage N4 du corridor de Maputo de 660 millions de dollars US donne un exemple de la façon d'attirer les fonds de pension vers les infrastructures de transport. Le projet a atteint sa clôture financière en 1997 et a été la première route à péage africaine construite avec une concession de 30 ans de construction-exploitation-transfert attribuée à un consortium privé, Trans African Concessions (Pty) Ltd (TRAC).

La N4 a été financée par 20% d'actions et 80% de dettes, les gouvernements d'Afrique du Sud et du Mozambique garantissant conjointement la dette de TRAC (et les actions sous certaines conditions). Soixante pour cent des actions étaient détenus par des acteurs non-partenaires, avec vingt pour cent détenus par le South African Infrastructure Fund, avec la BAD, la Standard Bank et les fonds de pension sud-africains comme actionnaires.

Autres caractéristiques importantes :

- Un engagement politique de haut niveau de la part des deux gouvernements a abouti à la constitution juridique d'une autorité de mise en œuvre ayant légalement le droit de s'engager avec des partenaires financiers pour mettre en œuvre le projet.
- La garantie conjointe par les deux gouvernements de la dette de l'Entité à Vocation Spéciale (EVS) a encouragé la participation du secteur privé et des fonds de pension.
- Des solutions innovantes de subvention croisée des revenus des péages d'Afrique du Sud vers le Mozambique, qui ne devrait générer que 4% du revenu total, ont réduit le risque de paiement, en particulier le risque mozambicain.
- L'atténuation des risques grâce à une bonne préparation, planification et négociation du projet a encouragé les fonds de pension à investir.
- Un cadre réglementaire favorable à l'Afrique du Sud a permis aux fonds de pension d'investir (contrairement à de nombreux pays africains).
- Les risques externes (politiques et réglementaires) ont été atténués par des engagements gouvernementaux et des garanties intégrées dans l'accord de concession.

Source : ICA (2005).

Le Fonds de change de la BAD offre une gamme de produits qui atténuent les risques de change

monnaie locale, le Fonds a une capacité limitée. Celle-ci pourrait être étendue avec le soutien des IFD opérant dans le cadre de l'Initiative de la BAD en faveur du secteur privé. Mais davantage doit être fait pour encourager le financement par les investisseurs locaux, ce qui permet d'éviter directement le risque de change.

La MIGA du Groupe de la Banque mondiale fournit une assurance contre les risques politiques. L'Afrique subsaharienne représente environ un quart du portefeuille global de la MIGA, chiffre qui a rapidement augmenté. En outre, le Groupe de la Banque mondiale a créé un guichet secteur privé pour les pays membres de l'IDA. La SFI doit développer les conditions et critères sous lesquelles des ressources IDA pourront être utilisées pour apporter un filet de sécurité pour

les obligations gouvernementales et les rehaussements du crédit, et doit développer également d'autres instruments de gestion des risques pour accroître la bancabilité des projets, ce qui est particulièrement important pour certains pays africains présentant des profils de risque particulièrement élevé.

* * *

En résumé, on peut dire que si l'Afrique a certainement besoin de très nombreuses infrastructures et de fonds importants pour les financer et les maintenir, « la situation n'a jamais été gelée, et le thème du manque n'est qu'une partie d'une histoire qui ne se raconte presque plus ». ¹⁹ Augmenter le financement en provenance des diverses

sources et mettre en œuvre les politiques nécessaires pour assurer un bon entretien sont des mesures importantes. Mais l'essentiel est d'adopter une stratégie plus pragmatique – qui identifie les projets et programmes d'infrastructures les plus critiques pour soutenir la transformation agricole, l'industrialisation (principalement manufacturière) et les services modernes grâce au développement d'industries compétitives dans des zones géographiques soigneusement

sélectionnées et qui les finance de manière adéquate. Le ciblage des secteurs et des zones est donc une recommandation politique clé. Heureusement, les conditions financières mondiales actuelles sont toujours favorables et devraient le rester à moyen terme, et de nouveaux instruments sont en cours d'élaboration pour atténuer les risques les plus élevés auxquels sont confrontés les investisseurs dans de nombreux pays africains.

ANNEXE 4.1 RAPPORT CONJOINT DES BMD SUR LES AMBITIONS DE MOBILISATION DES INVESTISSEMENTS PRIVÉS

Selon la Déclaration conjointe des BMD sur les ambitions de mobilisation des investissements privés, celles-ci s'engagent à accroître la participation générale du secteur privé de 25 à 35% au cours des trois prochaines années. Les BMD ont accepté de publier un rapport annuel sur les financements privés mobilisés, selon une méthodologie standard développée conjointement.²⁰

Les deux tableaux suivants, rassemblant les données de référence de l'année 2016, indiquent que les fonds mobilisés par les BMD, de manière directe ou indirecte, et provenant d'investisseurs privés dans les pays à revenu faible et intermédiaire, s'élèvent à quelque 71 milliards de dollars, avec plus de la moitié provenant du Groupe de la Banque Mondiale.

TABLEAU A4.1 Mobilisations financières privées des BMD dans tous les pays concernés

Financement total à long terme	Cofinancement privé (en milliards de dollars)	Mobilisation directe privée (en milliards de dollars)	Mobilisation indirecte privée (en milliards de dollars)
BAD (Banque asiatique de développement)	9,0	0,5	8,5
BAD (Banque africaine de développement)	1,9	1,1	0,8
BAII	0,0	0,0	0,0
BERD	10,0	1,5	8,5
BEI	90,4	36,5	53,9
GBID	1,7	0,7	1,0
Groupe de la BID	12,4	0,9	11,5
GBM	38,3	8,7	29,6
SFI	20,1	4,1	16,0
AMGI	7,2	4,0	3,2
BM	11,0	0,6	10,4
Total	163,6	49,9	113,7

Source : Banque mondiale 2017b.

Note : Les financements à long terme comprennent les instruments financiers d'une durée d'un an minimum. Les instruments à court terme (moins de douze mois) sont comptabilisés à part. Les mobilisations directes privées désignent un financement émanant d'une source privée, effectué selon des conditions commerciales, en raison de la participation active directe et indirecte d'une BMD menant à un engagement. Les mobilisations indirectes privées désignent un financement provenant d'entités privées, fourni en lien avec une activité précise pour laquelle une BMD accorde un financement, mais au cours duquel aucune BMD ne joue de rôle actif ou direct menant à un engagement de financement de l'entité privée. Le cofinancement privé est la somme des deux. Pour plus d'informations sur les méthodologies employées, consultez le guide de référence intitulé *Joint MDB Reporting on Private Investment Mobilization: Methodology Reference Guide* au lien suivant : www.worldbank.org/mdbmobguide.

TABLEAU A4.2 Mobilisations financières privées des BMD dans les pays à revenu faible et intermédiaire

Financement total à long terme	Cofinancement privé (en milliards de dollars)	Mobilisation directe privée (en milliards de dollars)	Mobilisation indirecte privée (en milliards de dollars)
BAD (Banque asiatique de développement)	9,0	0,5	8,5
BAD (Banque africaine de développement)	1,9	1,1	0,8
BAII	0,0	—	0,0
BERD	6,4	1,2	5,3
BEI	8,2	4,5	3,6
GBID	1,5	0,6	0,9
Groupe de la BID	7,3	0,7	6,6
GBM	36,8	7,9	28,9
SFI	19,1	3,9	15,3
AMGI	6,7	3,5	3,2
BM	11,0	0,6	10,4
Total	71,1	16,5	54,6

Source : World Bank 2017b.

Note : Les pays à faible revenu sont ceux qui, selon les calculs utilisant la méthode Atlas de la Banque mondiale, affichent en 2015 un RNB par habitant inférieur ou égal à 1 025 dollars. Les pays les moins avancés sont définis par le Comité des politiques de développement de l'ONU comme étant les pays à faible revenu faisant face à de graves obstacles structurels pour leur développement durable. En mai 2016, 48 pays faisaient partie de la liste des pays les moins avancés, mise à jour tous les trois ans par le Comité des politiques de développement. Les pays à revenu intermédiaire sont ceux, selon les calculs utilisant la méthode Atlas de la Banque mondiale, dont le RNB par habitant se situe, en 2015, entre 1 026 et 12 475 dollars.

NOTES

1. Lin et Monga (2017).
2. Les résultats présentés ici sont tirés du rapport annuel 2016 de la base de données PPI de la Banque Mondiale. Cette base de données contient des informations sur plus de 8700 projets d'infrastructures à participation privée de 1984 à 2016. Il convient de noter que les engagements d'investissement en faveur des infrastructures avec une participation privée dans les EMDE en 2016 se chiffraient à 71,5 milliards de dollars US pour 242 projets, soit 37% de moins que les investissements de 2015 (113,8 milliards de dollars US). Selon la Banque Mondiale, la part de la PPI en pourcentage du PIB a également chuté en 2016, passant au niveau le plus bas (0,3%) de ces 10 dernières années, soit une baisse de 40% par rapport à 2015, lorsque les investissements PPI dans les EMDE représentaient 0,5% du PIB. Les niveaux d'investissement de 2016 sont inférieurs de 45% à la moyenne sur la période 2011–2015 (0,54% en pourcentage du PIB). Au plan régional, l'Amérique Latine et les Caraïbes affichaient les taux les plus élevés d'investissements en pourcentage du PIB en 2016, avec 0,9%, suivis de l'Afrique subsaharienne, avec 0,3%.
3. L'investissement au Ghana représente 70% du total des investissements PPI dans les pays classés par la Banque mondiale comme pays IDA pour l'année 2016.
4. L'Aide basée sur les résultats (OBA) est un mécanisme qui lie le décaissement du financement public à l'obtention de résultats clairement spécifiés qui soutiennent directement la prestation des services de base. Les services de base comprennent un meilleur accès à l'eau courante, à l'électricité, aux soins de santé et à l'éducation, aux services de communication (TIC) et aux routes. Dans le cas de l'OBA, les « résultats » sont définis au plus près du résultat ou de l'impact souhaité, tel que contractuellement possible. Par exemple, on pourrait considérer comme un résultat l'installation d'une connexion domestique fonctionnelle au réseau d'eau. Dans certains cas, le « résultat » peut également inclure la fourniture d'eau sur une période spécifiée et documentée par des factures et des relevés de collecte. Les « subventions » sont un financement public servant à combler l'écart entre le coût total de fourniture d'un service à un utilisateur et les redevances facturées pour ce service, et qui est justifié par la nécessité d'améliorer les conditions de vie ou par l'existence d'externalités positives. Pour plus d'informations sur les régimes OBA et la Banque mondiale, veuillez visiter le site www.GPOBA.org.
5. Un autre exemple intéressant de l'applicabilité des systèmes OBA peut être trouvé dans le projet d'expansion des services d'eau dans les zones à faible revenu de Jakarta, en Indonésie. L'objectif du projet est d'augmenter l'accès à l'eau courante des ménages pauvres des bidonvilles de Jakarta par l'intermédiaire de l'opérateur historique, PT Pam Lyonnaise Jaya (PALYJA). PALYJA, détenu majoritairement par le groupe international de gestion de l'eau Suez, a un contrat de concession d'approvisionnement en eau de 25 ans pour l'ouest de Jakarta et est en opération depuis 1997. Le projet se sert des subventions de raccordement basées sur les résultats pour connecter les ménages à faible revenu dans des zones plus vastes déjà desservies en eau. Le projet n'est pas axé sur les zones vierges, mais sur les zones situées à proximité d'une conduite principale secondaire. Le projet fournit des services aux ménages pauvres en milieu urbain qui autrement ne seraient pas desservis en raison de leur incapacité à payer les frais initiaux de raccordement. La subvention OBA transfère le risque de performance à PALYJA en payant 75% de la subvention sur la base d'une vérification indépendante de la connexion. Les 25% restants sont payés après trois mois de prestation de services satisfaisante. La construction a débuté à mi-avril 2008. Au total, 3324 ménages ont été raccordés en février 2009.
6. Comme mentionné précédemment, des risques politiques et réglementaires trop importants dissuadent les promoteurs de s'engager dans des investissements à long terme. Ce modèle offre la certitude d'un financement des obligations du concédant à travers le prêt IFI. Il garantit également aux prêteurs commerciaux que des versements seront faits au fonds de subvention.
7. Faye et Mutambatsere (2017).
8. Dethier (2015).
9. MGI (2013).
10. Dethier (2015).
11. Banque mondiale (1994).
12. Dethier (2015).
13. Calderón (2009).
14. Garsous (2012).

15. Estache et Garsous (2012).
16. Forum Économique Mondial, Banque mondiale, et BAD (2017).
17. Forum Économique Mondial, Banque mondiale, et BAD (2017); Brautigam et Xiaoyang (2011); Farole (2011).
18. Voir Walde (2012).
19. Iweriebor (2018).
20. MDB Task Force on Private Investment Catalyza-tion; consultable en ligne : www.worldbank.org/mdbmobguide.

RÉFÉRENCES

- Banque mondiale. 1994. *World Development Report: Infrastructure for Development*. Washington, DC.
- . 2017. *Private Participation in Infrastructure (PPI) Database 2017* [base de données]. Washington, DC.
- Calderon, C. 2009. Infrastructure and Growth in Africa. Policy Research Working Paper 4914, Banque mondiale, Washington, DC.
- Dethier, Jean Jacques. 2015. Infrastructure in Africa. In *The Oxford Handbook of Africa and Economics, Vol. 2: Policies and Practices*, ed. Celestin Monga and Justin Yifu Lin. Oxford, UK: Oxford University Press.
- Forum économique mondial, Banque mondiale et BAD (Banque africaine de développement). 2017. *The Africa Competitiveness Report: Addressing Africa's Demographic Dividend*. Genève. Consultable en ligne : <http://documents.worldbank.org/curated/en/733321493793700840/pdf/114750-2-5-2017-15-48-23-ACRfinal.pdf>.
- Garsous, G. 2012. How Productive is Infrastructure? A Quantitative Survey. ECARES Working Paper, Université libre de Bruxelles, Bruxelles, Belgique.
- ICA (Infrastructure Consortium for Africa). 2005. *Our Common Interest: Report of the Commission for Africa*. Addis-Abeba, Éthiopie.
- Iweriebor, E., 2018. The Theme of Lack—Redefining The Narrative On Infrastructure in Africa, *African Prospects 2018*, Abidjan, Banque africaine de développement.
- Mandri-Perrott, C., and D. Stiggers. 2009. *Public Private Partnerships in the Water Sector*. Londres : IWA Publishing.

NOTES PAYS



Afrique du Sud

Performance économique et perspectives

Avec la chute des cours des quatre principales exportations du pays (charbon, platine, minerai de fer et or), la croissance économique a ralenti en 2012, sapée par des faiblesses structurelles intérieures et la maigre confiance des investisseurs. De 3,3 % du PIB en 2011, elle est descendue à 0,3 % en 2016. La croissance de la production des secteurs clés, notamment l'industrie manufacturière, est tombée de 3 % en 2011 à 0,7 % en 2016 et la contraction de celle de l'exploitation minière a augmenté de 0,7 % à 4,7 % durant la même période. Les perspectives de croissance économique restent modestes à moyen terme, avec une estimation à 0,9 % pour 2017, et des projections à 1,1 % en 2018 et 1,6 % en 2019.

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

Des pertes de recettes ont creusé le déficit budgétaire à 4,3 % en 2017 contre 3,3 % en 2016. La dette publique totale a grimpé à 54,2 % du PIB en 2017, contre 50,7 % en 2016, mais elle reste soutenable. Grâce à des ajustements du taux repo, la Banque centrale a maintenu l'inflation dans la fourchette de 3 à 6 % ciblée par la politique monétaire en 2017. Grâce à une baisse des prix des denrées alimentaires, l'inflation est passée du taux record de 6,8 % en décembre 2016 à 5,1 % en septembre 2017. Entre janvier 2016 et juillet 2017, le rand s'est apprécié de près de 20 % grâce à la hausse des prix d'exportation. La diminution des importations a réduit le déficit du compte courant à 2,6 % en 2017 contre 3,3 % en 2016. Celui-ci a principalement été financé par l'investissement direct non étranger.

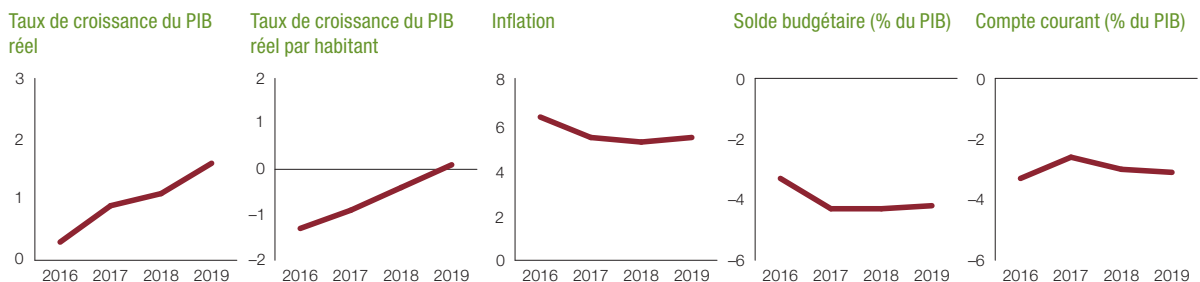
Facteurs positifs

L'Afrique du Sud se débat avec les défis d'une économie à deux vitesses : forte pauvreté, chômage, inégalité de revenu, et disparités socioéconomiques géographiques. La situation

est exacerbée par une longue désindustrialisation. En 2016, l'industrie représentait 19 % du PIB, dont 12 % d'industrie manufacturière, contre 73 % pour les services. Selon le Plan d'action pour la politique industrielle 2017–2020, plusieurs secteurs offrent un potentiel de réindustrialisation, notamment les agro-industries du vêtement, du textile, du cuir et de la chaussure. Certains obstacles structurels clés à la croissance ont été levés. La crise de l'électricité a été résolue en 2016 avec l'ajout de 6 000 MW par de nouvelles centrales. Les infrastructures de transport et d'eau constituent la principale priorité de l'État à moyen terme, avec respectivement 34,6 % et 13 % des investissements dans l'infrastructure. Les prix des principales exportations ont augmenté entre 2015 et 2016.

Facteurs négatifs

La perception de la corruption reste élevée dans les services publics. L'environnement des affaires est correct (classé 82^e sur 190 pays dans le rapport Doing Business 2018), mais d'importants problèmes subsistent, notamment dans l'approvisionnement énergétique, le commerce transfrontalier et la bureaucratie. La piètre qualité de l'enseignement fondamental demeure un obstacle majeur à l'émergence d'une population active qualifiée. Le manque de compétences est la principale cause du chômage élevé (27 % en 2017 et plus de 50 % chez les 15 à 25 ans). En novembre 2017, Standard & Poor's a dégradé en « spéculatif » la note du crédit à long terme en monnaie locale de l'Afrique du Sud ; de même que celle du crédit souverain à long terme en devises qui a chuté de deux échelons en dessous de cette note. La perspective a toutefois été estimée positive pour ces deux notes. Le rand a donc subi une dépréciation temporaire de 2 % par rapport au dollar EU, mais a depuis repris de la valeur. Moody's maintenant le crédit souverain dans la catégorie « investissement », l'Afrique du Sud ne sera pas éliminée de l'indice mondial des obligations d'État, rendant improbable un accroissement des fuites de capitaux.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.



Performance économique et perspectives

En 2017, la croissance du PIB réel devrait descendre à 2,5 %, contre 3,3 % en 2016. Cette diminution est imputable à la baisse des investissements publics, résultant de la réduction des ressources de l'État intervenue malgré la stabilité de la croissance du secteur des hydrocarbures, où une reprise de la production est amorcée depuis 2015. Les projections pour 2018 (3,5 %) et 2019 (3,8 %) annoncent un retour de la croissance à un niveau comparable à ceux d'avant 2017 grâce, entre autres, aux efforts d'assainissement des dépenses publiques, au rééquilibrage des comptes extérieurs, à la poursuite de la reprise du secteur des hydrocarbures, ainsi qu'à la relance des investissements publics. L'inflation devrait s'établir à 5,3 % en 2017, puis à 4,5 % et 4 %.

Indicateurs macroéconomiques – Evolution

Même si son impact sur le secteur réel a été limité, la baisse des prix du pétrole affecte depuis 2014 les comptes public et extérieur, avec pour corollaires un épuisement de l'épargne budgétaire et une baisse du stock de devises (97 milliards de dollars EU à la fin 2017 contre 179 milliards en 2014). Ainsi, après un doublement du déficit budgétaire entre 2014 (7,1 % du PIB) et 2015 (15 %), celui-ci a baissé en 2016 (12,6 %) et 2017 (6,4 %), et la tendance devait se poursuivre en 2018 (3 %) jusqu'à une quasi-résorption en 2019 (-0,3 %). L'impact sur les comptes extérieurs a porté le déficit du compte courant de 4,3 % du PIB en 2014 à 16,4 % en 2016. Celui-ci devrait diminuer en 2017 (9,8 %), ainsi qu'en 2018 (5,6 %) et 2019 (1,4 %). Ces évolutions sont le résultat des efforts d'assainissement des dépenses publiques et de rééquilibrage des comptes extérieurs. La chute des cours du brut a aggravé le déficit budgétaire et réduit les réserves de change de près de la moitié. En septembre, les autorités ont publié un audacieux plan d'action quinquennal visant à équilibrer le budget à l'horizon 2022. Il comprend des emprunts directs auprès de la banque centrale, en vue de compenser la baisse des revenus pétroliers sans avoir recours aux marchés internationaux de la dette. Avec une dette intérieure d'environ 20 % du PIB, l'Algérie a encore de la marge pour des emprunts supplémentaires. Le FMI a également suggéré que les autorités se tournent vers la dette extérieure pour financer le déficit. Les autorités ont toutefois publiquement indiqué que si elles le faisaient, il leur faudrait emprunter environ

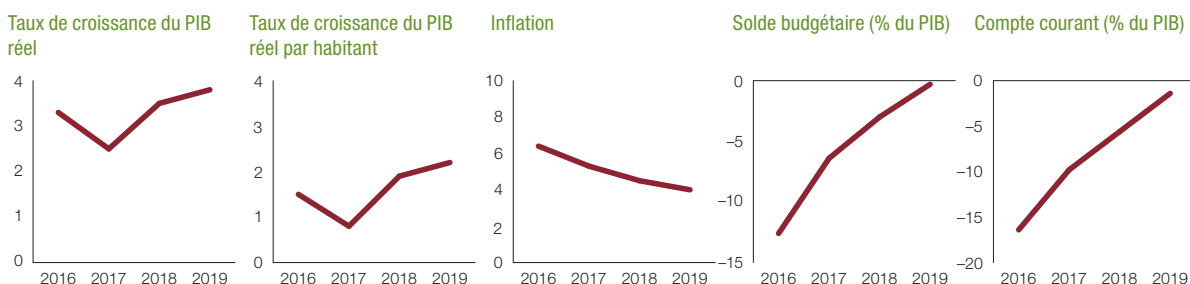
20 milliards de dollars EU par an et qu'endéans quatre années, elles risquaient de ne pas être capables de rembourser. Elles ont également avancé que les mesures d'austérité et la dépréciation de la monnaie n'auraient qu'un impact limité sur le déficit du compte courant, qui devrait être partiellement contrebalancé par une demande intérieure plus forte.

Facteurs positifs

Un nouveau *Plan d'action du Gouvernement* (PAG) a été adopté en septembre 2017 dans un contexte financier difficile. Il comprend, notamment, trois mesures majeures : i) la poursuite de l'assainissement des finances de l'État entamée dans le cadre du *Nouveau modèle de croissance économique* (NMCE) 2016–2030 et de la *Trajectoire budgétaire 2016–2019* retenus par les autorités en juillet 2016 ; ii) une interdiction de l'endettement extérieur ; et iii) l'adoption d'un *Financement non conventionnel* (FNC) faisant appel à la Banque centrale pour les besoins de financement du Trésor, notamment destinés à résorber le déficit. Le volet assainissement du PAG poursuivra le plan de rééquilibrage budgétaire et extérieur, prévu pour 2017–2019 dans le cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) en vue d'atteindre un équilibre budgétaire et extérieur en 2020. Les projections indiquent une avancée dans cette direction, due en partie à la performance retrouvée dans le secteur des hydrocarbures et à la remontée des cours du pétrole depuis juin 2017.

Facteurs négatifs

En 2017, l'exercice de consolidation budgétaire a induit une réduction de 28 % des dépenses d'équipement et le gel de certains projets budgétés en 2014–2019. L'assèchement des liquidités des banques a restreint leur capacité d'intermédiation financière et, par conséquent, leur aptitude à financer des projets d'investissement publics et privés. Il en a résulté une baisse de la croissance du PIB réel hors hydrocarbures. De plus, la limitation des salaires, la hausse de la taxe sur la valeur ajoutée (2 %), la réduction des subventions, et la hausse des prix de l'énergie affecteront la consommation privée et publique. Au cours du deuxième semestre 2017, l'augmentation des cours du baril a permis de prendre des mesures correctives pour libérer les prêts bancaires et accroître de 4 milliards de dollars EU les dépenses d'investissement. Par ailleurs, s'il n'est pas géré avec parcimonie, le volet « planche à billets » du PAG pourrait porter l'inflation bien au-delà des 5,3 %, 4,5 % et 4 % projetés respectivement pour 2017, 2018 et 2019.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.



Performance économique et perspectives

La baisse des cours du pétrole a contracté la croissance à 4,7 % en 2011–2015 contre 12,6 % en 2006–2010. Elle a gravement affecté les recettes fiscales, amenant les autorités à réduire de 55 % les dépenses d'infrastructure entre 2014 et 2017. La raréfaction des devises et la dépréciation de la monnaie qui en a résulté ont entravé l'activité économique et la création d'emplois dans les industries tributaires des importations, telles que la construction, l'industrie manufacturière et les services de détail. La croissance économique a chuté à 0,1 % en 2016, mais devrait remonter à 2,1 % en 2017, grâce à la bonne performance des secteurs agricole, énergétique et de la pêche. Les perspectives sont modestes pour 2018–2019, avec une croissance de 2,4 % en 2018 et 2,8 % en 2019.

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

Les recettes de l'État ont chuté de 51 % entre 2014 et 2017, la part pétrolière passant de 67 % en 2014 à 46 % en 2017. Malgré une dépense réduite de 44,8 % entre 2014 et 2017, le déficit budgétaire atteignait 5,7 % du PIB en 2017. Les dépenses ordinaires dominent, avec environ 33,4 % de salaires et 6,3 % de biens et services. L'allocation aux secteurs sociaux a augmenté (38 %), traduisant l'engagement de l'État à protéger les groupes les plus vulnérables et à réduire les 37 % du taux de pauvreté. La politique monétaire a été durcie pour contenir les pressions inflationnistes dues à la dépréciation de 40 % du taux de change entre 2014 et 2016. La dette publique a grimpé de 65,4 % du PIB en 2015 à 71,5 % en 2016, reflétant l'augmentation des emprunts de l'État sur le marché local pour financer le déficit budgétaire dans un contexte de rendements intérieurs élevés et de faibles recettes pétrolières.

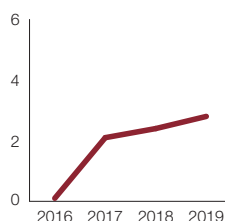
Facteurs positifs

La pauvreté a été considérablement réduite en Angola, de 54 % en 2000 à 37 % aujourd'hui. La baisse des cours du pétrole requiert des réformes structurelles pour une diversification. L'État a alloué environ 5 milliards de dollars EU à des projets du secteur privé à haut potentiel de substitution des importations et de promotion des exportations, notamment dans la production alimentaire, la pêche et l'agro-industrie, le pétrole et le gaz, l'extraction minière, le tourisme, le transport et la logistique. De nouveaux projets approuvés avant le choc pétrolier, notamment trois centrales, amélioreront la disponibilité d'électricité. Dans les transports, 2 725 km de rails et 13 000 km de routes, notamment les corridors vers la République démocratique du Congo, la Namibie et la Zambie, ont été réhabilités. Un nouvel aéroport est en cours de construction et un nouveau port commercial devrait être bâti au nord de Luanda et relié aux réseaux ferroviaire et routier nationaux.

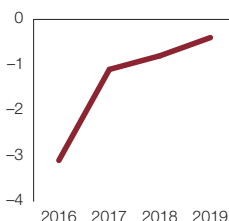
Facteurs négatifs

Le pétrole représente plus de 95 % des recettes d'exportation, 46 % des recettes publiques et 30 % du PIB. La chute de la croissance économique, désormais inférieure à la croissance démographique (2,7 %), a réduit le revenu par habitant à son niveau le plus bas en une décennie. La baisse des cours du pétrole a réduit les réserves nettes de change de 7 mois d'importations en 2016 à environ 6 mois en 2017. Malgré le potentiel économique du pays, des défis structurels entravent la diversification de l'économie et la croissance inclusive, notamment, de médiocres institutions, une maigre productivité agricole, un déficit d'infrastructures, un manque de ressources humaines qualifiées (en particulier, en gestion des entreprises, sciences et technologies, construction et manufacture), de faibles systèmes de facilitation du commerce et d'appui à l'exportation. Malgré des améliorations récentes, l'environnement des affaires du pays reste un frein à l'investissement privé, comme l'atteste sa 175^e position sur 190 pays dans le rapport Doing Business de la Banque mondiale.

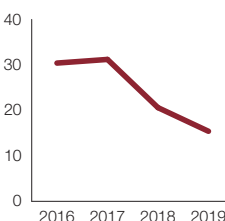
Taux de croissance du PIB réel



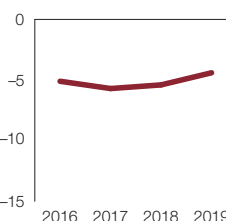
Taux de croissance du PIB réel par habitant



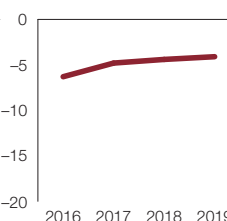
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.



Performance économique et perspectives

Pour 2017, le taux de croissance du PIB réel est estimé à 5,5 %, en progression par rapport aux 4 % de 2016. Les projections pour 2018 et 2019 sont aussi prometteuses avec des taux respectifs de 6,1 % et 6,5 %. En 2016–2017, la performance économique était principalement due aux réformes du Programme d'action du Gouvernement (PAG) 2016–2021, intitulé « Bénin révélé » et visant à augmenter les dépenses publiques d'investissement dans les infrastructures, l'agriculture, le tourisme ou les services de base. Ces perspectives positives devraient également s'expliquer par la considérable augmentation de la production agricole, notamment du coton, estimée à 450 000 tonnes en 2016 ; l'augmentation des capacités de production de l'électricité ; et la reprise économique au Nigéria, dont l'activité commerciale du Bénin est tributaire.

Indicateurs macroéconomiques – Evolution

Le déficit budgétaire devrait grimper de 5,6 % du PIB en 2016 à 5,9 % en 2017. Les autorités béninoises exprimant la volonté de mieux contrôler leurs dépenses, il devrait redescendre à 4,8 % en 2018 et 3,1 % en 2019, grâce à une politique fiscale plus restrictive à partir de 2017 visant à atteindre les 3 % fixés par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). En mars 2017, le risque de surendettement est passé de faible à modéré dans une analyse de soutenabilité de la dette du Fonds monétaire international (FMI). La dette publique est, en effet, passée de 50,3 % du PIB en 2016 à 53,4 % en 2017, à cause des dépenses effectuées dans le cadre du PAG. Les efforts de l'État pour mobiliser des ressources grâce à l'émission d'obligations et à des partenariats techniques et financiers devraient permettre réduire la dette à 51,46 % du PIB dès 2019. Grâce à la politique de stabilité des prix de l'UEMOA ainsi qu'à une bonne campagne agricole et aux faibles prix du pétrole, l'inflation devrait rester inférieure

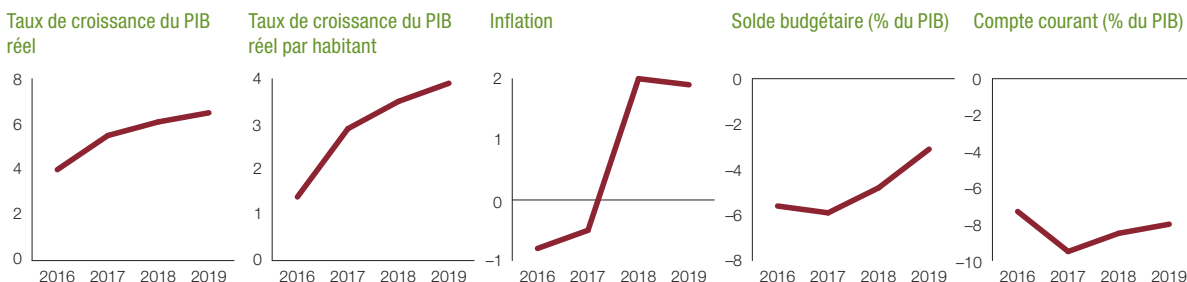
aux 3 % définis par l'UEMOA. Le déficit du compte courant s'est détérioré entre 2016 (7,3 % du PIB) et 2017 (9,5 %), mais une légère amélioration est prévue en 2018 et 2019.

Facteurs positifs

En avril 2017, le FMI a approuvé un accord triennal de crédit d'un montant de 151,03 millions de dollars EU afin d'aider le Bénin à mettre en œuvre les réformes du PAG soutenant les investissements tout en préservant la soutenabilité de la dette. Ces réformes devraient permettre au Bénin de diversifier son économie en améliorant les activités de transformation dans l'agriculture et l'agro-industrie, et en modernisant l'élevage, la pêche et le tourisme. La stabilité politique démontrée par le bon déroulement des élections présidentielles de 2016 et le renforcement du partenariat public-privé contribuent à rendre le pays plus attrayant pour les investisseurs. L'entrée en vigueur en janvier 2015 du Tarif extérieur commun (TEC) de la CEDEAO est également une occasion pour le Bénin d'élargir sa base de production et de tirer parti du marché ouest-africain.

Facteurs négatifs

Une incertitude liée aux effets du climat sur l'agriculture et à la dépendance vis-à-vis de l'économie nigériane entoure les projections de croissance. Durant sa période de récession, le Nigéria a introduit des restrictions commerciales qui ont affecté le Bénin et constitueront une incertitude supplémentaire si elles ne sont pas levées. Malgré les efforts liés aux réformes, le Bénin reste confronté au manque d'infrastructures, aux problèmes de gouvernance économique et financière, aux difficultés du secteur privé. Il figure parmi les dix meilleurs pays réformateurs en 2015 et 2016, mais sa place de 151^e sur 190 pays dans le rapport Doing Business 2017 témoigne des efforts à accomplir pour améliorer le climat des affaires. Avec un taux de pauvreté de 40,1 % en 2015, un chômage persistant, et un indice de développement humain de 0,485, la croissance inclusive reste un défi majeur.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

Botswana

Performance économique et perspectives

Le Botswana se remet toujours de la récession de 2015, où la faible demande de diamants d'exportation, de graves sécheresses et des pénuries persistantes d'eau et d'électricité ont contracté l'économie de 1,7 %. La croissance devrait passer de 4,3 % du PIB en 2016 à 4,5 % en 2017, principalement portée par une expansion des activités non minières, notamment dans l'eau et l'électricité, l'hôtellerie et la restauration, le transport et les communications, et la construction. Leur bonne tenue s'explique par des améliorations dans le commerce des diamants et la poursuite de politiques anticycliques. Malgré le rebond des prix du diamant, la production a encore reculé, bien que moins qu'en 2016. L'extraction et la transformation du diamant d'exportation demeurent le principal moteur de croissance.

Indicateurs macroéconomiques – Evolution

L'inflation a atteint 2,8 % en 2016 (moins que les 3 à 6 % visés à moyen terme) grâce à une faible demande intérieure et à un modeste accroissement des prix extérieurs. La politique monétaire continue d'en profiter. Pour soutenir la croissance, les autorités ont baissé le taux directeur à 5 % en 2017. Après trois années excédentaires, le solde budgétaire affiche un déficit en 2016, un léger excédent en 2017, puis à nouveau un faible déficit en 2018, reflétant la baisse des recettes minières et de l'Union douanière de l'Afrique australe, ainsi que l'accroissement des dépenses associées au programme de stimulation de l'économie. Un retour aux excédents budgétaires est projeté pour 2020. La dette publique a chuté à 22,3 % du PIB en 2017, nettement moins que les 40 % statutaires. L'excédent du compte courant est estimé à 12 % du PIB en 2017, et les réserves de change couvraient 17 mois d'importations à la fin de 2016.

Facteurs positifs

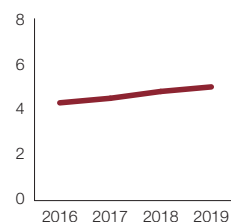
À moyen terme, l'économie devrait reprendre durablement, avec une croissance projetée à près de 5 % du PIB en 2018. La bonne performance des secteurs non miniers et la

poursuite du redressement de l'industrie extractive devraient la soutenir. Même si les exportations minières reprenaient progressivement, la croissance non minière resterait essentiellement menée par les secteurs axés sur les services, notamment le commerce, l'hôtellerie et la restauration, et le transport et les communications, avec l'appui de politiques fiscales et monétaires favorables. Associée au programme de stimulation de l'économie et à la réhabilitation des infrastructures de l'eau et de l'électricité, l'expansion de la construction devrait également dynamiser la croissance. Le secteur manufacturier pourrait se redresser modérément grâce aux améliorations dans la production d'électricité et l'approvisionnement en eau. La performance de ces secteurs devrait largement compenser celle, plutôt molle, de l'agriculture. Malgré de bonnes conditions climatiques, la production agricole restera discrète, dans la mesure où les méthodes agricoles traditionnelles, l'érosion et la maladie continuent à la freiner.

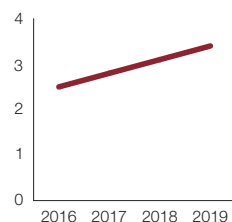
Facteurs négatifs

Les risques de détérioration des perspectives restent élevés à moyen terme. La dépendance au diamant des exportations et de la croissance rend le Botswana extrêmement vulnérable aux chocs extérieurs. Les principaux risques sont la lente reprise de l'économie mondiale et l'incertitude entourant le commerce et l'ouverture des marchés mondiaux, qui peuvent réduire les recettes d'exportation. Les conditions économiques décevantes en Afrique du Sud peuvent affecter négativement les recettes de la SACU, et des conditions climatiques défavorables peuvent affaiblir la croissance agricole et entraîner des difficultés d'approvisionnement en eau. Des retards dans les projets de construction des secteurs de l'eau et de l'électricité ainsi que la lenteur des réformes structurelles constituent d'autres risques. Ils soulignent la nécessité de résoudre les crises de l'eau et de l'énergie et d'accélérer les réformes structurelles – notamment celles visant le déficit de compétences pour faciliter la diversification économique et l'accroissement de la productivité. Ces initiatives favoriseraient la transformation économique et amélioreraient la résilience des perspectives de croissance à moyen terme.

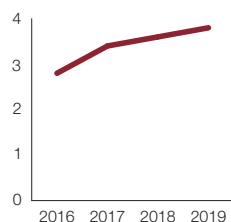
Taux de croissance du PIB réel



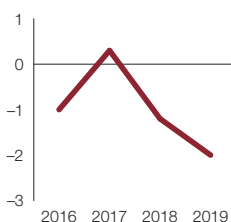
Taux de croissance du PIB réel par habitant



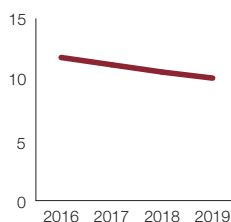
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

Burkina Faso

Performance économique et perspectives

Le taux de croissance du PIB réel est estimé à 6,7 % pour 2017 contre 5,9 % en 2016. Il est dû à la bonne orientation de l'activité minière, à l'intensification des investissements dans la construction, au dynamisme du secteur marchand et aux développements enregistrés dans l'agriculture. En 2018, la croissance économique devrait se consolider à 6,6 %, soutenues par un programme d'investissements publics du Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016–2020, couvrant l'énergie, les aménagements hydroagricoles, et les infrastructures routières et de télécommunication. Le raffermissement des cours de l'or et du coton devrait également dynamiser les perspectives de croissance.

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

L'accroissement des investissements prévu dans le PNDES et le maintien des dépenses courantes destinées aux demandes sociales et sécuritaires devraient creuser le déficit budgétaire estimé à 5,5 % du PIB en 2017 contre 3,8 % en 2016. Combinés à la montée des revendications sociales à l'approche des élections présidentielles de 2020, le rythme des investissements et les problèmes de sécurité dans la région du Sahel feront gonfler la dépense publique en 2018–2019. Grâce à une croissance soutenue de l'économie, le déficit budgétaire pourrait redescendre à 4,8 % du PIB en 2018 et 2,9 % en 2019. Le taux d'endettement associé au PNDES est estimé à 36,9 % du PIB en 2017, nettement moins que les 70 % des critères de convergence de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, et est jugé soutenable. L'inflation est estimée à 1,5 % pour 2017, contre -0,2 % en 2016, et devrait rester inférieure à 2 % en 2018–2019.

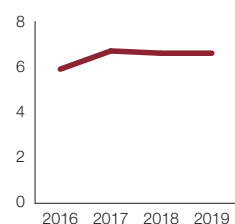
Facteurs positifs

L'engagement politique ferme vis-à-vis du programme d'investissements publics du PNDES 2016–2020 constitue un atout pour une reprise vigoureuse de la croissance économique. En outre, le Burkina Faso dispose de facteurs capables de constituer le socle de sa stratégie de transformation structurelle de l'économie, notamment des possibilités agroécologiques susceptibles d'accélérer la croissance du secteur rural, en particulier les 4,9 millions d'hectares de terres cultivables non exploitées. Le potentiel de transformation industrielle de la filière coton demeure important. En effet, en dépit de sa place de premier producteur de coton de l'Afrique, le Burkina Faso transforme moins de 1 % de sa production. Il dispose également d'un vaste gisement solaire inexploité, capable d'assurer la transition vers des énergies renouvelables. Enfin, la force de la société civile et la résilience de l'appareil administratif burkinabè sont également des atouts pour la transformation structurelle de l'économie.

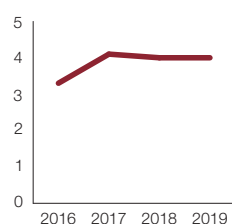
Facteurs négatifs

Les perspectives de croissance dépendent de plusieurs facteurs de risques, tels que des attaques terroristes, la vulnérabilité de l'agriculture aux aléas climatiques, la persistance des revendications sociales, et la volatilité des cours de l'or et du coton. Parmi ces risques, la menace sécuritaire reste toutefois le plus important. En effet, le Burkina Faso subit, depuis 2015, une série d'attaques terroristes qui ont coûté plus de 70 vies humaines et ralenti la reprise économique. La capitale Ouagadougou a déjà été frappée en janvier 2016 et août 2017, et des incidents et menaces terroristes persistent le long de la frontière nord avec le Mali et le Niger. Les autorités ont entamé une restructuration des forces de défense afin d'apporter une réponse efficace aux problèmes de sécurité. Ce défi continuera à peser sur les perspectives socioéconomiques du pays, les finances publiques en particulier, dans un contexte général de menace terroriste persistante au Sahel.

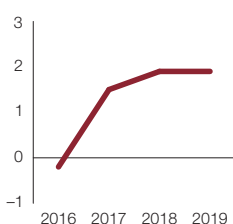
Taux de croissance du PIB réel



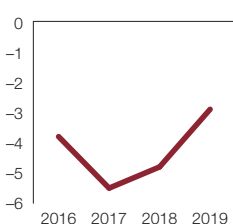
Taux de croissance du PIB réel par habitant



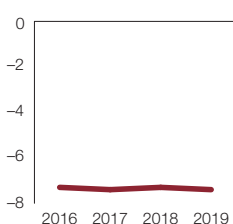
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

Performance économique et perspectives

La croissance économique burundaise reste sévèrement affectée par la grave crise politique que traverse le pays depuis 2015, comme le montre le taux de croissance du PIB réel par habitant de -1,6 % en 2016. Avec son cortège d'événements défavorables, tels que la suspension des aides financières des principaux bailleurs de fonds, l'assèchement des réserves de change, l'inflation des prix des produits d'importation et la baisse des investissements, cette crise a plongé le pays dans un état de fragilité économique, que reflète le taux de croissance toujours négatif en 2017 (-1,3 %). L'économie fortement dépendante du secteur agricole devrait rester en récession (de -0,3 %) jusqu'en 2018, avant de redevenir positive en 2019 (1 %).

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

La suspension des aides extérieures continue d'affecter la situation budgétaire en 2017, avec un déficit estimé à 8,2 % du PIB, malgré une augmentation de la taxation des produits de base. Il devrait encore se détériorer à court terme (projeté à -8,9 % en 2018 et -9,1 % en 2019). De son côté, le déficit du compte courant (-11,6 % du PIB en 2017) reflète à la fois les restrictions imposées aux exportations (café et thé) et l'insuffisance des réserves de change. Bien que légèrement en baisse, il devrait rester élevé en 2018 (-10,4 %) et 2019 (-9,3 %). En plus de ces facteurs défavorables, la tendance fortement baissière du franc burundais devrait contribuer à alourdir la pression déjà forte pesant sur les prix à la consommation, avec une inflation passant de 14,6 % en 2017 à 15,7 % en 2019. L'endettement intérieur devrait demeurer élevé tandis que la dette extérieure resterait relativement stable. La dette publique globale devrait, elle, grimper à 67,8 % du PIB en 2018 et 72,1 % en 2019.

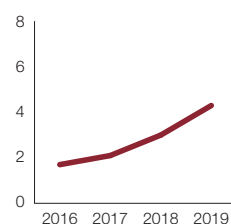
Facteurs positifs

Le Burundi a fait des progrès dans l'amélioration de son système éducatif de base et s'apprête à lancer une vaste réforme visant à rallonger le cycle primaire, comme prévu dans les objectifs de développement du millénaire. Elle devrait contribuer, à moyen ou long terme, à renforcer le capital humain. Le pays pourrait également profiter de la timide envolée des cours du thé et du café, qui constituent à eux seuls plus de 80 % de ses recettes d'exportations. L'annulation, en 2009, de 75 % de la dette publique extérieure du pays au titre de l'initiative des pays pauvres très endettés (PPTE) devrait également continuer à porter ses fruits en stabilisant l'endettement extérieur. Enfin, bien que de plus en plus isolé sur la scène politique internationale, le Burundi devrait continuer à tirer parti de son intégration économique à la Communauté de l'Afrique de l'Est ainsi qu'à l'Union africaine.

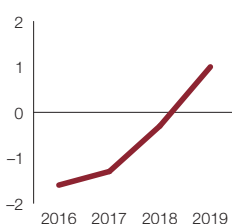
Facteurs négatifs

La crise sociopolitique et sécuritaire que traverse le Burundi est de nature à peser négativement et lourdement sur l'économie et le climat des affaires, comme l'illustre le rapport Doing Business 2018 de la Banque mondiale, qui classe le pays en 164^e position sur 190 pays, un recul de 7 places par rapport à 2016. La baisse des aides et financements extérieurs dont dépend fortement l'économie burundaise devrait également affecter négativement la situation budgétaire. Par ricochet, cela devrait peser sur le financement des grands investissements publics avec, à la clé, un ralentissement de la croissance. Enfin, la forte dépendance de l'économie à l'égard du secteur agricole (représentant plus d'un tiers du PIB), des exportations de produits de base, et des importations de combustibles et produits alimentaires rend le pays extrêmement vulnérable aux chocs extérieurs, comme en témoigne l'impact sévère des aléas climatiques et des mesures commerciales restrictives sur les recettes d'exportations et la balance commerciale.

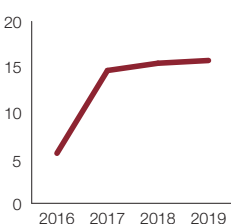
Taux de croissance du PIB réel



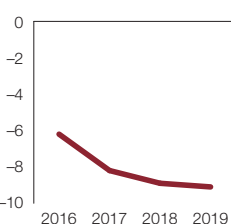
Taux de croissance du PIB réel par habitant



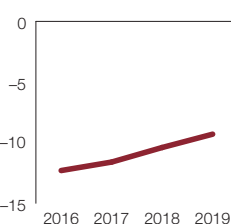
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

Performance économique et perspectives

L'économie camerounaise, la plus forte et la plus diversifiée de la CEMAC, a longtemps été résiliente aux chocs, mais montre ses premiers signes de ralentissement. Malgré une conjoncture internationale peu favorable, la croissance de son PIB a été régulière depuis 2010, avec une moyenne de 5,8 % de 2013 à 2015, avant de chuter à 4,7 % en 2016. Les nouveaux investissements dans l'exploration ou la production de pétrole et de gaz sont reportés en raison de la faible remontée des cours, entraînant une contraction des activités extractives. Par ailleurs, la récession économique au Nigeria, la crise qui s'accroît dans la CEMAC, et les perturbations dans la zone anglophone du pays ont eu un impact négatif sur la demande intérieure et extérieure. Cette morosité devrait faire baisser le taux de croissance à 3,4 % en 2017. Les perspectives restent toutefois plutôt positives pour 2018 et 2019, avec des taux respectifs de 4,1 % et 4,8 %, causés par une augmentation des exportations vers l'Union européenne suite à l'Accord de partenariat économique (APE) et de l'offre accrue d'énergie résultant de la mise en production de nouveaux barrages hydroélectriques. Le développement de la sylviculture et de chaînes de valeurs agroindustrielles ainsi que la réduction des importations au profit de la production locale devraient également dynamiser la croissance.

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

Le programme économique et financier signé dans le cadre de la Facilité élargie de crédit du Fonds monétaire international devrait stabiliser le cadre macroéconomique à moyen terme, en imposant une politique budgétaire restrictive pour 2017. L'investissement public devrait, par conséquent, descendre d'environ 8 % du PIB en 2016, à 6,7 % en 2017 et 6,6 % en 2019. Les recettes de l'État devraient modérément évoluer de 16,1 % du PIB en 2016, à 17,7 % en 2017 et 18,16 % en 2019. Le déficit budgétaire pourrait s'améliorer à 3,6 % en 2017 contre 6,1 % en 2016, et se maintenir en dessous de 3 % en 2018–2019. Malgré un taux d'endettement inférieur au plafond communautaire de 70 % du PIB, le financement des projets d'infrastructures par des prêts commerciaux a induit une forte hausse de la dette publique à 34,1 % du PIB en 2016 contre 15,6 % en 2012. Le risque de surendettement du pays est ainsi passé de « modéré » à « élevé ». La dette du Cameroun reste soutenable,

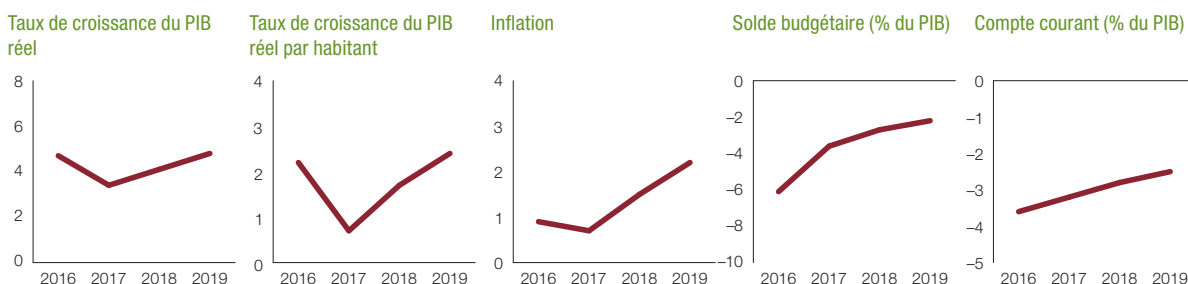
mais doit être très soigneusement gérée. Les autorités doivent redoubler d'efforts pour élargir la base des recettes non pétrolières et mieux gérer la priorité des dépenses tout en préservant la dépense sociale. Pour maintenir la soutenabilité de la dette, les nouveaux emprunts non concessionnels devraient être réservés aux projets présentant un fort impact social ou de croissance, dans les industries et les secteurs affichant un potentiel compétitif manifeste. Des mesures supplémentaires d'amélioration de la gestion des finances publiques et de la dette sont nécessaires pour renforcer l'efficacité de la dépense et contrôler les risques budgétaires.

Facteurs positifs

Les autorités camerounaises mettront à profit la consolidation budgétaire requise par la Facilité élargie de crédit du Fonds monétaire international et les réformes structurelles convenues avec les partenaires techniques et financiers, notamment la Banque mondiale, pour accroître l'efficacité et l'efficience des investissements publics, à l'aide d'un renforcement du cadre de maturation des projets. Avec l'appui des partenaires, l'accent sera également mis sur une mobilisation accrue des recettes fiscales, pour pallier la baisse des revenus pétroliers et de la fiscalité de porte, qui résulterait de l'application de l'APE. Par ailleurs, à travers des politiques d'incitation plus judicieuses et une amélioration du cadre des affaires, les autorités entendent accroître la diversification de l'économie, pour une croissance plus forte, inclusive et créatrice d'emplois. L'appartenance à une union monétaire aide le Cameroun à maintenir des taux d'inflation bas, mais elle limite ses possibilités d'adaptation aux chocs et de compétitivité extérieure. Le Cameroun n'en reste pas moins l'une des économies africaines les plus résilientes. Il est stratégiquement situé et doté d'un excellent capital humain et d'énormes ressources naturelles.

Facteurs négatifs

En raison des menaces régionales pour la sécurité (Boko Haram et les groupes rebelles en Centrafrique), le maintien des dépenses de sécurité, de défense et humanitaires au même niveau que les années précédentes réduit les ressources disponibles pour les dépenses sociales. Malgré la relative stabilité politique dont continue de bénéficier le Cameroun, la poursuite des remous dans sa zone anglophone (Nord-Ouest et Sud-Ouest) pourrait limiter les effets de la reprise économique en 2018.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.



Performance économique et perspectives

Après une période de faible croissance du PIB (1,8 % en moyenne entre 2010 et 2015), une reprise s'est amorcée en 2016 avec une croissance de 3,8 %, tirée par l'agriculture et les services (essentiellement le tourisme). La demande intérieure a montré des signes de récupération avec une augmentation de la consommation publique et du crédit au secteur privé. La tendance se confirme avec une croissance du PIB estimée à 4 % en 2017 et projetée à 4,1 % pour 2018, grâce à une relance du tourisme. La diversification de l'économie reste impérative pour une croissance viable à long terme. Les services représentent environ 70 % du PIB (dont 20 % pour le tourisme).

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

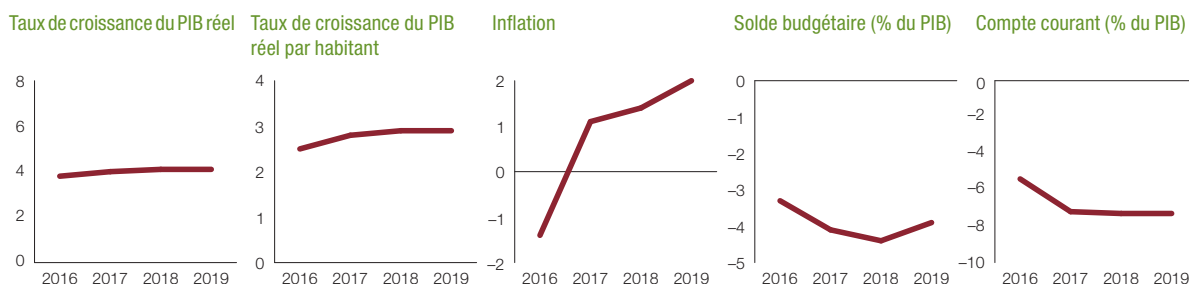
Depuis 2015, les autorités ont entrepris d'assainir les finances publiques en compressant le PIP et en élargissant l'assiette fiscale. Le déficit public est ainsi passé de 4,1 % du PIB en 2015 à 3,3 % en 2016. La dette publique a néanmoins augmenté de 71,9 % du PIB en 2010 à 130 % en 2016. Pour infléchir cette évolution, les autorités prévoient de : mobiliser des ressources intérieures, accroître l'efficacité des dépenses publiques, et réduire le passif lié aux entreprises publiques. Le déficit budgétaire devrait atteindre 4,1 % en 2017 et 4,4 % en 2018. En 2016, l'inflation atteignait -1,4 %, principalement grâce aux faibles prix de l'énergie et des denrées alimentaires. Elle est estimée à 1,1 % pour 2017 et projetée à 2 % pour 2019. Le déficit du compte courant a diminué à 5,4 % du PIB en 2016 grâce à la reprise du tourisme, aux faibles cours du pétrole, et à l'augmentation des envois de fonds des migrants. Il devrait grimper à 7,2 % en 2017, suite à la remontée des cours du pétrole. Les réserves ont progressé de 4,5 mois d'importations en 2013 à 6,5 mois en 2016 principalement grâce à la réduction des importations et de la dépense publique d'investissement.

Facteurs positifs

L'économie cap-verdienne dépend fortement du tourisme (dont les recettes représentent 47 % des exportations de biens et services). En 2018, l'investissement direct étranger devrait y augmenter fortement. L'industrie manufacturière et la restauration devraient croître dans les 3 années à venir. Malgré la faible croissance en Europe, les envois de fonds des migrants (11 % du PIB en 2016) devraient continuer d'augmenter, avec un impact positif sur la croissance économique. En 2017, le Cap-Vert a élaboré son nouveau Plan économique de développement durable. L'accent est mis sur la promotion du secteur privé ; l'accélération du programme de transformation visant à diversifier l'économie pour la rendre plus résiliente aux effets du changement climatique ; et le renforcement de l'intégration régionale au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

Facteurs négatifs

Les perspectives économiques dépendent de défis qui agiront sur la croissance et le développement à long terme, tels que l'amélioration de la productivité des facteurs, actuellement en baisse ; la diversification de l'économie ; le renforcement de la résilience aux chocs exogènes, notamment liés au climat ou à la dépendance commerciale vis-à-vis de l'Europe ; et la restructuration d'entreprises publiques, telles que Cabo Verde Airlines (transport aérien) et IFH (logements sociaux), dont les dettes avoisinent 20 % du PIB. D'autres facteurs extérieurs récents, tels que l'effet de l'appréciation du dollar EU sur l'augmentation de la dette publique, ont aggravé la situation macroéconomique. Le chômage des jeunes, qui constitue la moitié de la population active, est une autre source de préoccupation. En 2016, il atteignait 28,6 % chez les 15 à 24 ans contre 15 % de la population totale. De plus, la compétitivité est freinée par la mauvaise qualité de la main-d'œuvre, causée par l'inadéquation de la formation par rapport à l'emploi.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

Performance économique et perspectives

La stagnation de la croissance en 2017 par rapport à 2016 s'explique surtout par la détérioration de la sécurité. Celle-ci a accru le nombre des personnes déplacées, entravé la production agricole, le commerce et l'investissement étranger. En 2017, la croissance du PIB réel est estimée à 4,5 %, indiquant une certaine reprise économique, mais serait inférieure aux 5,3 % projetés. Cette croissance a surtout bénéficié de la reprise des activités des secteurs forestiers et miniers après la levée des sanctions internationales, ainsi que du dynamisme des services et du commerce. Le secteur agricole a continué de pâtir des problèmes de retour des agriculteurs et de l'insécurité affectant l'élevage. L'activité économique devrait néanmoins s'améliorer en 2018–2019, avec une croissance annuelle moyenne projetée à minimum 5 %. Les projections de croissance pour 2018 et 2019 reposent principalement sur l'amélioration de la sécurité intérieure, qui reste cruciale pour la relance agricole et la bonne exécution des plans d'investissement et de réformes économiques soutenus par les partenaires extérieurs.

Indicateurs macroéconomiques – Evolution

La poursuite en 2017 des actions de consolidation des finances publiques entamées pendant la période de transition a permis d'améliorer la mobilisation des ressources publiques intérieures, tout en rendant plus viable la gestion des finances publiques. Le déficit budgétaire est estimé à 1 % du PIB en 2017, en raison d'un accroissement de la dépense publique (principalement sociale). Celle-ci a dépassé 14,5 % du PIB en 2017, pour des recettes intérieures atteignant 8,9 % du PIB en 2016. Les pressions inflationnistes ont diminué grâce à la reprise progressive de la production vivrière, la sécurisation du principal corridor de transport pour les échanges extérieurs, et

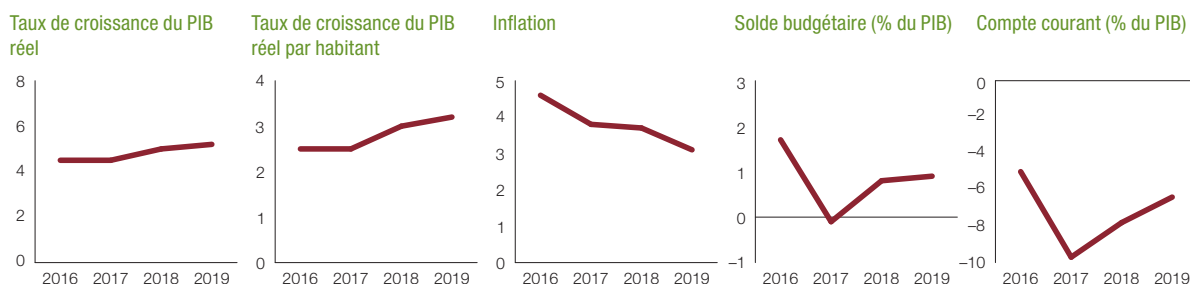
la stabilité monétaire générale au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. L'inflation est estimée à 3,8 % en 2017 contre 4,6 % en 2016. Les efforts d'apurement des arriérés ont permis de réduire la dette publique, dont le ratio par rapport au PIB est descendu à 38,3 % en 2017 contre 44,3 % en 2016. Le déficit du compte courant s'est creusé à 9,7 % en 2017 contre 5 % en 2016, à cause de la dégradation de la performance des exportations face à un volume des importations pratiquement inchangé.

Facteurs positifs

L'atout majeur de la RCA reste le retour à l'ordre constitutionnel après trois années de transition politique difficile, durant lesquelles les principales institutions républicaines prévues par la Constitution ont été mises en place. L'appui de la communauté internationale à la volonté des nouvelles autorités de promouvoir une société paisible, démocratique et prospère constitue un facteur positif. Celle-ci s'est notamment traduite par des résultats encourageants au niveau des réformes structurelles et économiques, en particulier dans les finances publiques.

Facteurs négatifs

La transition politique qui a suivi le renversement du régime de Bozizé par la rébellion Seleka a pris fin, mais le pays reste confronté à de graves problèmes de sécurité. Même si la situation s'est nettement améliorée à Bangui, les tensions communautaires et les affrontements entre groupes armés restent courants à travers le pays. Cette instabilité se traduit par une incapacité des services publics et des organisations humanitaires à fournir une assistance aux populations touchées par la crise. Par ailleurs, l'économie centrafricaine reste confrontée à de sérieux problèmes structurels liés au profond déficit d'infrastructures et à un environnement des affaires peu favorable à l'investissement privé.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

Performance économique et perspectives

Les perspectives des Comores, un État fragile, se sont améliorées avec la fin de la crise de l'électricité qui a sévi en 2014 et 2015. La croissance devrait passer de 2,8 % en 2016 à 3,4 % en 2017, et s'établir à 3,7 % en 2018 et 4,1 % en 2019. Elle repose sur un vaste programme d'investissements publics (routes, hôpital national) et privés (tourisme et hôtellerie). La régularisation des salaires des fonctionnaires entraînera une relance de la consommation privée, également soutenue par les envois de fonds de la diaspora. Du côté de l'offre, les perspectives de croissance reposent sur une reprise nette dans les secteurs primaires et moindre dans les services. Du côté de la demande, la consommation finale est le principal moteur de la croissance. Toutefois, avec une pression fiscale supérieure à 10 % la situation budgétaire demeure très fragile.

Indicateurs macroéconomiques – Evolution

Élu en mai 2016, le Gouvernement a hérité d'une situation budgétaire difficile, en l'absence de programme de coopération avec le Fonds monétaire international depuis décembre 2015. Le budget 2017 a été jugé trop ambitieux. La pression fiscale devrait, en effet, passer de 13 % du PIB en 2016 à 22,3 % en 2017, et les dépenses d'investissement à 29,8 % du PIB en 2017 contre 10,7 % en 2016. L'inflation reste maîtrisée à moins de 3 %, grâce à la gestion prudente de la Banque centrale. Le solde commercial devrait légèrement se dégrader en raison de la reprise économique, mais cette tendance sera amortie par les importants envois de fonds de la diaspora (en moyenne 25 % du PIB). Le risque d'endettement des Comores est considéré comme « modéré » dans le dernier cadre d'analyse de la viabilité de la dette du Fonds monétaire international (2014), qui intègre désormais les envois de fonds de la diaspora.

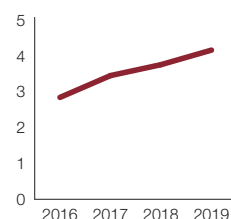
Facteurs positifs

Grâce à l'achat de nouvelles centrales, la production électrique a repris et dynamise des pans entiers de l'économie (tourisme, hôtellerie, commerce et distribution de produits alimentaires frais, etc.). Un deuxième facteur important est la hausse des prix internationaux des principaux produits d'exportation du pays, en particulier la vanille (variété bourbon), dont le prix au kilo est passé de 60 dollars EU en 2014 à 400–500 dollars EU en 2017. Contrairement à Madagascar, le principal exportateur mondial, les Comores, qui viennent en deuxième position, ont augmenté leur production. Celle-ci devrait passer de 23 tonnes à 90 tonnes en 3 ans. La vanille représente 80 % des exportations et occupe 45 % de la population active. Le troisième facteur positif est l'amélioration des relations diplomatiques avec l'Arabie saoudite et ses alliés du Golfe, qui se traduit par d'importantes aides budgétaires et extrabudgétaires, en appui à la politique d'investissements publics, notamment les routes Moroni-aéroport et Ouani-Bambao.

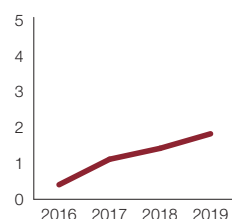
Facteurs négatifs

Le climat politique actuel constitue un gros risque pour l'économie comorienne. Le pays pourrait renouer avec l'instabilité politique et institutionnelle en raison de la tentative des nouvelles autorités pour remettre en cause le principe constitutionnel de présidence tournante entre les trois principales îles du pays, qui depuis 2001, garantit une stabilité institutionnelle et assure une alternance pacifique du pouvoir. Depuis l'éclatement de la coalition Juwa-CRC qui a porté le président au pouvoir, les Comores connaissent une cohabitation entre l'exécutif et le législatif. Le passage des lois au Parlement n'est assuré que grâce au soutien de l'ex-majorité battue aux dernières élections. Un autre facteur tout aussi important est le coût élevé de l'électricité, maintenu grâce aux importantes subventions du carburant allouées aux deux entreprises publiques d'électricité MAMWE et EDA. Elles absorbent d'importantes ressources budgétaires et créent en permanence des tensions de trésorerie pour l'État. Enfin, le pays reste confronté à un taux de fécondité élevé et au poids important du secteur informel dans l'économie.

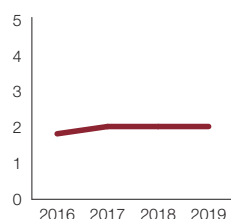
Taux de croissance du PIB réel



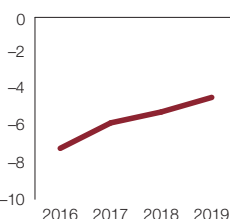
Taux de croissance du PIB réel par habitant



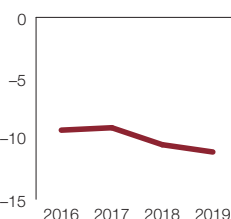
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.



Performance économique et perspectives

En raison de la baisse continue des cours du pétrole – le principal produit d'exportation du pays – et du manque de réactivité des secteurs non pétroliers, la croissance du PIB réel devrait diminuer de 4 %, après une contraction de 2,8 % en 2016. Exacerbée par la dépendance du pays vis-à-vis des revenus pétroliers, la baisse des cours mondiaux du pétrole continue de saper les efforts du Congo pour diversifier son économie et accroître sa résilience. Une reprise économique est projetée à 3,1 % pour 2018 et 2,1 % pour 2019. Elle s'appuiera sur l'augmentation de la production pétrolière résultant de la mise en production du champ pétrolier de Moho-Nord, représentant 19,3 % de la production nationale.

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

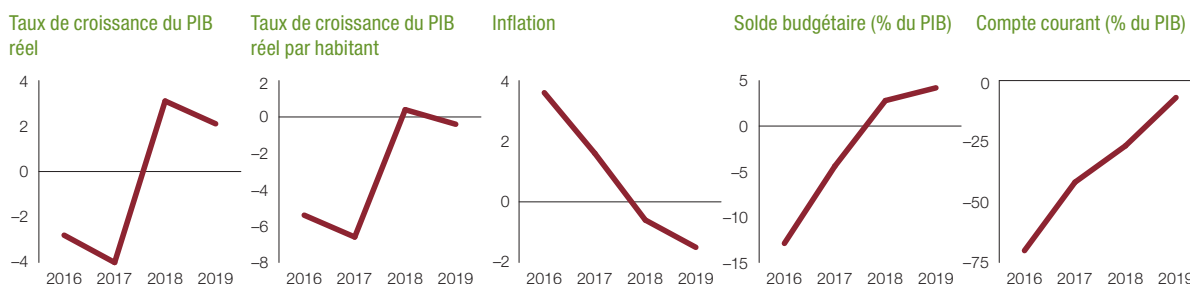
Les faibles perspectives de croissance et la baisse des recettes pétrolières continuent de peser sur le solde budgétaire. Les mesures de contrôle des dépenses publiques devraient toutefois avoir réussi à contenir le déficit budgétaire à 4,4 % du PIB en 2017, contre 12,9 % en 2016. Le solde budgétaire devrait redevenir positif avec 2,8 % du PIB projetés pour 2018 et 4,2 % pour 2019. La BEAC gère la politique monétaire depuis l'instauration de la parité fixe entre le franc CFA et l'euro. L'inflation est estimée à 1,6 % pour 2017, contre 3,6 % en 2016, plus que les 3 % autorisés dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. La dette publique extérieure congolaise, en particulier auprès des créanciers chinois, a atteint 110 % du PIB en 2016 et devrait encore augmenter. Elle accroît le risque de surendettement et menace sérieusement les plans de l'État pour renforcer la résilience. Le chômage reste un défi majeur : environ 30 % de la population active de 15 à 24 ans est sans emploi.

Facteurs positifs

Le Congo est toujours confronté aux faibles prix du pétrole et à l'absence de réformes structurelles stimulant son potentiel inexploité. Cette situation constitue toutefois une occasion d'entamer une diversification. Une relance de l'industrie et de la construction serait le principal moteur de la croissance. Outre ses abondantes ressources naturelles pétrolières, forestières et minérales, le Congo peut exploiter sa position stratégique en Afrique centrale et ses 170 km de littoral atlantique pour stimuler son économie. Les projets de réhabilitation et modernisation des trois aéroports internationaux congolais appuieront les investissements étrangers. Dans les transports, des progrès ont été réalisés sur les principaux corridors économiques, certaines autoroutes ont été modernisées et d'autres construites. Enfin, l'État a lancé d'ambitieuses réformes, telles que « La marche vers le développement », pour améliorer la qualité de la vie dans les cinq prochaines années.

Facteurs négatifs

Malgré des avancées importantes, le Congo reste en retard par rapport à d'autres pays africains ayant un niveau de développement similaire. Sa forte dépendance vis-à-vis des produits pétroliers exacerbe une position extérieure déjà fragile. Un coûteux environnement des affaires entrave la concurrence et l'investissement, décourageant les investisseurs potentiels. Le Congo est tombé de la 177^e à la 179^e place (sur 190 pays) dans le rapport Doing Business 2018 de la Banque mondiale. En 2016, l'Indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement classait le Congo 135^e sur 188 pays, avec une note de 0,592. Le niveau de pauvreté, tombé de 50,2 % en 2005 à 36,9 % en 2011, reste l'un des plus élevés d'Afrique. Avec un coefficient de Gini de 0,489 en 2011, le Congo est le deuxième pays le plus inégalitaire de l'Afrique, après l'Afrique du Sud. La lente croissance économique dans les pays développés ou les autres partenaires économiques du Congo pourrait avoir un effet négatif sur la demande de produits d'exportation.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

Performance économique et perspectives

En 2016, l'activité économique a été principalement portée par des investissements publics structurants et le dynamisme du secteur privé. Cette tendance s'est poursuivie en 2017, avec une croissance du PIB réel estimée à 8 %, malgré les chocs intérieurs et extérieurs subis en début d'année. La chute brutale du cours du cacao (de 35 % entre novembre 2016 et janvier 2017), la principale source de recettes d'exportation, a engendré une perte estimée à 200 milliards de francs CFA pour les producteurs locaux. La croissance a été favorisée par le rebond du secteur primaire, la bonne tenue du secteur de l'énergie et l'accroissement de la consommation intérieure. Grâce au dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire, la croissance est projetée à 7,9 % en 2018 et 7,8 % en 2019.

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

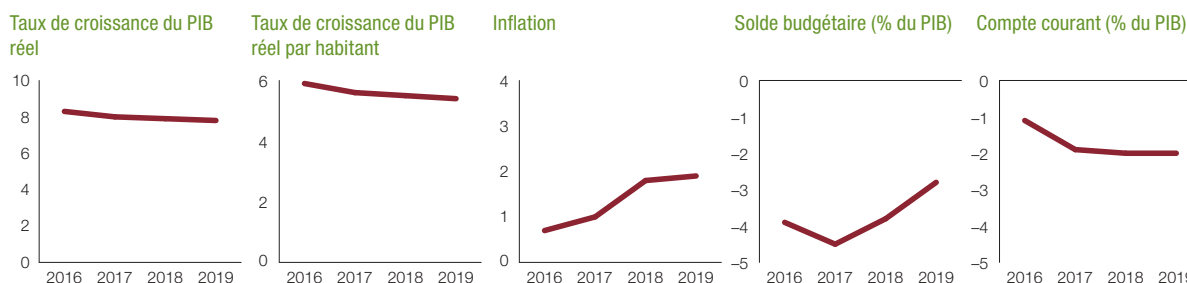
En décembre 2017, le FMI a achevé les deuxièmes examens du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit et le Mécanisme élargi de crédit, qui a mené au décaissement de 137 millions de dollars EU. La performance du programme a été jugée suffisamment bonne pour que les décisions sur les examens soient prises sans réunion du Conseil. Le déficit budgétaire devrait s'établir à 4,5 % du PIB en 2017, plus que les 3,7 % attendus. Plusieurs chocs intérieurs et extérieurs expliquent cette dégradation, notamment la révision à la baisse de la taxe unique de sortie et du droit d'enregistrement, visant à soutenir les prix aux producteurs et à limiter les pertes de recettes à 0,5 % du PIB. Les revendications sociales devraient entraîner des dépenses ponctuelles supplémentaires estimées à 0,6 % du PIB en 2017 et de dépenses récurrentes projetées à au moins 0,07 % du PIB à partir de 2018. Le déficit devrait progressivement diminuer à -3,8 % en 2018 et -2,8 % en 2019. L'inflation, établie à 0,7 % en 2016, est projetée à 1 % pour 2017 et devrait rester modérée à 1,8 % en 2018 et 1,9 % en 2019. L'endettement reste maîtrisé puisqu'en 2016, le pays était jugé à risque modéré par le Fonds monétaire international. Toutefois, le regroupement sur 2024–2028 des remboursements exigibles au titre des euro-obligations 2014 et 2015 fait potentiellement peser un risque sur la soutenabilité de la dette.

Facteurs positifs

Plusieurs facteurs pourraient pérenniser la bonne santé de l'économie, notamment, la poursuite du Programme économique et financier 2016–2019 connaît un bon début d'exécution, de même que la mise en œuvre de toutes les réformes énoncées dans le Mémoire de politiques économiques et financières 2016–2019. Par ailleurs, un don de 525 millions de dollars EU pour le pacte programme de Millenium Challenge Corporation renforcera la compétitivité de l'économie à l'aide d'investissements dans l'éducation, la formation technique et professionnelle, et le secteur des transports. Le pays a également été sélectionné pour bénéficier du Pacte avec l'Afrique du G20. Cela devrait, à terme, contribuer à davantage dynamiser le secteur privé grâce, notamment, à l'accroissement des IDE. En outre, la Côte d'Ivoire poursuit son programme Focus Doing Business d'amélioration de l'environnement des affaires, qui a accru la numérisation et simplifié les procédures.

Facteurs négatifs

L'appartenance à une union monétaire aide la Côte d'Ivoire à maintenir des taux d'inflation bas, mais elle limite ses possibilités d'adaptation aux chocs et de compétitivité extérieure. Certains problèmes budgétaires majeurs restent à résoudre. L'État a encore environ 150 milliards de francs CFA de factures impayées et dettes remontant aux dépenses extrabudgétaires de 1993–2002. Celles dues aux producteurs indépendants d'énergie et de gaz sont estimées à 1,1 % du PIB. Les autorités doivent également suivre les accords conclus avec les soldats mutins et les fonctionnaires en grève pour éviter de nouvelles flambées et nouveaux conflits. L'économie ivoirienne reste vulnérable aux chocs macroéconomiques négatifs liés, en particulier, aux exportations (diminution des prix des matières premières) et à l'investissement direct étranger. Une baisse continue du prix du cacao pourrait entraîner des tensions sociales semblables à celles de 2017. Cette vulnérabilité rappelle que le pays doit accélérer sa diversification économique et trouver d'autres moyens de croissance pour réduire sa dépendance à l'égard des fèves de cacao. En outre, les prochaines échéances électorales (en 2020) et l'incertitude planant autour d'une recomposition des forces politiques pourraient également être une source d'instabilité.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

Performance économique et perspectives

Ces dernières années, la croissance a affiché des taux supérieurs à 5 % et devrait se maintenir avec 6,8 % estimés pour 2017, et 6,9 % projetés pour 2018 et 2019. Elle est tirée par l'investissement continu dans les infrastructures, en particulier portuaires, justifié par le transit des marchandises avec l'Éthiopie. L'objectif à long terme de l'État est de faire de Djibouti un pays émergent à l'horizon 2035, et à court terme de relever le défi de l'accélération de la croissance et de la promotion de l'emploi. Les contraintes structurelles d'approvisionnement énergétique et hydrique sont l'un des grands défis de l'économie djiboutienne. Il est atténué par les raccordements électriques avec l'Éthiopie. L'économie du pays présente un double visage : d'une part, un secteur moderne, basé sur les revenus des ports et des bases militaires louées par des contingents étrangers, et de l'autre, un large secteur informel.

Indicateurs macroéconomiques – Evolution

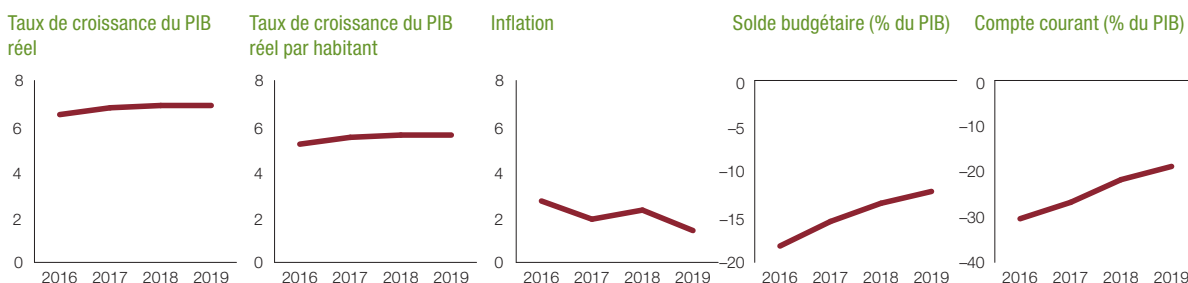
Le déficit budgétaire, déjà en forte hausse (de 5,9 % du PIB en 2013 à 15,7 % en 2015) s'est creusé à 18,2 % en 2016. Il devrait toutefois redescendre à -15,5 % en 2017. Entre décembre 2015 et juin 2016, la masse monétaire a augmenté de 2,6 %. La parité entre le franc de Djibouti et le dollar EU est fixée à 177,7 depuis l'indépendance en 1973. L'inflation était de 3 % en 2014 et de 3,1 % en 2015 et est projetée à 2,3 % en 2018. L'endettement du pays reste critique. La dette est passée de 52,5 % du PIB en 2014 et 65,7 % en 2015, à 78,3 % en 2016 et devrait dépasser 79 % en 2017. Malgré l'embellie économique, l'extrême pauvreté et le chômage restent endémiques. Ce dernier affecte plus de 48 % des actifs, surtout les jeunes et les femmes, et la première n'a pas régressé depuis 2002 et touche environ 23 % d'une population inférieure à 1 million d'habitants.

Facteurs positifs

Djibouti mise sur le développement de ses infrastructures, notamment portuaires, pour promouvoir une croissance rapide et réduire la pauvreté. Le programme d'infrastructures financé, ces dernières années, par un afflux massif d'investissements directs étrangers reste concentré sur les ports, les routes et l'hôtellerie. La construction de voies ferrées et de nouveaux ports et terminaux spécialisés le long des côtes consolidera l'intégration régionale du pays, en renforçant son rôle de plateforme de commerce et de services pour les États de la sous-région. Le modèle de croissance et de développement du pays est concentré sur le transport et les services connexes, reposant sur l'exploitation de la position géostratégique du pays dans le golfe d'Aden, au carrefour de corridors maritimes commerciaux importants pour l'acheminement de biens et de pétrole.

Facteurs négatifs

La croissance et la diversification économique restent freinées, entre autres, par la faible qualité des infrastructures économiques, le coût élevé des services, et les faibles capacités institutionnelles. Des tensions sociales sont causées par un chômage élevé, affectant près de 48 % des actifs, les jeunes et les femmes en particulier, et par un niveau de pauvreté extrême, inchangé depuis 2002 à environ 23 % de la population. Djibouti est confronté à une faible diversification économique et une exposition relativement forte aux chocs environnementaux. De manière générale, le pays pâtit de la faible efficacité et de la médiocre qualité de ses services publics, en dépit des pratiques modernes récemment introduites en matière de gestion administrative. L'endettement croissant du pays pourrait ralentir ses efforts de développement. L'indice de gouvernance politique s'est globalement dégradé ces dernières années.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.



Performance économique et perspectives

En 2016/2017, la croissance du PIB réel est estimée à 4,1 % contre 4,3 % en 2015/2016. Elle est principalement tirée par l'investissement, la consommation privée et publique, et les exportations nettes, dont la contribution est pour la première fois positive en deux ans. Elle reflète les efforts de réforme de l'État pour consolider le budget, réaliser une croissance plus inclusive et améliorer l'environnement des affaires. En 2016, l'approbation d'un programme triennal du Fonds monétaire international (FMI) a été un signe fort de ces efforts. La croissance est projetée à 4,8 % pour 2017/2018 et 5,5 % pour 2018/2019, dynamisée par la confiance retrouvée des investisseurs, mais partiellement diluée par l'inflation. Celle-ci devrait grimper à 23,3 % en 2016/2017, contre 10,3 % en 2015/2016, et est projetée à 21,2 % pour 2017/2018 et à 13,7 % pour 2018/2019.

Indicateurs macroéconomiques – Evolution

Confrontée aux déséquilibres responsables de la forte dette publique, de l'aggravation du déficit du compte courant et du déclin des réserves officielles, l'Égypte a lancé une vaste initiative de réforme économique soutenue par le Fonds monétaire international. Elle consiste à libérer le taux de change, consolider le budget (notamment, en réduisant la charge salariale et les subventions de l'énergie) et améliorer l'environnement des affaires (notamment, l'accès des PME au financement à l'aide de transferts de fonds ciblés aux plus vulnérables). La situation macroéconomique semble s'améliorer. Du côté de la demande, en 2016/2017, la croissance a été de 17 % pour les investissements, 4,4 % pour la consommation publique et 2,4 % pour la consommation privée. L'augmentation de 72 % des exportations a été partiellement neutralisée par une hausse de 47 % des importations. Du côté de l'offre, la croissance est tirée par huit secteurs représentant environ deux tiers du PIB : télécommunications, construction, commerce de gros et de détail, industrie non pétrolière, gaz naturel,

immobilier, agriculture et administration publique. Le tourisme a baissé de 6,7 %.

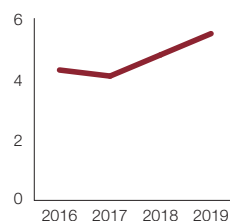
Facteurs positifs

Les réformes soutenues par le FMI et un appui budgétaire triennal de la Banque mondiale (BM) et de la Banque africaine de développement (BAD), portent leurs fruits. La dépréciation de la monnaie a stimulé l'investissement direct étranger, l'économie est jugée plus concurrentielle et la confiance des entreprises s'est améliorée. En 2016/2017, les investissements publics ont relancé la croissance à travers un ensemble de mégaprojets. L'amélioration des conditions des marchés a été un facteur essentiel du retour de la croissance, dont ont surtout bénéficié les exportations minières – en particulier l'or et le pétrole (principalement brut). Le volet « consolidation budgétaire » du programme – comprenant une augmentation des recettes, une réduction des dépenses par la suppression de subventions (notamment des carburants), et la stabilisation de la masse salariale – a amélioré la situation macroéconomique. L'État poursuivra ce programme FMI-BM-BAD afin de consolider son effet positif et d'améliorer ses perspectives.

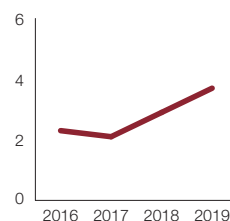
Facteurs négatifs

L'application d'un taux de change flottant a entraîné une dépréciation de 44 % de la livre égyptienne en 2016, qui a porté l'inflation à 31,9 % en août 2017, contre une moyenne de 23,3 % en 2016/2017. Les taux d'intérêt réels restent négatifs, malgré des augmentations soutenues des taux nominaux. L'inflation devrait redescendre à 21,2 % en 2017/2018 et 13,7 % en 2018/2019, grâce au resserrement de la politique monétaire par la Banque centrale pour soutenir la livre et réduire l'inflation. Un autre effet de la dépréciation monétaire a été la forte augmentation de la dette publique en devises, de 17,3 % du PIB au premier trimestre 2016/2017 à 41,2 % un an plus tard. Un autre aspect affectant la croissance est la sécurité dans le nord-est du pays et les avertissements freinant le tourisme, qui n'a toujours pas retrouvé son niveau d'avant-2011.

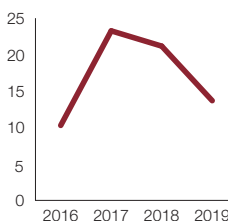
Taux de croissance du PIB réel



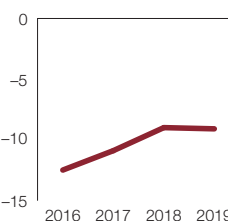
Taux de croissance du PIB réel par habitant



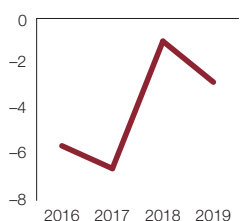
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Note : En Égypte, les données sont par exercice. Par exemple, les données 2016 concernent l'exercice 2015/2016.

Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

Performance économique et perspectives

L'économie érythréenne a ralenti plus brutalement que prévu suite à la diminution de ses activités et des mauvaises conditions climatiques qui ont affaibli la productivité agricole. La croissance du PIB réel devrait légèrement décliner à 3,4 % en 2017 contre 3,8 % en 2016, et se maintenir entre 3,7 % et 3,8 % à moyen terme. En 2016 et 2017, elle a été largement portée par des investissements miniers à Bisha. La majeure partie de la population tire sa subsistance de l'agriculture, qui représente 17,2 % du PIB et près de 44 % des exportations. À moyen terme, l'État recherche d'autres perspectives dans l'amélioration de la production alimentaire à l'aide d'investissements dans des barrages en maçonnerie, des activités extractives supplémentaires, la croissance des services, et le développement de la pêche.

Indicateurs macroéconomiques – Evolution

Le déficit budgétaire (après dons) continue de se résorber. Il devrait diminuer de 14 % en 2016 à 13,8 % en 2017 et est projeté à 12,4 % en 2019. L'accès du pays à davantage de dons et ressources concessionnelles, l'accroissement des recettes des projets miniers, et le contrôle des dépenses non productives expliquent principalement cette diminution. L'inflation est estimée à 0,9 % en 2017 à cause de l'insuffisance de l'offre alimentaire et du manque de devises pour financer l'importation de biens essentiels. La politique monétaire s'est attachée à préserver la stabilité des prix. Grâce aux mesures de consolidation budgétaire prises par l'État et à la réduction des prêts non concessionnels, la masse monétaire a diminué de 17,5 % du PIB en 2010 à 14,3 % en 2014. Selon le Fonds monétaire international, la dette publique était de 105,8 % du PIB en 2015, avec 3 points de pourcentage en moins qu'en 2013. Tombée de 41 % du PIB en 2010 à 21,9 % en 2014, la dette extérieure vis-à-vis des créanciers officiels reste supérieure à la moyenne de 10,5 % de l'Afrique subsaharienne.

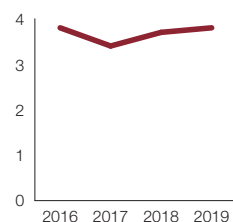
Facteurs positifs

Les faibles cours des exportations traditionnelles d'or et de cuivre restent un défi pour le pays. La récente découverte de gisements aurifères en quantités commerciales devrait mener la croissance à moyen terme. La faiblesse des cours des minéraux a offert au pays une occasion de diversifier son économie. Le secteur agricole représente 80 % des emplois en milieu rural. L'État a lancé un agenda de développement de l'agriculture axé sur les chaînes de valeur agricoles et l'utilisation d'intrants améliorés pour transformer le secteur. Au niveau de l'énergie, les partenaires au développement, en particulier l'Union européenne, investissent dans les énergies renouvelables. L'État et le Programme des Nations Unies pour le développement mènent actuellement à Assab, un projet pilote de parc éolien d'une capacité de 750 kilowatts. La centrale diesel d'Assab permet d'économiser 730 000 dollars EU par an sur le carburant. Dans les transports, le principal corridor reliant Asmara aux ports de Massawa et d'Assab est en cours de réhabilitation.

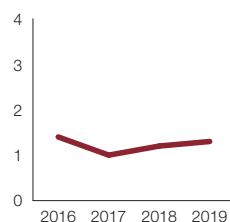
Facteurs négatifs

Le différend frontalier non résolu entre l'Érythrée et l'Éthiopie, ainsi que l'isolement imposé au pays par la communauté internationale, ont forcé les autorités à adopter des politiques de repli sur soi. Cette situation a nui au développement régional dans la Corne de l'Afrique. Comme l'illustre la 189^e place de l'Érythrée sur 190 pays dans le rapport Doing Business 2018 de la Banque mondiale, le climat des affaires peu attrayant du pays continue de décourager l'investissement. L'Érythrée est également confrontée à un grave manque de compétences dû à la piètre qualité de ses infrastructures scolaires. Ces problèmes continuent de compromettre le développement du capital humain, freinant ainsi une croissance économique durable et inclusive à long terme. La dépendance vis-à-vis des exportations de produits primaires et des importations de produits alimentaires et pétroliers rendent le pays extrêmement vulnérable aux chocs extérieurs.

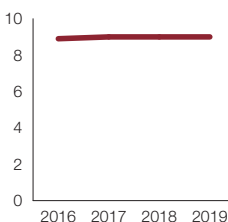
Taux de croissance du PIB réel



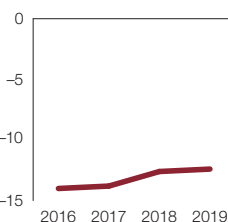
Taux de croissance du PIB réel par habitant



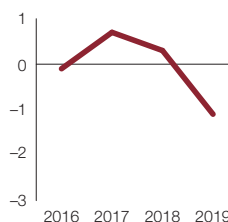
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

Éthiopie

Performance économique et perspectives

L'Éthiopie se remet progressivement des sécheresses de 2015/2016 et 201,7 avec l'expansion de l'industrie et des services et la reprise de l'agriculture. Menés par le commerce, les transports et les communications, les services représentent la majeure partie du PIB, malgré une baisse de 47,3 % en 2016/2016 à 39,3 % en 2016/2017. La part de l'industrie (construction, électricité et industrie manufacturière) a grimpé de 16,7 % du PIB en 2015/2016 à 25,6 % en 2016/2017. Une stratégie d'industrialisation orientée vers l'exportation a soutenu la croissance dans l'industrie. Malgré sa stagnation à 36 % du PIB, l'agriculture a augmenté de 2,3 % en 2015/2016 à 6,7 % en 2016/2017 grâce à la hausse des prix des produits de base, notamment du café. La croissance reste tirée par un investissement respectant la stabilité des dépenses publiques et par des investissements directs étrangers accrus. La croissance du PIB réel en 2017/2018 et 2018/2019 sera menée par une augmentation de la productivité agricole et une forte croissance industrielle.

Indicateurs macroéconomiques – Evolution

L'État a poursuivi sa politique de rigueur budgétaire en 2016/2017, privilégiant les dépenses dans les secteurs favorables aux pauvres et à la croissance, tels que l'éducation, la santé, l'agriculture et les routes. Malgré leur contraction de 51 % en 2015/2016 à 46 % en 2016/2017, les dépenses d'investissement représentent une part importante du budget. Le déficit budgétaire 2016/2017 est inférieur de 1 point de pourcentage aux prévisions. Le ratio recette fiscale/PIB reste faible, à 12,9 %. Les mesures d'amélioration des recettes devraient accroître la perception des taxes. La politique de rigueur monétaire de la Banque centrale luttant contre les pressions inflationnistes causées par la hausse des prix alimentaires a respecté l'objectif de maintien d'une inflation inférieure à 8 % en 2016/2017. En 2017, le birr éthiopien a été dévalué de 15 % pour stimuler les exportations, qui ont augmenté de 1,4 % tandis que les importations diminuaient de 5,5 %, réduisant

le déficit du compte courant. Les envois de fonds sont restés à 6 % du PIB en 2016/2017, tandis que les IDE augmentaient de 27,6 %.

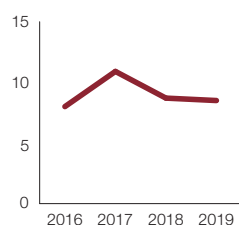
Facteurs positifs

Grâce à sa stratégie d'industrialisation orientée vers l'exportation et aux perceptions favorables des investisseurs, les perspectives économiques du pays sont encourageantes. L'industrialisation a été privilégiée, notamment par le développement de parcs industriels ou de la ligne ferroviaire Addis Abeba-Djibouti, destiné à alléger le coût des affaires. L'investissement dans des projets énergétiques devrait stimuler les exportations d'énergie. Ces initiatives pourraient réduire le déficit commercial structurel et des pénuries de devises tout en soutenant l'industrialisation et la création d'emploi. Grâce à son vaste marché et à sa main-d'œuvre abordable, l'Éthiopie était, en 2016, la deuxième plus grande économie d'accueil de l'IDE parmi les pays les moins développés.

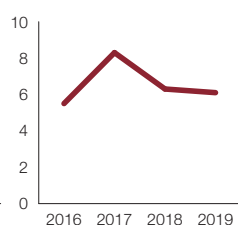
Facteurs négatifs

Les principaux risques comprennent la faiblesse des exportations, le changement climatique, et le chômage des jeunes. Le faible rapport exportations/importations (20 %) génère des déficits commerciaux permanents et des pénuries de devises. Le risque modéré de surendettement de l'Éthiopie est vulnérable à la performance des exportations. Le développement de parcs industriels et la dévaluation du birr devraient l'atténuer en accroissant l'exportation des produits manufacturés, représentant environ 20 % des exportations totales. Les effets négatifs du changement climatique ont conduit à des interventions visant à renforcer la résilience dans les régions sujettes aux sécheresses. Le chômage des jeunes requiert une attention immédiate : plus de 70 % de la population a moins de 30 ans. Même si en 2013, le chômage était faible chez les 15 à 29 ans (6,8 %), il était plus élevé chez les jeunes urbains (23,3 %) que dans la population urbaine globale (16,5 %). En 2016/2017, l'État a créé un Fonds renouvelable pour soutenir l'entrepreneuriat et la création d'emploi chez les jeunes.

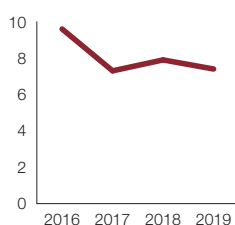
Taux de croissance du PIB réel



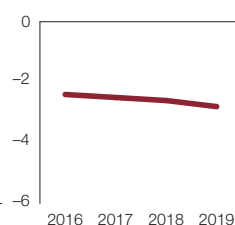
Taux de croissance du PIB réel par habitant



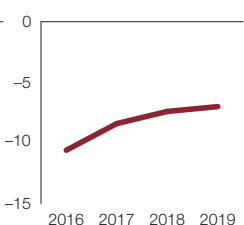
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Note : En Éthiopie, les données sont par exercice. Par exemple, les données 2016 concernent l'exercice 2015/2016.

Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

Performance économique et perspectives

En 2016, avec un taux de 2,1 %, la croissance a résisté à la baisse du cours du pétrole, mais ne devrait pas dépasser 1 % en 2017. En réaction à la crise économique en cours, les autorités ont approuvé, en janvier 2017, un Plan de relance économique visant à contenir les déséquilibres macroéconomiques et budgétaires et à stimuler la croissance. Pour faire face au choc économique enregistré par le Gabon depuis 2014, le Gouvernement a entrepris d'insuffler une dynamique nouvelle dans son action au moyen de mesures de relance faisant de l'ajustement budgétaire, du développement des infrastructures, et de la promotion du secteur privé les leviers de la diversification et de la transformation de l'économie.

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

Depuis la chute du cours du pétrole, le Gabon enregistre des pertes de recettes qui ont négativement affecté les finances de l'État, le secteur financier et le secteur réel. En dépit de ses efforts d'ajustement, l'État a accumulé d'importants déficits budgétaires, notamment pour faire face à une masse salariale importante (près de 40 % du budget), et soutenir le programme d'investissement associé à la vision d'émergence du pays. Combinée à l'accumulation d'arriérés, la baisse des investissements publics a nui à la croissance économique, à la création d'emploi et au secteur non pétrolier. Par ailleurs, la balance des paiements est déficitaire et les réserves de l'État auprès de la Banque centrale se sont fortement amoindries.

Facteurs positifs

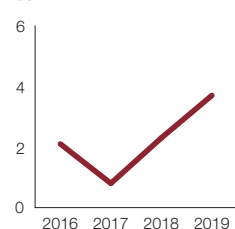
Le Gabon est aujourd'hui déterminé à réduire sa dépendance à l'égard des matières premières, notamment les hydrocarbures, et à transformer son économie pour devenir un pays émergent d'ici 2025. Il a mis en place une véritable politique industrielle comprenant, notamment, l'aménagement de zones économiques spéciales et l'attraction d'investissements directs étrangers. Ces mesures se concrétisent, entre autres,

dans le partenariat public-privé avec la société OLAM, dont le but est de promouvoir l'agriculture de subsistance et d'exportation en tant que relai de la croissance. Pour améliorer la performance des administrations publiques, le Gouvernement a lancé des réformes visant à rationaliser l'effectif des fonctionnaires, à revoir les missions de certains ministères et à réorienter les ressources publiques vers l'obligation de résultat. Les réformes sont soutenues par la communauté internationale à travers, notamment, un accord triennal de 655 millions de dollars EU approuvé en juin 2017 par le Fonds monétaire international au titre de sa Facilité élargie de crédit, ainsi que des appuis budgétaires de la Banque africaine de développement, de la Banque mondiale et de l'Agence française de développement.

Facteurs négatifs

L'appartenance à une union monétaire aide le Gabon à maintenir des taux d'inflation bas, mais elle limite ses possibilités d'adaptation aux chocs et de compétitivité extérieure. La diversification économique limitée demeure une contrainte majeure et empêche le pays de tirer des gains de plus fortes exportations non pétrolières. Malgré la maîtrise des dépenses de la fonction publique et le recentrage des dépenses publiques, le Gabon a accumulé, depuis trois ans, d'importants arriérés vis-à-vis du secteur privé. Ils freinent le développement du secteur non pétrolier, pénalisent l'emploi et, à terme, risquent de fragiliser le secteur bancaire en raison de l'accumulation des prêts douteux. Le niveau de la dette publique est également préoccupant dans la mesure où il a sensiblement augmenté ces dernières années, pour atteindre près de 59 % du PIB en octobre 2017. L'État doit également massivement continuer à investir dans les infrastructures, notamment routières, pour rester une destination attractive pour les investissements étrangers. L'État doit continuer à investir massivement dans l'infrastructure, notamment routière, pour rester une destination attractive pour l'investissement étranger. La stratégie de financement doit toutefois préserver la soutenabilité de la dette.

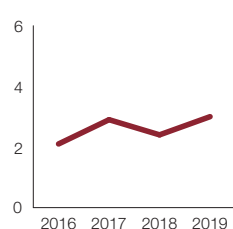
Taux de croissance du PIB réel



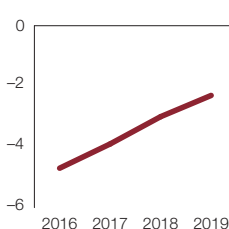
Taux de croissance du PIB réel par habitant



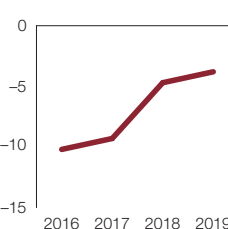
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.



Performance économique et perspectives

En 2014, des précipitations irrégulières et les répercussions de la crise régionale de l'Ebola ont contracté la croissance du PIB de 5,6 % à -0,2 %. Elle a rebondi à 4,4 % en 2015, mais chuté à 2,2 % en 2016, en raison de dérapages des politiques, de l'incertitude électorale, d'une saison des pluies anormalement courte, et d'un blocage des frontières de trois mois par les transporteurs sénégalais. Principalement tirée par l'agriculture et les services, la croissance devrait rebondir à 5,1 % en 2017. Elle pourrait se stabiliser autour de 4 % à moyen terme, en fonction de l'aptitude de la nouvelle administration à mener une robuste transition, à attirer les investisseurs et à entamer une transformation économique.

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

En raison de dépenses plus élevées, le déficit budgétaire a grimpé de 1,7 % du PIB en 2008 à un sommet de 10 % en 2014, avant de s'établir à 9,5 % en 2016. Il a été largement financé par l'emprunt intérieur. La dette intérieure a augmenté de 37,1 % du PIB en 2013 à 67,9 % en 2016, contribuant ainsi à une forte hausse de la dette publique totale, qui est exposé de 83,3 % du PIB en 2013 à 120 % en 2016. Le budget de 2017 est conforme aux objectifs de stabilisation du déficit à 2,5 % du PIB. À cause des prix élevés des denrées alimentaires et de la dépréciation du dalasi par rapport au dollar EU, l'inflation a atteint 7,2 % en 2016 contre 6,8 % en 2015. Elle devrait baisser à 6,9 % en 2018, grâce à la normalisation de la politique monétaire et à un rebond de la production agricole. Le déficit du compte courant est passé de 15 % du PIB en 2015 à 8,7 % en 2016, grâce à des termes de l'échange favorables et à une reprise modérée du commerce. Le déficit commercial a diminué de 25,7 % du PIB en 2015 à 17,9 % en 2016. Les importations devraient grimper de 34 % du PIB en 2016

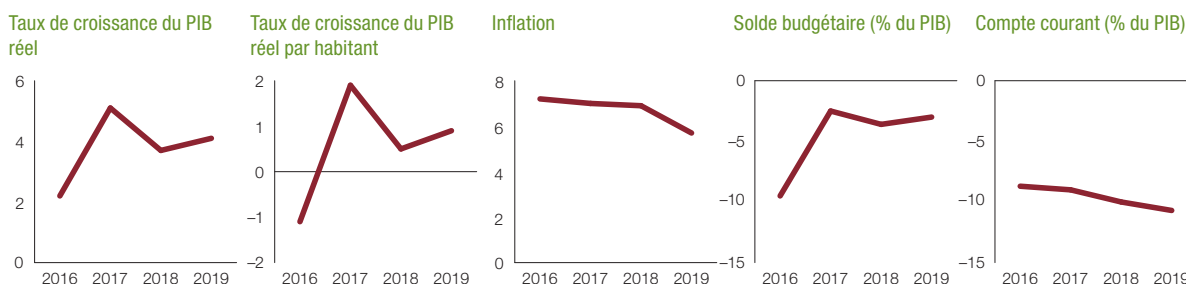
à 38 % en 2018, creusant ainsi le déficit du compte courant à 10 % du PIB en 2018.

Facteurs positifs

Après les élections de 2016, le pays a connu un rétablissement pénible, mais les principaux partenaires se réengagent. Les importantes ressources qu'ils ont fournies ont accru les réserves officielles de 1 mois d'importations en 2016 à 3 mois en 2017. Les changements politiques ouvrent une nouvelle fenêtre d'opportunité. Le pays prépare pour 2018–2021 une stratégie de développement centrée sur l'accélération de la croissance inclusive et la création d'emplois. Une table ronde est prévue en 2018 pour mobiliser les ressources des donateurs. Le tourisme (deuxième contributeur à l'économie nationale) est en plein essor. Pour consolider ses acquis, il doit améliorer sa compétitivité et lever les limitations de l'offre qui freinent sa croissance. Les envois de fonds restent la principale source de recettes en devises (10 % du PIB) et devraient augmenter de 5 % par an.

Facteurs négatifs

Le pays reste vulnérable aux chocs en raison de sa taille et de sa dépendance excessive au tourisme et à l'agriculture pluviale de subsistance. Les pénuries d'énergie constituent un problème majeur. L'accès insuffisant à l'électricité (47 % au niveau national) fait de son coût l'un des plus élevés de l'Afrique subsaharienne (0,26 dollar EU/kWh). Les rapides changements démographiques alimentent une urbanisation intense. Le taux de pauvreté est resté pratiquement inchangé entre 2010 (48,1 %) et 2015 (48,6 %), mais le nombre de pauvres a augmenté de 790 000 à 930 000. La part élevée du chômage des jeunes dans le chômage total (environ 70 %) pousse ceux-ci à chercher d'autres moyens de subsistance, notamment l'émigration irrégulière et des emplois indécents.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.



Performance économique et perspectives

Entre 2011 (début de la production pétrolière) et 2016, la croissance économique du Ghana a chuté de 14 % à 3,5 %, son plus faible taux en deux décennies. Elle devrait se redresser à 6,3 % en 2017 grâce à une reprise dans les secteurs non pétroliers, à une baisse de l'inflation et à de nouveaux puits pétroliers et gaziers à Tweneboa, Enyenra, Ntomme et Sankofa. À moyen terme, elle devrait grimper à 8,5 % en 2018, pour s'établir à 6,2 % en 2019, avec la diminution des déficits budgétaires et du compte courant due à la baisse de l'inflation et des taux d'intérêt.

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

Pénalisée par une politique monétaire restrictive et une production pétrolière en baisse, la faible croissance économique a entraîné une diminution des recettes publiques en 2016. La situation devrait toutefois s'améliorer, avec un déficit budgétaire passant de 8,9 % du PIB en 2016 à 4,7 % en 2017. Une production accrue de pétrole et un contrôle strict des dépenses devraient dynamiser les recettes. Des améliorations de la perception des impôts et la baisse de l'inflation et des taux d'intérêt faciliteront l'activité économique. La mobilisation des recettes et des mesures d'efficacité resteront des facteurs clés de l'exécution du budget.

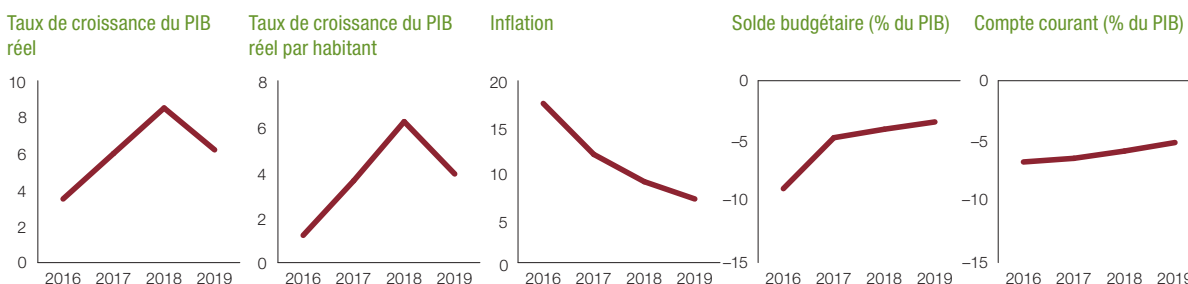
L'inflation a progressivement baissé d'une valeur maximale de 19,2 % en janvier 2016 à 12,2 % en septembre 2017. La Banque du Ghana a réduit son taux directeur de 25,5 % à 21 %, la quatrième baisse depuis novembre 2016. Par rapport à 2014 et 2015, les taux de change sont restés stables avec, en août 2017, une dépréciation annuelle cumulée de 4,7 % par rapport au dollar EU. Le risque de surendettement est élevé, avec un ratio dette/PIB passé de 73,3 % en décembre 2016 à 68 % en juin 2017. La soutenabilité de la dette demeure une priorité du programme d'assainissement budgétaire de l'État.

Facteurs positifs

Le transfert sans heurt du pouvoir politique après les élections de 2016 a renforcé la légitimité démocratique du Ghana. La promotion d'une croissance menée par le secteur privé constitue un tremplin essentiel pour la relance des secteurs non pétroliers et la création de liaisons pour stimuler le secteur manufacturier. Pour améliorer la productivité, il est indispensable de restaurer et maintenir un environnement fiscal et macroéconomique durable et de développer un environnement propice aux affaires, tout en renforçant l'accès à l'électricité et en garantissant la viabilité financière du secteur de l'énergie. La résolution des problèmes de production du puits pétrolier Jubilee, et la décision juridique historique prise en 2017 par le Tribunal international du droit de la mer en faveur du Ghana sur le différend frontalier avec la Côte d'Ivoire ouvrent la voie à de nouvelles explorations pétrolières et gazières et à de nouveaux investissements pétroliers.

Facteurs négatifs

L'important dépassement budgétaire de 2016 impose d'élargir l'assiette fiscale, relativement faible avec un ratio impôts/PIB d'environ 16 %. La mobilisation des recettes reste essentielle pour réaliser les plans du pays pour assainir durablement le budget, tout en assurant la soutenabilité de la dette et le financement des objectifs de développement. Assurer la viabilité financière des entreprises publiques énergétiques est crucial pour la santé financière du secteur tant de l'énergie que bancaire, où les prêts non productifs ont grimpé à 21,2 % en juin 2017. L'augmentation du capital minimum requis pour les banques commerciales, rurales et communautaires ouvre la voie à la consolidation et à l'amélioration de la santé du secteur bancaire. La Banque du Ghana a pris des mesures pour rétablir la stabilité du secteur, en demandant un plan de recapitalisation aux banques manquant de capital, en plus de la mise en œuvre d'exigences de garanties et de l'élaboration d'un plan d'aide d'urgence en cas de crise de liquidité.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.



Performance économique et perspectives

Les réformes, les investissements dans les mines, l'agriculture, les infrastructures, ainsi que la fin de la crise Ebola ont permis une reprise des activités économiques en 2016. Le PIB réel a crû de 6,6 % en 2016 grâce à la bonne performance des secteurs agricole (+5,8 %), minier (+33,5 %) et énergétique (+34 %). La croissance du PIB réel est estimée à 6,4 % en 2017 et projetée à 6,2 % en moyenne sur 2018–2019. Elle devrait continuer d'être portée par la bonne performance des secteurs miniers, agricoles, et de la construction.

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

Une gestion monétaire prudente devrait maintenir l'inflation à 8,4 % en 2017 et 2018, mais celle-ci devrait grimper à 10,6 % en 2019, suite à la hausse du prix des importations, notamment des produits pétroliers. Grâce aux efforts déployés, le solde budgétaire était excédentaire à 0,3 % du PIB en 2016. Estimé à 0,4 % du PIB pour 2017, le déficit budgétaire devrait se creuser à 1,6 % en 2018 et 1,8 % en 2019 en raison des réformes destinées à élargir l'espace budgétaire et à rationaliser la passation des marchés publics. Le déficit du compte courant devrait grimper de 34,2 % du PIB en 2016 à 43 % en moyenne sur 2017–2019, en raison des importations liées aux projets miniers et d'infrastructures énergétiques et de transport. Les efforts de rapatriement des recettes des exportations ont contribué à étendre les réserves de change de 1,7 mois en 2015 à 2,2 mois d'importations en 2016, avec 2,5 mois estimés pour 2017–2019. L'endettement extérieur reste maîtrisé à 21 % du PIB en 2016 et ne devrait pas dépasser 50 % en 2017–2019, malgré les emprunts non concessionnels envisagés pour financer les infrastructures.

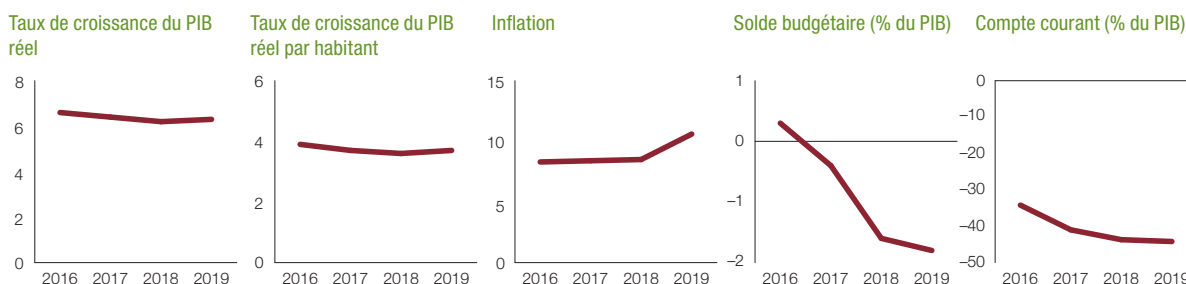
Facteurs positifs

À côté de ses riches ressources naturelles, le pays a amorcé une dynamique positive de réforme portée par la Vision

Guinée 2040 et le Plan national de développement économique et social (PNDES 2016–2020). Les relations avec les partenaires traditionnels sont approfondies, et une politique plus active est menée envers les acteurs non traditionnels. La gestion budgétaire est améliorée et l'endettement non concessionnel activement recherché pour les projets d'infrastructure, avec un meilleur appui-conseil et une structuration pour maintenir la dette en deçà de 50 %. Les prêts sont adossés aux revenus de l'exploitation des mines plutôt qu'à la valeur des mines elles-mêmes. En novembre 2016, l'État a obtenu plus de 20 milliards de dollars EU en promesses de financements publics et privés au titre de son Plan national de développement économique et social. Les investissements prévus seront utilisés pour les projets achevés et en cours.

Facteurs négatifs

En plus du déficit d'infrastructures, les défis sont principalement institutionnels, liés à la gouvernance, en particulier dans l'administration. L'un des plus importants est l'application coordonnée des décisions de mise en œuvre de la vision et des politiques par les institutions responsables, et l'imposition de sanctions à ceux qui en ralentissent l'exécution. La recherche de rentes, qui nourrit la corruption, constitue un frein notable à la mise en œuvre continue et durable des politiques et mesures. La faiblesse des salaires de l'administration, en décalage avec le coût de la vie et certaines pratiques sociales, met en évidence la question cruciale de la masse salariale dans la réforme de l'administration. Combinée à la faiblesse des allocations budgétaires aux structures responsables de la mise en œuvre de la vision et des politiques, cette situation affaiblit la capacité d'élaboration et de mise en œuvre des projets ainsi que d'absorption des ressources dans les délais impartis. La performance du secteur de l'agriculture est très inférieure à son rôle potentiel de moteur de la création d'emplois et de la croissance économique.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

Performance économique et perspectives

La croissance économique a légèrement fléchi, avec un taux estimé à 5,5 % en 2017 contre 5,8 % en 2016. Il est projeté à 5,2 % pour 2018. En 2017, la croissance a été principalement portée par l'agriculture vivrière (en progression de 8 % contre 5,6 % en 2016) et l'industrie de la pêche (en hausse de 9,5 % contre 9 % en 2016). Dans le secteur secondaire, il faut y ajouter la construction, en progression de 16,6 % en 2017, après la forte contraction de 17,8 % en 2016. Dans le secteur tertiaire, le commerce est en hausse de 8,9 %. Du côté de la demande, les principaux déterminants de la croissance du PIB en 2017 sont la consommation privée, l'investissement public et les exportations. La demande a été portée par des facteurs conjoncturels tels que la hausse des prix de l'anacarde.

Indicateurs macroéconomiques – Evolution

La situation des finances publiques s'est améliorée en 2017. Le déficit budgétaire (dons compris) a, en effet, diminué de moitié, passant de 4 % du PIB en 2016 à 2 % en 2017, principalement grâce à l'augmentation des recettes fiscales de 66,1 milliards de francs CFA en 2016 à 79,9 milliards en 2017. L'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation est estimée à 2,3 % pour 2017, moins que le plafond de 3 % de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). L'encours de la dette publique totale (intérieure et extérieure) devrait atteindre 43,3 % du PIB contre 47,3 % en 2016 (pour un plafond fixé par l'UEMOA à 70 % du PIB). Le compte courant est resté excédentaire à 2,2 % en 2016 et 2,8 % en 2017, grâce à l'excédent commercial de 4,6 % en 2016 et 3,1 % en 2017.

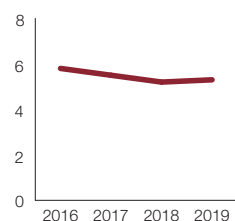
Facteurs positifs

Au premier semestre 2017, la mobilisation des recettes fiscales a augmenté de 36,3 % par rapport à la même période de 2016. La cause en est l'amélioration de la perception fiscale, notamment des droits de douanes, dont les recettes collectées ont grimpé de 26 % par rapport à 2016. En outre, la hausse des prix internationaux de l'anacarde en 2017 (à 1 950 dollars EU à la tonne) a eu un effet favorable sur l'économie du pays. En particulier, la baisse du volume des exportations d'anacardes (de 202 991 tonnes en 2016 à 192 661 tonnes en 2017) a été compensée par l'augmentation du prix moyen d'exportation, qui est monté de 772 francs CFA/kg en 2016 à 1 100 francs CFA/kg en 2017. Les revenus d'exportation de l'anacarde devraient passer de 162 milliards de francs CFA en 2016 à 212 milliards de francs CFA en 2017, soit un accroissement d'environ 31 %.

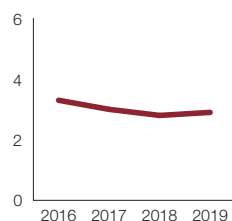
Facteurs négatifs

Une incertitude persistante caractérise la situation politique. La nomination en novembre 2016 d'Umaro Sissoco Embaló au poste de Premier ministre, suite à l'accord de Conakry du mois d'octobre 2016, a été rejetée, faute de consensus, par le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert. En outre, le Parlement, qui est bloqué depuis décembre 2015, n'a plus tenu aucune session. La date des élections législatives prévues en 2018 n'a pas encore été fixée. Cette situation a un effet défavorable sur l'environnement des affaires, la gouvernance et la situation sociale. Le pays a, en effet, été classé 176^e sur 190 pays dans le rapport Doing Business 2018 de la Banque mondiale. Il est 168^e sur 176 pays dans le classement 2016 de l'indice de perception de la corruption de Transparency International. Selon l'indice 2015 de pauvreté multidimensionnelle du Programme des Nations Unies pour le développement, 80 % de la population vit dans une pauvreté multidimensionnelle et 58 % dans une situation de privation grave.

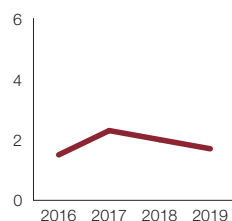
Taux de croissance du PIB réel



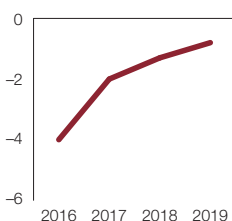
Taux de croissance du PIB réel par habitant



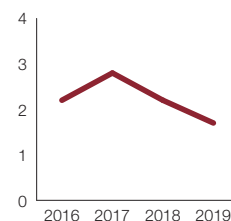
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.



Performance économique et perspectives

L'économie continue à se développer régulièrement, avec une croissance du PIB estimée à 4 % en 2017 contre 3,9 % en 2016. Les services y ont le plus contribué, notamment les secteurs des services financiers, du tourisme et des technologies de l'information et de la communication, avec respectivement 5,8 %, 5,5 % et 5,3 % en 2016. La croissance a été soutenue par l'augmentation de la consommation des ménages. L'investissement est toutefois resté relativement faible, tombant à 17 % du PIB en 2016, nettement moins que son récent sommet de 25 % en 2012. Les perspectives économiques sont positives à court terme. Les taux de croissance du PIB devraient augmenter à 4,2 % en 2018 et 4,3 % en 2019, en raison d'investissements plus importants, d'un développement du tourisme, et de l'augmentation de la demande extérieure attendue du renforcement de la croissance régionale et mondiale.

Indicateurs macroéconomiques – Evolution

Le déficit budgétaire devrait légèrement diminuer à 3,4 % du PIB en 2017 contre 3,7 % en 2016, et descendre encore en 2018, avec la mise en œuvre de mesures d'assainissement budgétaire et l'amélioration de la collecte de l'impôt. La Banque centrale a continué d'assouplir sa politique monétaire : son taux repo est passé de 4 % en juillet 2016 à 3,75 % en septembre 2017. Sa politique monétaire conciliante a été largement jugée appropriée compte tenu de l'inflation constamment faible, d'à peine 1 % en 2016. Elle devrait toutefois augmenter en 2017 à cause de la hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires. Le déficit du compte courant devrait passer de 4,4 % du PIB en 2016 à 5,8 % en 2017. Il devrait se creuser à court terme, compte tenu de l'augmentation prévue de l'investissement privé et de la forte composante d'importation du programme de l'État pour les infrastructures publiques.

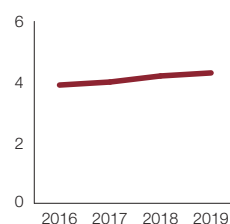
Facteurs positifs

Les perspectives de croissance sont positives à moyen et long termes ; les principaux moteurs sectoriels de la croissance devraient continuer à bien fonctionner. Les services financiers, les technologies de l'information et de la communication, la vente au détail et en gros et la transformation alimentaire pourraient tous progresser de plus de 5 %. L'économie devrait poursuivre sa diversification dans d'autres secteurs à forte valeur ajoutée, tels que le tourisme médical et les services d'enseignement supérieur. L'environnement propice aux affaires et les réglementations favorables aux affaires récemment adoptées devraient contribuer à accroître l'afflux de l'investissement direct étranger. Une amélioration prévue de la demande économique mondiale pourrait dynamiser les exportations de biens et services, ainsi que les arrivées de visiteurs et des recettes touristiques. Les efforts de l'État pour repositionner Maurice en tant que porte d'entrée des investissements entre l'Asie et l'Afrique et pour poursuivre la diversification des marchés d'exportation mauriciens devraient stimuler l'économie du pays et consolider la position de celui-ci en tant que plaque tournante régionale de services pour l'Afrique.

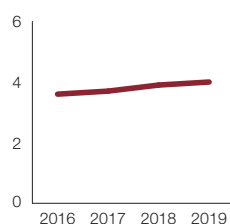
Facteurs négatifs

Les augmentations des cours de l'énergie et des produits alimentaires devraient avoir un impact négatif sur le solde du compte courant de Maurice et accentuer les pressions inflationnistes jusqu'à un taux d'inflation de 5 % en 2018. L'accroissement prévu des dépenses ordinaires et une étroite base d'imposition risquent de limiter la marge de manœuvre budgétaire nécessaire aux investissements dans les infrastructures et le capital humain. D'autres facteurs peuvent nuire au potentiel de croissance de Maurice, notamment la bureaucratie de l'État, une capacité d'innovation insuffisante, et des contraintes de compétences, qui entravent le développement économique et contribuent au chômage, obstinément élevé à 7,5 %. De plus, des contraintes institutionnelles pourraient saper les efforts pour accélérer les investissements publics et améliorer la prestation des services publics.

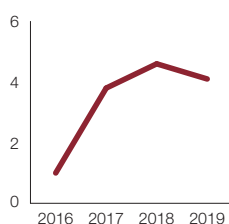
Taux de croissance du PIB réel



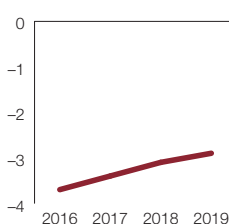
Taux de croissance du PIB réel par habitant



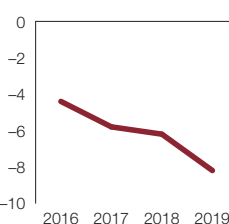
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.



Performance économique et perspectives

La croissance du PIB réel a atteint un solide 5,8 % en 2016, principalement grâce aux secteurs des services (66 %) et de l'industrie (19 %), avec une contribution de l'agriculture de 15 %, la plus faible de ces dernières années. Dans les services, la croissance a été menée par l'immobilier (12 %) et le transport et entreposage (10 %) ; dans l'industrie, elle a été tirée par la construction (8,2 %) et la fabrication (6,2 %). En 2017, la croissance du PIB réel devrait reculer à 5 % en raison de la faible croissance du crédit due au plafonnement des taux de prêt des banques commerciales, de la sécheresse, et de l'impasse politique prolongée qui a suivi l'élection présidentielle. L'économie est restée assez résiliente, avec une croissance de 4,8 %, où les services représentaient 82 % et l'industrie 17 %, avec une performance toujours médiocre de l'agriculture. La reprise devrait se maintenir avec une croissance du PIB projetée à 5,6 % en 2018 et à 6,2 % en 2019.

Indicateurs macroéconomiques – Evolution

Les fondamentaux macroéconomiques globaux ont été stables en 2016. Les autorités ont poursuivi de prudentes politiques monétaire, fiscale et de change. La banque centrale a maintenu son taux directeur à 10 % pour stabiliser l'inflation à un taux à un chiffre (6,3 %). La politique budgétaire a été expansionniste et axée sur le financement de très grands projets d'infrastructure. Combiné à une moindre mobilisation des recettes, l'accroissement des dépenses publiques a creusé le déficit budgétaire à 8 % et augmenté à 54 % le ratio dette publique/PIB. Fin 2016, le risque de surendettement du pays a été classé comme faible. Le déficit de la balance des paiements s'était légèrement amélioré à 0,6 % du PIB pour l'année finissant en juin 2017, contre 1,7 % pour l'année précédente, grâce à l'amélioration des soldes des comptes courant, de capital et financier. Suite à quoi, la réserve de change a grimpé

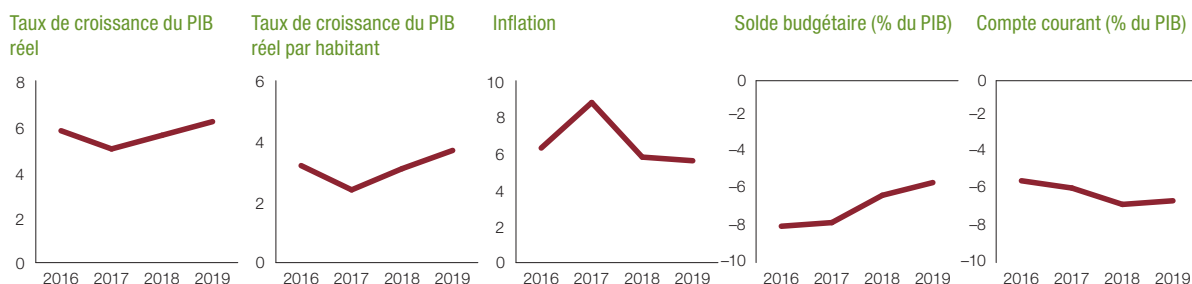
de 0,8 %, atteignant un nouveau sommet de 7,8 milliards de dollars EU en juin 2016. Cette augmentation ainsi que l'accord de précaution de 1,5 milliard de dollars EU conclu avec le Fonds monétaire international ont contribué à stabiliser le taux de change. Les perspectives pour 2017 sont mitigées. La sécheresse et la crise des élections présidentielles devraient affecter les résultats macroéconomiques. L'inflation devrait augmenter à 8,8 %, le déficit budgétaire rester à 7,8 % du PIB et celui du compte courant croître à 5,9 % du PIB. L'économie pourrait être plus solide à partir de 2018.

Facteurs positifs

L'économie du Kenya reste résiliente grâce à sa diversité, avec le secteur des services comme principal contributeur à la croissance du PIB. Le pays restant le principal centre régional pour les services de technologie de l'information et de la communication, financiers et de transport, cette situation devrait se maintenir. Les récents investissements dans le rail et la route et ceux prévus dans la deuxième piste de l'aéroport international Jomo Kenyatta sont des moteurs potentiels de croissance. La plupart des fondamentaux devant rester solides, la stabilité macroéconomique pourrait se maintenir. L'environnement des affaires s'est également amélioré ; le Kenya a gagné 12 places pour arriver en 80^e position dans le rapport Doing Business 2018 de la Banque mondiale.

Facteurs négatifs

Une longue sécheresse (2016/2017) a négativement affecté la productivité agricole et entraîné une forte inflation des prix alimentaires. Les activités politiques prolongées et l'impasse des élections présidentielles ont nui à l'activité du secteur privé. Bien que pas réellement évalué, le plafonnement des taux d'intérêt pourrait avoir restreint l'expansion du crédit et ainsi réduit l'investissement du secteur privé. La poursuite des fortes dépenses publiques de consommation maintient le déficit budgétaire à près de 10 % du PIB, tandis que la maturité de la dette publique pourrait entraîner un surendettement.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

Performance économique et perspectives

Le PIB devrait croître de 4,6 % en 2017 contre 2,4 % en 2016. Cette croissance est largement tirée par l'amélioration de la performance du secteur primaire, avec la hausse attendue de la production minière à Lighongbong, et une modeste croissance du secteur tertiaire. La contribution du secteur secondaire est réduite par la baisse dans la construction. La croissance du PIB devrait légèrement ralentir à 4,3 % en 2018, avec le recul des activités extractives, puis à 4 % en 2019. Elle sera principalement tirée par une amélioration de la construction au titre de la Phase II du Projet hydraulique des hauts plateaux du Lesotho (LHWP). La contribution du sous-secteur manufacturier est restée modeste en 2016, en raison de la lente croissance du textile et de l'habillement destinés au marché nord-américain dans le cadre de l'AGOA.

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

La politique budgétaire de l'État devrait être moins expansionniste. Le solde budgétaire pourrait afficher un excédent estimé à 0,1 % en 2017 (contre un déficit de 0,5 % en 2016), projeté à 0,3 % en 2018 et à 0,2 % en 2019. Ces excédents s'expliquent par une amélioration des recettes de l'Union douanière de l'Afrique australe et une modeste augmentation des dépenses publiques. Le secteur privé devrait croître plus rapidement en 2017 grâce à une plus forte croissance et à l'effet d'attraction de la politique budgétaire de l'État. Le Lesotho maintient la parité entre le loti et le rand sud-africain, et aligne son taux directeur sur le taux repo de l'Afrique du Sud. La dette publique devrait descendre à 46,3 % en 2017 et 45,5 % en 2018. Cette diminution est largement due au fait que la hausse de la dette intérieure est plus que compensée par la baisse de la dette extérieure (représentant 83 % de la dette publique totale). Cette dernière reste soutenable, avec un risque de surendettement modéré. Avec 5,3 % estimés pour 2017, l'inflation a baissé par rapport à 2016, en même temps que les

prix alimentaires baissent grâce au rétablissement de la production intérieure après la sécheresse causée par El Niño. Le déficit du compte courant devrait passer de 16,7 % du PIB en 2016 à 15,9 % en 2017, puis à 13,8 % en 2018. Grâce à l'excédent budgétaire et à l'amélioration attendue du compte courant, les réserves officielles de devises devraient couvrir 5 mois d'importations d'ici 2019.

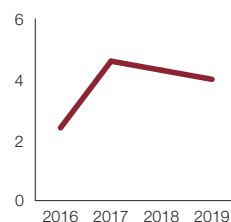
Facteurs positifs

Les nouvelles perspectives de diversification vers le marché voisin de l'Afrique du Sud sont prometteuses à moyen terme. Associées aux florissants commerces de gros et de détail, les activités de la deuxième phase du LHWP devraient dynamiser le secteur de la construction. L'exploitation de la pleine capacité de production des mines de Letseng et Kao appuiera la croissance à moyen terme. L'amélioration, depuis 2017, des services de télécommunication d'Internet devrait renforcer l'accès aux services financiers et d'assurance, qui devraient bénéficier de réformes liées à la stratégie de développement du secteur financier, accroissant en particulier l'accès au crédit et l'inclusion financière. L'augmentation des transferts publics et des investissements directs étrangers (IDE) devrait compenser la baisse des IDE consécutive à l'achèvement du site minier de Lihobong.

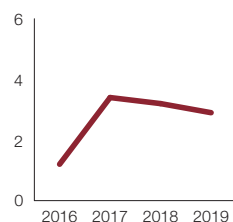
Facteurs négatifs

Les risques restent élevés pour les perspectives de croissance intérieure. La demande d'exportation pourrait être affectée par l'incertitude entourant l'accès au marché nord-américain dans le cadre de l'AGOA. Les perspectives de croissance incertaines de l'Afrique du Sud pourraient restreindre celles du Lesotho. Les effets à retardement de l'évolution politique pourraient affaiblir la mise en œuvre des politiques économiques et menacer l'investissement privé à moyen terme. L'accroissement de la demande intérieure stimule l'absorption des importations de biens de consommation, avec un effet limité sur l'investissement national, mais négatif sur les réserves brutes de devises.

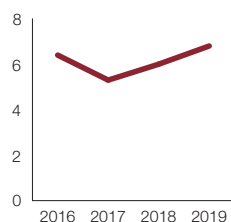
Taux de croissance du PIB réel



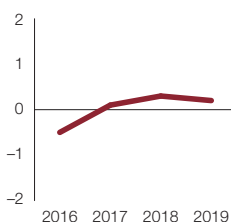
Taux de croissance du PIB réel par habitant



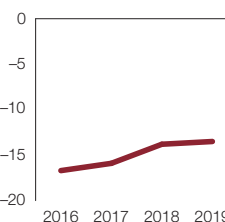
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.



Performance économique et perspectives

Depuis 2014, la croissance économique stagne au Libéria à cause des faibles cours des produits primaires et de l'épidémie Ebola de 2014–2015. Après une croissance de 0,7 % en 2014 et 0 % en 2015, l'économie s'est contractée de 1,6 % en 2016. Une modeste reprise des exportations d'or devrait porter la croissance à 2,6 % en 2017. Une expansion de l'exploitation de l'or et du minerai de fer, la production commerciale d'huile de palme et la normalisation des investissements après la transition politique devraient soutenir des taux de croissance projetés à 3,9 % en 2018 et 5 % en 2019. La croissance à moyen terme devrait toutefois rester en deçà des niveaux supérieurs à 7 % d'avant-Ebola.

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

Les perspectives budgétaires sont menacées par la médiocre croissance économique, les faibles recettes, et les dépenses électorales et de sécurité. Les dépenses ordinaires dominent la dépense publique, dont les rémunérations représentent plus de 56 %. La politique monétaire reste limitée par une forte dollarisation, estimée à 67 % de la masse monétaire au sens large. Le dollar libérien s'est déprécié depuis 2013, à un rythme qui n'a cessé de s'intensifier depuis 2016, pour atteindre 21 % en octobre 2017. La dette publique extérieure a augmenté de 23 % du PIB en 2015 à 28 % en 2016, et pourrait atteindre 35 % en 2017. Selon le Fonds monétaire international, le risque de surendettement était modéré en 2017, mais une baisse supplémentaire de la valeur des exportations pourrait le rendre élevé.

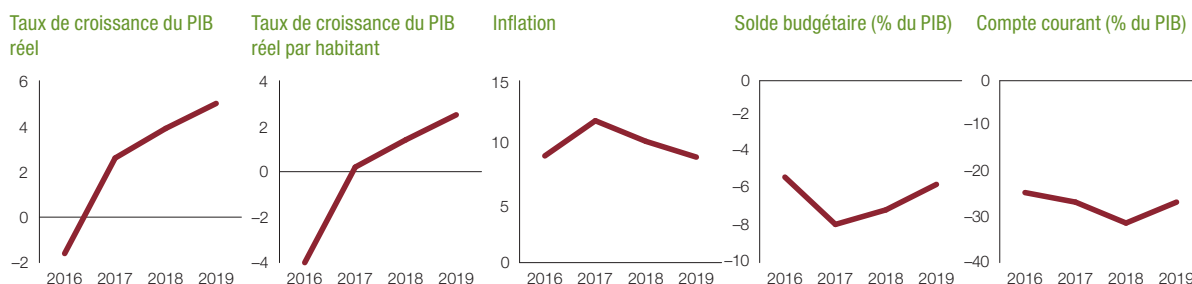
Facteurs positifs

Le prix du minerai de fer est toujours bas, mais une récente augmentation du cours du caoutchouc pourrait soutenir la production du secteur. La production commerciale d'or a quelque peu soutenu les exportations en 2016 et devrait continuer à moyen terme. Les faibles prix des produits primaires

sont une occasion pour le Libéria d'entamer une diversification, en particulier avec les récentes améliorations des infrastructures. La production d'énergie et l'accès à l'électricité devaient s'améliorer : trois centrales au fioul lourd ont été installées en 2016 et le redémarrage de la centrale hydraulique de Mount Coffee en 2017 ajoute une capacité de 88 MW pendant la saison des pluies. Dans le transport, des progrès ont été réalisés le long des principaux corridors économiques. Ceux reliant Monrovia à Ganta et à la frontière guinéenne ont été revêtus, tout comme la route Monrovia-Buchanan. L'État a mis en place un agenda axé sur les chaînes de valeur pour transformer l'agriculture, qui représente 70 % des emplois.

Facteurs négatifs

Le retrait de la mission des Nations Unies au Libéria souligne l'urgente nécessité pour l'État de fournir complètement et améliorer les services publics de sécurité, et de garantir une stabilité politique. La conclusion des élections, suivie par la transition politique prévue en janvier 2018, devrait mettre à l'épreuve la capacité d'institutions nationales déjà éprouvées. Cette incertitude accrue freine l'investissement. Comme le montre la 172^e position du Libéria sur 190 pays dans le rapport Doing Business 2018 de la Banque mondiale, un coûteux environnement des affaires entrave la concurrence et freine l'investissement. Le système éducatif est confronté à de graves difficultés, notamment le manque de formation des enseignants, qui risquent de limiter le développement du capital humain et la croissance économique à long terme. La dépendance vis-à-vis des exportations de produits primaires et des importations de denrées alimentaires et de carburants rendent le pays extrêmement vulnérable aux chocs extérieurs. Un ralentissement des économies avancées ou de la Chine pourrait affecter négativement la demande d'exportation des produits primaires. Des changements dans les politiques d'assistance des économies avancées, notamment les États-Unis ou le Royaume-Uni, pourraient réduire le financement des donateurs, représentant environ 60 % du PIB.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.



Performance économique et perspectives

Après trois années de contraction économique, la croissance du PIB devrait atteindre 55,1 % en 2017, grâce à la forte augmentation de la production pétrolière. Aggravée par le brutal déclin des cours du pétrole, la désastreuse situation sécuritaire, politique et humanitaire du pays a contracté le PIB réel de plus de 50 % en 2014, et celui-ci a continué à se contracter en 2015 et 2016, bien qu'à un rythme plus faible. Avec la décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole de limiter la production pétrolière à partir de janvier 2017, le cours du pétrole a légèrement augmenté, fluctuant entre 52 et 60 dollars EU entre août et novembre 2017. Exemptée de cette restriction, la Libye a considérablement accru sa production pétrolière à la fin de 2016 et tout au long de 2017, dynamisant ainsi les prévisions de croissance du PIB pour 2017 et 2018. Les perspectives économiques restent extrêmement incertaines et dépendantes des prix pétroliers et des progrès réalisés pour rétablir la stabilité.

Indicateurs macroéconomiques – Evolution

Le doublement de la production pétrolière, d'environ 400 000 barils/jour en 2016 à 900 000 barils/jour en septembre 2017, a amélioré les performances économiques du pays. Le compte courant devrait afficher un excédent de 1,8 % du PIB en 2017, grâce à une hausse des exportations estimée à 62,5 % et à une remontée à 4 % des importations, qui avaient baissé avec la diminution des réserves de change. Après un pic à 126,6 % du PIB en 2015, le déficit budgétaire devrait retomber à 43 % du PIB en 2017. La suppression de fait des subventions alimentaires a fait flamber l'inflation, qui a atteint 32,8 % en 2017. Vers la fin de 2016 et au début de 2017, le dollar libyen s'est déprécié par rapport au dollar EU

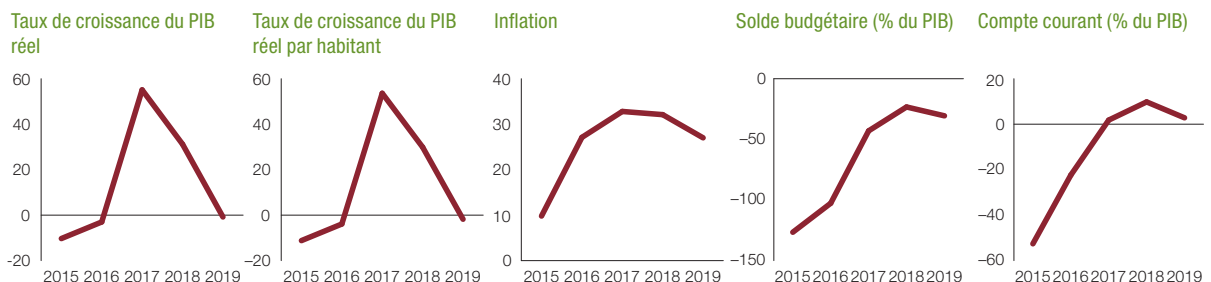
sur le marché des changes officiel, mais s'est stabilisé, en juillet 2017, autour du même taux qu'avant la vague de dépréciation de septembre 2016.

Facteurs positifs

La relance prévue des recettes pétrolières offre à l'État des ressources pour affronter les défis à plus long terme. Dans un premier temps, il pourra entamer son plan de relance économique en adoptant une politique budgétaire expansionniste pour améliorer la prestation des services publics et reconstruire les infrastructures endommagées. Ensuite, il pourra lancer des réformes stratégiques pour diversifier les sources de recettes et l'activité économique. Une de ces réformes consistera à encourager l'investissement privé dans les domaines les plus susceptibles de créer des emplois, tels que les infrastructures, l'agriculture, l'accueil hôtelier et les services commerciaux, afin d'endiguer la hausse du chômage (à 20 % en 2016).

Facteurs négatifs

L'augmentation de la production pétrolière a exacerbé la tension entre les factions politiques. Le Gouvernement d'union nationale, soutenu par les Nations Unies, lutte pour obtenir le soutien du Parlement de Tobrouk et limiter le pouvoir des milices armées et des extrémistes. Le conflit permanent a encore détérioré les services publics. L'Organisation mondiale de la santé a identifié de graves pénuries de fournitures médicales et de médecins : près de 1,3 million de personnes n'ont pas accès aux soins de santé de base. La crise humanitaire est exacerbée par le nombre croissant de victimes dans les centres de trafic des migrants, et les personnes déplacées à l'intérieur du pays sont estimées à 400 000. Enfin, les dépenses dans les subventions et les salaires pèsent lourdement sur le budget ; en 2017, les premières représentaient 8,9 % du PIB et les secondes 33,3 %.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

Performance économique et perspectives

Depuis la fin de la crise politique de 2009–2013, Madagascar connaît une reprise économique lente et vulnérable aux chocs macroéconomiques (baisse des cours du nickel et du cobalt) et climatiques (sécheresse, cyclones et inondations). En raison de la faible modernisation de l'agriculture, le secteur primaire subit régulièrement les impacts négatifs des effets du changement climatique. En 2014–2016, la croissance économique moyenne du pays a donc été relativement modeste (3,5 %). Depuis lors, la performance économique a été encourageante avec une croissance de 4,2 % du PIB réel en 2016 et 2017. Sous l'impulsion des secteurs secondaire et tertiaire, elle devrait rester favorable, à 5,2 % du PIB réel en 2018 et 6 % en 2019.

Indicateurs macroéconomiques – Evolution

La poursuite de l'augmentation des recettes budgétaires et l'amélioration de l'efficacité des dépenses devraient contribuer à accroître l'espace budgétaire en faveur de l'investissement public. Les dépenses d'investissement devraient donc atteindre 10 % du PIB en 2018 contre 8 % en 2017, et les dépenses courantes se contracter à 10 % du PIB en 2018 contre 12 % en 2017. La forte augmentation des dépenses courantes en 2017 est en partie due au coût budgétaire de la sécheresse et du cyclone Enawo, estimé à 71 millions de dollars EU, soit 0,6 % du PIB. La politique budgétaire expansionniste devrait induire un déficit budgétaire projeté à au moins 4 % du PIB en 2018 et 3,8 % en 2019. Il pourrait être financé par un accroissement de la dette publique. Le risque d'endettement restera toutefois modéré. Avec le relèvement du taux directeur de la Banque centrale opéré en mai 2017 (de 8,3 % à 9 %), la politique monétaire devrait contribuer à assurer la stabilité des prix, avec un taux d'inflation égale ou inférieur à 6,8 % en 2018 et 2019.

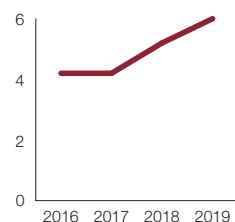
Facteurs positifs

Les résultats de la conférence des partenaires et investisseurs tenue en 2016 à Paris devraient commencer à produire leurs effets au niveau de l'accroissement des investissements publics et privés dans les infrastructures en vue de stimuler la croissance économique en 2018 et 2019. Depuis la normalisation de la situation politique, qui a ouvert l'accès des produits malgaches aux marchés des États-Unis dans le cadre de l'AGOA et de l'Union européenne, le développement des échanges contribue à stimuler la croissance économique. En 2018–2019, les exportations devraient ainsi se poursuivre grâce au raffermissement de la demande des produits textiles et huiles essentielles des entreprises de la zone franche industrielle, ainsi que de girofle et de vanille. Sur la même période, l'essor du tourisme (écotourisme) devrait également jouer un rôle moteur dans la croissance économique du pays.

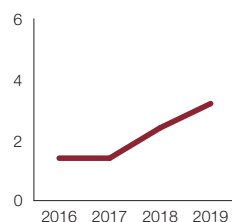
Facteurs négatifs

Dans la mesure où le pays est importateur net de produits pétroliers et dépend fortement des exportations de produits miniers et agricoles (plus de 70 % des exportations de biens), les principaux risques pesant sur ses perspectives économiques sont les chocs extérieurs (baisse des cours de matières premières et hausse des prix du pétrole). Un autre risque est la forte vulnérabilité de l'agriculture aux changements climatiques, qui provoquent régulièrement de graves sécheresses dans le sud et des inondations dans le nord. Les derniers épisodes marquants sont la sécheresse et le cyclone Enawo de 2017, qui ont occasionné la perte de plus d'un point de croissance du PIB réel. Les perspectives économiques dépendront également de l'aptitude des autorités à mettre rapidement en œuvre les projets d'investissement structurant soutenus par les partenaires et à maintenir un environnement politique apaisé lors de l'élection présidentielle de 2018. Ce dernier risque pourrait provoquer un certain attentisme du secteur privé en 2018.

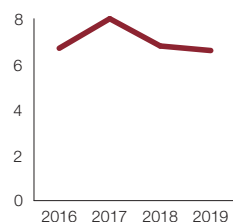
Taux de croissance du PIB réel



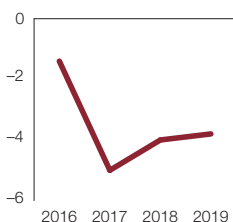
Taux de croissance du PIB réel par habitant



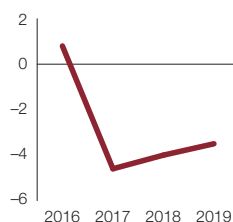
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.



Performance économique et perspectives

Les inondations de 2014/2015 et la sécheresse de 2015/2016 ont négativement touché l'agriculture, le secteur dominant de l'économie. Des précipitations irrégulières ont affecté la production hydroélectrique du pays, entraînant des coupures d'électricité et des pénuries d'eau. Les ruptures d'électricité ont gravement impacté les petites et moyennes entreprises dépendant de l'électricité du réseau. Les grandes entreprises ont généralement des systèmes électriques de secours, mais leur utilisation accroît les coûts d'exploitation. En 2016/2017, des précipitations adéquates ont amélioré la production agricole, notamment de maïs, arachide et haricot. Le taux de croissance du PIB devrait doubler de 2,3 % en 2016 à 4,5 % en 2017. Les perspectives à moyen terme (5 % à 5,5 % en 2018–2019) sont plus positives étant donné que l'économie se stabilise, mais le pays reste vulnérable aux chocs extérieurs et aux dérapages budgétaires.

Indicateurs macroéconomiques – Evolution

La stabilité macroéconomique semble s'être améliorée au cours des 12 derniers mois. L'inflation a significativement chuté en un an de 21,8 % en 2016 jusqu'à 12,3 % en 2017. La baisse de l'inflation des prix alimentaires a été le principal facteur de réduction de l'inflation globale. Depuis le début 2016, le kwacha malawite s'est encore stabilisé par rapport au dollar EU, réduisant la volatilité des taux de change, tout en stabilisant les prix non alimentaires et en contribuant à réduire l'inflation. La Banque centrale a commencé à assouplir sa politique monétaire en réduisant son taux directeur de 600 points de base à 18 % en juillet 2017. Bien que les recettes publiques ont peu changé au cours des deux derniers exercices, les dépenses ont augmenté en 2014–2016, avec l'augmentation des achats de maïs et le remboursement d'arriérés par l'État. Avec une réduction des importations de maïs, une certaine rigueur budgétaire est apparue en 2016/2017. Le déficit budgétaire devrait continuer à décliner à moyen terme. Avec un

risque modéré de surendettement, la dette publique atteint 54 % du PIB et devrait lentement diminuer à moyen terme.

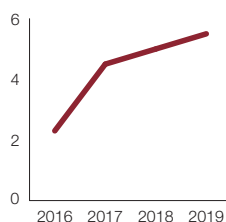
Facteurs positifs

L'amélioration des précipitations en 2016/2017 a été un facteur clé de la situation macroéconomique globale du Malawi. Premièrement, la production nationale de maïs a augmenté de 36 %, éliminant ainsi la pression budgétaire due à l'importation de maïs. Des réformes fiscales et une amélioration des systèmes de redevabilité et de transparence sont en cours et commencent à faire revenir les partenaires au développement, qui avaient retiré leur soutien budgétaire après le scandale du Cash Gate. En 2017, l'État a reçu un appui budgétaire de 80 millions de dollars pour renforcer les réformes politiques et institutionnelles dans le secteur agricole et améliorer les systèmes de gestion des finances publiques.

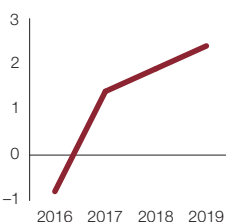
Facteurs négatifs

Les performances économiques restent largement dépendantes des conditions météorologiques, que le changement climatique devrait rendre plus variables. Les perspectives économiques du pays sont fortement influencées par les performances agricoles, les programmes de gestion économique de l'État, les prix mondiaux des produits de base et l'appui des donateurs. Même si l'approvisionnement en électricité s'améliore pendant la saison des pluies, le débit de la rivière Shire, source de 95 % de la production d'électricité, est insuffisant pour assurer une production à plein rendement. Dans le lac Malawi, qui alimente la Shire, les niveaux ont été inférieurs d'environ un mètre aux moyennes historiques, si bien que la production devrait rester inférieure à la pleine capacité. Les élections de 2019 devraient accroître la pression sur les dépenses budgétaires, étant donné que le Gouvernement actuel intensifie ses efforts pour être réélu. La stabilité du secteur financier est une priorité. Des efforts sont en cours pour renforcer la capitalisation des banques, mais le secteur reste exposé à un risque élevé de concentration en raison du nombre limité de grands emprunteurs solvables.

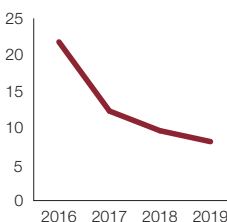
Taux de croissance du PIB réel



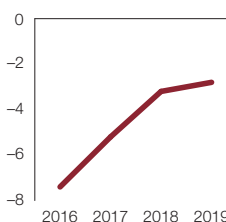
Taux de croissance du PIB réel par habitant



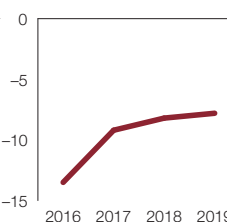
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.



Performance économique et perspectives

Entre 2014 et 2015, la croissance du PIB réel a atteint une moyenne de 6,5 %, avant de ralentir à 5,8 % en 2016. Ce déclin devrait se poursuivre jusqu'à 5,5 % en 2017 vraisemblablement en raison de la contreperformance du secteur primaire (38 % du PIB) causée par une mauvaise campagne agricole. À moyen terme, les perspectives économiques restent positives avec des taux de croissance du PIB réel projetés à 5 % pour 2018 et 4,9 % pour 2019. L'économie reste toutefois confrontée à un risque de baisse, notamment en raison de la fragilité de la situation sécuritaire.

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

Le déficit budgétaire s'est établi à 3,1 % du PIB en 2016 et est estimé à 3,5 % pour 2017. Les recettes fiscales en part du PIB devraient augmenter de 0,3 points de pourcentage grâce à la poursuite des efforts de modernisation des administrations fiscales et d'élargissement de l'assiette fiscale. L'inflation est estimée à 2 % en 2017 contre -1,8 % en 2016, moins que le seuil de 3 % fixé par l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Le déficit du compte courant est estimé à 7 % du PIB en 2017 contre 7,1 % en 2016, et devrait continuer à diminuer à 5,7 % en 2018, grâce à l'amélioration des termes de l'échange, qui devraient passer de -6,4 % en 2017 à -0,1 % en 2018. L'encours de la dette publique devrait légèrement augmenter à 31,8 % du PIB en 2017, en grande partie à cause de l'augmentation de la dette intérieure, de 7 % en 2015 à environ 15 % en 2017. La plus récente analyse de la soutenabilité de la dette (juillet 2017) indique un risque de surendettement modéré.

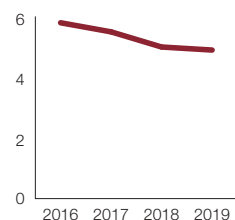
Facteurs positifs

La mobilisation des recettes fiscales, douanières et domaniales continue d'être au cœur des réformes des finances publiques visant à assurer au mieux le financement des besoins, sans cesse croissants, de développement du pays. Par ailleurs, le Gouvernement a fait de la décentralisation budgétaire une de ses priorités, en mettant un accent sur, d'une part, la mise en œuvre de projets structurants de développement régionaux dans le cadre des contrats plans État-région, soutenus par un transfert des compétences et ressources nécessaires et, d'autre part, une responsabilisation accrue des régions. Les transferts de ressources ont été de 22,9 % des recettes budgétaires en 2016 et sont estimés à 23,4 % pour 2017.

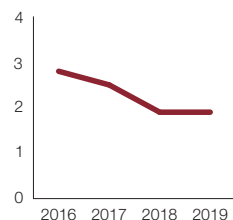
Facteurs négatifs

Malgré la reprise économique et les efforts de restauration progressive de la capacité de l'État à fournir les services sociaux de base, il demeure trois défis majeurs. Premièrement, l'amélioration durable de la situation sécuritaire reste un grave problème, alors qu'elle est un facteur indispensable au développement. Deuxièmement, il est impératif pour le développement du secteur privé d'améliorer la gouvernance dans la gestion publique en mobilisant mieux les ressources destinées aux besoins croissants d'investissements ; en renforçant la qualité de la dépense publique et la répartition équitable des ressources entre les régions du pays et les secteurs prioritaires ; et en assurant la transparence dans la passation des marchés publics. Enfin, étant donné les contraintes imposées par la fragilité structurelle de l'économie et la forte croissance démographique (3,6 %), la réalisation d'une croissance économique forte et inclusive constitue également un défi.

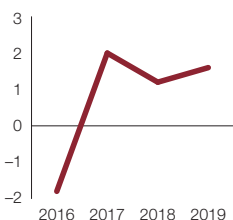
Taux de croissance du PIB réel



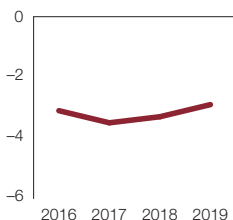
Taux de croissance du PIB réel par habitant



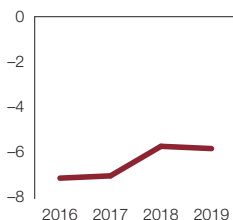
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.



Performance économique et perspectives

La croissance du PIB réel du Maroc est estimée à 4,1 % en 2017, une année où la saison agricole a été exceptionnellement bonne. En septembre, la production de céréales a atteint 96 millions de quintaux (contre 33,5 millions en 2016). La croissance devrait, en grande partie, être portée par une hausse de la valeur ajoutée du secteur agricole (16,1 % en 2017). La valeur ajoutée non agricole a augmenté plus doucement en 2017 (3,1 %), mais plus qu'en 2016 (2,2 %) et est principalement tiré par les services et les activités extractives. En 2018, la croissance du PIB réel devrait atteindre 3,1 %.

Indicateurs macroéconomiques – Evolution

En 2017, le Maroc a poursuivi sa politique d'assainissement des finances publiques entamée en 2011. Le déficit budgétaire devrait atteindre 3,6 % du PIB en 2017 contre 4,1 % en 2016, mais est projeté à 3 % en 2018. Les échanges extérieurs devraient s'améliorer par rapport à 2016 grâce à la baisse des importations de blé (due à la hausse de la production et à la limitation des importations) et à l'évolution des exportations résultant des « nouveaux métiers » (automobile, aéronautique, et électronique). En prix constant, les exportations devraient augmenter de 5,1 % en 2016 à 6,6 % en 2017, puis à 6 % en 2018. Malgré l'alourdissement de la facture énergétique (30 % en 2017), la croissance des importations est descendue à 5,7 % en 2017 contre 7,2 % en 2016, en raison d'une diminution de 22 % des importations céréalières. Le déficit du compte courant est estimé à 4 % du PIB pour 2017 contre 4,4 % en 2016. Cette amélioration est due à l'augmentation de l'investissement direct étranger (32 %) et des envois de fonds des migrants (2 %) par rapport à 2016. La dette publique est en baisse et estimée à 63 % du PIB pour 2017 contre 64,7 % en 2016. L'inflation devrait rester faible (0,7 %) en 2017.

Facteurs positifs

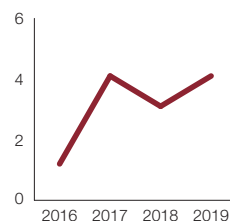
Le Maroc s'est engagé dans la mise en œuvre d'une décentralisation fiscale, une réforme complète de la fonction publique, un contrôle renforcé des entreprises publiques, et un meilleur ciblage des dépenses sociales pour protéger les couches vulnérables de la population. Les stratégies sectorielles lancées par le Maroc à la fin des années 2000 pour transformer son économie et renforcer sa résilience produisent des résultats. En plus des conditions climatiques favorables, l'excellente performance

du secteur agricole en 2017 est liée à l'augmentation de 52 % de l'utilisation des semences certifiées (1,66 million de quintaux contre 1,09 million en 2016) et aux bonnes performances de l'élevage, des cultures maraichères, des fruits et de la pêche. Ainsi, le plan Maroc vert adopté en 2008 a permis de diversifier les sources de croissance et d'augmenter la productivité agricole, renforçant ainsi la résilience du PIB agricole. En 2017, une nouvelle charte d'investissement a remplacé celle de 1995, pour faire du plan d'émergence industrielle un plan d'accélération industrielle. Le développement du secteur automobile à l'aide de l'attraction de l'investissement direct étranger, de coentreprises et de l'intégration industrielle locale commence à faire des émules dans d'autres secteurs, tels que les énergies renouvelables.

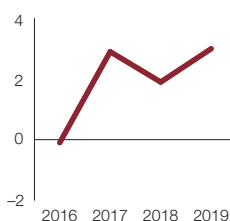
Facteurs négatifs

Malgré une croissance du PIB plus élevée en 2017, le chômage a légèrement augmenté à 9,3 % contre 9,1 % en 2016, avec un taux de 14 % en milieu urbain contre 3,2 % en milieu rural. La prise en charge des problèmes sociaux pressants pourrait creuser le déficit budgétaire de l'État estimé à 3,6 % pour 2017. Même si les perspectives du Maroc sont favorables à moyen terme, les risques demeurent élevés et concernent principalement la croissance chez certains partenaires commerciaux clés (pays avancés et émergents), le faible rythme de la création d'emplois, les tensions géopolitiques en Afrique du Nord, les cours internationaux de l'énergie, et la volatilité des marchés financiers mondiaux. Une croissance plus forte et plus inclusive s'articulera sur l'identification d'industries à fort potentiel compétitif et sur la mise en œuvre de politiques visant à attirer l'investissement direct étranger dans les secteurs où le pays dispose à la fois d'un avantage comparatif (industries à forte intensité de main-d'œuvre, orientées vers l'exportation) et d'une capacité concurrentielle de conserver une grande partie du capital humain produit à grands frais dans le pays. Il est également essentiel d'améliorer l'accès des petites et moyennes entreprises au financement, d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur, d'allouer l'investissement public aux lieux et industries stratégiques potentiellement les plus rentables, et d'environnement améliorer l'environnement des affaires dans des enclaves d'excellence. La diversification économique du Maroc dépendra en grande partie de la capacité de l'État à mettre en œuvre des politiques économiques assurant la compétitivité extérieure. Les vulnérabilités fiscales et extérieures se réduisant encore, les conditions économiques actuelles sont une occasion d'amorcer la transition vers une plus grande souplesse des taux de change.

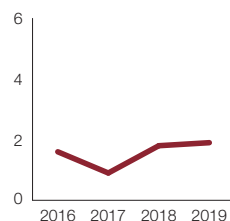
Taux de croissance du PIB réel



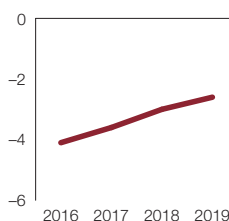
Taux de croissance du PIB réel par habitant



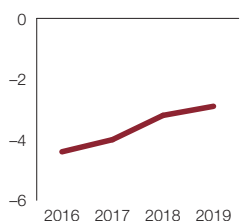
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

Performance économique et perspectives

Après la faible croissance de 0,8 % en 2015 et 1,7 % en 2016 causée par la baisse des cours du minerai de fer, une reprise est estimée à 3,6 % en 2017. Elle devrait se consolider à 3 % en 2018 et 4,6 % en 2019 grâce à la relance du programme d'investissements publics, aux réformes structurelles, au redressement des cours des métaux, et à l'exploitation des gisements de gaz offshore récemment découverts. En 2017, la croissance a été tirée par la construction, l'agriculture, la pêche, ainsi que l'exploitation foncière et l'extraction de l'or et du cuivre.

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

La chute des cours du minerai de fer en 2014–2015 a continué de peser sur les indicateurs macroéconomiques du pays, avec notamment un déficit budgétaire estimé à 0,6 % du PIB en 2017 contre 0,3 % en 2016, et la baisse des réserves de change de 100 millions de dollars EU en 2016 à 724,9 millions en 2017 (soit 4,2 mois d'importations hors secteur extractif contre 5,5 mois en 2016). La politique d'ajustement déployée a néanmoins préservé la stabilité macroéconomique et réduit les déséquilibres extérieurs. En 2017, l'inflation devrait être contenue à 2,7 % et le déficit du compte courant en part du PIB avoir baissé de 0,7 point de pourcentage. Cette politique comprenait la consolidation budgétaire, le renforcement de la supervision bancaire, la dépréciation graduelle de la monnaie par rapport au dollar EU, l'arrêt des ventes de devises sur le marché parallèle, et la mobilisation de ressources extérieures.

Facteurs positifs

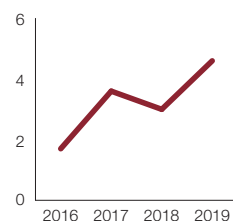
Pour la troisième année consécutive, la Mauritanie a progressé dans le classement Doing Business de la Banque mondiale, grâce à ses réformes structurelles visant à assainir l'environnement des affaires pour promouvoir la création d'entreprises

et l'investissement. Dans le rapport 2018, elle a ainsi gagné 10 places en se classant 150^e sur 190 pays. Elle entend néanmoins poursuivre ses efforts pour lever les contraintes au développement des affaires, que sont l'accès au financement, le déficit d'infrastructures, et la corruption. En janvier 2017, le pays s'est doté d'une loi sur le partenariat public-privé. En février 2017, il a entamé des discussions avec le Fonds monétaire international (FMI) à propos d'un nouveau programme économique triennal, et un accord au titre de la Facilité élargie de crédit devrait bientôt être conclu.

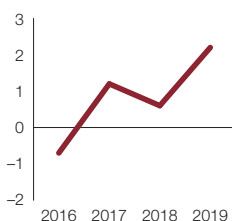
Facteurs négatifs

La faible diversification des exportations rend la croissance économique du pays fragile et vulnérable. Les perspectives économiques du pays restent dépendantes de facteurs exogènes tels que les cours des matières premières et l'investissement direct étranger dans l'industrie extractive. Un effort de diversification de l'économie s'impose donc dans le cadre de la Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP) 2016–2030. Malgré le rebond de la croissance, le risque d'instabilité financière demeure exacerbé. En effet, en 2015–2016, le ralentissement de l'activité économique a détérioré la qualité des actifs bancaires, limitant ainsi leur capacité d'intermédiation financière. La dette publique extérieure demeure un problème. En effet, l'endettement élevé (68,4 % du PIB en 2017, en dehors de la dette passive vis-à-vis du Koweït), la possible détérioration des prix des matières premières, l'amortissement du dépôt saoudien et d'autres prêts multilatéraux en 2018–2022, ainsi que la faible capacité de gestion de la dette maintiennent élevé le risque de surendettement. Avec un chômage (14,6 %) supérieur au niveau national (10,1 %) et à celui des adultes (5,9 %), les jeunes (soit environ 60 % de la population) sont les plus exposés au sous-emploi. Ils constituent des proies désignées pour les groupes terroristes sévissant au Sahel et la situation représente une réelle menace pour la sécurité du pays et de la sous-région.

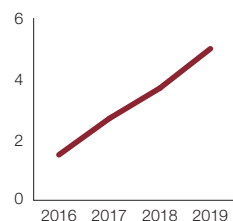
Taux de croissance du PIB réel



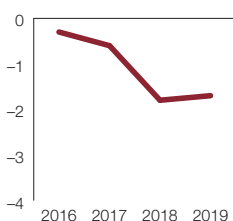
Taux de croissance du PIB réel par habitant



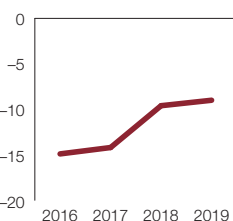
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

Mozambique

Performance économique et perspectives

Le Mozambique doit encore se remettre de la récession économique entamée en 2015. La baisse des prix des produits d'exportation traditionnels, la sécheresse persistante due à El Niño, les affrontements militaires intérieurs, et une chute significative de l'investissement direct étranger (IDE) ont contribué à réduire de presque la moitié la croissance moyenne historique de 7 % à 3,8 % en 2016. Cette baisse a été aggravée par la crise de gouvernance de 2016, qui a réduit le financement extérieur et l'appui des donateurs. La reprise de la croissance du PIB estimée à 4,7 % pour 2017 et projetée à 5,3 % pour 2018 résultera de l'augmentation des exportations de charbon et de la production agricole ; la performance des autres secteurs risque d'être peu satisfaisante.

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

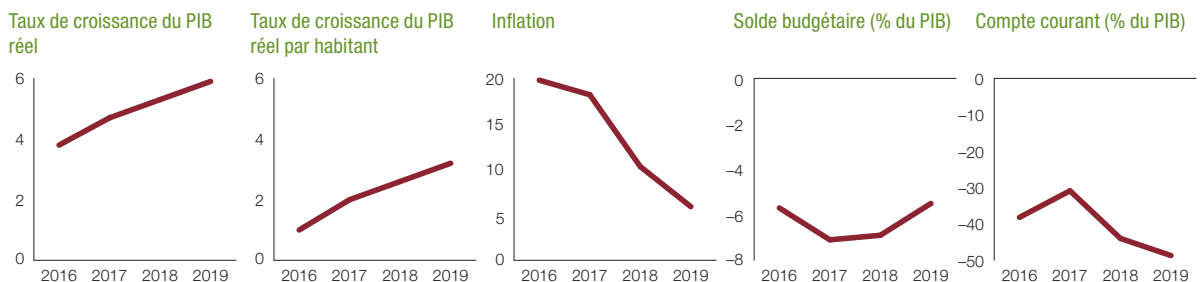
Durant la crise financière consécutive à la découverte de dettes secrètes proches de 10 % du PIB, le ratio dette/PIB atteignait 125 % à la fin 2016, le metical avait chuté de 40 % par rapport au dollar EU, et l'inflation était multipliée par dix pour atteindre 19,8 %. Grâce à un fort resserrement de la politique monétaire de la Banque centrale, appuyé par un accroissement des exportations de charbon, la monnaie a récupéré 16 % et s'est stabilisée, tandis que l'inflation descendait à 16 % en septembre 2017. Les réserves internationales ont atteint une couverture de 5 mois d'importations. Après des années d'accroissement des dépenses, qui ont porté la dette à des niveaux insoutenables, l'État s'est retrouvé, en janvier 2017, en défaut de paiement pour ses obligations souveraines. Confronté à des contraintes de financement, il met en œuvre un effort d'assainissement budgétaire. Les dépenses devraient diminuer de 33,9 % du PIB en 2017 à 30,5 % en 2018. En 2018, le déficit prévu après dons, hors remboursement du capital de la dette, atteindrait 6,9 % du PIB, en baisse par rapport aux 7,1 % estimés pour 2017.

Facteurs positifs

Grâce aux améliorations des infrastructures et à la hausse des prix internationaux, les exportations de minéraux seront les principaux contributeurs de la croissance en 2017 et 2018. À la fin juin 2017, l'augmentation de 59,4 % enregistrée en un an dans le secteur minier était tirée par les fortes exportations de charbon, graphite, titane, rubis et minerai de fer. De meilleures conditions météorologiques ont favorisé une croissance de 2,2 % de la production agricole, le pilier de l'activité économique. Du point de vue structurel, les afflux d'IDE devraient être un important moteur de la croissance. L'étape initiale, encore en cours, de développement du premier projet d'extraction offshore de gaz naturel devrait être suivie par des projets d'exploration dans d'autres zones et potentiellement porter l'IDE à plus de 40 % du PIB, conformément aux niveaux de 2013. Les préparatifs avant investissement continuent de progresser pour les grands projets terrestres de gaz naturel liquéfié. L'ampleur de ces projets, qui devraient doubler le PIB en dix ans, restera le principal facteur positif du Mozambique.

Facteurs négatifs

Les discussions avec le Fonds monétaire international concernant un nouveau programme d'appui sont au point mort en raison de la crise de gouvernance ; la situation budgétaire est fragile et se détériore. Malgré l'effort d'assainissement budgétaire, en absence d'une reprise du financement international, le pays éprouve des difficultés à continuer de financer son déficit intérieurement ; il fait déjà systématiquement appel au financement de la Banque centrale. Le budget de 2018 est muet sur la restructuration des 2,2 milliards de dollars EU de la dette commerciale souveraine en souffrance, dont le service atteint plus de 30 % des recettes publiques. Les arriérés publics dus au secteur privé sont estimés à plus de 4 % du PIB. Le secteur privé est également étranglé par des taux de crédit élevés (en moyenne 35 % pour un prêt commercial d'un an) et une consommation privée amorphe. Il en résulte un repli de l'économie réelle, à l'exception du secteur primaire et de certains services. Malgré les conséquences positives du cessez-le-feu permanent entre des éléments de l'opposition et l'État, les récentes attaques de groupes terroristes nouvellement arrivés dans la province du nord riche en gaz jettent une ombre sur l'environnement de l'investissement.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

Performance économique et perspectives

En 2017, la croissance estimée du PIB réel s'est redressée à 0,8 % contre 2 % en 2016, sous l'effet principal de l'agriculture et la foresterie – qui ont bénéficié d'une saison des pluies favorable – ainsi que de l'extraction de diamants, l'électricité et l'eau. Le commerce de gros et de détail, l'éducation et les services ont enregistré de médiocres performances, reflétant la molle demande des partenaires commerciaux extérieurs, en particulier l'Angola. En 2018, des signes d'une plus forte reprise de l'agriculture et l'exploitation minière devraient faciliter la croissance du PIB à 2,6 %. Un élan est attendu dans l'extraction d'uranium, où de nouvelles mines atteignent leur pleine capacité de production. La petite économie ouverte axée sur les produits de base restera sensible aux chocs exogènes, conditionnant ainsi la stabilité macroéconomique.

Indicateurs macroéconomiques – Evolution

Des politiques budgétaires expansionnistes ont stimulé la croissance économique et accru le déficit budgétaire et la dette publique du pays. Fin 2016, celle-ci atteignait 41 % du PIB, dépassant ainsi la limite budgétaire de 35 % du PIB fixée par l'État. Depuis, des efforts d'assainissement budgétaire ont limité la hausse de la dette à 0,1 %. La dette publique et garantie par l'État s'élève à 46,9 % du PIB en 2017. Un considérable effort d'assainissement a réduit le déficit budgétaire à 3,6 % en 2017 contre 6,3 % en 2016. L'activité économique morose et des dépenses publiques réduites ont aidé l'inflation à reculer de 0,2 points de pourcentage à 6,5 % en 2017, grâce à une baisse de l'inflation des prix alimentaires. La croissance du crédit au secteur privé a ralenti à 7,3 % à la fin du premier semestre 2017 contre 11,7 % un an plus tôt. Malgré la parité fixe du dollar namibien avec le rand sud-africain, la Banque de Namibie a réduit son taux directeur de 25 points de base à 6,75 % pour stimuler la croissance économique.

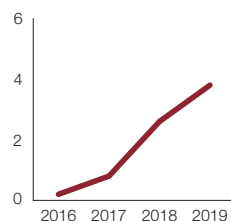
Facteurs positifs

Fortement dépendante des partenaires commerciaux, l'économie devrait bénéficier de la croissance prévue dans les pays émergents et avancés. Une demande mondiale accrue de matières premières et des améliorations des infrastructures minières, en particulier du diamant et de l'uranium, alimenteront le développement du secteur minier. La production d'uranium devrait augmenter de 47,7 % en 2018 avec la mise en service d'une nouvelle mine. De plus, grâce aux précipitations qui ont suivi la sécheresse causée par El Niño, l'agriculture et la sylviculture rejoindront les secteurs les plus performants, faisant du secteur primaire le moteur à court terme de la croissance du pays. Les investissements dans l'infrastructure, notamment d'énergie solaire, ont stimulé la production électrique nationale et fait baisser de 22 % les importations énergétiques en 2017. Le secteur des services devrait profiter d'une amélioration de l'économie angolaise due à de meilleurs termes de l'échange et à la remontée des cours du pétrole.

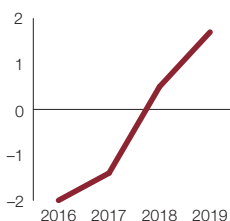
Facteurs négatifs

Affectant à la fois la croissance et les recettes fiscales, la lente reprise de la demande mondiale de produits de base constitue le principal risque pour l'économie namibienne, en raison de sa dépendance excessive au secteur extractif. En 2017, la production minière a été inférieure aux prévisions, principalement en raison d'une baisse des cours de l'uranium. La lente reprise en Angola, client des services et important partenaire commercial de la Namibie, constitue un risque particulier. La médiocre performance de l'économie sud-africaine constitue un autre risque. La lente reprise de la demande privée et publique continuera d'affaiblir les secteurs secondaire et tertiaire. En outre, l'assainissement budgétaire pourrait rencontrer des difficultés supplémentaires si la réduction des recettes de l'Union douanière d'Afrique australe se poursuit. La tendance à l'assainissement budgétaire à moyen terme va peser sur l'investissement public, ajoutant un impact négatif supplémentaire sur le secteur secondaire, en particulier le bâtiment et les sous-secteurs connexes. L'investissement et la consommation privés restent modérés à court et moyen termes.

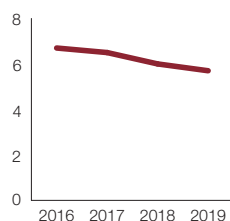
Taux de croissance du PIB réel



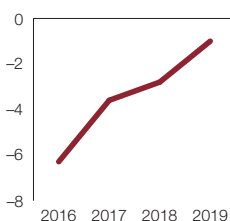
Taux de croissance du PIB réel par habitant



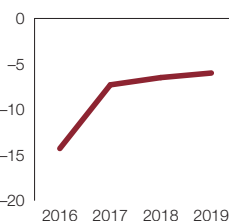
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.



Performance économique et perspectives

La croissance de l'économie nigérienne est estimée à 5,2 % en 2017. Elle est soutenue par le secteur secondaire, notamment pétrolier, dont l'augmentation des activités est portée par la pleine capacité de production de la Société de raffinage de Zinder (SORAZ), une coentreprise entre la China National Petroleum Corporation, actionnaire à 60 %, et l'État nigérien détenteur de 40 %. La croissance est projetée à 5,4 % pour 2018 et 5,2 % pour 2019, sous l'effet des performances des secteurs pétrolier et agricole. Ce dernier devrait tirer profit de la bonne pluviométrie ainsi que de l'Initiative les Nigériens nourrissant les Nigériens (3N) promouvant les cultures irriguées et l'élevage.

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

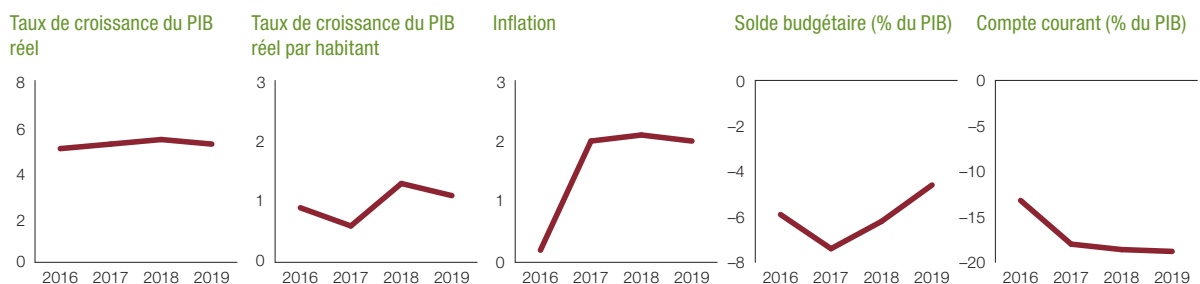
Les dépenses de sécurité induites par la lutte contre Boko Haram et les djihadistes ont lourdement dégradé le déficit budgétaire en 2017, avec 7,4 % du PIB contre 5,9 % en 2016. Il devrait néanmoins diminuer en 2018 et 2019. Le risque de surendettement du pays reste modéré. La dette du Niger a toutefois fortement augmenté ces dernières années, avec un ratio dette publique/PIB passé de 33,7 % en 2014 à 51,1 % en 2017. Le rythme des dépenses d'investissement et la faiblesse de la marge budgétaire en sont la cause. En dépit de la stabilité des prix, qui représentait l'objectif prioritaire de la politique monétaire de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), celle-ci s'avère assez rigide. En particulier, malgré la faible inflation observée au Niger entre 2014 (-0,9 %) et septembre 2017 (1,8 %), la BCEAO n'a pas fondamentalement changé ses taux directeurs.

Facteurs positifs

En dépit d'un contexte sécuritaire tendu, la situation politique du Niger reste paisible. La démocratie y est solidement enracinée, après l'échec des tentatives de confiscation du pouvoir et l'organisation régulière des élections. Sur le plan des ressources, le relèvement des cours du pétrole et l'accroissement de la production pourraient atténuer la dégradation de la position extérieure du pays. Le potentiel pétrolier et gazier du Niger demeure important, avec deux grands bassins sédimentaires couvrant 90 % du territoire. En plus de l'uranium et de l'or, le pays devrait tirer profit de ses réserves de charbon pour résorber son important déficit énergétique : le seul site de Salkadamna, en cours de développement, pourrait produire environ 600 MW. Par ailleurs, la poursuite de l'Initiative 3N de promotion des cultures irriguées et de l'élevage constitue également un facteur positif pour la croissance.

Facteurs négatifs

Les menaces pour la sécurité, les aléas climatiques, la volatilité des cours de l'uranium et du pétrole sont les principaux risques susceptibles d'affecter les perspectives macroéconomiques en 2018–2019. Le conflit armé contre les groupes terroristes a généré d'importants flux de réfugiés sur le territoire national, y compris de déplacés intérieurs. Le Niger continue également de subir de plein fouet les conséquences des crises libyenne et malienne. Comme dans les autres pays du G5 Sahel, ce défi sécuritaire continuera de peser sur les perspectives socioéconomiques du pays, en particulier les finances publiques. À ces contraintes, il faut ajouter le taux de croissance démographique de 3,9 % et le taux de fécondité de 7,1 enfants par femme, tous deux parmi les plus élevés du monde. L'évolution de ces indicateurs constitue un réel défi pour, à la fois, la sécurité alimentaire, l'éducation, la santé et l'emploi. Il génère une demande sociale de loin supérieure à l'offre de biens et services sociaux.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

Performance économique et perspectives

L'économie a continué de montrer des signes de reprise après la récession de 2016, avec une croissance du PIB estimée à 0,8 % pour 2017 contre -1,5 % en 2016, et projetée à 2,1 % pour 2018 et 2,5 % pour 2019. Ces perspectives positives sont justifiées par l'augmentation des cours et de la production du pétrole, ainsi que par l'amélioration des performances du secteur agricole. Les cours pétroliers devraient remonter à 52 dollars EU le baril (brut Brent) en 2017 et 54 dollars EU en 2018, contre 43 dollars EU en 2016. La production pétrolière s'est également améliorée suite à la désescalade des hostilités dans le delta. Elle est passée de 1,69 à 2,03 millions de barils par jour entre les premier et troisième trimestres 2017 et devrait rester à ce niveau en 2018 et 2019, conformément aux restrictions de production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

Indicateurs macroéconomiques – Evolution

La politique budgétaire est restée expansionniste en 2016 et 2017. Les dépenses totales ont diminué de 13 % du PIB à 10,3 % entre 2014 et 2017, tandis que les recettes descendaient plus sensiblement de 11,4 % à 5,6 %. Le déficit budgétaire est estimé à 4,8 % pour 2017 contre 4,7 % en 2016, et projeté à 4,3 % pour 2018 et 4,1 % pour 2019, à mesure que la performance des recettes s'améliore. Le chômage est resté élevé à 14 % en 2017, au même niveau qu'en 2016, et ne devrait que légèrement reculer à 13,5 % en 2018, la reprise atténuant les contraintes de production dans les secteurs manufacturier et agricole.

La politique monétaire d'austérité a perduré en 2017 et devrait continuer en 2018 ; le taux directeur a été maintenu à 14 % depuis juillet 2016 pour soutenir le naira et maîtriser l'inflation. Celle-ci est obstinément restée à deux chiffres et

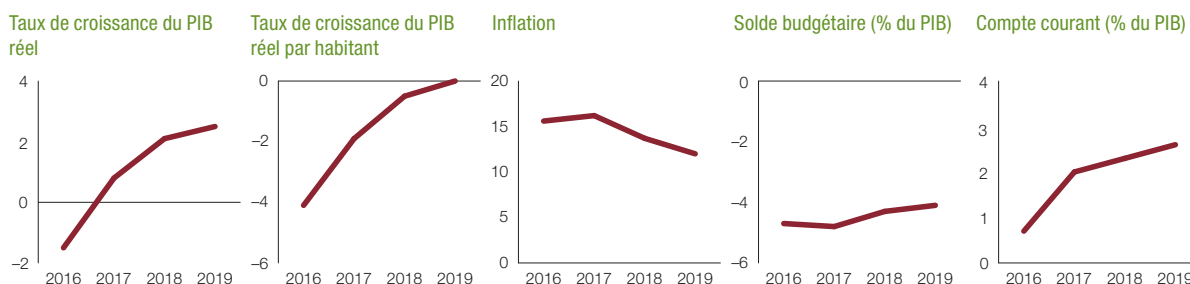
estimée à 16,2 % en 2017 contre 15,6 % en 2016, mais pourrait diminuer à 13,7 % en 2018 et 12 % en 2019. La disponibilité des devises s'est améliorée avec les mesures administratives prises par la Banque centrale au début 2017. Elles prévoient que pour les investisseurs en portefeuille un guichet commercial puisse pratiquer des taux déterminés par le marché grâce à la Fixation autonome des taux de change autorisant les banques commerciales du Nigeria à proposer des taux proches de ceux du marché parallèle. Le naira est resté stable pendant la majeure partie de 2017 et devrait se renforcer légèrement avec la reprise de l'économie.

Facteurs positifs

Le rétablissement des cours et de la production du pétrole contribuera à stimuler la croissance et à offrir une marge de manœuvre budgétaire pour la poursuite des importantes réformes structurelles visant à diversifier l'économie. Le Plan de relance économique et de croissance (2017-2020) devrait guérir le pays de sa dépendance au pétrole. Il met l'accent sur six secteurs prioritaires : l'agriculture ; l'industrie manufacturière ; les minéraux solides, notamment le fer, l'or et le charbon ; les services, notamment les technologies de l'information et de la communication, les services financiers, le tourisme et les industries créatives ; le bâtiment et l'immobilier ; et le pétrole et le gaz. L'État a élaboré des programmes spécifiques pour chaque secteur et défini des leviers de croissance plus larges pour mener le plan.

Facteurs négatifs

Le Nigéria reste confronté à d'importantes difficultés. Elles comprennent des ruptures d'électricité et l'insécurité dans certaines parties du pays. Les efforts de mobilisation des recettes sont insuffisants ; les taux de TVA à 5 % figurent parmi les plus bas du monde, et la gestion générale des recettes pourrait être plus efficace.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

Ouganda

Performance économique et perspectives

La performance économique est globalement restée bonne, malgré le récent ralentissement de la croissance du PIB réel, estimée à 4,8 % pour 2017 et projetée à 5,9 % pour 2018 contre 2,3 % en 2016. L'augmentation de la croissance économique en 2018 devrait être principalement portée par les investissements dans l'infrastructure publique, la reprise des secteurs manufacturier et de la construction, et des améliorations dans les services, en particulier financiers et bancaires, commerciaux, de transport et des technologies de l'information et de la communication.

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

L'Ouganda a mené une politique budgétaire expansionniste prudente pour appuyer des projets clés d'infrastructure dans l'énergie et les transports, tout en gardant les dépenses sous contrôle. Le déficit budgétaire était légèrement élevé en 2016, un peu meilleur en 2017, et devrait se creuser en 2018 et 2019. La détérioration de la balance des paiements est principalement due à de mauvaises conditions économiques extérieures, notamment les faibles prix des denrées de base (résultant de la lente croissance en Europe et en Chine), et au resserrement des conditions monétaires et financières dans le monde. La politique macroéconomique vise toujours à contenir les tensions inflationnistes, à améliorer la stabilité des taux de change, et à accroître de 0,5 point de pourcentage du PIB la mobilisation des ressources intérieures. Le risque de surendettement de l'Ouganda reste faible, même si le ratio dette/PIB est en hausse, et devrait atteindre 38,6 % du PIB en 2016 et 45 % d'ici 2020, contre 34,1 % en 2014. À ce rythme, le

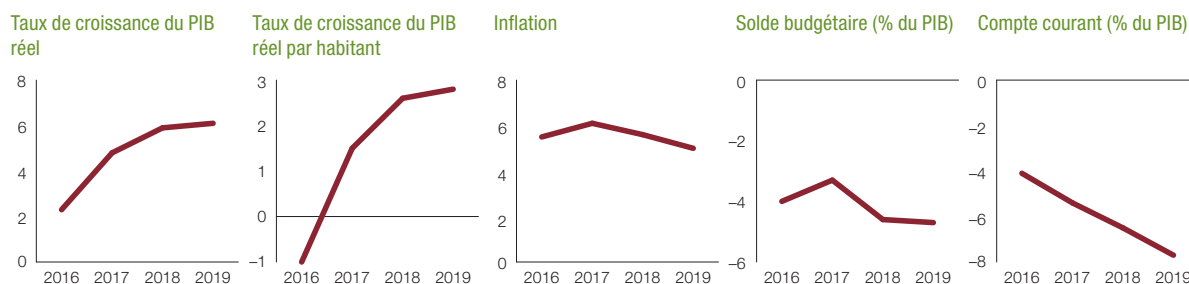
fardeau de la dette croît plus rapidement que les ressources de l'État, avec un ratio recettes/PIB à seulement 13,4 %. La plus récente analyse de la soutenabilité de la dette réalisée par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale a néanmoins considéré le risque de surendettement de l'Ouganda comme « faible ».

Facteurs positifs

Les principaux facteurs positifs pour les perspectives économiques en 2018 sont l'augmentation de la production agricole grâce à l'amélioration des conditions météorologiques ; l'accroissement des flux d'investissement direct étranger (IDE) suite à la récente attribution de licences d'exploration pétrolière ; et la décision attendue de l'État d'investir dans l'infrastructure pétrolière au début 2018 (étant donné l'augmentation des prix du pétrole prévue en moyenne à 55 dollars EU le baril en 2017/2018 contre 43 dollars en 2016).

Facteurs négatifs

Les principaux risques pour les performances économiques comprennent les faibles prix des produits de base et la maigre demande des produits d'exportation du pays sur les principaux marchés ; l'appréciation du dollar EU due au resserrement monétaire prévu aux États-Unis ; le durcissement des conditions mondiales de financement, qui pourraient décourager l'IDE et l'aide au développement ; les chocs causés par des retombées négatives des pays fragiles voisins ; et des crises climatiques. Les principaux risques internes sont une réduction de la mobilisation des recettes intérieures et une augmentation de la dépense publique dans des imprévus, une capacité institutionnelle et une gouvernance médiocres, et de faibles systèmes publics de gestion financière et des investissements.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

République de Guinée équatoriale

Performance économique et perspectives

Après la découverte d'hydrocarbures dans les années 1990, la République de Guinée équatoriale a connu une croissance économique très rapide. Toutefois, depuis 2014, la baisse prolongée des cours du pétrole, combinée au déclin de la production du pays, a mis fin aux forts excédents budgétaires permettant le financement de grands programmes d'investissement encore en cours aujourd'hui. Sur la période 2016–2017, le PIB a continué de se contracter, avec des perspectives défavorables pour 2018, mais ce choc devrait se stabiliser à partir de 2019. Les autorités tablent donc sur l'assainissement des comptes publics et la diversification économique pour susciter de nouvelles sources de croissance. Des consultations sont en cours avec le Fonds monétaire international pour la mise en place éventuelle d'un programme au titre de sa Facilité élargie de crédit.

Indicateurs macroéconomiques – Evolution

La récession que le pays connaît depuis trois ans continue de se refléter dans les indicateurs macroéconomiques et budgétaires. La baisse des cours des hydrocarbures a directement affecté les comptes de l'État. Les recettes publiques se sont contractées d'environ 8 % entre 2016 et 2017, et le solde du compte courant a ainsi affiché un déficit de 10,5 % du PIB en 2016. La position nette de l'État auprès de la Banque centrale est devenue négative depuis juillet 2017. Les arriérés accumulés par l'État sur l'ambitieux programme d'investissement public destiné à soutenir la stratégie d'émergence du pays constituent une préoccupation économique majeure. Dans ce contexte, l'État a entamé, sur le moyen terme, une politique de réduction des dépenses, notamment au niveau de son premier poste de coût, les investissements publics, avec un impact direct sur le bâtiment et les travaux publics, l'un des secteurs moteurs de l'économie et de l'emploi.

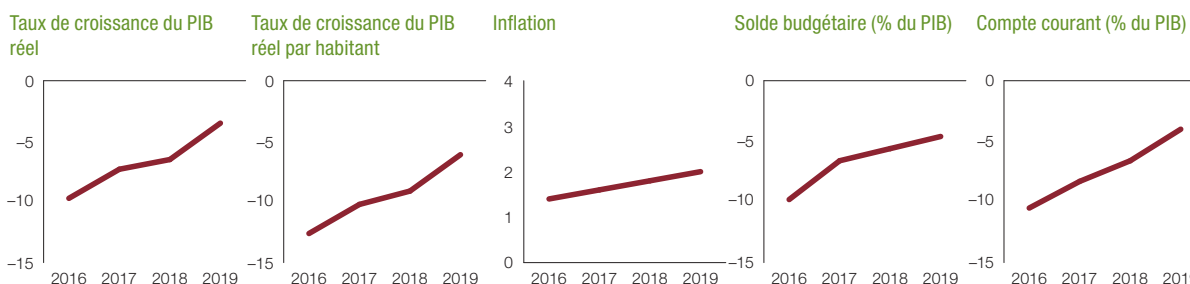
Facteurs positifs

La Guinée équatoriale bénéficie d'une très grande stabilité politique et d'un excellent environnement sécuritaire. Elle s'est fortement modernisée au cours des dernières années,

grâce à son Plan national de développement économique et social, qui implique des investissements publics très importants. Le pays dispose ainsi d'une infrastructure de première classe. Par ailleurs, il a fait des progrès très importants dans le développement humain, notamment en matière de santé et d'éducation, et poursuit la modernisation de sa fonction publique, notamment en attirant des cadres équato-guinéens formés à l'étranger. Bien que lentement, la diversification économique progresse grâce, entre autres, aux avancées dans la construction, l'agriculture, la forêt, la pêche et le commerce. La décision prise en octobre 2017 de supprimer les visas pour les citoyens de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale devrait favoriser les échanges régionaux et stimuler la croissance économique du pays.

Facteurs négatifs

Au sommet de Yaoundé (Cameroun) en décembre 2016, les chefs d'État de la CEMAC ont approuvé des politiques visant à stopper l'épuisement des réserves de la BEAC et à préserver le mécanisme de taux de change fixe. Elles comprenaient une politique monétaire et une gestion des liquidités plus rigoureuses, ainsi que des mesures pour préserver la stabilité du secteur financier. L'appartenance à une union monétaire aide la Guinée équatoriale à maintenir des taux d'inflation bas, mais elle limite ses possibilités d'adaptation aux chocs et de compétitivité extérieure. Le manque de diversification économique demeure une contrainte majeure pour le pays et l'empêche de tirer des gains de plus fortes exportations non pétrolières. En raison de l'importance du programme d'investissement public et de la diminution des ressources fiscales, l'État a accumulé, depuis 2014, des arriérés vis-à-vis du secteur privé, tant les PME équato-guinéennes que les grands groupes internationaux actifs dans le pays. En octobre 2017, ces arriérés étaient estimés par le Fonds monétaire international à près de 1 000 milliards de francs CFA. Ils constituent un frein à la croissance économique, à la création d'emplois ainsi que pour le secteur financier, où les banques accumulent des prêts douteux. Pour vraiment tirer parti de l'excellent état de ses infrastructures, le pays doit faire des efforts pour améliorer son climat des affaires et la gouvernance.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

République démocratique du Congo

Performance économique et perspectives

En 2010–2015, la République démocratique du Congo (RDC) enregistrait une croissance moyenne de 7,7 %. En 2016, cet élan a été brisé (2,4 %) par la chute des cours des matières premières d'exportation du pays (cuivre et cobalt notamment) et les incertitudes pesant sur la situation politique intérieure. La croissance est estimée à 3,3 % en 2017, grâce à la bonne tenue des industries extractives et manufacturières, de la construction et du commerce. La reprise devrait se confirmer en 2018 et 2019 avec le relèvement des cours des matières premières et la relance de l'industrie extractive résultant du démarrage de nouveaux projets miniers.

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

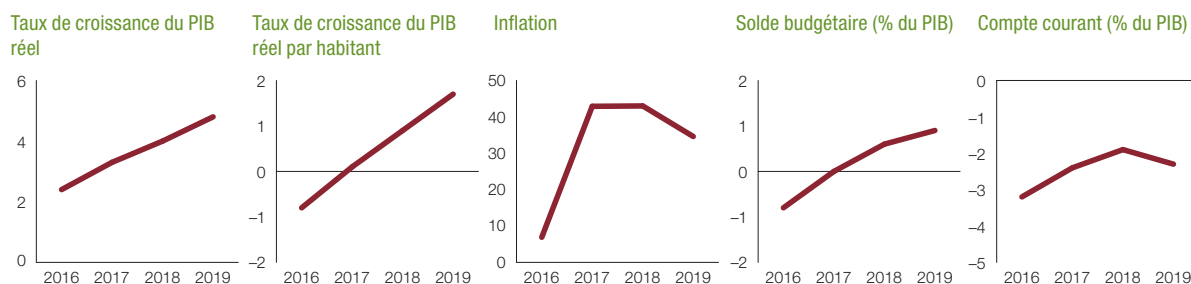
Le ralentissement de l'activité économique a affecté négativement les finances publiques. Les recettes budgétaires (hors dons) ont diminué de 13,6 % du PIB en 2015 à 9,4 % en 2016, entraînant une contraction des dépenses publiques (12,8 % du PIB en 2016 contre 17,3 % en 2015). La gestion de la dette publique extérieure reste maîtrisée, avec un risque d'endettement jugé modéré. La dette intérieure est, par contre, passée de 3,6 % du PIB en 2015 à 7,6 % en 2016. Les réserves de change ont chuté de 1,4 milliards de dollars EU en 2015 à 852,14 millions en 2016, puis à 668 millions en septembre 2017 (soit 2,93 semaines d'importation). Le franc congolais s'est déprécié par rapport au dollar EU de 23,7 % en 2016 et de 22,5 % à la fin septembre 2017, faisant grimper l'inflation de 0,8 % en 2015, à 6,9 % en 2016, puis à 42,9 % en 2017. Le déficit du compte courant était de 3,2 % du PIB en 2016, est estimé à 2,4 % en 2017 et devrait continuer à s'améliorer en 2018.

Facteurs positifs

Vu le poids de ces produits dans l'économie du pays, la remontée des cours du cuivre et du fer constitue une bonne nouvelle. Ils ont respectivement augmenté de 15,76 % et 87,93 % entre décembre 2016 et septembre 2017, entraînant une hausse de 9,3 % de la production de cuivre et de 18 % de celle du fer. Si cette tendance se renforce en 2018 et 2019, les recettes budgétaires, les réserves de changes, le taux de change et la balance des paiements devraient s'améliorer. En 2015, le secteur extractif représentait 97,5 % des recettes d'exportation, 24,7 % des recettes courantes de l'État et 20,9 % du PIB. Dans le secteur agricole, plusieurs études de faisabilité de parcs agroindustriels sont en cours, et leur mise en œuvre aidera à diversifier l'économie congolaise, aujourd'hui lourdement dépendante du pétrole et de plusieurs produits miniers.

Facteurs négatifs

L'implication insuffisante de toutes les parties prenantes dans la conduite de la période transitoire supposée mener aux élections rend la situation politique difficilement prévisible en RDC. Elle comporte des risques majeurs pour la cohésion nationale et la paix sociale, et donc pour les perspectives économiques de 2018 et 2019. La sécurité reste préoccupante dans l'Est et le Centre du pays, et l'activité économique pourrait y être compromise si les violences persistaient, voire s'aggravaient. Par ailleurs, la détérioration du pouvoir d'achat des ménages, causée par la hausse des prix des produits de première nécessité et la dépréciation du franc congolais risquent d'alimenter une crise sociale latente. Enfin, bien que la RDC ait amélioré sa position dans le rapport Doing business 2018, où elle est passée 182^e sur 190 pays contre 184^e dans le classement précédent, des améliorations importantes doivent être apportées au climat des affaires, qui figure parmi les dix moins bons du monde.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

Performance économique et perspectives

À la mi-2017, la faible performance des secteurs de l'industrie et des services a fait chuter la croissance du PIB à 2,9 % contre 8,2 % un an plus tôt. La croissance des services (représentant 46 % du PIB) était descendue à 6 % contre 9 %, en raison d'une contraction du commerce et des transports. Une reprise soutenue en 2016 et une hausse des cours des matières premières, notamment le café et le thé, ont entraîné une croissance de 5 % dans l'agriculture au premier semestre 2017, moins que les 6 % de l'année précédente. L'agriculture représentait 32 % du PIB. À la mi-2017, l'industrie (représentant 15 % du PIB) affichait une croissance nulle contre 10 % au second semestre 2016, principalement en raison de l'achèvement de grands projets de construction et de la médiocre performance des mines et carrières. La performance économique devrait s'améliorer au second semestre de 2017 et en 2018, grâce à des conditions météorologiques favorables et à la hausse des cours des matières premières.

Indicateurs macroéconomiques – Evolution

Conformément à la stratégie d'assainissement budgétaire, la politique budgétaire 2016/2017 est restée centrée sur l'efficacité des dépenses publiques pour soutenir la croissance et la réduction de la pauvreté. EN 2016/2017, le déficit budgétaire a été inférieur d'1 point de pourcentage aux prévisions. Le ratio impôt/PIB 2016/2017 est resté stable à 15,6 %, grâce aux incitations fiscales mises en place pour soutenir la campagne « Made in Rwanda » visant à accroître la production nationale. Le budget 2017/2018 devrait continuer à s'assainir grâce à des dépenses de développement stables et à une croissance progressive des dépenses courantes, partiellement due au nouveau statut et à l'augmentation des salaires des enseignants. Au premier semestre 2017, la Banque centrale a adopté une politique monétaire expansionniste pour soutenir la croissance du crédit au secteur privé, qui a atteint 8,3 %, un peu plus que les 8 % de 2016. La hausse des prix des denrées alimentaires a porté l'inflation annuelle globale à une

moyenne de 7,5 %, contre 5,1 % au premier semestre 2016. Le déficit commercial s'est contracté grâce à l'accroissement des exportations résultant de l'augmentation de la production et des cours des matières premières. Le franc rwandais est resté relativement stable. Le risque de surendettement extérieur reste faible, bien qu'une mobilisation accrue des recettes intérieures soit nécessaire pour maintenir la soutenabilité de la dette.

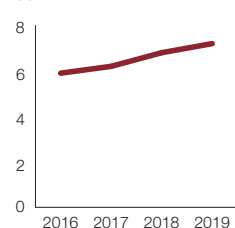
Facteurs positifs

La contribution de l'agriculture à la croissance demeure importante, et les efforts d'industrialisation devraient accroître celle de l'industrie. Trois facteurs peuvent influencer les perspectives économiques. Premièrement, le redressement des cours des matières premières et de la demande mondiale devrait accroître les recettes d'exportation et contribuer à l'accumulation des réserves officielles. Deuxièmement, l'investissement dans les engrais, les semences améliorées et l'irrigation, ainsi que l'amélioration des prix du café et du thé, devrait stimuler les cultures vivrières et d'exportation. Troisièmement, la campagne « Made in Rwanda » et les investissements publics dans l'infrastructure devraient dynamiser la croissance du secteur industriel.

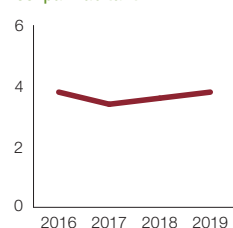
Facteurs négatifs

Le secteur agricole largement pluvial est vulnérable aux fluctuations climatiques ; les investissements en cours dans l'irrigation réduiront la dépendance aux précipitations. Le pays exportant principalement des matières premières brutes, toute fluctuation des cours réduit les recettes d'exportation et accroît la vulnérabilité du secteur aux chocs extérieurs. Des initiatives comme « Made in Rwanda » visent à accroître la valeur ajoutée et à réduire la vulnérabilité aux cours des matières premières. L'insécurité et l'instabilité dans la région des Grands Lacs, un important partenaire commercial, représentent un risque. Les mesures régionales de paix et de sécurité, prises notamment dans le cadre de l'Union africaine et de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, devraient renforcer la paix et la stabilité.

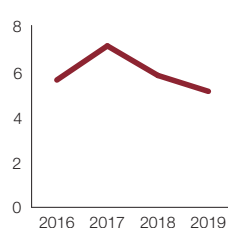
Taux de croissance du PIB réel



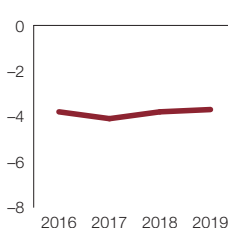
Taux de croissance du PIB réel par habitant



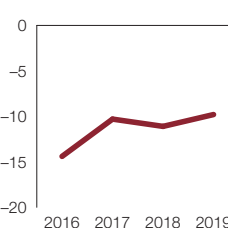
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

São Tomé-et-Principe

Performance économique et perspectives

Principalement tirée par l'investissement direct étranger dans l'agriculture et la construction, l'économie a connu une croissance supérieure à 4 % en 2010/2015. En 2017, elle devrait atteindre 5,2 %, grâce à l'effet dynamique des services et de la construction. Les perspectives économiques à court terme sont positives ; la croissance du PIB est projetée à 5,5 % en 2018 et 5,8 % en 2019, grâce aux investissements dans l'infrastructure. Les services devraient être le principal contributeur à la production globale en 2017, avec environ 60 % du PIB, suivis de l'industrie (20 %) et de l'agriculture (10 %).

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

Le cadre économique est ancré dans un accord triennal (2015/2018) de Facilité élargie de crédit (FEC) signé avec le Fonds monétaire international. Sur le plan budgétaire, l'État a entrepris des réformes – une taxe sur la prestation des services pour les non-résidents et l'introduction d'une taxe sur la valeur ajoutée d'ici 2019 – pour soutenir l'assainissement budgétaire et réduire la dette. Les dépenses courantes continuent à dominer la dépense publique, malgré une baisse de 2 % en 2017 (principalement les salaires et rémunérations), tandis que les recettes fiscales restent modestes. Le déficit budgétaire devrait croître de 1,7 % du PIB en 2016 à 2,1 % en 2017 et à 2,9 % en 2018 ; pour retomber à 2,6 % en 2019. L'inflation devrait descendre à 5,1 % en 2017 contre 5,5 % en 2016, grâce à la baisse des prix des denrées alimentaires, puis à 5 % en 2018 et 4,6 % en 2019, suite à l'arrimage du dobra à l'euro depuis 2010. Le déficit du compte courant (transferts compris) devrait grimper à 10,2 % du PIB en 2017, contre 5,8 % en 2016.

Facteurs positifs

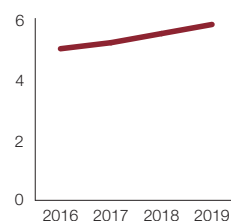
L'État a entrepris des réformes pour améliorer la gestion des finances publiques, le recouvrement des recettes, l'environnement économique réglementaire des affaires et le système

bancaire. Elles concernent le système judiciaire (création d'un centre de données pour l'état civil et les notaires) ; l'agriculture (élaboration d'une stratégie d'irrigation) ; l'éducation (construction de nouvelles salles de classe) ; et le climat des affaires, classé 169^e dans le rapport Doing Business 2018 de la Banque mondiale contre 162^e en 2017. L'État a également adopté une politique nationale de l'emploi en 2016 et mis en place un mécanisme d'ajustement automatique des prix du carburant pour assurer un recouvrement intégral des coûts et prévenir une accumulation de la dette. Le pays a obtenu des résultats tangibles en matière de gouvernance (60,5 sur 100 pour l'indice Mo-Ibrahim 2015) et d'éradication du paludisme (trois fois lauréat de l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme). La production d'énergie et l'accès à l'électricité devraient s'améliorer au cours des prochaines années, grâce aux investissements promis par la Banque africaine de développement, la Banque européenne d'investissement et la Banque mondiale.

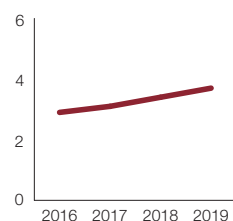
Facteurs négatifs

La dette publique élevée et le recouvrement plus faible des recettes, conjugués à une étroite base d'exportation, demeurent les principaux obstacles à une croissance inclusive. La médiocrité des infrastructures, notamment de transport, routières, d'eau et d'électricité est une contrainte majeure pour un développement inclusif. Le risque de surendettement est considéré comme « élevé », avec une dette publique (arriérés compris) qui devrait atteindre 97,2 % du PIB en 2017 (malgré l'allègement de la dette dont le pays a bénéficié en 2007, au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés). Des risques importants sont également associés aux élections législatives prévues en 2018, en particulier de dépenses extrabudgétaires et d'instabilité politique, ainsi qu'au volume croissant des prêts non productifs du secteur financier. La dépendance vis-à-vis des exportations de matières premières et des importations de denrées alimentaires et de carburants rend le pays extrêmement vulnérable aux chocs extérieurs.

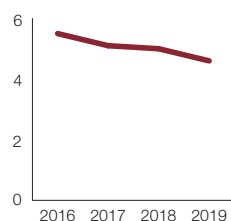
Taux de croissance du PIB réel



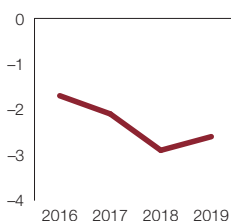
Taux de croissance du PIB réel par habitant



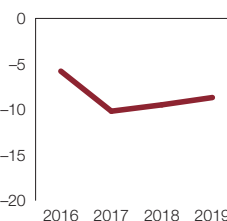
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.



Performance économique et perspectives

La croissance économique devrait grimper à 6,8 % en 2017 et 7 % en 2018, sous l'effet principal de la croissance des secteurs secondaire et tertiaire respectivement projetée à 7,4 % et 7 %. Du côté de la demande, elle est principalement portée par l'augmentation (de 8,9 % en 2017) de la formation brute de capital fixe. Le déficit budgétaire est projeté à 3 % en 2018 contre 3,7 % en 2017, et la balance courante à 5,2 % en 2018, en nette amélioration par rapport à 2015–2016 grâce à la bonne tenue des exportations, notamment du phosphate, de l'arachide et du zircon.

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

En 2017, la politique budgétaire s'est appuyée sur l'amélioration de la collecte des recettes et la maîtrise des dépenses courantes. Le taux d'inflation reste faible (1,7 % à la mi-2017) pour un plafond communautaire fixé à 3 %. La politique de change est basée sur un taux fixe avec le franc CFA, qui s'est apprécié en 2016 notamment par rapport au naira (de 52,1 %), à la livre sterling (de 20,4 %) et au franc guinéen (de 16,3 %). La dette publique devrait atteindre 62 % du PIB en 2017 contre 59,5 % en 2016. Malgré son accroissement notable (il n'était que de 19 % du PIB en 2006), l'endettement reste inférieur au plafond de 70 % fixé par l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Cette augmentation est imputable aux grands programmes d'infrastructure à fort impact à long terme mis en œuvre au cours des dernières années dans l'agriculture, le transport et les zones économiques spéciales. Selon le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, la dette était soutenable et faiblement vulnérable en 2016.

Facteurs positifs

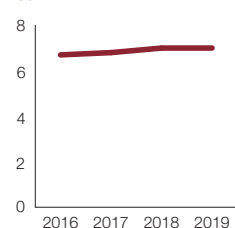
Le Sénégal a fait des efforts en matière de services d'appui à la production, notamment l'énergie et le transport. Ces

dernières années, il a pu profiter de la baisse des cours du pétrole. La production énergétique a connu une amélioration significative avec une augmentation de la puissance installée de 898 MW en 2015 à 1168 MW en 2016, résultant de la mise en service de nouvelles centrales. Le coût moyen de production a baissé de 62 francs CFA en 2015 à 45 francs CFA en 2016 ; les délestages ont diminué ; et aucune subvention n'a été accordée à la SENELEC en 2016 et 2017. Grâce aux ressources mobilisées par l'État, des résultats satisfaisants ont été enregistrés dans la construction et/ou réhabilitation des infrastructures et services de transport. Les réformes et politiques mises en œuvre dans les technologies de l'information et de la communication en 2016 ont amené des évolutions significatives. Les activités de l'industrie minière se sont consolidées avec l'accroissement de la production de zircon de l'entreprise Grande Côte Opération (GCO) et de la production d'or de Sabodala Gold Opération.

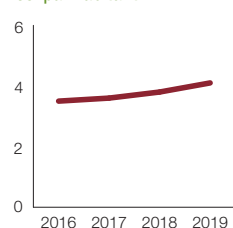
Facteurs négatifs

Les risques pour les perspectives de croissance sont principalement liés aux lenteurs dans la mise en œuvre des réformes et aux chocs climatiques. S'y ajoute la sécurité dans la sous-région. Une forte hausse des prix du pétrole pourrait également imposer un retour des subventions à l'électricité. En matière de capital humain, malgré les investissements dans l'éducation et la formation, les résultats restent en retrait par rapport aux objectifs. Les principaux défis concernent l'achèvement de l'école primaire, des résultats aux examens et du respect des heures de prestation des enseignants. Des mesures et actions dissuasives doivent être prises en matière de gestion des risques et des catastrophes. Concernant la gouvernance locale, des efforts doivent être consentis pour augmenter le Fonds de dotation et le Fonds d'équipement des collectivités locales, ainsi que pour poursuivre les réformes initiées en matière de fiscalité locale.

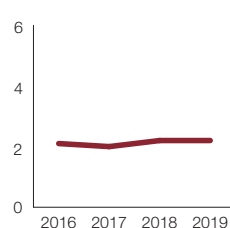
Taux de croissance du PIB réel



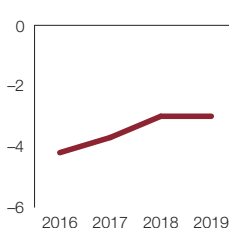
Taux de croissance du PIB réel par habitant



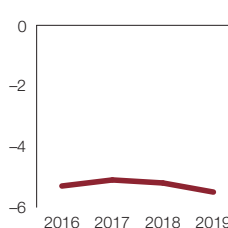
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.



Performance économique et perspectives

La performance économique globale a été remarquable, surtout au cours de la dernière décennie, malgré quelques revers. En 2016, la croissance du PIB réel (5,9 %) était principalement tirée par le tourisme et la pêche. Ces secteurs ont également contribué de façon importante aux recettes en devises, à l'emploi et à la croissance des secteurs auxiliaires. Les perspectives de croissance sont favorables à moyen terme. La croissance du PIB est estimée à 4 % en 2017 et projetée à 3,4 % en 2018, avec une augmentation continue du PIB réel par habitant ; les secteurs traditionnels du tourisme et de la pêche devraient rester les principaux moteurs de la croissance. En 2016, l'inflation était de 1 %, grâce aux prix plus bas que prévu du pétrole et d'autres importations, ainsi qu'au resserrement de la politique monétaire.

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

L'inflation devrait rester faible, bien que la hausse des cours des carburants depuis la fin de 2016 et les mesures budgétaires expansionnistes prises par l'État en 2017 pourraient provoquer des tensions inflationnistes. L'augmentation des dépenses courantes (de 26,9 % du PIB en 2014 à 33,5 % en 2017) a été partiellement compensée par un accroissement des recettes (de 34,5 % du PIB en 2015 à 39,5 % en 2017) et la poursuite de la politique monétaire restrictive. Des dépenses d'investissement inférieures au budget et une forte croissance des recettes fiscales ont aidé à porter l'excédent budgétaire à près de 1 % du PIB en 2016. Le solde budgétaire devrait rester positif en 2017, mais devenir légèrement déficitaire en 2018 et 2019. La politique de gestion de la dette et l'engagement de l'État devraient ramener le ratio dette/PIB des 64 % actuels à moins de 50 % d'ici 2020. La restructuration de la dette consécutive à la crise financière de 2008 et une discipline budgétaire soutiennent la stratégie de réduction de la dette. En 2016 et 2017, les réserves officielles brutes couvraient environ 4 mois d'importations.

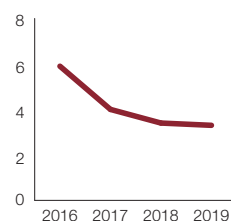
Facteurs positifs

L'investissement direct étranger (IDE) est resté vigoureux, notamment dans le secteur de l'accueil, contribuant à financer le déficit du compte courant et à constituer des réserves internationales. Le dynamisme du tourisme et l'accroissement de ses recettes (de près de 20 % à la mi-2017 en glissement annuel) ont été des moteurs clés de la croissance économique. L'investissement privé intérieur est de plus en plus important, notamment dans les petites et moyennes entreprises en expansion. La pérennité de cette source de croissance dépendra de la manière dont les difficultés d'accès au financement et à une main-d'œuvre qualifiée seront traitées. L'État ouvre la voie à une croissance tirée par le secteur privé en encourageant l'IDE et en améliorant l'environnement des affaires pour les investisseurs locaux. L'investissement public devrait augmenter en 2018/2019 avec la poursuite du programme de développement des infrastructures de l'État. La réintroduction du régime d'assurance chômage en 2017 devrait améliorer l'emploi.

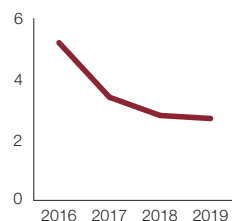
Facteurs négatifs

En 2017 et 2018, les taux de croissance devraient être légèrement inférieurs à ceux de 2016, en grande partie à cause des risques liés au secteur extérieur. Parmi eux figurent la vulnérabilité à l'évolution de la situation en Europe (d'où proviennent la plupart des touristes), notamment le Brexit, et les cours des carburants en hausse depuis la fin de 2016, qui pourrait agir sur l'inflation et la balance des paiements. Sur le plan intérieur, un ralentissement de la construction affecterait négativement la croissance. L'accent doit rester sur la diversification économique, la transformation structurelle et l'intégration régionale pour relever les grands défis, tels que la petite taille de l'économie nationale, l'éloignement géographique, les coûts élevés des transports, le manque de main-d'œuvre qualifiée, et la vulnérabilité aux chocs extérieurs.

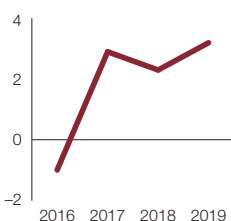
Taux de croissance du PIB réel



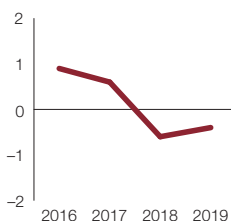
Taux de croissance du PIB réel par habitant



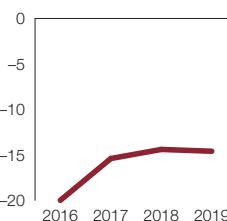
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

Performance économique et perspectives

Avec la découverte de minerai de fer en 2011, le secteur extractif est devenu le principal moteur de la croissance, générant un taux de croissance sans précédent de 21 % en 2013. Toutefois, suite à la baisse des cours du minerai de fer et à l'épidémie du virus Ebola en 2014, l'économie s'est contractée de 20,6 % en 2015. La remise en exploitation de l'une des deux compagnies de minerai de fer a favorisé une reprise économique, avec un taux de croissance de 6,3 % en 2016, estimé à 5,7 % en 2017. Les perspectives pour 2018 et au-delà restent difficiles, en raison de l'incertitude des cours du minerai de fer. La croissance du PIB devrait s'établir à 6,1 % en 2018 et 6,5 % en 2019.

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

Conjugués aux effets des deux chocs, un plus faible volume de recettes et d'importants besoins de dépenses ont détérioré la situation du budget. Le déficit budgétaire représentait 6,5 % du PIB en 2016 et est estimé à 5,8 % pour 2017. La contraction des recettes d'exportation a créé une pénurie de devises, qui a entraîné, en 2016, une forte dépréciation du leone par rapport au dollar EU (20 % en moyenne). Celle-ci a enclenché une tendance à l'inflation, avec un taux annuel moyen de 11,5 % en 2016 et un taux estimé à 18,4 % en 2017, tous deux nettement supérieurs aux objectifs à un chiffre fixés par les autorités. Cette évolution a bousculé la politique monétaire tout au long de la période. Pour contenir la pression, les autorités monétaires ont adopté une politique de rigueur monétaire en relevant le taux directeur de 11 % à 12 % en 2016, puis à 13 % en 2017. Le pays reste exposé à un risque modéré de surendettement. Le recours à des financements non concessionnels doit être évité.

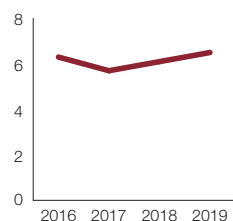
Facteurs positifs

Même limitée, une diminution du déficit des infrastructures routières, énergétiques et de télécommunication aidera à stimuler la croissance économique et à réduire la pauvreté grâce au développement du secteur privé et à l'attraction de l'investissement direct étranger. Elle pourrait également soutenir la dynamique de diversification économique actuellement préconisée par l'État et les partenaires au développement. En 2018, la Sierra Leone organisera ses sixièmes élections démocratiques depuis la fin du conflit. Elle est classée 39^e sur 163 pays pour l'indice mondial de la paix 2017. Compte tenu de la situation et des attentes actuelles, cette paix relative pourrait toutefois être mise à rude épreuve au cours des mois entourant les élections présidentielles et législatives de mars 2018.

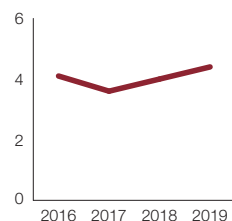
Facteurs négatifs

L'habituelle faiblesse des recettes a été aggravée par la baisse des cours du minerai de fer et la cessation subséquente des activités du secteur. Les recettes sont tombées de 13 % du PIB (hors minerai de fer) en 2013 à 10 % en 2015. L'accroissement de l'emprunt intérieur est préoccupant, et les coûts de financement de l'État pourraient considérablement augmenter. L'ajustement des dépenses sera difficile au cours de l'année électorale et pourrait s'écarter du programme de la Facilité élargie de crédit (FEC) du Fonds monétaire international. Des signes indiquent que le premier examen prévu par la FEC ne sera pas satisfaisant au motif que l'État n'a pas suffisamment réduit le déficit budgétaire. Cette situation pourrait aggraver le taux d'inflation, actuellement en progression. La dépendance vis-à-vis des exportations de matières premières rend le pays extrêmement vulnérable aux chocs extérieurs. Toutes ces difficultés sont encore aggravées par le manque de pratiques de bonne gouvernance : ce pays fragile continue d'enregistrer de médiocres résultats dans la plupart des évaluations internationales de la lutte contre la corruption.

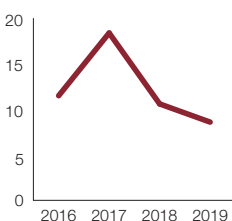
Taux de croissance du PIB réel



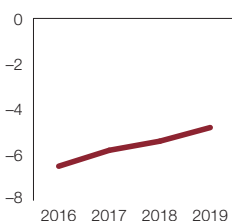
Taux de croissance du PIB réel par habitant



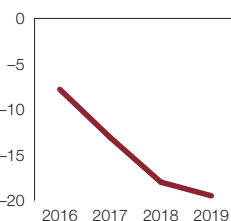
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.



Performance économique et perspectives

Au cours des quatre dernières années, la croissance du PIB réel a été modérée, en moyenne à environ 3,4 %. Elle devrait descendre à 2,4 % en 2017, principalement en raison de la sécheresse persistante, et revenir à 3,5 % en 2018 et 2019. En 2017, ses principaux moteurs ont été la construction, les télécommunications et les services financiers. En 2018 et 2019, la remontée de la croissance devrait être stimulée par la reprise du secteur agricole, l'augmentation des investissements du secteur privé et l'amélioration de la sécurité. Contenue par la dollarisation et la forte baisse des prix pétroliers, l'inflation devrait rester proche de 2,7 % en 2018 et 2019.

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

Une meilleure administration de l'impôt et un engagement accru avec le secteur privé ont aidé les recettes intérieures à passer d'environ 0,6 % du PIB en 2012 à 1,8 % en 2016. La petite taille de l'économie formelle et la collecte fiscale limitée par l'insécurité généralisée et des contraintes institutionnelles empêchent l'État de générer des recettes suffisantes et de stabiliser l'environnement macroéconomique. L'État continue de dépendre de l'aide publique au développement, qui représentait 21 % du PIB en 2016 et devrait légèrement diminuer jusqu'en 2018. En continuant d'accumuler des arriérés, la dette extérieure restreint l'accès à l'emprunt extérieur, en particulier concessionnel. Depuis avril 2016, le shilling somalien est resté relativement stable par rapport au dollar EU. La Banque centrale de Somalie n'a émis aucun billet depuis 1991 ; elle n'a aucun contrôle sur le taux de change ni sur l'émission du shilling, qui est imprimé par des acteurs privés.

Facteurs positifs

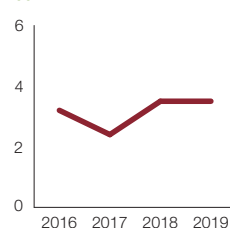
Les grandes réalisations comprennent les élections pacifiques de février 2017, qui ont désigné un nouveau président et un parlement fédéral où les femmes et les jeunes sont

mieux représentés, et la création de plusieurs États fédéraux autonomes. Les principales réalisations économiques comprennent l'élaboration du premier Plan national de développement (PND) 2017–2019, énonçant les priorités pour la reconstruction et le développement économiques. Le secteur privé a affiché une résilience impressionnante dans les télécommunications, les services financiers et la construction. La diaspora a joué un rôle majeur en investissant des fonds étrangers et en revenant avec des compétences essentielles. La stabilité politique, la mise en œuvre du PND et l'intérêt de la diaspora pour les secteurs clés de croissance devraient stimuler la croissance en 2018. Des programmes sont en cours pour relancer l'éducation, avec pour premiers résultats la scolarisation d'un plus grand nombre d'enfants dans l'enseignement primaire formel.

Facteurs négatifs

Malgré des progrès, la croissance sera freinée, en 2018, par de nombreux défis sécuritaires, politiques et économiques. Le terrorisme continue de menacer la paix et la stabilité dans le pays et chez ses voisins. Les efforts visant les questions constitutionnelles doivent être accélérés, et un règlement fédéral doit être accepté pour définir la répartition des pouvoirs et la meilleure façon d'affecter les ressources et les recettes. Les réformes de la sécurité n'ont pas progressé aussi rapidement que prévu ; la menace de piraterie persiste et freinera l'investissement tant direct étranger que de la diaspora en 2018. Des progrès sont indispensables dans la démocratisation, les droits de l'homme et l'État de droit, de même que de vigoureuses initiatives anticorruption. La dépendance vis-à-vis de l'élevage et de l'agriculture en tant que grande source de recettes d'exportation reflète l'étroitesse de la base économique. L'économie demeure très vulnérable aux soubresauts du marché, en particulier les fluctuations des prix des produits de base, et aux chocs écologiques. La crise humanitaire exacerbée par la sécheresse prolongée devrait se poursuivre en 2018 et freiner la reprise économique. Le taux de chômage reste élevé chez les moins de 30 ans, à 67 %.

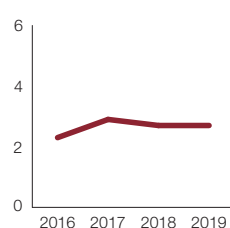
Taux de croissance du PIB réel



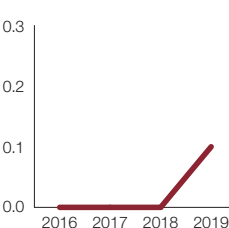
Taux de croissance du PIB réel par habitant



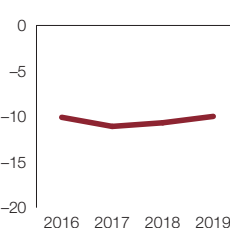
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

Performance économique et perspectives

Entre 2011 et 2016, la croissance du PIB réel était en moyenne de 3,3 %, contre 7,1 % sur 2000–2010, et elle est estimée à 3,5 % pour 2017, suite à la baisse de la demande intérieure causée par la suppression des subventions de l'énergie ainsi qu'à la diminution des importations résultant de la dépréciation du taux de change et des sanctions des États-Unis, définitivement révoquées en octobre 2017. En 2018/2019, elle est projetée à 3,7 % en moyenne, grâce à la consommation privée et publique et aux réformes induites par la levée des sanctions. L'impact immédiat des réformes freinera la croissance, qui devrait reprendre à moyen terme avec l'accroissement de l'offre intérieure et des exportations.

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

Malgré des pertes de recettes en 2017, les dépenses publiques sont restées constantes ; le déficit budgétaire devrait croître à 2,4 % du PIB, contre 1,8 % en 2016, mais selon le Fonds monétaire international, il serait en réalité plus important (7,7 %), car les subventions liées aux taux de change officiels ne sont comptabilisées que dans le bilan de la Banque centrale. La politique monétaire reste expansionniste pour répondre aux besoins croissants de financement du budget. Combinée aux prêts à l'agriculture, l'augmentation des achats d'or par la Banque centrale (représentant 39 % des exportations) a étendu la réserve monétaire de 27,5 % à la fin 2016 à 52 % en juin 2017. L'inflation est montée en flèche de 17,2 % en septembre 2016 à 35,1 % en septembre 2017. Le compte courant a rétréci, reflétant la baisse des importations. La dette extérieure publique, principalement constituée d'arriérés, reste élevée et non soutenable.

Facteurs positifs

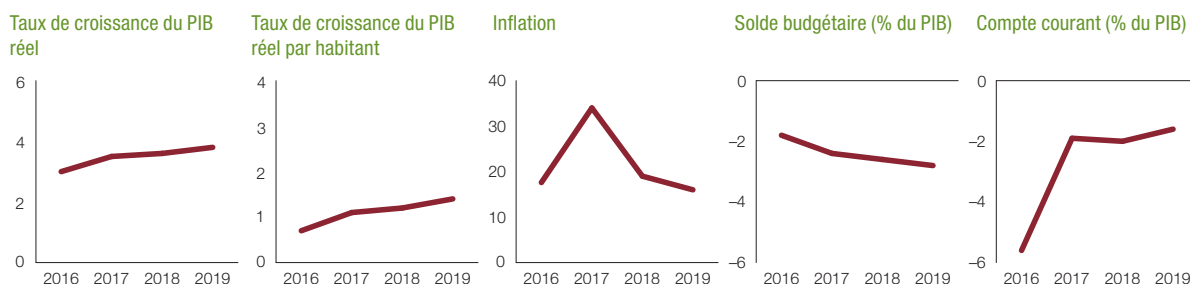
L'arrêt définitif, le 6 octobre 2017, de vingt années de sanctions économiques devrait renforcer la compétitivité et stimuler la croissance économique. L'unification du taux de change devrait accroître les recettes de 5,2 % du PIB sur l'exercice, offrant au pays une plus vaste marge de manœuvre pour les dépenses sociales et d'investissement. Elle améliorera également les exportations d'or. Une mise en œuvre rigoureuse

du taux de change et les réformes des impôts et des subventions prévues pour 2018 permettront une diversification vers l'agriculture et l'industrie manufacturière. En améliorant les services portuaires, la réhabilitation des corridors commerciaux transfrontaliers fournira au Soudan une base solide pour la mise en œuvre des accords bilatéraux signés en 2016 avec le Tchad, l'Égypte et l'Éthiopie pour stimuler le commerce et la coopération régionale, et incluant des questions de sécurité. Le Gouvernement de consensus national formé en mai 2017 poursuit les négociations avec les États-Unis pour obtenir la suppression du Soudan de la liste des soutiens du terrorisme, capitale pour le très nécessaire allègement de la dette pour le pays pauvres très endettés.

En septembre 2017, les États-Unis ont retiré le Soudan de la liste des pays dont les citoyens sont soumis à des restrictions de voyage et ont définitivement levé les sanctions contre lui un mois plus tard. Ce développement positif offre au pays une occasion de s'intégrer dans l'économie mondiale et de stimuler la croissance économique grâce au commerce et à des flux financiers sans entraves.

Facteurs négatifs

Le règlement définitif des conflits au Darfour, dans le Nil bleu et au Kordofan du Sud est important pour les profondes réformes macroéconomiques et structurelles requises pour un développement durable du pays. Malgré les réformes du taux de change et des subventions, fondamentales pour la stabilité macroéconomique, l'inflation pourrait significativement augmenter, nécessitant des mesures pour améliorer l'offre et protéger les pauvres. La refonte de l'environnement des affaires reste un défi. Durant la première moitié de 2017, l'investissement direct étranger a chuté à 4,8 milliards de dollars EU contre 5,8 milliards, un an plus tôt. Perdant deux places, le Soudan est 170^e sur 190 pays dans le rapport Doing Business 2018 de la Banque mondiale, en raison de faiblesses majeures dans la protection des investisseurs minoritaires, l'accès au crédit, et le commerce transfrontalier. Son score pour l'indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement était de 0,490 en 2016 (moins que la moyenne de 0,497 du groupe des pays à faible développement humain), suggérant que des efforts accrus sont nécessaires pour améliorer les capacités institutionnelles et réduire les inégalités.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

Sud-Soudan

Performance économique et perspectives

Le Sud-Soudan est le pays du monde le plus dépendant du pétrole : celui-ci représente la majeure partie de ses exportations, environ 60 % du PIB, et plus de 95 % des recettes de l'État. La performance économique a été affectée par les turbulences mondiales et la fragilité du pays. La baisse combinée des cours et de la production du pétrole, consécutive au déclenchement de la guerre civile a sérieusement réduit la croissance. Par rapport aux 5,3 % de 2015 et aux 13,1 % de 2016, la contraction du PIB réel devrait diminuer à 6,1 % en 2017.

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

Depuis 2013, la chute des prix du pétrole et la maigre production pétrolière ont réduit le pourcentage des recettes budgétaires par rapport au PIB, entraînant une sérieuse diminution des réserves de devises et une accélération de l'inflation. En 2016, le déficit budgétaire était de 25,2 % du PIB ; s'il est de nouveau financé par des emprunts de la Banque centrale ou par l'accumulation d'arriérés, il continuera à alimenter une dépréciation de la monnaie et une forte inflation. La dette publique brute est passée de zéro en 2011 à 15,5 % du PIB en 2017. Depuis le passage à un régime de change flottant en décembre 2015, la livre sud-soudanaise s'est considérablement dépréciée par rapport au dollar EU. Le chômage et le sous-emploi des jeunes sont préoccupants ; plus de 50 % des jeunes sont sous-employés et seuls 12 % de la main-d'œuvre travaillent dans le secteur formel.

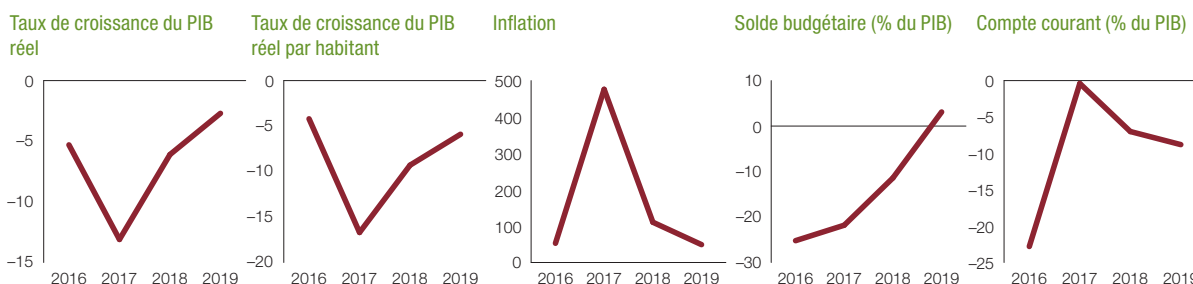
Facteurs positifs

En août 2015, un accord de paix a été signé sous l'égide de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Sa mise en œuvre mettra le pays sur la voie d'une reprise et d'un développement économiques. Ses abondantes ressources naturelles comprennent des terres agricoles fertiles potentiellement

irrigables, des ressources aquatiques et forestières, et des ressources minérales. Elles sont susceptibles de tirer un agenda de développement économique durable. Bien que 70 % des terres soient cultivables, seuls 4,5 % sont exploités. Le manque d'investissement dans les technologies et les intrants agricoles à haut rendement est le principal obstacle à l'accroissement de la productivité agricole. En raison de son enclavement, le Soudan du Sud s'est engagé dans l'intégration régionale en rejoignant la plupart des organisations régionales. L'adhésion à ces organisations devrait faciliter le redressement et rapidement produire des avantages une fois la stabilité restaurée. La remontée des prix pétroliers fournira des ressources fiscales supplémentaires pour atténuer les contraintes budgétaires, à condition que les capacités institutionnelles et humaines soient renforcées dans la gestion des finances publiques.

Facteurs négatifs

Les perspectives économiques restent sombres en raison des fragilités politiques, sociales et économiques non résolues et des turbulences mondiales persistantes. La guerre civile a entraîné une grave crise humanitaire et sociale et détourné les ressources des besoins de développement. En septembre 2017, environ 2 millions de personnes étaient toujours déplacées à l'intérieur du pays, plus de 1,8 million avait fui vers les pays voisins et 213 000 cherché refuge auprès des Nations Unies. Environ 6 millions de personnes ont été confrontées à une insécurité alimentaire grave. Étant donné la dépendance excessive du pays vis-à-vis des exportations de pétrole brut, de légers changements dans la production, les prix ou la demande du pétrole peuvent rapidement entraîner des chocs économiques massifs. La longue guerre civile a laissé au pays des infrastructures extrêmement sous-développées et un capital humain limité, deux éléments essentiels pour une croissance économique et un développement durables. Selon le rapport Doing Business 2018 de la Banque mondiale, les environnements des affaires et de l'investissement sud-soudanais sont parmi les plus contraints du monde.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

Performance économique et perspectives

La croissance du PIB réel devrait diminuer à 1 % en 2017 contre 1,3 % en 2016. Elle a été particulièrement morne dans le commerce de gros et de détail et les services financiers, dont les résultats ont pâti de la réduction des dépenses publiques due aux difficultés budgétaires persistantes. Malgré la production agricole et agroalimentaire portée par les bonnes conditions météorologiques qui ont suivi la sécheresse causée par El Niño en 2015, le secteur s'est contracté, handicapé par l'épuisement du cheptel provoqué par la sécheresse. Le secteur manufacturier a rebondi en 2017, soutenu principalement par de nouveaux investissements dans le textile. La construction s'est contractée à cause de la marge de manœuvre budgétaire limitée qui a entravé l'exécution des projets publics en 2017.

Indicateurs macroéconomiques – Evolution

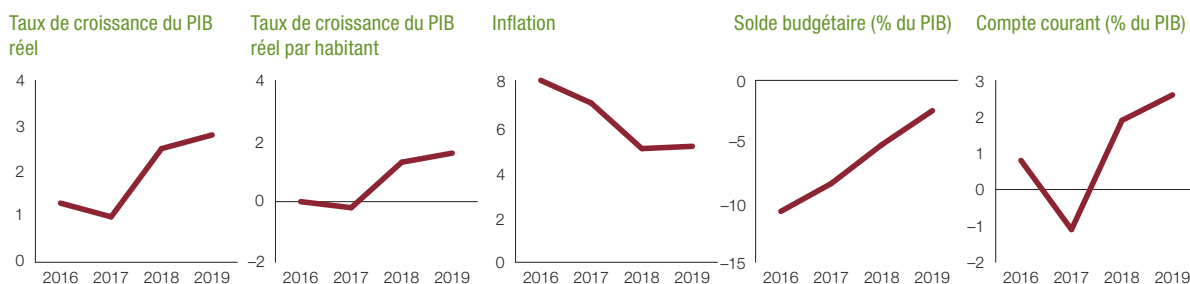
L'inflation devrait avoisiner 7 % en 2017, contre 8 % en 2016, grâce à la baisse des prix alimentaires résultant des bonnes précipitations. Pour protéger l'arrimage de sa monnaie au rand sud-africain, la Banque centrale du Swaziland a augmenté son taux d'escompte à 7,25 % en janvier 2017. Malgré le durcissement de la politique monétaire, la politique budgétaire reste expansionniste, pour stimuler l'activité économique. Le solde budgétaire est déficitaire depuis 2014/2015, et a atteint un taux à deux chiffres en 2016 à cause d'une chute brutale des recettes de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) et d'une hausse des salaires du secteur public. En 2017, le déficit devrait légèrement diminuer, principalement grâce à une augmentation des recettes de la SACU. Il est financé par des emprunts intérieurs, notamment à la Banque centrale, et par une accumulation d'arriérés intérieurs, qui menace la stabilité du secteur bancaire et évince potentiellement le secteur privé. La dette publique a grimpé à 19,3 % du PIB en 2016, mais reste soutenable. Une longue politique expansionniste a détérioré le compte courant, et la couverture de la réserve internationale avait chuté à 3,4 mois d'importations à la fin de 2016.

Facteurs positifs

La croissance devrait s'améliorer à 2,5 % en 2018. La reprise dépend d'un rebond soutenu dans la production agricole et la construction. L'activité agricole sera facilitée par l'achèvement du Lower Usuthu Smallholder Irrigation Project et une hausse de la production animale consécutive à la reconstitution des troupeaux. Les perspectives sont positives dans l'exploitation minière, grâce à la remontée des cours des matières premières et à l'accroissement de la production de charbon suite au renouvellement d'un permis d'exploitation. La croissance du secteur manufacturier devrait être stimulée par un essor de l'industrie agroalimentaire, reflétant l'augmentation de la production de canne à sucre et l'expansion soutenue de l'industrie textile, qui s'est diversifiée avec succès vers de nouveaux marchés, en particulier l'Afrique du Sud, malgré la perte de l'accès au marché des États-Unis. La croissance intérieure devrait également être tirée par l'expansion de la construction associée aux projets d'infrastructure prévus, tels que la ligne ferroviaire Lothair.

Facteurs négatifs

Des risques continuent d'assombrir les perspectives à moyen terme. Le principal est un resserrement du financement budgétaire causé par l'accumulation des arriérés intérieurs, qui pourrait retarder la mise en œuvre des projets. Les arriérés pourraient également détériorer la qualité des actifs bancaires et entraîner d'autres risques. Une chute des exportations due à une faible demande de minéraux, des conditions météorologiques défavorables, et une baisse des recettes de la SACU sont d'autres risques à suivre attentivement. Ils soulignent l'importance d'accélérer les réformes en faveur de la croissance pour stimuler l'investissement privé et mettre le pays sur la voie d'une croissance durable. La détérioration de la situation budgétaire menace la stabilité macroéconomique et financière ; des ajustements budgétaires durables doivent être entrepris pour contenir les salaires de la fonction publique, donner la priorité aux dépenses d'investissement, et accroître les recettes fiscales.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.



Performance économique et perspectives

La croissance du PIB réel a ralenti à la fin 2016, après s'être maintenue à minimum 7 % entre 2013 et 2016. Elle est estimée à 6,5 % pour 2017. La construction, les industries extractives, les transports et les communications ont été les moteurs de la croissance en 2017. La croissance devrait rester robuste à 6,7 % en 2018 et 6,9 % en 2019, une des meilleures performances d'Afrique de l'Est. Elle pourrait être soutenue par une diminution du déficit commercial, avec une baisse des importations supérieure au déclin des exportations. L'investissement public, notamment la mise en œuvre actuelle de grands projets d'infrastructure, devrait stimuler la croissance en 2017 et au-delà. Combinée à la paralysie du crédit au secteur privé, l'incertitude de l'environnement des affaires pourrait toutefois entraver l'investissement privé.

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

Des recettes plus faibles que prévu ont accru le déficit budgétaire à des taux inattendus de 3,7 % du PIB en 2015 et 2,1 % en 2017. La dépense publique a été de 20,7 % inférieure à l'objectif, bien que de 8,4 % plus élevée que dans l'exercice précédent. Le déficit budgétaire devrait légèrement augmenter en 2018, à environ 4,4 % du PIB. Même si la dette publique est soutenable, le coût de son service a considérablement augmenté ces dernières années et pourrait réduire la marge de manœuvre budgétaire. En septembre 2017, l'inflation était contenue à 5,3 % et devrait se maintenir autour de 5 % jusqu'en 2019. La Banque de Tanzanie a assoupli sa politique monétaire en 2017 pour gérer les contraintes de liquidité et soutenir l'extension du crédit, après que la croissance du crédit au secteur privé ait chuté de 24,8 % en 2015 à 7,2 % en 2016, puis à 0,3 % en août 2017.

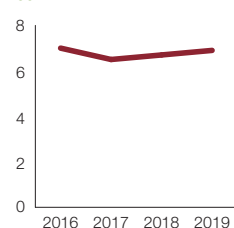
Facteurs positifs

La stabilité macroéconomique générale continue de soutenir la croissance. L'État a fait de considérables efforts pour contenir les dépenses courantes et inefficaces, notamment en réduisant les salaires du secteur public et les dépenses non prioritaires, tout en augmentant les dépenses de développement, en particulier dans l'infrastructure, afin de soutenir la croissance à moyen terme. Il a également redoublé d'efforts pour améliorer la gestion des recettes fiscales, en luttant contre la corruption et la fraude fiscale, dans le but d'accroître la marge de manœuvre budgétaire. La Banque de Tanzanie a également assoupli sa politique monétaire en 2017 pour soutenir l'extension du crédit, même si cela n'a pas encore compensé la diminution des prêts au secteur privé.

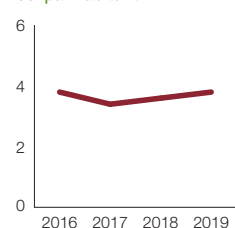
Facteurs négatifs

De forts risques de détérioration menacent l'économie tanzanienne. L'incertitude de l'environnement des affaires résultant de changements dans les politiques, les réglementations et l'administration fiscale pourrait peser sur la confiance du secteur privé et ralentir la croissance et l'investissement, notamment dans le secteur extractif. La croissance du crédit a stagné, tandis que les prêts non performants sont passés à plus de 10 %, ce qui pourrait affecter encore davantage l'investissement privé. Bien que les dépenses publiques de développement aient considérablement augmenté au cours des deux dernières années, une mise en œuvre trop lente des projets publics d'infrastructure pourrait entraver la croissance. En outre, des projections de recettes trop optimistes dans les budgets nationaux pourraient accroître les arriérés déjà élevés et saper la crédibilité du budget. L'endettement actuel est jugé soutenable, mais des mesures efficaces visant à suivre en permanence les coûts du service de la dette et à assurer un financement approprié seront mises en place pour garantir la soutenabilité budgétaire à long terme.

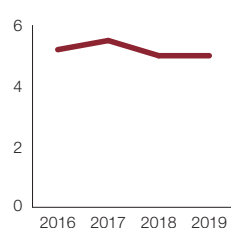
Taux de croissance du PIB réel



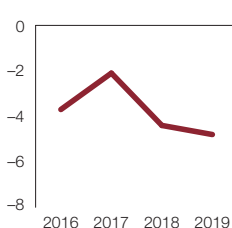
Taux de croissance du PIB réel par habitant



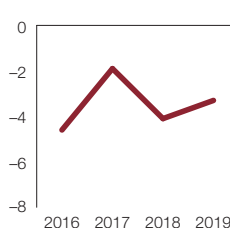
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

Performance économique et perspectives

L'activité économique du Tchad a continué à être affectée par les effets négatifs de la baisse des cours mondiaux du pétrole intervenue à la mi-août 2014 et des crises sécuritaires et humanitaires auxquelles le pays est confronté. De 6,2 % en 2014, la croissance du PIB a chuté à 1,8 % en 2015, -6,4 % en 2016, mais pourrait redevenir positive en 2017. Le taux d'inflation, de -1,9 % en 2016, pourrait connaître une augmentation en 2017 et 2018. La baisse des investissements, notamment dans le secteur pétrolier et le bâtiment et les travaux publics, les importantes réductions d'effectif, le niveau élevé des arriérés intérieurs ainsi que la forte diminution des dépenses publiques expliquent en grande partie la contraction de l'économie tchadienne observée au cours des deux dernières années. Les perspectives pour 2017 et 2018 dépendent fortement de la capacité du pays à intensifier ses efforts de consolidation budgétaire dans un environnement économique et financier caractérisé par la baisse des cours du pétrole.

Indicateurs macroéconomiques – Evolution

La baisse du pétrole a continué de peser sur la croissance et la performance macroéconomique du pays. La diminution des recettes pétrolières et des recettes fiscales non pétrolières a conduit les autorités à fortement réduire leurs dépenses tant de fonctionnement que d'investissement, afin de contenir les déficits des comptes publics. Les dépenses d'investissement,

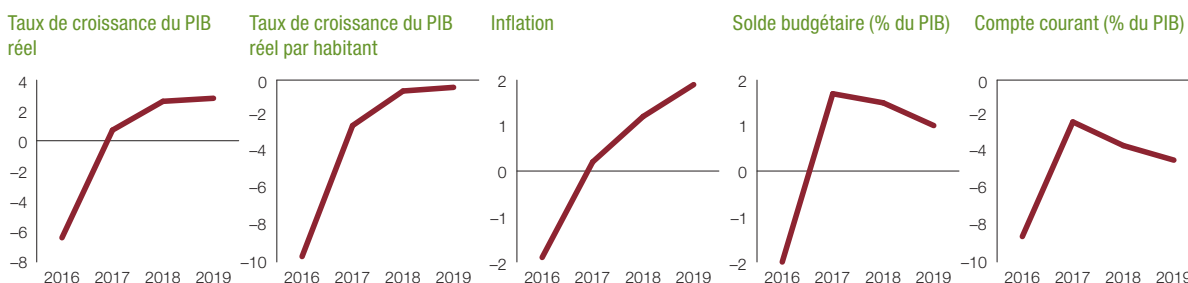
qui représentaient 9,6 % du PIB en 2014, sont tombées à 3 % en 2016. Le solde budgétaire pourrait afficher un excédent de 1,7 % du PIB en 2017 contre un déficit de 2 % en 2016. La baisse des cours mondiaux du pétrole a également affecté les réserves de change, qui ne représentaient en 2016, que 0 mois d'importations de biens et services.

Facteurs positifs

Le succès de la conférence internationale des bailleurs de fonds, organisée en septembre 2017 à Paris en vue de mobiliser des ressources pour le financement des programmes du Plan national de développement 2017–2021 dérivé de la Vision 2030 – Le Tchad que nous voulons, constitue un atout pour le pays. Les partenaires au développement ont promis 6 milliards de dollars EU et les opérateurs du secteur privé 13,2 milliards de dollars EU pour accroître la diversification économique du pays.

Facteurs négatifs

En dépit des progrès réalisés, le cadre des affaires doit encore être amélioré, comme le souligne le rapport Doing Business 2018. Cela implique la poursuite de réformes structurelles en vue de renforcer l'attractivité et la compétitivité de l'économie nationale. Pour le succès de la politique d'émergence économique du Tchad, il importe également que le déficit d'infrastructure, notamment énergétique et de transport, qui constitue un véritable frein pour le développement du pays, soit progressivement comblé.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.



Performance économique et perspectives

La croissance économique est estimée à 4,5 % pour 2017 contre 5 % en 2016. Projetée à 5 % pour 2018, elle pourrait atteindre 5,3 % en 2019, à condition que les précipitations restent favorables. L'agriculture demeure le fondement de l'économie togolaise, avec une contribution de 1,7 point de pourcentage à la croissance en 2017. En 2018–2019, le secteur tertiaire devrait bénéficier de la capacité du port de Lomé étendue grâce à l'installation d'équipements modernes de transbordement. Une recrudescence des protestations politiques qui ralentissent l'activité économique depuis août 2017 pourrait entraîner une révision à la baisse de la croissance estimée pour 2017 et projetée pour 2018 et 2019.

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

En 2015–2016, l'État s'est largement endetté pour financer l'investissement. La dette est passée de 73,3 % du PIB en 2015 à 79,2 % en 2016, dépassant le seuil de 70 % fixé par l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Elle est suivie dans le cadre de la Facilité élargie de crédit 2017–2019 (FEC) du Fonds monétaire international (FMI) afin d'être ramenée à 69,9 % en 2019. Pour ce faire, l'État s'est engagé dans une politique de diminution des investissements publics, qui devrait réduire le déficit budgétaire de 9,8 % en 2016 à 4,7 % du PIB en 2019. Le déficit du compte courant extérieur devrait s'améliorer de 9,7 % en 2016 à 6,8 % en 2019 grâce à la réduction des importations de l'État. L'inflation devrait avoisiner zéro (-0,3 %) en 2017. Combinée à une forte appréciation du franc CFA, elle devrait avoir un impact négatif sur les exportations. La Banque centrale poursuit donc une politique monétaire accommodante en fixant le taux d'intérêt directeur en dessous de 3 %.

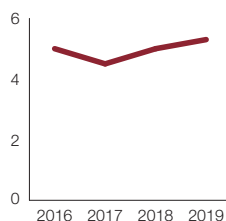
Facteurs positifs

Le programme lancé par le Togo en janvier 2017 au titre de la FEC vise à assainir les finances publiques. La première revue du FMI, effectuée en octobre 2017, a conclu que tous les critères de performance quantitatifs étaient atteints, et que les réformes structurelles étaient poursuivies. En 2017, l'État a commencé à réduire ses investissements à 14 % en 2018, puis à 4,3 % en 2019. Cette diminution devrait mettre un terme aux mécanismes de préfinancement des investissements publics par le truchement des banques commerciales et atténuer ainsi la prédominance de l'État dans le financement de l'activité économique. La principale source de création de richesses deviendrait l'investissement privé, avec un taux de croissance annuel supérieur à 10 % entre 2017 et 2019. En ce qui concerne l'amélioration de l'environnement des affaires, l'accélération des transferts de propriété pourrait encourager l'investissement privé, dont la part dans l'investissement total devrait évoluer de 52 % en 2015 à 60 % en 2017, puis 62 % en 2018 et 64 % en 2019.

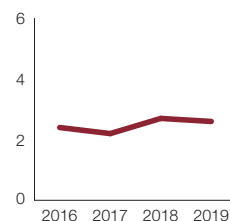
Facteurs négatifs

Le Togo a fait des progrès en matière de développement, mais la majorité de sa population n'en a pas encore tiré les dividendes. Un Togolais sur deux n'a pas accès à l'eau potable et à l'électricité, 55,1 % de la population vit dans la pauvreté, et le pays ne compte qu'un médecin pour 14 500 habitants. La formation fournie par l'enseignement supérieur public ne répond ni aux besoins du marché du travail ni aux problèmes de développement du pays. Celui-ci se classe 162^e pour l'indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement, selon lequel 51 % de la population vit dans une pauvreté multidimensionnelle. Dans un contexte marqué par la recrudescence de manifestations politiques, l'organisation d'élections législatives et locales en 2018, et éventuellement d'un référendum sur la constitution, pourrait ralentir l'activité économique.

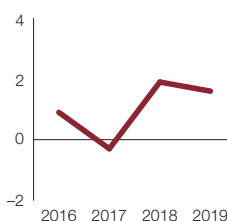
Taux de croissance du PIB réel



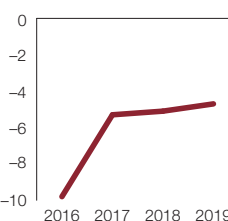
Taux de croissance du PIB réel par habitant



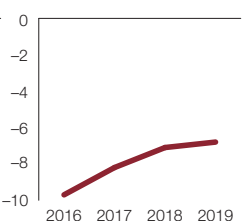
Inflation



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.



Performance économique et perspectives

Après deux années de stagnation (2015 et 2016) à 1 %, la croissance devrait rebondir à 2,2 % en 2017, notamment grâce à sa bonne performance au troisième trimestre 2017 (1,9 % en glissement annuel). Sous réserve d'une accélération des réformes structurelles, d'une montée en puissance de l'appareil industriel pour répondre à la demande extérieure, et de l'atténuation du caractère cyclique de la croissance du secteur agricole, le PIB pourrait croître au taux de 2,8 % en 2018 et 3,5 % en 2019. L'atteinte de ces taux sera toutefois conditionnée par la capacité du pays à conforter et poursuivre la croissance de son secteur réel amorcée en 2017, notamment de l'industrie manufacturière et non manufacturière (phosphate, pétrole et gaz) ainsi que des services marchands.

Indicateurs macroéconomiques – Evolution

Depuis 2011, la Tunisie vise à relancer l'économie par la dépense publique. Cette politique, qui a fait de la consommation (publique et privée) le moteur principal de la croissance au détriment de l'investissement public (16,1 % du budget 2017) a généré d'importants déséquilibres macroéconomiques en jetant les bases d'un important « double déficit » (budgétaire et du compte courant). L'enchaînement de déficits primaires liés à l'augmentation des dépenses courantes – en particulier la masse salariale de la fonction publique (41 % du budget en 2017) – a creusé la dette publique (70 % du PIB fin 2017 contre 39,7 % en 2010), principalement libellée en devises, et a déprécié le dinar de 104 % par rapport au dollar EU au cours de la même période. Cette forte chute a contribué à alimenter l'inflation en renchérissant le coût des importations et a contraint la Banque centrale de Tunisie (BCT) à durcir sa politique monétaire en augmentant le taux du marché monétaire (TMM) à 5,22 % en septembre 2017 contre 3,9 % en 2012.

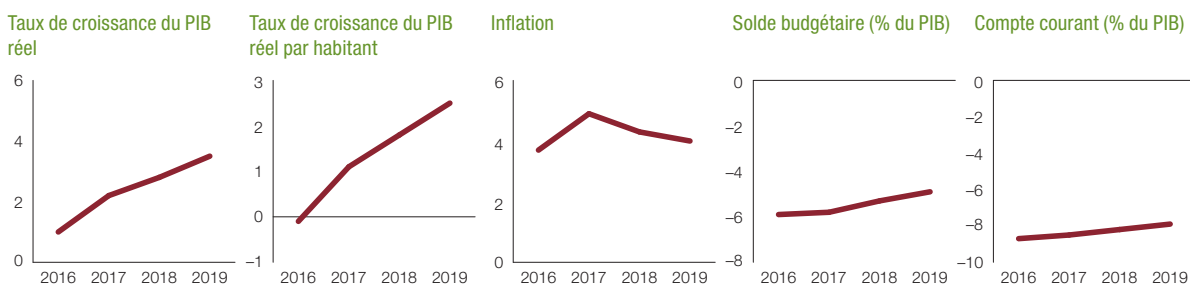
Facteurs positifs

Plusieurs facteurs positifs devraient soutenir la croissance de la Tunisie en 2017 puis en 2018–2019. La politique de sécurité instaurée après les attentats de 2015 a clairement porté ses fruits, notamment vis-à-vis du tourisme, dont l'augmentation de 32 % en 2017 devrait améliorer la balance des paiements et contribuer à stabiliser le dinar. La production et les exportations de phosphate ont fortement rebondi, et l'investissement (étranger et national) commence à afficher des signes de reprise. La Tunisie continue également de bénéficier d'un solide appui de la communauté internationale. La croissance devrait également bénéficier de la poursuite de la reprise dans la zone euro,

amorcée en 2012, en particulier en Espagne, Allemagne et France, et qui devrait tirer les exportations à la hausse. Enfin, la Tunisie pourrait également toucher les dividendes de certaines réformes stratégiques adoptées depuis 2015, telles que la Loi du 27 novembre 2015 sur les partenariats public-privé et celle du 30 septembre 2016 sur l'investissement visant à dynamiser le taux d'investissement conformément au Plan stratégique de développement 2016–2020 qui prévoit son augmentation de 19 % du PIB en 2016 à 24 % en 2020.

Facteurs négatifs

Depuis 2011, les comptes publics du pays ont continué à se détériorer. Dominée par les dépenses courantes (72 % du budget en 2017), la dépense publique ne correspond pas aux besoins d'investissement, notamment dans les infrastructures, requis pour maintenir la compétitivité à long terme du pays. Malgré quelques avancées, les progrès des réformes structurelles appuyées depuis 2013 demeurent limités en raison de la résistance au changement du modèle de développement qui a accompagné l'économie tunisienne depuis les années 70. L'accélération des réformes demeure néanmoins incontournable pour que la Tunisie continue de bénéficier de l'appui des partenaires au développement et de la confiance des marchés pour le (re)financement de sa dette. Les autres facteurs négatifs à moyen terme sont une détérioration de la sécurité due à la crise libyenne et une possible résurgence de conflits sociaux liés à la réforme du secteur public et à la détérioration du pouvoir d'achat. Les vulnérabilités macroéconomiques se sont aggravées. La dette publique est estimée à 70 % du PIB à la fin de 2017, le compte courant affiche un déficit à deux chiffres, et les réserves internationales de la Banque centrale ont baissé. Reflet de la fermeté des autorités, la loi de finances 2018 vise à réduire le déficit budgétaire à moins de 5 % du PIB, mais cet ambitieux objectif ne sera pas facile à atteindre. La stratégie fiscale de l'État et une réforme complète de la fonction publique devront être mises en œuvre. Une réduction des subventions à l'énergie, qui profitent de manière disproportionnée aux plus riches, et la poursuite de la réforme de la sécurité sociale peuvent aider à stabiliser les déficits publics et la dette. Un autre défi majeur pour les années à venir est de lever les principaux obstacles à la croissance et à la création d'emplois – notamment en simplifiant le cadre réglementaire pour résoudre les problèmes de prêts non productifs et de gouvernance des banques publiques, et ainsi élargir l'accès des petites et moyennes entreprises au financement bancaire. La Tunisie pourrait également adopter un plan pour stimuler de nouvelles industries à fort potentiel compétitif, susceptibles d'absorber le vaste réservoir de travailleurs qualifiés sous-employés du pays.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.



Performance économique et perspectives

Les campagnes agricoles zambiennes de 2015 et 2016 ont enregistré des précipitations inférieures à la moyenne. Ces deux périodes de sécheresse ont empêché la reconstitution des principaux réservoirs hydroélectriques, dont 50 % de la capacité de production a été perdue, entraînant de considérables délestages allant jusqu'à 12 heures. Combinée aux faibles prix du cuivre, l'activité économique a atteint son niveau le plus bas en plus d'une décennie, avec une croissance du PIB à 2,9 % en 2015. Elle a rebondi à 3,4 % en 2016. Les pluies favorables de 2017 ont amélioré la production agricole et mis fin aux délestages. La croissance devrait dépasser 4 % à moyen terme, portée par la demande mondiale croissante de cuivre qui a dynamisé les prix de plus de 16 % cette année.

Indicateurs macroéconomiques – Évolution

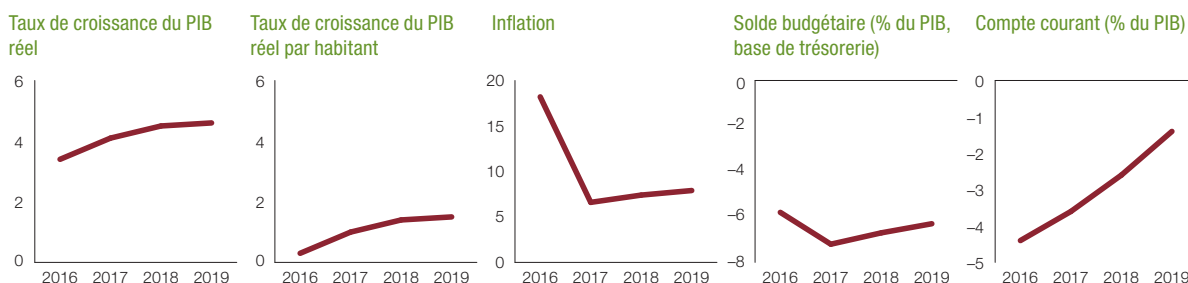
Malgré la morne croissance, les indicateurs se sont améliorés en 2016 et 2017. Face aux 18,2 % d'inflation et à l'excessive volatilité des taux de change en 2016, la Banque centrale a efficacement contrôlé les prix en resserrant sa politique monétaire. Le taux directeur a été porté à 15,5 % et celui de la réserve statutaire à 18 %, pour réduire la liquidité du marché. Avec le retour d'une inflation à un chiffre et de taux de change stables, la Banque centrale a progressivement restauré son taux à 11 %. L'agressif programme de dépenses de l'État a accru l'emprunt public en 2014 et 2015 et élargi le déficit budgétaire, qui a atteint 6 % en 2016, mais devrait diminuer à moyen terme, avec le programme de croissance et de stabilisation économique de l'État. La dette publique a atteint 61 % du PIB en 2016, contre 21 % en 2011, alourdissant son service déjà plombé par la dépréciation du kwacha. Malgré les hauts niveaux d'endettement, les investisseurs internationaux reprennent confiance dans l'aptitude de l'État à gérer l'économie.

Facteurs positifs

Avec une demande chinoise stable et un déclin prévu de l'offre, les prix du cuivre devraient se maintenir ou légèrement augmenter en 2018. En 2018, la stabilité apportée, depuis 2016, par le régime fiscal minier devrait soutenir l'investissement dans le cuivre, ainsi que la production. Poussées par l'augmentation des tarifs de l'électricité, les réformes énergétiques en cours se poursuivront en 2018 ; les révisions des lois sur l'électricité et la réglementation de l'énergie orienteront l'accès au réseau et encourageront la participation du secteur privé. La réduction des subventions aux secteurs de l'électricité et du pétrole aidera à compenser certaines pressions fiscales causées par le paiement d'intérêts plus élevés et un effort continu d'investissement dans l'infrastructure. En 2016, les investisseurs étrangers sont revenus vers les titres zambiens, maintenant les réserves internationales à 2,3 milliards de dollars EU et portant l'emprunt intérieur à plus de 4 % du PIB en 2017. Celui-ci devrait freiner la croissance du crédit au secteur privé.

Facteurs négatifs

Pour atteindre ses objectifs, l'État fera de l'assainissement des finances publiques le principal moteur de ses dépenses. Reclassée en « à haut risque » de surendettement par le Fonds monétaire international en octobre 2017, la dette de la Zambie sera un défi dans les années à venir et devrait pousser les taux des prêts à la hausse, même si les perspectives de croissance favorables pourraient les diminuer. La signature en 2018 d'un programme de stabilisation budgétaire avec le Fonds monétaire international pourrait partiellement compenser cet effet. Pour regagner la confiance des marchés, l'État doit accorder la priorité aux prêts, dans les prochaines années, avec la perspective de la reconduction de l'euro-obligation en 2022. Les coûts de certains projets financés par l'entrepreneur, en dehors d'un processus clair d'appel d'offres, ont largement augmenté, amenant les Zambiens à se demander si leurs impôts sont utilisés à bon escient.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

Performance économique et perspectives

La croissance économique devrait s'améliorer à 2,6 % en 2017 contre 0,7 % en 2016, grâce aux performances de l'agriculture, l'extraction minière, l'eau et l'électricité. Les perspectives pour 2018 pourraient être affectées par les changements politiques, avec une croissance moyenne du PIB réel projetée à 1 % en 2018 et 1,2 % en 2019. L'économie reste confrontée aux défis structurels associés à l'importante informalité de l'économie, à la faible demande intérieure, à la forte dette publique, au manque de confiance des investisseurs, et à un environnement politique difficile. Le pays traverse une crise de liquidité, reflétant les carences structurelles et les distorsions de l'économie. Le climat des affaires s'est amélioré, mais la gouvernance et la redevabilité demeurent problématiques.

Indicateurs macroéconomiques – Evolution

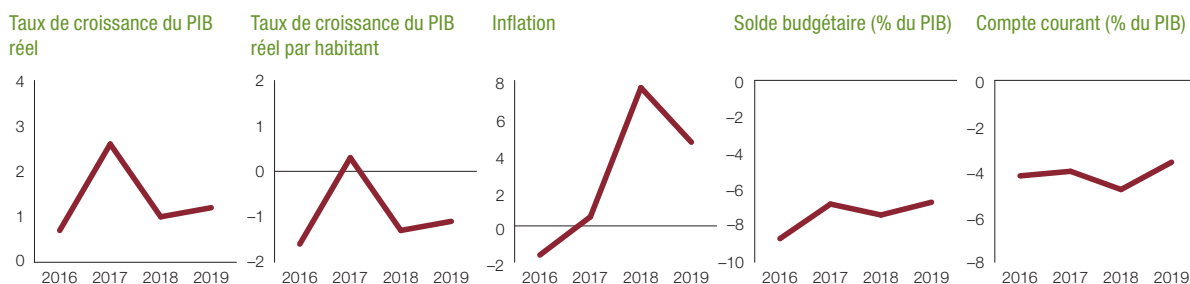
La politique budgétaire est fortement orientée vers la consommation, restreignant la marge de manœuvre budgétaire des dépenses sociales et d'investissement. La dépense totale a réaugmenté avec l'élargissement du Command Agriculture Program et le maintien de la forte masse salariale de la fonction publique (environ 19 % du PIB). Avec l'accès limité aux capitaux étrangers, le déficit budgétaire a atteint 8,7 % du PIB en 2016 contre 2,4 % en 2015. Les élections de 2018 risquent d'exercer d'autres pressions sur le budget, et l'État a recours à l'emprunt intérieur pour couvrir le déficit budgétaire. La dette publique intérieure a presque doublé à 25 % du PIB en 2016, tandis que la dette extérieure atteignait 42,6 %. Les arriérés de la dette ont été apurés auprès du Fonds monétaire international, et une stratégie est en cours avec la Banque africaine de développement et la Banque mondiale pour en faire de même. À cause du financement monétaire du déficit budgétaire, la masse monétaire a augmenté de près de 24 % en 2017, alimentant les pressions inflationnistes et sapant l'aptitude des banques à financer les activités du secteur privé.

Facteurs positifs

Une modeste reprise des cours des matières premières devrait stimuler la croissance de l'industrie extractive. La production d'énergie devrait s'améliorer avec l'achèvement de l'extension de la centrale de Kariba en décembre 2017. La croissance de la production agricole sera soutenue par une coordination élargie et un financement plus important de l'État et du secteur privé, et par des investissements accrus dans l'irrigation. L'agriculture devrait croître fortement en 2018, grâce à de bonnes précipitations et à un soutien ciblé aux agriculteurs. Le secteur manufacturier devrait progresser grâce à une politique protectionniste soutenant l'industrie locale. Cette intervention a entraîné une augmentation significative de l'utilisation des capacités de l'industrie locale, de 34,3 % en 2015 à 47,4 % en 2016, avant un déclin à 45,1 % en 2017.

Facteurs négatifs

En 2016, la faible activité économique a fait chuter de 6 % les recettes totales (en valeur nominale), exacerbant les déficits de liquidité. L'émission en 2016 d'obligations arrimées au dollar EU a vu émerger un marché parallèle des changes en raison du manque de devises. Le taux de change réel reste surévalué, sapant la compétitivité extérieure. La position du secteur extérieur est faible ; en 2016, les réserves internationales nettes sont tombées à 0,6 mois d'importations. Les élections prévues en 2018 risquent de créer des incertitudes qui affecteront la croissance économique et l'investissement. Le climat d'investissement reste morose. Selon le Rapport sur la compétitivité mondiale 2017/2018 du Forum économique mondial, les facteurs les plus problématiques pour les affaires sont l'instabilité des politiques ; les réglementations inadaptées en matière de devises ; une bureaucratie inefficace ; un accès difficile au financement ; des infrastructures insuffisantes ; un droit du travail restrictif ; et une administration et des réglementations fiscales inefficaces.



Source : Données des administrations nationales ; les chiffres sont estimés pour 2017 et projetés par les auteurs pour 2018 et 2019.

ABRÉVIATIONS

ACG	Groupe de coordination arabe	MIGA	Agence multilatérale de garantie des investissements (<i>Multilateral Investment Guarantee Agency</i>)
AFD	Agence Française de Développement	OBA	Aide basée sur les résultats (<i>Output-based aid</i>)
AfIF	<i>Africa Investment Facility</i>	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
AGOA	<i>African Growth and Opportunities Act</i> (la loi des États-Unis en faveur de la croissance et des opportunités en Afrique)	ODD	Objectifs de développement durable
AIDI	Indice de développement des infrastructures en Afrique	OIT	Organisation internationale du travail
APE	Accord de partenariat économique	OMS	Organisation mondiale de la santé
ASCE	Société américaine de génie civil	ONU	Organisation des Nations Unies
BAD	Banque africaine de développement	ONUCEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
BMD	Banque multilatérale de développement	OSeMOSYS	Modèle d'optimisation (<i>Open Source Energy Modeling System</i>)
BRD	Banque régionale de développement	PEA	Perspectives économiques en Afrique
CAF	<i>Corporacion Andina de Fomento</i>	PEI	Producteur d'énergie indépendant
CDP	<i>Cassa Depositi e Prestiti</i>	PICC	Comité présidentiel de coordination des infrastructures (<i>Presidential Infrastructure Coordinating Committee</i>)
CDP	Comité des politiques de développement des Nations Unies	PIDG	Groupe de développement des infrastructures privées (<i>Private Infrastructure Development Group</i>)
CE	Commission européenne	PME	Petites et moyennes entreprises
CEMAC	Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale	PNB	Produit national brut
DIAL	Développement, institutions et mondialisation	PND	Plan national de développement
DISCO	Distribution aux consommateurs finaux	PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
EAIF	Fonds émergent pour l'infrastructure en Afrique	PPI	Participation privée dans l'infrastructure
EVS	Entité à vocation spéciale	PPTE	Pays pauvres très endettés
FEC	Facilité élargie de crédit	PTF	Productivité totale des facteurs
FED	Fonds européen de développement	REIPPP	Producteurs indépendants d'énergies renouvelables (<i>Renewable Energy Independent Power Producer Procurement Programme</i>)
FFEM	Fonds français pour l'environnement mondial	RONET	Outil d'évaluation du secteur routier (<i>Road Network Evaluation Tool</i>)
FMI	Fonds monétaire international	SACU	Union douanière d'Afrique australe (<i>Southern African Customs Union</i>)
GAP	Gestion actif-passif	SSP	Livre sud-soudanaise
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale	TRAC	<i>Trans African Concessions</i>
ICA	Consortium pour les infrastructures en Afrique	UA	Union africaine
IDE	Investissement direct étranger	UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
IFD	Institutions financières de développement	WEF	Forum économique mondial (<i>World Economic Forum</i>)
IFI	Institution financière internationale	ZES	Zone économique spéciale
IIFCL	<i>India Infrastructure Finance Company Limited</i>		
IPPF	Mécanisme de financement de la préparation des projets d'infrastructure (<i>Infrastructure Project Preparation Facility</i>)		
ITF	Fonds fiduciaire pour les infrastructures		
MGI	<i>McKinsey Global Institute</i>		

